



Faire des marchés publics socialement responsables une réussite: 71 exemples de bonnes pratiques

Mai 2020

#WeBuySocialEU

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Numéro d'appel gratuit(*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

AVIS JURIDIQUE

Les informations et points de vue exposés dans la présente publication n'engagent que leur auteur (ou leurs auteurs) et ne sauraient être assimilés à une position officielle de l'EASME ou de la Commission. L'EASME et la Commission ne peuvent garantir l'exactitude des données incluses dans cette étude. Ni l'EASME ni la Commission ni aucune personne agissant pour leur compte ne peuvent être tenues responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<https://ec.europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

ISBN 978-92-9202-958-6

doi: 10.2826/844552

© Union européenne, 2020

AUTEURS

Philipp Tepper (resp.), Ashleigh McLennan, Rafael Hirt, Peter Defranceschi, ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable et Valentina Caimi, Alexander Elu, AEIDL – Association européenne pour l'information sur le développement local. Avec le soutien de Public Procurement Analysis, Dialog Makarna et Social Economy Europe.

COMMISSION EUROPÉENNE

Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)

Département A - COSME, H2020 SME and EMFF

Unité A.1 – COSME

Adresse électronique: EASME-COSME-ENQUIRIES@ec.europa.eu

Commission européenne

B-1049 Bruxelles

Table des matières

Table des matières

INTRODUCTION (FR)	4
QUE SONT LES MARCHÉS PUBLICS SOCIALEMENT RESPONSABLES?.....	4
QUE COMPREND CE RECUEIL?.....	5
PRINCIPAUX RÉSULTATS	5
ÉTUDES DE CAS.....	10
SECTEUR 1 - Services de nettoyage et de gestion des installations.....	11
SECTEUR 2 - Construction.....	51
SECTEUR 3 - Services alimentaires et de restauration.....	77
SECTEUR 4 - Meubles et objets d'ameublement	98

INTRODUCTION (FR)

L'objectif des marchés publics socialement responsables (MPSR) est d'obtenir un effet positif sur le plan social dans le cadre de la procédure de passation de marchés publics. Ces marchés touchent un grand nombre de personnes, qu'il s'agisse des utilisateurs des services publics, des personnes associées à la production et à la livraison, ou du personnel de l'organisation acquéreuse. Outre les parties directement concernées, les MPSR peuvent potentiellement influencer le marché au sens large, tant du point de vue de l'offre que de la demande.

Grâce à un processus d'achat avisé, les acheteurs publics sont en mesure de promouvoir les possibilités d'emploi, le travail décent, l'inclusion sociale, l'accessibilité, la conception pour tous et le commerce éthique, et de veiller à un respect plus généralisé des normes sociales. Pour certains produits, travaux et services, les effets peuvent se révéler particulièrement importants, lorsque les acheteurs publics occupent une part considérable du marché, comme dans les secteurs de la construction, des soins de santé et des transports.

Les acheteurs publics sont des investisseurs de premier plan en Europe, puisqu'ils dépensent 14 % du produit intérieur brut de l'Union européenne. En mettant à profit leur pouvoir d'achat pour choisir des biens et des services qui produisent des effets positifs sur le plan social, ils peuvent apporter une contribution majeure au développement durable. Les secteurs public et privé prennent de plus en plus conscience de la nécessité de tenir compte des trois piliers de la durabilité (social, environnemental et économique) dans les marchés publics.

Il ressort clairement des directives «Marchés publics»¹ de 2014 que les aspects sociaux peuvent être pris en considération tout au long du cycle de passation des marchés, depuis la consultation préalable du marché et le recours aux réserves et au régime assoupli jusqu'à la définition des critères d'attribution sociaux et des conditions d'exécution des marchés.

Les acheteurs publics à travers l'Europe commencent à tirer profit de ces possibilités et à produire de réels effets sur le plan social dans le cadre de leurs achats. Néanmoins, les États membres n'exploitent pas encore pleinement les possibilités offertes par les marchés publics en tant qu'outil stratégique à l'appui des objectifs de politique sociale.

Le présent recueil d'études de cas a pour but de mieux faire connaître et comprendre le potentiel que recèlent les MPSR, en présentant 71 exemples qui illustrent la manière dont les acheteurs publics ont produit des effets sociaux bénéfiques dans la pratique. Décrivant des procédures d'appel d'offres bien conçues et des stratégies efficaces, ces études de cas peuvent être une source d'inspiration – tant pour les acheteurs que pour les opérateurs de l'économie sociale – afin de favoriser leur reproduction dans toute l'Europe.

Pour de plus amples informations sur la manière dont les aspects sociaux des directives européennes «Marchés publics» ont été transposés au niveau national, ainsi que sur d'autres bonnes pratiques en matière de MPSR, avec une attention particulière portée à l'accès des entreprises de l'économie sociale aux marchés publics, veuillez consulter le rapport intitulé [«Buying for Social Impact»](#) (Acheter à des fins sociales). En outre, la Commission européenne procède actuellement à la mise à jour du guide «Acheter social», qui fournira des conseils pratiques sur la mise en œuvre des MPSR (prévu pour 2020).

QUE SONT LES MARCHÉS PUBLICS SOCIALEMENT RESPONSABLES?

Les marchés publics socialement responsables sont axés sur les effets que les biens, les services et les travaux acquis par le secteur public ont sur la société. Ils peuvent constituer un élément moteur pour:

¹ Directive 2014/23/UE du Parlement européen et du Conseil sur l'attribution de contrats de concession («directive sur les concessions»); directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE («directive sur le secteur public»); et directive 2014/25/UE relative à la passation de marchés par des entités opérant dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux et abrogeant la directive 2014/17/CE («directive sur les services d'utilité publique»). Le présent guide fait essentiellement référence à la directive 2014/24/UE, mais la plupart des possibilités de recours à des MPSR concernent également les deux autres directives.

- promouvoir les possibilités d'emploi et l'inclusion sociale;
- créer des possibilités pour les entreprises de l'économie sociale;
- encourager le travail décent;
- favoriser le respect des droits sociaux et du droit du travail;
- garantir l'accessibilité et la conception pour tous;
- promouvoir le respect des droits humains et répondre aux problèmes liés au commerce éthique;
- assurer la prestation de services sociaux, sanitaires, éducatifs et culturels de qualité.

QUE COMPREND CE RECUEIL?

La présente sélection d'études de cas illustrant de bonnes pratiques a été établie entre septembre 2019 et mars 2020. Elle s'appuie sur les activités menées jusqu'à présent dans le domaine des MPSR aux niveaux européen, national et local.

Des exemples de bonnes pratiques ont été recensés auprès d'acheteurs publics de toute l'Europe et d'ailleurs. C'est ainsi que ce recueil présente 71 cas émanant de 27 pays, dont 22 États membres et cinq pays tiers. Étant donné que la mise en œuvre des MPSR diffère d'un État membre à l'autre, les cas traités varient du niveau de base au niveau intermédiaire et avancé. Ils portent sur un vaste choix de produits et de services, et englobent tous les aspects et toutes les phases de la passation de marchés publics (y compris les phases préalables et postérieures à l'appel d'offres) ainsi qu'un large éventail d'acheteurs publics, allant des collectivités locales aux centrales d'achat et aux hôpitaux.

Le recueil est organisé par secteurs afin d'aider le lecteur à s'orienter plus facilement. Les exemples de bonnes pratiques qui touchent plus d'un secteur ou se rapportent à des politiques ou des processus sont regroupés à la fin. Les secteurs couverts par ce recueil sont: les services de nettoyage; la construction; l'alimentation et les services de restauration; les meubles et objets d'ameublement; les services de jardinage; les soins de santé; les technologies de l'information et des communications; les services sociaux; les textiles; ainsi que le transport, la mobilité et les déchets.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le présent recueil de bonnes pratiques en matière de MPSR illustre toute la diversité qui existe actuellement dans l'exécution de ces marchés, ainsi que l'éventail des possibilités dont disposent les acheteurs publics pour les utiliser de manière stratégique afin de produire de véritables effets sur le plan social, en améliorant la qualité de vie des citoyens en Europe et au-delà.

La compilation de ces études de cas a permis de découvrir dans quelle mesure les différents mécanismes prévus par les directives européennes sur les marchés publics sont appliqués dans la pratique.

Par exemple, le recours à des clauses en matière d'emploi en vertu de l'article 70 est très largement répandu, mais ces clauses varient de par leur ambition et leur sophistication. Au niveau de base, elles peuvent contribuer à stimuler les possibilités d'emploi pour les personnes «éloignées du marché du travail» (c'est-à-dire les personnes confrontées à des obstacles à l'emploi, tels qu'un handicap, un niveau d'éducation ou de qualification inférieur, un manque d'expérience ou le chômage de longue durée, ou d'autres obstacles définis par l'acheteur public). Des approches plus poussées sont intégrées dans des initiatives de politique sociale plus globales, lesquelles prévoient la mise en place de services d'assistance au profit des acheteurs et des fournisseurs, de services d'«appariement» des chômeurs et d'emplois spécifiques, ou d'un soutien «souple» ou indirect en faveur des demandeurs d'emploi afin de les aider à réintégrer le marché du travail. Certaines clauses en matière d'emploi précisent également les conditions dans lesquelles les salariés ou les apprentis recrutés doivent pouvoir évoluer dans le cadre du marché public, ou fixent des exigences de formation particulières. Nombreux sont également les exemples d'attribution de marchés publics réservés à des ateliers protégés/entreprises

sociales qui emploient des travailleurs handicapés et défavorisés, en particulier pour des marchés relatifs à l'entretien, aux services de jardinage et aux services sociaux.

En revanche, l'étude révèle que certaines des dispositions sociales prévues par la directive 2014/24/UE semblent être sous-exploitées. Il s'agit notamment du recours à la flexibilité prévue au titre du régime assoupli et de l'utilisation active des motifs d'exclusion fondés sur le non-respect du droit environnemental, social et du travail (conformément à l'article 57, paragraphe 4). Il est toutefois possible que les autorités publiques appliquent de tels critères sans les qualifier explicitement de MPSR.

Les risques éventuels sur le plan social et les avantages potentiels associés aux achats publics dépendent dans une certaine mesure du produit ou du service acheté. Certains secteurs comptent, par exemple, une proportion plus élevée de travailleurs vulnérables ou présentent un plus grand potentiel de création d'emplois. Certains produits peuvent contenir des matières premières provenant de zones de conflit ou de régions caractérisées par des normes de travail peu rigoureuses, mais peuvent être certifiés comme étant socialement durables par des labels de qualité. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de chacun des secteurs couverts dans le présent recueil, ainsi que des conclusions générales sur chacun d'entre eux.

Services de nettoyage

Le présent recueil comprend dix études de cas relatives aux services de nettoyage et à la gestion des installations dans neuf pays européens, dont un exemple émanant de la Commission européenne elle-même, ainsi que des exemples provenant de collectivités régionales, d'entreprises publiques et d'un certain nombre de villes de petite et moyenne taille. Les considérations relatives aux MPSR dans le secteur du nettoyage englobent généralement les exigences ayant trait aux bonnes conditions de travail (concernant notamment la santé et la sécurité au travail, l'égalité entre les femmes et les hommes, les mesures visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée), les critères d'attribution et les clauses d'exécution des marchés qui favorisent la création d'emplois et la formation, ainsi que les lots réservés aux entreprises sociales.

Les études de cas montrent qu'il n'existe pas d'approche universelle et que le dialogue avec le marché constitue une première étape pertinente pour apprécier les possibilités locales. Dans certaines régions d'Europe, ce dialogue contribue à garantir que les critères sociaux sont réalisables et n'entravent pas la concurrence. Dans d'autres régions, caractérisées par une forte concurrence et une faible différence dans le montant des offres, les critères d'attribution peuvent constituer un signal fort et représentent un facteur important de différenciation entre les offres.

Parmi les enseignements partagés par les acheteurs publics, citons l'importance que revêt le rapprochement entre les chômeurs et les postes à pourvoir, tâche dans laquelle les organisations tierces travaillant avec les groupes cibles ont un rôle précieux à jouer. Le suivi effectué au cours de l'exécution du marché revêt également une grande importance, et des sanctions adéquates en cas de non-respect doivent être prévues dans le contrat.

Construction

Le présent document comprend sept études de cas relatives au secteur de la construction, émanant de cinq États membres européens (plus une étude de cas provenant du Canada). Dans le secteur de la construction, les considérations en matière de MPSR sont généralement axées sur les conditions de travail et la création de possibilités d'emploi pour les groupes cibles. Par ailleurs, une des études porte également sur les graves violations des droits de l'homme et du travail qui peuvent se produire dans le domaine de l'extraction et de la transformation de la pierre naturelle, ainsi que sur l'utilisation de labels de qualité (soutenus par des auditeurs indépendants) afin de garantir un approvisionnement en matériaux de construction socialement responsable.

Le secteur de la construction fait face à des problèmes particuliers en matière d'emploi, notamment du fait du volume variable des projets et du cycle de marché qui lui est propre. Il arrive aussi que les chantiers de construction soient difficiles d'accès sur le plan géographique et que les possibilités d'emploi ne soient pas adaptées à toutes les aptitudes. Tout comme dans le secteur du nettoyage, un service fournissant des

conseils sur les clauses sociales aux acheteurs et aux fournisseurs peut faciliter la mise en œuvre des MPSR, et des actions adéquates peuvent être définies en collaboration avec les fournisseurs dans le cadre d'une consultation du marché.

Alimentation et services de restauration

Le recueil comprend six exemples qui ont trait à l'alimentation et à la restauration, tirés de six pays européens différents. Plusieurs d'entre eux concernent des appels d'offres réservés, lesquels sont destinés à soutenir les entreprises sociales et l'emploi des personnes handicapées ou d'autres groupes confrontés à des obstacles à la participation au marché du travail. L'approvisionnement équitable en produits de base dans le cadre de chaînes d'approvisionnement mondiales (y compris le café, le thé, le sucre, le chocolat et les bananes) est également abordé dans plusieurs études de cas.

Pour les acheteurs publics qui réservent des marchés, l'un des principaux enseignements est qu'il convient de tenir compte des capacités des entreprises sociales et de leur aptitude à présenter des offres dans le cadre de marchés publics. L'étude de marché constitue donc un outil essentiel pour s'assurer que les acheteurs publics reçoivent des offres compétitives permettant la fourniture des produits ou services souhaités.

Meubles et objets d'ameublement

Deux études de cas concernant l'achat de meubles et d'objets d'ameublement sont présentées dans le présent document. Elles émanent de deux États membres de l'Union européenne (l'Italie et la Roumanie). D'une part, les meubles et objets d'ameublement eux-mêmes devraient être adaptés à tous les utilisateurs, afin de favoriser l'accessibilité des lieux de travail et des espaces publics. Le recours à des spécifications techniques peut contribuer à atteindre cet objectif. D'autre part, il existe des normes applicables aux nouveaux meubles, qui attestent de leur conformité avec les réglementations en matière de travail et de santé et sécurité, tandis que les anciens meubles peuvent être donnés à des organisations caritatives. L'importance d'un recours généralisé aux normes dans les appels d'offres publics a été mise en exergue, et ce, afin d'accroître leur adoption par les fabricants.

Services de jardinage

Trois études de cas provenant de deux États membres de l'Union européenne (l'Italie et la Roumanie) portent sur des marchés réservés pour des services de jardinage. Le recours à des marchés réservés dans ce secteur se justifie par le type de main-d'œuvre qu'il requiert et par sa capacité à créer des emplois en faveur des personnes qui sont confrontées à des obstacles à la participation au marché du travail ou à un risque d'exclusion. Ces études de cas démontrent notamment qu'il est important de consacrer du temps aux activités préalables à la passation des marchés, telles que les études de marché, afin de veiller à ce que les entreprises sociales locales disposent des capacités nécessaires pour exécuter les marchés réservés. Elles révèlent également que les marchés réservés permettent de renforcer le secteur de l'économie sociale et d'accroître la stabilité des perspectives d'emploi en faveur des personnes exposées au risque d'exclusion.

Soins de santé

Trois études de cas – de Finlande, de Norvège et d'Ukraine – concernent les MPSR dans le secteur des soins de santé. Deux d'entre elles se concentrent sur la nécessité de rendre les marchés publics plus accessibles aux opérateurs sans but lucratif, en reconnaissance de la valeur ajoutée qu'ils apportent à la société. En outre, l'une des études de cas se penche sur l'achat de gants de protection en tant que produit dont le processus de fabrication présente des problèmes avérés, notamment en ce qui concerne les droits des travailleurs, les conditions de travail et les effets sur la santé. Les enseignements tirés du secteur de la santé ont notamment trait à l'importance de connaître le marché et la capacité des prestataires. L'acquisition de services de soins de santé efficaces exige également de mettre l'accent sur les résultats escomptés en matière de santé, plutôt que sur la définition de processus spécifiques à suivre.

Services sociaux

Douze cas émanant de six États membres, plus un cas provenant de la Corée du Sud, sont repris dans ce recueil. Les études de cas illustrent la manière dont le processus de passation de marchés peut être utilisé pour fournir des services efficaces, conçus conjointement avec les prestataires et les utilisateurs et apportant une valeur ajoutée sur le plan social. Elles démontrent l'importance des services intégrés, conçus dans une perspective globale, mais donnant également accès à des prestataires diversifiés, y compris des entreprises sociales et des entités à but non lucratif. Si des processus tels que la coconception et la passation de marchés axée sur les résultats allongent la durée moyenne de la procédure, ils peuvent également déboucher sur des services plus efficaces et plus inclusifs, qui sont adaptés aux besoins des utilisateurs.

Technologie de l'information et des communications

Ce recueil contient quatre cas provenant de trois États membres de l'Union européenne. Il s'agit d'études de cas portant sur l'achat d'équipements TIC, ainsi que d'une étude sur la mise en place de sites internet accessibles à tous les citoyens. Les équipements TIC se caractérisent par des chaînes d'approvisionnement longues et complexes, ce qui constitue un défi particulier tant pour les pouvoirs adjudicateurs que pour les fournisseurs lorsqu'ils tentent de garantir la conformité et la vérification. Les différents exemples montrent l'existence d'une série de mesures, notamment un code de conduite, des spécifications techniques, des critères d'attribution et des clauses d'exécution des marchés, qui visent toutes à accroître la transparence et à faire de la diligence raisonnable une pratique courante.

Textiles

Cinq exemples de marchés publics dans le secteur textile sont inclus dans le recueil, lesquels émanent de cinq États membres de l'Union européenne. Trois d'entre eux proposent des approches différentes pour renforcer le respect des conventions de l'OIT dans la chaîne d'approvisionnement textile, notamment au moyen de critères de sélection, de critères d'attribution et de clauses d'exécution des contrats. Deux cas portent également sur les conditions de création d'emplois, dans le cadre d'un marché de fourniture, d'une part, et de collecte de déchets textiles, d'autre part. Si les études de cas montrent que les fournisseurs sont en mesure de vérifier la conformité et qu'il existe une série de labels permettant de vérifier les conditions de travail, le suivi de ces conditions pendant l'exécution d'un marché demeure problématique. Le dialogue et le partenariat revêtent toutefois une importance essentielle pour comprendre la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les possibilités et les risques potentiels à prendre en considération dans le cadre des marchés publics.

Autres secteurs

Une étude de cas porte sur l'acquisition de services de transport à Varsovie, en Pologne. Dans cet exemple, la fourniture des services a été assortie de conditions en matière d'emploi, ce qui a permis de créer des postes pour 120 personnes au chômage ou éloignées du marché du travail. Il est apparu que si tous les marchés publics se traduisent par la création d'emplois, des clauses particulières à cet égard en augmentent les effets.

Le recueil comprend également une étude de cas relative au secteur de la gestion des déchets, également en Pologne. Ce cas met aussi l'accent sur la création de possibilités d'emploi en faveur des personnes qui se heurtent à des obstacles à l'emploi, en recourant à des marchés réservés.

Enfin, une étude de cas concerne un partenariat d'innovation à Lille, en France. Dans ce cas, l'acheteur a conclu un accord avec une entreprise sociale locale pour rechercher et élaborer une nouvelle méthode visant à collecter les huiles usagées dans la ville et à les transformer en biocarburants pour les véhicules publics.

Politiques

Le recueil se conclut par 17 études de cas, émanant de 11 États membres de l'Union européenne et de deux pays tiers, qui concernent des initiatives menées au niveau intersectoriel ou politique à l'appui des MPSR. Il s'agit notamment de politiques qui imposent le recours à des clauses sociales pour soutenir l'emploi de groupes spécifiques (neuf cas), de politiques axées sur le soutien de l'accès aux marchés publics par les entreprises sociales et les organisations à but non lucratif (six cas), et de deux cas en provenance des Pays-Bas sur les politiques de retour social sur investissement.

ÉTUDES DE CAS

SECTEUR 1 – Services de nettoyage et de gestion des installations

1. Un accord-cadre socialement responsable concernant des services de nettoyage

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: gouvernement de Catalogne, Espagne

Secteur de produits ou de services: services de nettoyage

Introduction/objectifs des marchés publics

En 2018, le gouvernement catalan a lancé un nouvel accord-cadre portant sur des services de nettoyage socialement responsables et respectueux de l'environnement pour ses bâtiments administratifs sur six territoires (la ville de Barcelone, le reste de la province de Barcelone, ainsi que les provinces de Gérone, Lérida, Tarragone, et les bureaux du gouvernement de Catalogne établis dans la ville de Madrid). Sur les neuf lots, l'un (d'une valeur de cinq millions d'euros) était réservé aux centres spéciaux pour l'emploi et aux entreprises de réinsertion, qui fournissent aux travailleurs handicapés un emploi rémunérateur et leur facilitent l'accès au marché du travail. L'appel d'offres comportait d'autres considérations sociales:

- des critères d'attribution sociaux (portant sur les aspects liés à la santé et la sécurité au travail, les mesures d'égalité entre les femmes et les hommes, les mesures visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la formation des travailleurs et la limitation des substances dangereuses dans les textiles des uniformes);
- des clauses d'exécution des marchés à caractère social, en vertu desquelles les entreprises étaient tenues de respecter les conditions de travail de la convention collective applicable aux services de nettoyage; et
- un critère permettant d'évaluer l'existence d'offres anormalement basses.

L'appel d'offres était également assorti d'exigences environnementales. En outre, le respect des clauses sociales et environnementales du marché était vérifié par le pouvoir adjudicateur au moyen d'un audit.

Sur les quarante-huit entreprises ayant participé à l'appel d'offres, trente-neuf ont été retenues en tant que fournisseurs potentiels pour un ou plusieurs lots de l'accord-cadre mentionné. En octobre 2019, 187 contrats avaient été attribués, pour un montant total de plus de 51 millions d'euros.

Objet

Accord-cadre concernant des services de nettoyage

Étapes de la passation de marchés et critères

Au stade de l'attribution, des points ont été attribués aux soumissionnaires qui étaient en mesure de démontrer leur engagement en faveur de pratiques d'emploi socialement responsables dans le cadre d'un plan de qualité. Ce plan de qualité représentait 49 points au total et portait sur les aspects suivants:

- mesures en matière de santé et de sécurité au travail (10 points maximum);
- mesures visant à promouvoir l'égalité de traitement et des chances entre les femmes et les hommes (10 points maximum);
- mesures visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (5 points maximum);
- procédure de résolution des incidents (12 points maximum);

- méthodologie d'évaluation de la qualité du service (12 points maximum).

Afin de pouvoir être évalués au regard des trois premiers points, les soumissionnaires ont été invités à remplir des annexes dans lesquelles ils devaient indiquer les activités proposées pour satisfaire à chaque critère, l'objectif de ces activités, les actions qui seraient suivies, le calendrier de mise en œuvre de l'activité et les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis.

En ce qui concerne la santé et la sécurité au travail et la promotion de l'égalité de traitement, deux activités au maximum pouvaient être proposées, chacune valant jusqu'à 5 points (soit 10 points possibles au total). Pour ce qui est de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, là encore, deux activités au maximum pouvaient être proposées, chacune représentant jusqu'à 2,5 points (soit 5 points possibles au total).

Afin d'évaluer la procédure de résolution des incidents, les soumissionnaires ont été invités à soumettre un rapport (de six pages au maximum) décrivant la procédure proposée. Un maximum de 12 points étaient disponibles, répartis comme suit:

- procédure de résolution des incidents imputables au contractant, par exemple problèmes de personnel ou de disponibilité des matériaux ou outils adéquats (6 points);
- procédure de résolution des incidents non imputables au contractant, par exemple les fuites ou les actes de vandalisme (6 points).

Les notes ont été attribuées selon l'échelle suivante:

- la description de la procédure à suivre est complète et la procédure répond de manière adéquate aux besoins (6 points);
- la description de la procédure à suivre manque de précision, ou ne répond pas efficacement aux besoins (3 points);
- aucune description n'est fournie, ou la description contient des erreurs manifestes (0 point).

Le marché a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse. En cas d'égalité de points entre deux offres, la préférence aurait été accordée au soumissionnaire employant un pourcentage plus élevé de personnes handicapées.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Améliorer les conditions de travail des employés du secteur des services opérant dans les bâtiments du secteur public, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Vérification

Une commission de suivi a été mise en place pour veiller à la bonne exécution de l'accord-cadre et vérifier le respect des obligations incombant aux entreprises. Cette commission regroupe les services gouvernementaux et acteurs suivants:

- le département des fournitures et services;
- l'office de contrôle et d'évaluation des marchés publics;
- quatre représentants de la commission centrale des sous-administrations;
- des représentants des principaux syndicats et associations professionnelles du secteur du nettoyage.

La commission de suivi procède à l'audit des fournisseurs en vérifiant la liste de leurs salariés, leur registre des heures de travail et leurs contrats de travail. Si des anomalies sont constatées (par exemple, dans l'enregistrement du temps de travail, le recours aux heures supplémentaires ou le non-paiement partiel des salaires ou des cotisations de sécurité sociale correspondantes), la commission de suivi donne au fournisseur

la possibilité de réagir et de remédier aux problèmes. Si une justification ou une solution adéquate n'est pas fournie, des sanctions peuvent être appliquées.

En cas de manquement grave (c'est-à-dire de non-respect de l'une des spécifications techniques obligatoires), le pouvoir adjudicateur peut choisir d'imposer une pénalité allant jusqu'à 10 % du budget du marché, ou de résilier le contrat. Pour un manquement mineur (c'est-à-dire les actions facultatives proposées par les soumissionnaires en vue de l'obtention du marché), une pénalité pouvant aller jusqu'à 2 % du budget du marché peut être appliquée.

Valeur du marché

La valeur estimée de l'accord-cadre est fixée pour toute sa durée, y compris sa prolongation éventuelle, à un peu moins de 76 millions d'euros. Sa durée initiale est de deux ans et ne peut ensuite dépasser quatre ans.

Instrument

- Article 67 sur les critères d'attribution du marché de la directive 2014/24/UE.
- Loi espagnole sur les marchés publics (TRLCSP), approuvée par le décret-loi royal n° 3/11 du 14 novembre.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: le ministère du territoire et de la durabilité et la commission centrale des approvisionnements du ministère de l'économie.
- Participants à l'accord-cadre: 39 prestataires de services de nettoyage.
- Suivi et évaluation: commission de suivi (décrite ci-dessus).

Incidences sociales

- Cet accord-cadre s'appuie sur un accord-cadre antérieur qui couvrait la période 2014-2018 et dont le premier audit a eu lieu en décembre 2016. À la suite de cet audit, certains cas de non-conformité ont été constatés, et le gouvernement catalan a pu collaborer avec les prestataires pour améliorer la performance sociale des services.
- La commission centrale des approvisionnements a continué ce suivi, avec l'élaboration, par la commission de suivi, du nouveau programme d'audit de conformité pour 2019. Toutes les entreprises qui exécutaient au cours de l'année 2019 des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre ont fait l'objet d'un audit.

Autres avantages

- Cet accord-cadre comportait également des spécifications techniques relatives aux produits de nettoyage respectueux de l'environnement. Ceux-ci présentent l'avantage supplémentaire de ne pas contenir de substances chimiques nocives, ce qui réduit les risques pour la santé du personnel de nettoyage et des usagers des bâtiments. De plus amples informations sur les avantages environnementaux de ce cas sont disponibles [ici](#).

Enseignements tirés et défis à venir

- Le suivi est important, mais il nécessite du personnel et des ressources économiques, que le pouvoir adjudicateur doit prévoir à l'avance.
- Des sanctions adéquates devraient être prévues dans le contrat en cas de non-respect.

Contact

Anna Esteve Traveset, technicienne, ministère du territoire et de la durabilité, aesteve@gencat.cat

Pilar Baldellou García, gestionnaire technique et d'études, commission centrale des approvisionnements,
pbaldellou@gencat.cat

2. Consultation du marché portant sur une augmentation du nombre d'emplois dans les services de nettoyage

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Helsingborg, Suède

Secteur de produits ou de services: services de nettoyage

Introduction/objectifs des marchés publics

La ville de Helsingborg a invité plusieurs prestataires de services potentiels à participer à une réunion de consultation du marché en vue de discuter avec eux des différentes exigences sociales que la ville avait l'intention de mettre en œuvre dans le cadre d'un marché de services de nettoyage et de les informer à ce sujet. L'un des objectifs de cette consultation était d'examiner les différentes perspectives de création d'emplois en faveur des chômeurs. La ville de Helsingborg souhaitait connaître l'avis des acteurs du marché au sujet des critères sociaux et entendre leurs idées sur la manière dont les exigences en matière d'emploi et de stages pouvaient être satisfaites lors de la passation de marchés publics. La ville a estimé que cette démarche était plus constructive que la simple définition d'exigences minimales quant au nombre d'apprentissages ou d'emplois à créer dans le cadre de l'appel d'offres.

Objet

Passation de marchés pour des services de nettoyage dans la ville de Helsingborg sur la base d'un accord-cadre.

Étapes de la passation de marchés et critères

Étape préalable à la passation de marchés

Avant de lancer l'appel d'offres, la ville a mis l'accent sur le dialogue avec le marché. Vingt soumissionnaires potentiels ont été invités à y participer. Six d'entre eux ont répondu favorablement et ont apporté leur contribution en formulant des commentaires et en posant des questions. Les réactions de ces soumissionnaires potentiels dans le cadre du dialogue avec le marché se sont révélées très positives. Une relation entre la ville et ces entreprises a ainsi pu être établie. Quatre des six entreprises qui sont finalement devenues des fournisseurs de la municipalité avaient pris part au dialogue avec le marché.

Le service municipal chargé de l'emploi a mis en place un programme interne de formation professionnelle aux services de nettoyage afin que les chômeurs qui y participent obtiennent la certification requise pour pouvoir être embauchés par les acteurs du marché. Lorsque la ville a invité les soumissionnaires potentiels à une consultation du marché, elle leur a présenté son programme interne de formation professionnelle destiné aux citoyens sans emploi. L'administration du marché du travail de la ville a fait savoir qu'elle pouvait aider les entreprises en faisant correspondre l'offre et la demande de travail, afin que les citoyens au chômage puissent trouver un stage ou un emploi subventionné lors de la signature d'un contrat. Elle a également transmis les CV de ses stagiaires, afin que les fournisseurs puissent mieux connaître les employés potentiels.

Grâce à ce dialogue, la ville de Helsingborg a pu tirer profit des connaissances des soumissionnaires potentiels plutôt que de l'expérience du marché quant aux exigences d'autres marchés publics de services de nettoyage.

Exécution du marché

La ville a également intégré une exigence de dialogue relative à l'exécution du marché. Il était nécessaire que le fournisseur et la ville discutent des possibilités de proposer des stages ou des emplois.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Dans le cadre de sa stratégie en matière de marchés publics, la ville de Helsingborg entend coopérer avec les fournisseurs pour veiller à ce que les citoyens sans emploi et éloignés du marché du travail puissent avoir de meilleures possibilités d'emploi. Pour atteindre cet objectif, la stratégie en matière de marchés publics mentionne un aspect essentiel, à savoir le dialogue avec le marché. Cette stratégie précise que le dialogue avec le marché doit être transparent et ouvert. L'administration du marché du travail est responsable des informations et du contenu partagés avec les fournisseurs potentiels dans le cadre des dialogues avec le marché.

Vérification

La ville de Helsingborg entretient un dialogue permanent et mène des discussions de suivi continues sur les possibilités de stages ou d'emploi avec les fournisseurs concernés par l'accord-cadre. Ces dialogues se déroulent à intervalles réguliers. La prochaine étape consistera à mettre en place des ateliers en collaboration avec les entreprises qui ont remporté l'appel d'offres. La ville a également organisé des ateliers avec d'autres acteurs actifs dans la fourniture de services de nettoyage afin que ces entreprises puissent se préparer et se familiariser avec les exigences en matière d'emploi qui seront imposées lors des prochains appels d'offres.

Valeur du marché

Accord-cadre d'une durée de quatre ans et d'une valeur annuelle de 35 millions de couronnes suédoises, soit 3,3 millions d'euros.

Instrument

- Article 40 (consultations préalables du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- Chapitre 17, section 1, de la loi suédoise sur les marchés publics («LOU») (2016).

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Helsingborg.
- Fournisseurs retenus aux fins de l'accord-cadre:
 - Förenade Service
 - Lassila & Tikanoja
 - Samhall
 - Sydsvenska städ
 - Sodexo
 - MIAB

Incidences sociales

Grâce à son approche fondée sur le dialogue avec le marché, la ville de Helsingborg est parvenue à sensibiliser les entreprises. Celles-ci ont adopté une attitude plus positive à l'égard des exigences en matière de stage ou d'emploi et sont plus enclines à coopérer avec l'administration du marché du travail aux fins du recrutement et de l'appariement de l'offre et de la demande. Au cours de la première année d'exécution de l'accord-cadre, cinq citoyens ont obtenu un emploi ou un stage en vertu de ces exigences.

La ville a répertorié les avantages sociaux suivants:

- un plus grand nombre de chômeurs trouvent un emploi et deviennent autonomes;
- en réduisant les allocations de chômage, les dépenses publiques consacrées à ces prestations sociales diminuent tandis que les recettes provenant de l'impôt sur le revenu augmentent;
- la compétence et la sensibilisation aux questions multiculturelles lors du recrutement par les prestataires de services de nettoyage sont renforcées.

Autres avantages

- Le recours au dialogue avec le marché en amont de la passation de marché se traduit par une phase de préparation parfaitement éclairée et une meilleure qualité de la documentation du marché, tout en favorisant la création d'emplois.
- La ville de Helsingborg a constaté que le dialogue avec le marché avait produit des effets positifs sur la création d'emplois.
- Les entreprises privilégient le dialogue aux exigences spécifiques en matière d'emploi ou de stages.

Enseignements tirés et défis à venir

- L'idée d'organiser un atelier en collaboration avec le marché n'a malheureusement pas été couronnée de succès, car très peu d'entreprises y ont participé. Le pouvoir adjudicateur doit donc acquérir à un stade précoce une meilleure connaissance des différents marchés et des types de dialogues qui intéressent les acteurs concernés.
- Les avis de marché devraient préciser que le dialogue doit avoir lieu le plus rapidement possible. Lorsque le marché est en cours depuis un certain temps et qu'aucun contact n'a été établi entre le fournisseur et la ville, il peut se révéler plus difficile d'obtenir des résultats en matière d'emploi.
- La mise en adéquation des chômeurs avec les postes à pourvoir et le suivi tout au long du marché constituent des facteurs clés de réussite.
- L'administration du marché du travail préconise de recourir à des exigences plus spécifiques en matière d'emploi, lorsque cela est possible, en combinaison avec le dialogue.

Contact

Magnus Nilvér, administration du marché du travail, ville de Helsingborg, Magnus.nilver@helsingborg.se

3. Recrutement de Roms pour la fourniture de services de nettoyage à l'entreprise publique de ramonage de Budapest

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: FŐKÉTÜSZ Capital Chimney Sweeper Ltd., Hongrie

Secteur de produits ou de services: services de nettoyage

Introduction/objectifs des marchés publics

L'entreprise publique de ramonage de Budapest – FŐKÉTÜSZ Capital Chimney Sweeper Ltd – qui est entièrement détenue par la municipalité de Budapest a lancé un appel d'offres portant sur la fourniture de services de nettoyage pour son siège et d'autres locaux. FŐKÉTÜSZ a décidé de donner aux entreprises qui emploient des Roms la possibilité de décrocher ce marché, en raison du taux de chômage élevé au sein de cette communauté. Dans cette procédure, le pouvoir adjudicateur a décidé d'utiliser pour la première fois des critères d'évaluation autres que le prix, car il a estimé qu'ils étaient faciles à contrôler et constituaient un moyen efficace d'intégrer les Roms au marché du travail.

La ville de Budapest comptait 1 752 286 habitants en 2019, dont 20 151 Roms (selon l'autodéclaration). Cependant, on estime que la population rom vivant à Budapest pourrait atteindre, voire dépasser les 100 000 personnes. Les données relatives à la situation des Roms sur le marché du travail en Hongrie sont limitées, mais des éléments probants indiquent que le nombre de personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi est plus faible chez les Roms (39 %) que dans le reste de la population (65 %, données de 2015). Si ces chiffres s'expliquent par des niveaux d'éducation plus faibles et une concentration régionale dans des zones où les conditions d'emploi sont moins favorables, les faibles taux d'emploi des Roms sont également liés à la discrimination sur le marché du travail. Les programmes publics pour l'emploi et les projets de travaux publics ont toujours constitué une source d'emploi pour les Roms².

Objet

Accord-cadre concernant la fourniture de services de nettoyage au siège et dans les autres locaux de l'entreprise publique de ramonage de Budapest, avec l'inclusion de possibilités d'emploi pour les Roms dans les critères d'attribution.

Étapes de la passation de marchés et critères

Cette procédure prévoyait l'inclusion de considérations sociales dans les critères d'attribution. Il s'agit de l'un des premiers exemples en Hongrie, sinon le premier, où le critère d'attribution fondé sur le meilleur rapport qualité-prix (MRQP) a été utilisé au lieu du prix le plus faible.

Les considérations sociales se sont vu attribuer une pondération de 20 % et comprenaient les trois sous-critères suivants:

² Commission européenne, Rapport de suivi de la société civile sur la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration des Roms en Hongrie, septembre 2018.

- le soumissionnaire devait prouver qu'il avait conclu un accord de coopération avec une fondation d'intérêt public rom³ qui était enregistrée depuis au moins trois ans;
- le soumissionnaire devait s'engager à employer des salariés roms inscrits comme personnes défavorisées pendant la durée du contrat;
- le soumissionnaire devait veiller à ce que le nombre de salariés roms représente au moins 8 % de l'ensemble du personnel.

Le prix était pondéré à hauteur de 80 %.

L'accord entre les soumissionnaires et une fondation d'intérêt public rom devait avoir été signé au moment du dépôt de l'offre.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif de politique sociale était d'intégrer les Roms sur le marché du travail. La main-d'œuvre requise pour ce marché n'étant pas qualifiée, elle a été jugée adaptée aux clauses d'insertion professionnelle.

Vérification

Le pouvoir adjudicateur a vérifié les organismes d'intérêt public mentionnés dans les accords de coopération sur le site www.birosag.hu (site officiel des tribunaux hongrois). Les soumissionnaires ont également dû fournir la preuve que l'organisme d'intérêt public était enregistré. Sur les quatre soumissionnaires, deux ont déclaré avoir conclu un accord de coopération avec une fondation d'intérêt public rom; toutefois, cette affirmation n'a pu être vérifiée que pour un seul d'entre eux. Le soumissionnaire retenu était une entreprise (Fort Facility Ltd.) qui avait conclu un accord de coopération avec *Roma Civic Association* (association civique des Roms), une fondation d'intérêt public rom.

Valeur du marché

La valeur du marché était inférieure au seuil de l'Union européenne: la valeur maximale du cadre s'élevait à 42 millions de forints hongrois (soit 135 641,15 EUR) et la valeur minimale à 30 millions de forints hongrois (soit 96 886,53 EUR). Le contrat a été signé en décembre 2017 et a duré deux ans.

Instrument

- Article 67 sur les critères d'attribution du marché de la directive 2014/24/UE.
- Stratégie nationale hongroise pour l'inclusion sociale (2014). La Hongrie a été le premier État membre à présenter sa stratégie nationale pour l'inclusion sociale (en décembre 2011). Celle-ci a été élaborée à la lumière de la communication de la Commission sur le cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms. En 2014, le gouvernement a revu et mis à jour la stratégie, laquelle est mise en œuvre sous la forme de plans d'action triennaux et fait l'objet d'un rapport annuel du gouvernement reposant sur le système de suivi de la stratégie. Elle peut être consultée [ici](#).

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: entreprise publique FŐKÉTÜSZ Capital Chimney Sweeper Ltd.

³ Conformément à la loi CLXXV de 2011 sur la liberté d'association, le statut non lucratif et le fonctionnement et le soutien des organisations civiles (loi civile), une fondation peut être enregistrée comme fondation d'intérêt public si son activité est considérée comme étant d'intérêt public, si elle dispose de ressources suffisantes pour répondre aux besoins communs de la société et des individus, et si son soutien par la société peut être démontré.

- Prestataire de services sélectionné: Fort Facility Ltd.
- Responsable politique: la municipalité de Budapest définit la stratégie en matière de passation de marchés publics et supervise ses propres entreprises publiques.
- Appui à la vérification: dans cet exemple, la *Roma Civic Association* – une fondation d'intérêt public – a apporté son aide pour vérifier l'identité des Roms que le contractant devait engager.

Incidences sociales

- Cette procédure a été la première de ce type en Hongrie à inclure des considérations sociales dans les critères d'attribution, contribuant ainsi à l'insertion sociale et professionnelle des Roms. Le pouvoir adjudicateur est pleinement satisfait de la prestation des services de nettoyage.
- La coopération avec le contractant et la fondation d'intérêt public rom a été très fructueuse. Conformément à la section 3, point f), de l'accord conclu entre l'attributaire du marché et la fondation d'intérêt public rom, l'attributaire s'engage à embaucher des salariés roms dans une proportion d'au moins 8 à 10 % de ses effectifs moyens.
- La collaboration entre le pouvoir adjudicateur et la *Roma Civic Association* se poursuit. En 2019, le plan pour l'égalité des chances de FŐKÉTÜSZ a été mis à jour avec le concours de la *Roma Civic Association*.

Autres avantages

- En 2019, FŐKÉTÜSZ a intégré des considérations sociales similaires dans les critères d'attribution d'un marché public portant sur la fourniture de services de centres d'appel. À l'issue de la procédure d'appel d'offres, le soumissionnaire retenu s'est engagé à recruter au moins un salarié rom défavorisé ou gravement défavorisé pendant la durée du contrat.
- La municipalité de Budapest élabore actuellement une «stratégie pour des marchés publics verts, durables, innovants et responsables» qui devrait être adoptée au cours du premier trimestre 2020. Bien que la stratégie et la procédure en question ne soient pas directement liées, cette dernière a créé un précédent pour le recours à des considérations sociales dans les marchés publics à Budapest et dans l'ensemble de la Hongrie.

Enseignements tirés et défis à venir

- La préparation et la vérification a posteriori sont des éléments essentiels dans la mise en œuvre de marchés publics socialement responsables. Tout au long de la préparation de la procédure, il est important que le pouvoir adjudicateur examine si les critères sociaux à appliquer sont réalisables et n'entravent pas la concurrence. Il est également recommandé aux pouvoirs adjudicateurs de contrôler l'exécution des contrats et de consigner les enseignements utiles qui pourraient ensuite servir à la préparation de procédures de passation de marchés similaires.
- L'application de critères sociaux n'est pas encore très répandue en Hongrie, si bien que la concurrence pourrait s'en trouver réduite. Le dialogue préalable avec le marché est une excellente occasion de procéder à un suivi du marché et du nombre de soumissionnaires potentiels, ainsi que de définir la valeur estimée du contrat.

Contact

D^r Dalma Kittka, chef de l'office des marchés publics, municipalité de Budapest, KittkaD@budapest.hu

4. La formation à l'emploi et l'apprentissage en tant que critères d'attribution déterminants

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité d'Aarhus, Danemark

Secteur de produits ou de services: travaux d'assainissement — service et entretien

Introduction/objectifs des marchés publics

La municipalité d'Aarhus porte une attention croissante aux retombées sociales et économiques des marchés publics, que la création de possibilités d'emploi en faveur des chômeurs de longue durée permet d'obtenir. Dans cette optique, le service chargé des marchés publics a souhaité examiner dans quelle mesure il serait envisageable d'inclure des possibilités de formation et d'emploi parmi les objectifs des marchés publics. Un accord-cadre relatif aux services d'assainissement a été retenu comme projet pilote en 2019. Aarhus a alors décidé de se concentrer sur les apprentissages, ainsi que sur les possibilités de formation et d'emploi. Les précédents marchés portant sur des services d'assainissement avaient été évalués sur la seule base du prix.

Au Danemark, les pouvoirs adjudicateurs étaient tenus de subordonner l'exécution de certains marchés à la possibilité de suivre un apprentissage. Dans le cas présent, cependant, le service chargé des marchés publics a choisi de se concentrer plutôt sur les critères d'attribution.

Le choix de l'instrument a été opéré à la suite d'un dialogue avec le marché, au cours duquel le service chargé des marchés publics a constaté que la différence de prix entre les soumissionnaires serait probablement négligeable, vu que les dépenses en matériel et en salaires des fournisseurs paraissaient similaires. Il a également appris que plusieurs soumissionnaires potentiels rencontraient des difficultés au niveau du recrutement.

L'accord-cadre durera six ans (2019-2025). L'avis de marché donne les motifs suivants:

- l'ouverture à la concurrence en raison des coûts d'investissement élevés dans les matériaux. L'amortissement des investissements en matériel prendra plus de quatre ans;
- le respect des conditions en matière d'environnement et d'emploi, y compris des exigences environnementales spécifiques pour les équipements de transport.

Objet

Accord-cadre relatif à des services d'assainissement

Étapes de la passation de marchés et critères

Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse a été sélectionnée sur la base du meilleur rapport qualité-prix en utilisant les critères et les coefficients de pondération suivants:

- prix (80 %);
- qualité (20 %), divisée en sous-critères relatifs à la performance environnementale (10 %) et aux mesures en faveur de l'emploi (10 %).

Exécution du marché

Le marché comprend des clauses d'exécution relatives:

- aux salaires et aux conditions de travail, conformément à la convention n° 94 de l'OIT;
- aux apprentissages et au maintien à l'emploi;
- à la responsabilité sociale (conventions n°s 29 et 105; 100 et 111; 138 et 182; 87, 98 et 135; et 155 de l'OIT).

Les salaires et les conditions de travail doivent être conformes à la convention n° 94 de l'OIT. Le contractant doit veiller à ce que les salariés qu'il emploie au Danemark pour effectuer la mission reçoivent un salaire et jouissent de conditions générales de travail qui ne sont pas moins avantageux que ceux qui s'appliquent au même type d'emploi en vertu d'une convention collective universellement contraignante dans le domaine concerné (c'est-à-dire en vertu d'un accord représentatif des syndicats sur le marché du travail). Cette condition s'applique à tout sous-traitant, et les avantages et les heures de travail relèvent de son champ d'application.

En ce qui concerne les apprentissages et le maintien à l'emploi, le contractant était tenu de disposer d'une politique écrite du personnel prévoyant une stratégie de formation et de maintien en poste des personnes employées dans le cadre du marché.

S'agissant de la responsabilité sociale, le contractant et les sous-traitants sont tenus de respecter les conventions internationales, énumérées à l'annexe X de la directive 2014/24/UE, conclues par le Danemark, y compris celles:

- sur le travail forcé (conventions n°s 29 et 105 de l'OIT);
- sur la non-discrimination (conventions n°s 100 et 111 de l'OIT);
- sur le travail des enfants (conventions n°s 138 et 182 de l'OIT);
- sur la liberté syndicale (conventions n°s 87 et 98 de l'OIT);
- sur l'environnement de travail (convention n° 8155 de l'OIT).

Le contractant est tenu de respecter les droits de l'homme fondamentaux, notamment la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Créer des possibilités d'apprentissage dans le cadre d'un emploi qualifié ainsi que des possibilités d'emploi et de formation pour les citoyens au chômage.

Vérification

- Pour vérifier le sous-critère relatif aux «mesures en faveur de l'emploi», le soumissionnaire a été invité à indiquer le nombre de salariés en formation ou en apprentissage qui seraient appelés à travailler dans le cadre du marché.
- En ce qui concerne les critères relatifs à l'emploi, qui représentaient au total 10 % des critères d'attribution, différentes valeurs ont été attribuées à divers types de formation et d'apprentissage, qui ont ensuite été additionnées pour obtenir une note cumulative:
 - apprenti adulte: 10
 - apprenti: 8
 - régime de soutien aux salaires pour les chômeurs: 3
 - programme de stages pour les chômeurs: 3

Valeur du marché

La valeur totale du contrat-cadre est estimée à 15 millions de couronnes danoises (DKK) (environ 2 millions d'euros).

Instrument

Article 67 (critères d'attribution du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Chef de projet et pouvoir adjudicateur: service chargé des marchés publics et des appels d'offres de la ville d'Aarhus.
- Groupe de travail interdépartemental représentant les utilisateurs finaux des services d'assainissement dans toute l'organisation municipale.
- Correspondance avec le ministère de l'emploi en ce qui concerne le critère relatif aux mesures en faveur de l'emploi.

Incidences sociales

- Comme la concurrence sur les prix était très rude, le critère relatif aux mesures en faveur de l'emploi est finalement devenu un facteur décisif. Au cours du dialogue organisé par la suite avec les soumissionnaires non retenus, il est apparu clairement que l'utilisation de ce critère constituait un puissant signal. Ainsi, cet appel d'offres a eu pour principal effet, sur le plan social, de faire comprendre au marché que la municipalité était disposée à récompenser la responsabilité sociale. Il est probable que les résultats de la procédure inciteront les fournisseurs potentiels qui n'ont pas encore envisagé cette option à créer des possibilités d'apprentissage ou de formation.
- Les apprentis engagés directement ou en sous-traitance dans le contexte de ce contrat-cadre et des reproductions ultérieures de cette approche tireront directement profit de l'expérience professionnelle acquise. La communauté dans son ensemble bénéficiera également d'une main-d'œuvre mieux formée.

Enseignements tirés et défis à venir

- La combinaison de critères d'attribution et d'exigences minimales favorise les soumissionnaires potentiels qui sont capables de dépasser lesdites exigences.
- Le marché ne prévoit pas de jalons pour vérifier dans quelle mesure le contractant satisfait aux critères en matière d'emploi pendant toute la durée du contrat. Dans le cadre d'un appel d'offres similaire, il serait judicieux d'assortir le marché de dispositions spécifiques obligeant le contractant à satisfaire en permanence à ces critères. Cette approche pourrait comporter des jalons annuels et des pénalités en cas de non-respect.
- Les critères d'attribution sociaux peuvent se révéler utiles pour les procédures de passation concernant des marchés nouveaux ou inconnus, lorsque le pouvoir adjudicateur éprouve des difficultés à formuler des exigences et/ou des conditions minimales liées à l'exécution du marché. En appliquant des exigences trop souples, le pouvoir adjudicateur risque de négliger les effets potentiels, tandis qu'en appliquant de trop strictes, il risque de ne recevoir que très peu d'offres, voire aucune.

Contact

Jakob Laursen, consultant en passation de marchés, service du maire, municipalité d'Aarhus, Jaklau@aarhus.dk

5. Améliorer les conditions de travail pour améliorer la qualité des services de nettoyage des locaux de la télévision tchèque

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: télévision tchèque (Česká televize), République tchèque

Secteur de produits ou de services: services de nettoyage

Introduction/objectifs des marchés publics

Sur le long terme, la passation de marchés de services de nettoyage au prix le plus bas a entraîné une détérioration des conditions de travail et, indirectement, une baisse de la qualité des services. Les services de nettoyage se caractérisent par la faible rémunération des travailleurs, un taux élevé de rotation du personnel, etc. En sa qualité de pouvoir adjudicateur, la télévision tchèque a recouru à de multiples instruments dans le but global d'obtenir un service de nettoyage de bonne qualité, notamment en garantissant des conditions décentes aux travailleurs concernés. La télévision tchèque a établi un lien logique entre la stabilité de l'équipe et la qualité concrète du service fourni.

Objet

Appel d'offres concernant des services de nettoyage de sites appartenant à la télévision tchèque (CT), un organisme public de télédiffusion situé à Prague, en République tchèque.

Étapes de la passation de marchés et critères

Étape préalable à la passation de marchés

La consultation préalable du marché a porté sur les conditions de travail des salariés (y compris la rémunération et l'organisation du travail) et sur la garantie de la qualité des services fournis. Les résultats de cette consultation ont amené la CT à introduire dans le contrat des clauses de révision ou d'option destinées à tenir compte d'éventuels changements dans la réglementation relative au salaire minimal, ainsi qu'à accorder une attention particulière à des éléments tels que les conditions de travail, la stabilité et le développement continu de l'équipe. La CT a également exigé des soumissionnaires qu'ils fournissent une description détaillée de l'exécution prévue du contrat (plan de nettoyage), et a insisté pour que chaque salarié se voie attribuer une responsabilité à long terme dans un domaine donné.

Le marché a été divisé en cinq lots. En ce qui concerne les lots 1 à 4, il n'était pas possible de présenter une offre pour plus de deux lots à la fois.

Spécifications

Un label était exigé pour démontrer la conformité des produits de nettoyage utilisés aux spécifications techniques et aux caractéristiques environnementales.

Critères d'attribution

Les critères d'attribution suivants étaient décrits dans l'appel d'offres:

- critères de qualité (45 % du total):

- l'organisation de l'équipe (caractéristiques destinées à garantir la qualité et la stabilité de la gestion du travail. Par exemple: un lieu de travail attiré et stable et un calendrier de travail pour chaque salarié, lui permettant de s'habituer aux tâches à accomplir et d'en améliorer l'exécution au fil du temps; une description claire des responsabilités en matière de supervision et de contrôle de la qualité faisait également partie des critères d'attribution, ce qui peut aussi avoir pour effet d'améliorer les performances des membres de l'équipe) – 9 %;
 - l'organisation du travail – 9 %;
 - la méthode, les instruments, les produits de nettoyage et les procédures permettant d'assurer des services de nettoyage de qualité (y compris plusieurs procédures prescrites ayant de faibles incidences sur l'environnement) – 9 %;
 - la gestion de l'appel d'offres, la gestion des contrats et la gestion de la qualité du service – 9 %; et
 - l'amélioration continue de l'équipe (y compris la stabilité de l'équipe grâce à des mesures visant à réduire la rotation du personnel, le renforcement continu des capacités, etc.) – 9 %;
- prix (55 % du total).

Exécution du marché

Les clauses d'exécution du marché suivantes ont été utilisées:

- afin d'assurer le contrôle de la qualité, le soumissionnaire était tenu de charger un salarié de CT de rendre compte des services de nettoyage et d'en superviser l'exécution;
- les produits de nettoyage à utiliser devaient être respectueux de l'environnement. À ce titre, le soumissionnaire pouvait s'appuyer sur des labels écologiques.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Une bonne gestion globale du service, y compris la gestion des ressources humaines, avec pour objectif ultime d'améliorer les conditions de travail des salariés responsables de l'exécution du marché. La CT estime qu'il existe un lien entre cet objectif (qualité globale des conditions de travail du personnel concerné) et la qualité des services fournis. Si le personnel est correctement géré, formé et outillé, et s'il travaille dans des conditions décentes, il a plus de chances de se stabiliser, d'offrir un service continu et de qualité, et les travailleurs sont mieux à même de s'acquitter de leurs tâches.
- Les services de nettoyage devraient être effectués dans le respect de l'environnement.

Vérification

- Les soumissionnaires ont dû présenter un plan de nettoyage comportant des informations sur la qualité du service. Le plan contenait également une description de l'équipe et de la gestion des compétences, ainsi que du renforcement des capacités des travailleurs concernés.
- La stabilité de l'équipe a été évaluée sur la base:
 - du pourcentage de contrats résiliés par rapport au nombre de salariés au cours de l'année précédente;
 - du pourcentage contrats à durée déterminée par rapport au nombre de salariés au cours de l'année précédente;
 - du pourcentage de travailleurs intérimaires⁴ par rapport au nombre de salariés au cours de l'année précédente.

⁴ Un travailleur intérimaire est employé par une agence qui le met temporairement à la disposition d'un employeur <https://www.citizensadvice.org.uk/work/rights-at-work/agency-workers/agency-workers-what-you-need-to-know/>

- Le pouvoir adjudicateur est en droit d'exiger des documents relatifs aux caractéristiques environnementales des produits de nettoyage.

Valeur du marché

La valeur totale du marché est estimée à 2 400 000 EUR (60 125 000 CZK) sur quatre ans.

- Lot n° 1: environ 130 000 EUR (3 430 000 CZK)
- Lot n° 2: environ 1 500 000 EUR (37 570 000 CZK)
- Lot n° 3: environ 250 000 EUR (6 165 000 CZK)
- Lot n° 4: environ 440 000 EUR (10 960 000 CZK)
- Lot n° 5: environ 80 000 EUR (2 000 000 CZK)

Instrument

- Article 18, paragraphe 2, et articles 40, 46, 67 et 70 de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: télévision tchèque
- Participants à la consultation préalable du marché:
 - ZENOVA Services, s.r.o.
 - HONDL Global Services, a.s.
 - European Cleaning Services, s.r.o.
 - 111UKLID.CZ Trade, s.r.o.
- Prestataires de services sélectionnés:
 - OCS Trading, s.r.o. (lots n°s 1 et 3)
 - INEX Česká republika, s.r.o. (lots n°s 2 et 4)
 - Aucune offre n'a été reçue pour le lot n° 5

Incidences sociales

- La division du marché en plusieurs lots le rend plus accessible aux petits fournisseurs.
- Une part importante des points octroyés au titre des critères d'attribution se fonde sur l'approche adoptée par le soumissionnaire vis-à-vis de ses salariés et en matière de gestion globale des services et de leur qualité. Il est essentiel de garantir une gestion efficace du travail et du personnel pour assurer la stabilité de l'équipe, le renforcement des compétences des salariés et la qualité globale des performances. Cette pratique contribue non seulement à améliorer les compétences professionnelles des personnes, mais elle influe également sur la qualité globale des prestations.
- L'évaluation de la qualité de l'emploi (y compris les conditions de travail et la stabilité de l'équipe) contribue à améliorer non seulement le bien-être des travailleurs, mais aussi leur satisfaction, ce qui a un effet positif sur le taux de rotation du personnel et, au final, se traduit par des services de meilleure qualité.

Autres avantages

- La nature particulière des services exige une bonne connaissance des lieux et de l'utilisateur des services. De fréquents changements au sein de l'équipe peuvent engendrer des difficultés et des dépenses

connexes, comme, par exemple, lorsqu'un nouveau salarié arrive sur le site. La stabilité de l'équipe semble donc constituer un facteur déterminant pour la qualité des services de nettoyage.

- La tendance qui consiste à attribuer les marchés sur la seule base du prix le plus bas peut aisément compromettre la qualité des services, avec un risque élevé de mécontentement des salariés, ainsi qu'un taux élevé de rotation du personnel.
- La prise en considération des conditions de travail des salariés est facilement transposable à d'autres pouvoirs adjudicateurs et à d'autres services effectués par des salariés peu rémunérés.

Enseignements tirés et défis à venir

- Afin de garantir la qualité des services, le pouvoir adjudicateur doit consacrer davantage d'efforts à la phase préparatoire de l'appel d'offres, à la gestion du marché et à la gestion de la qualité des services.
- Dans le cadre du prochain appel d'offres de ce type, le pouvoir adjudicateur recourra probablement à nouveau à la consultation préalable du marché.
- À l'avenir, la télévision tchèque entend trouver des moyens de définir des indicateurs clés de performance pour les services de nettoyage et récompenser les performances exceptionnelles d'un fournisseur, en lui décernant par exemple un prix.

Contact

M. Martin Rajman, chef de l'unité centrale des marchés publics, télévision tchèque, Martin.Rajman@ceskatelevize.cz

6. La responsabilité sociale comme critère d'attribution pour un marché de nettoyage au Danemark⁵

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Ballerup, Danemark

Secteur de produits ou de services: services de nettoyage

Introduction/objectifs des marchés publics

En février 2019, la municipalité de Ballerup a adopté une nouvelle stratégie en matière de marchés publics, qui accorde une grande priorité à la responsabilité sociale.

Cette stratégie⁶ comporte six objectifs principaux:

1. l'application du cadre réglementaire au profit des citoyens et des entreprises;
2. l'accent mis sur des facteurs autres que le prix, comme illustré ci-après:
 - les fournisseurs doivent attester qu'ils respectent les exigences en matière de droits de l'homme, de droits des travailleurs, d'environnement et de lutte contre la corruption;
 - la municipalité doit intégrer des considérations sociales dans les procédures de passation de marchés chaque fois que cela est possible (ainsi que des clauses en matière d'emploi dans les procédures relatives aux marchés de services et de travaux de construction), et expliquer les raisons lorsqu'elle estime que cela n'est pas possible;
 - si la municipalité soupçonne un fournisseur de ne pas respecter ses obligations en matière de responsabilité sociale, elle effectue des vérifications et peut annuler le marché;
3. l'utilisation du dialogue avec le marché et la coopération avec les entreprises;
4. le lancement et la mise en œuvre d'appels d'offres conjoints;
5. le recours aux marchés publics numériques et au commerce électronique;
6. la garantie d'un niveau élevé de conformité.

Le marché portant sur des services de nettoyage a été sélectionné comme un projet pilote approprié dans lequel cette approche a été appliquée pour la première fois.

Le marché s'étendra du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2023 et sera reconductible deux fois de 12 mois.

Objet

Services de nettoyage quotidien et services de nettoyage périodique des vitres dans 157 bâtiments municipaux différents, y compris des écoles publiques, des garderies, des bibliothèques, des piscines et des enceintes sportives.

Étapes de la passation de marchés et critères

Critères d'attribution

⁵ <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:440930-2019:TEXT:FR:HTML>

⁶ https://ballerup.dk/sites/default/files/udbuds- og_indkoebspolitik_2019_0.pdf

Dans le cadre du processus d'attribution du marché, l'offre économiquement la plus avantageuse a été sélectionnée sur la base du meilleur rapport qualité-prix en utilisant les pondérations suivantes:

- prix: 60 %;
- assurance de la qualité: 20 %;
- responsabilité sociale: 20 %. Dans cet appel d'offres, la responsabilité sociale consistait à créer des possibilités d'emploi en faveur des chômeurs percevant une allocation sociale et des personnes en congé de maladie de longue durée.

Exécution du marché

Les documents de marché comportaient également:

- une clause imposant au soumissionnaire de respecter les normes générales du marché du travail en ce qui concerne les conditions de rémunération et de travail;
- une clause sur la responsabilité sociale, présentant une liste d'exigences spécifiques en matière de droits de l'homme, de droits des travailleurs, d'environnement et de lutte contre la corruption, fondée sur les dix principes du pacte mondial des Nations unies. Le contractant devait notamment s'engager à veiller au respect des droits de l'homme fondamentaux et des droits fondamentaux du travail protégés par les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif social de la municipalité était de créer des possibilités d'emploi en faveur de deux groupes cibles:

- les chômeurs «prêts pour l'activité», bénéficiaires de l'aide sociale et confrontés à d'autres problèmes que le chômage. Ces personnes ont besoin de suivre un parcours de formation adapté, comprenant des mesures de soutien pour accéder à l'emploi⁷;
- les personnes en congé de maladie de longue durée. Nombreux sont ceux qui, dans cette catégorie, pourront reprendre un emploi lorsqu'ils seront à nouveau aptes au travail. Ils auront besoin de suivre un parcours de formation, qui pourra inclure des mesures de soutien pour revenir sur le marché du travail.

Vérification

- Afin de vérifier le sous-critère relatif à la «responsabilité sociale», les soumissionnaires ont été invités à présenter une proposition, qui devait comprendre:
 - une description de la méthode selon laquelle le soumissionnaire prévoyait d'aider les groupes cibles susmentionnés à se rapprocher du marché de l'emploi. Il pouvait s'agir, par exemple, de décrire un «parcours de formation» et les activités y afférentes;
 - le nombre de cours/parcours proposés pour chacun des deux groupes cibles;
- les descriptions fournies par les soumissionnaires étaient notées sur une échelle allant de 0 (meilleure réalisation possible des critères) à 8 (réalisation la plus faible possible), en fonction du nombre de cours/parcours proposés ainsi que de la méthode envisagée et de ses chances estimées de réussite;
- la note était ensuite convertie en un équivalent de prix correspondant. Ce calcul a été effectué en divisant le prix moyen proposé, par le nombre total de soumissionnaires ayant obtenu la «note de responsabilité sociale». Le marché a ainsi été attribué au soumissionnaire dont la note d'évaluation combinée la plus basse correspondait à la somme des éléments suivants:

⁷ Au Danemark, la politique active du marché du travail diffère selon qu'un chômeur est considéré comme «prêt pour l'emploi» ou «prêt pour l'activité», ce dernier ayant en principe besoin d'une formation et/ou de mesures de soutien pour obtenir un emploi.

- [prix proposé x 0,6] +
- [(prix moyen proposé par les soumissionnaires / 8 x note d'assurance qualité) x 0.2] +
- [(prix moyen proposé par les soumissionnaires / 8 x note de responsabilité sociale) x 0.2]

Valeur du marché

Estimée à 187 000 000 DKK, hors TVA (environ 25 millions d'euros)

Instrument

- Article 67 (critères d'attribution du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- Le guide des clauses sociales publié par l'agence danoise de la concurrence et de la consommation impose aux entités adjudicatrices de l'État, des régions et des municipalités d'envisager l'utilisation de clauses sociales dans les conventions d'enseignement et de stage, et de justifier, le cas échéant, le non-recours à de telles clauses.
- Nouvelle stratégie en matière de marchés publics adoptée par la municipalité de Ballerup pour renforcer la responsabilité sociale⁸.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: le service des marchés publics de la municipalité de Ballerup.
- Prestataire de services sélectionné: Coor Service Management A/S.
- Soutien à l'intégration de clauses sociales: le centre municipal de l'emploi de Ballerup, qui sera le partenaire de recrutement privilégié du soumissionnaire retenu.

Incidences sociales

- Cet appel d'offres, y compris les critères relatifs à la responsabilité sociale qu'il comportait, a été très bien accueilli par le marché.
- Le soumissionnaire retenu, Coor Service Management A/S, travaille dans un triple objectif de durabilité. L'entreprise possède une solide expérience et a collaboré avec succès avec plusieurs centres pour l'emploi au Danemark, notamment dans le cadre d'un projet IPO novateur.
- Le soumissionnaire retenu a proposé une solution reposant sur une méthode considérée comme propice à la réalisation de processus bénéfiques pour le groupe cible (candidats confrontés à des problèmes autres que le chômage), notamment:
 - la mise en place de quatre cours de formation dans quatre endroits désignés à Ballerup. Le plan du contractant prévoit la mise à disposition d'un chef de service permanent et de «compagnons» (*buddies*), ainsi que des cours de formation et de recrutement pour les candidats. Les «compagnons» sont un mode d'enseignement traditionnel, de type magistral;
 - quatre candidats suivent une formation simultanément. Chaque fois qu'un candidat obtient un emploi, un nouveau candidat peut commencer une formation. Le contractant table sur la participation de huit candidats chaque année;
 - les candidats feront partie de l'équipe sur le lieu de travail et une formation progressive sera dispensée, en commençant par un nombre suffisant d'heures par semaine. L'objectif est de permettre aux apprentis d'obtenir un emploi régulier, éventuellement sous la forme d'un «emploi flexible» ou d'un emploi assorti d'une subvention salariale;
 - le cours de formation est adapté aux besoins de chaque candidat;
 - le contractant travaille en étroite collaboration avec le centre pour l'emploi, ce qui se traduit par une participation aux visites, aux cours de formation, à la formation linguistique et aux mesures de soutien.

⁸ Environ sept municipalités danoises sur dix disposent d'une stratégie officielle en matière de marchés publics.

Autres avantages

- Les critères d'attribution sociaux peuvent constituer un instrument efficace pour remédier à l'asymétrie d'information qui existe entre le soumissionnaire et le pouvoir adjudicateur quant au niveau de responsabilité sociale qui peut être exigé de la concurrence sur un marché donné. En recourant à des critères d'attribution sociaux, le pouvoir adjudicateur incite le marché à se montrer compétitif à leur égard, au lieu de formuler des exigences fondées sur une estimation éclairée.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les fournisseurs et le marché semblent tout à fait prêts et disposés à œuvrer dans un esprit de responsabilité sociale, surtout à l'heure actuelle, car il est difficile au Danemark de recruter de la main-d'œuvre dans certains secteurs.
- Dans le cadre de la stratégie de passation de marchés, le service des marchés publics s'est vu confier un mandat solide pour inclure des considérations sociales, ce qui a facilité le processus.

Contact

Mette Kongsgaard Jensen, chef des marchés publics, municipalité de Ballerup, Indkøb - Center for Økonomi, met@balk.dk

Kim Funk, consultant en marchés publics, municipalité de Ballerup, Indkøb - Center for Økonomi, kimf@balk.dk

7. L'insertion des sans-abris grâce à la fourniture de services de nettoyage à la municipalité de Wrocław

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Wrocławskie Mieszkania, société à responsabilité limitée détenue par la municipalité de Wrocław, Pologne

Secteur de produits ou de services: services de nettoyage

Introduction/objectifs des marchés publics

L'appel d'offres était réservé aux organisations de l'économie sociale et portait sur la fourniture de services de nettoyage à la municipalité de Wrocław.

Il a également contribué à la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'économie sociale élaborée par la ville de Wrocław pour traiter les questions liées à la réinsertion sociale et professionnelle. La stratégie prévoit le renforcement des marchés publics socialement responsables afin de mieux répondre aux enjeux sociaux et d'associer les organisations de l'économie sociale. L'un des enjeux sociaux à relever est celui du «sans-abrisme»: la ville compte environ 1 000 sans-abris, soit la quatrième plus grande population de sans-abris en Pologne.

Cet appel d'offres faisait suite à un marché similaire conclu entre 2017 et 2018, qui avait permis aux prestataires de l'économie sociale d'acquérir de l'expérience en matière de marchés publics et de fourniture de services publics. Dans le cas d'espèce, la valeur du marché a été multipliée par trois.

Objet

Fourniture de services de nettoyage dans les locaux et les installations connexes de la municipalité de Wrocław.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le marché était réservé aux ateliers protégés et aux opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes appartenant à des groupes socialement marginalisés, et employant au moins 30 % de travailleurs handicapés ou défavorisés, conformément à l'article 20 de la directive 2014/24/UE. Il exigeait également que le contractant ou le sous-traitant emploie sans interruption pendant l'exécution du marché des personnes handicapées ou défavorisées chargées d'effectuer directement les activités précisées dans l'appel d'offres.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Promotion des organisations de l'économie sociale
- Promotion de conditions d'emploi équitables
- Insertion professionnelle de travailleurs défavorisés

Vérification

- Au stade des candidatures: les soumissionnaires soumettent une déclaration concernant le respect des critères relatifs à l'emploi d'au moins 30 % de travailleurs défavorisés ou handicapés.
- Pendant l'exécution du marché: le pouvoir adjudicateur est habilité à effectuer des inspections dans le cadre du marché. Ces inspections peuvent être effectuées en l'absence du contractant et sans en lui communiquer la date. Le contractant doit payer une pénalité chaque fois qu'il manque à son obligation d'employer des personnes exerçant directement les activités énumérées dans la convention. Le pouvoir adjudicateur peut également annuler le marché si le contractant ne remplit pas ses obligations et ne fournit pas de justification satisfaisante.

Valeur du marché

368 590 PLN (złotys polonais) (soit 86 100 EUR) pour un contrat d'un an (d'avril 2019 à avril 2020)

Instrument

- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/24/UE (transposé par l'article 22, paragraphe 2, de la loi polonaise sur les marchés publics).
- [Programme local d'économie sociale](#) de la ville de Wrocław.
- Ordonnance du président de la ville recommandant le recours aux considérations sociales dans tous les achats publics.

Le droit national polonais définit les catégories suivantes de personnes appartenant à des groupes socialement marginalisés:

- les personnes handicapées au sens de la loi du 27 août 1997 sur la réinsertion professionnelle, la réinstallation sociale et l'emploi des personnes handicapées (Journal des lois de 2011, acte 721);
- les chômeurs au sens de la loi du 20 avril 2004 relative à la promotion de l'emploi et aux institutions du marché du travail (Journal des lois de 2016, actes 645, 691 et 868);
- les personnes privées de liberté ou libérées de prison, visées par la loi du 6 juin 1997 – code d'application des peines (Journal des lois, acte 557), qui rencontrent des difficultés d'intégration dans la société;
- les personnes atteintes de troubles mentaux au sens de la loi du 19 août 1994 sur la protection de la santé mentale (Journal des lois de 2016, actes 546 et 960);
- les personnes sans domicile fixe au sens de la loi du 12 mars 2004 sur l'aide sociale (Journal des lois de 2016, acte 930);
- les personnes auxquelles la République de Pologne a accordé le statut de réfugié ou la protection subsidiaire visés dans la loi du 13 juin 2003 sur la protection des étrangers en République de Pologne (Journal des lois de 2012, acte 680; Journal des lois de 2013, acte 1650; Journal des lois de 2014, acte 1004; Journal des lois de 2015, acte 1607; et Journal des lois de 2016, acte 783);

- les personnes âgées de moins de 30 ans et les personnes âgées de plus de 50 ans, en situation de recherche d'emploi et au chômage;
- les personnes appartenant à des minorités défavorisées, en particulier les minorités nationales et ethniques au sens de la loi du 6 janvier 2005 sur les minorités nationales et ethniques et la langue régionale (Journal des lois de 2015, acte 573; et Journal des lois de 2016, acte 749).

Acteurs

- Wrocławskie Mieszkania, société à responsabilité limitée détenue par la municipalité de Wrocław – le pouvoir adjudicateur.
- Wrocławska, coopérative sociale qui emploie des personnes menacées d'exclusion sociale – le prestataire de services qui a remporté le marché.

Incidences sociales

- La coopérative sociale Wrocławska emploie des personnes menacées d'exclusion sociale, en particulier des sans-abris (90 % de la main-d'œuvre). Elle leur propose des formations, notamment sur la façon d'obtenir un permis de conduire. Ces mesures relèvent de l'activité générale de la coopérative, pour laquelle celle-ci reçoit des fonds publics, et elles n'étaient pas exigées pour le marché en question.
- Grâce à ce marché, la coopérative a pu engager quatre sans-abris.
- Le marché lui a permis de se développer et de favoriser la réintégration sociale et professionnelle des personnes chargées de fournir les services de nettoyage prévus par le contrat.

Autres avantages

- Ce marché a donné l'occasion à la coopérative sociale d'établir une relation de confiance avec la municipalité, en lui montrant que les prestataires de l'économie sociale peuvent assurer des services de qualité.
- Les marchés réservés et les clauses sociales ne sont pas encore très répandus en Pologne. Le programme local pour l'économie sociale et l'ordonnance du président de Wrocław visant à promouvoir les organisations de l'économie sociale, notamment par l'intermédiaire des marchés publics, ont permis d'améliorer sensiblement la situation.

Enseignements tirés et défis à venir

- L'un des problèmes auxquels fait face la ville de Wrocław est l'absence d'un écosystème d'économie sociale bien développé; en effet, seules quelques entreprises sociales à faible capacité peuvent répondre aux appels d'offres. C'est la raison pour laquelle la ville a décidé d'attribuer des marchés de plus petit volume afin que les entreprises sociales et les ONG puissent progressivement acquérir l'expérience nécessaire pour participer à des appels d'offres plus importants.
- Le secteur des marchés publics en Pologne, en particulier dans les grandes villes, se heurte à des difficultés très spécifiques (faible taux de chômage, nombre important de contrats dans le secteur) qui font que les appels d'offres publics attirent peu de soumissionnaires et que les entreprises intéressées ont d'énormes difficultés à trouver les salariés adéquats. Cette situation n'encourage pas les pouvoirs adjudicateurs à introduire des critères supplémentaires dans les procédures de passation des marchés publics. Toutefois, pour certains citoyens, l'intégration sur le marché du travail demeure problématique.

C'est pourquoi la ville met progressivement en place des mesures d'incitation à la participation aux marchés publics pour les entreprises sociales et les ONG qui proposent des lieux de travail «protégés» et œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle, afin de les inciter à soumettre des offres.

- Le marché en question avait également pour but de montrer aux pouvoirs adjudicateurs que les marchés publics peuvent représenter un outil précieux pour la mise en œuvre des politiques publiques. Il est essentiel de prouver aux pouvoirs adjudicateurs que les marchés publics permettent de résoudre de nombreux enjeux sociaux.

Contact

Marta Pawlaczyk, experte en marchés publics, municipalité de Wrocław, marta.pawlaczyk@wm.wroc.pl

8. Des clauses sociales pour renforcer la cohésion sociale dans des marchés de services de nettoyage et d'entretien passés par la Commission européenne

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Office pour les infrastructures et la logistique, Commission européenne (CE), Belgique

Secteur de produits ou de services: nettoyage et entretien des espaces verts

Introduction/objectifs des marchés publics

En 2019, l'Office pour les infrastructures et la logistique de la Commission européenne a lancé un appel d'offres pour la fourniture de services de nettoyage et d'entretien des espaces verts intérieurs et extérieurs de ses bâtiments situés dans la région de Bruxelles-Capitale. Grâce à cette passation de marché, le pouvoir adjudicateur entendait renforcer la cohésion sociale en offrant des possibilités de formation et d'insertion socioprofessionnelle. Les documents de marché prévoyaient le recours à deux types de clauses sociales. Tous les services fournis par le contractant devaient également respecter les exigences environnementales en vigueur à la Commission, en particulier celles fixées dans le cadre de sa stratégie EMAS.

Objet

Cet appel d'offres portait sur:

- la fourniture de services de nettoyage pour les bâtiments de la Commission européenne situés dans la région de Bruxelles-Capitale (72 bâtiments);
- le nettoyage des stores, des rideaux, des tentures et des drapeaux;
- la fourniture de produits sanitaires;
- la lutte contre les nuisibles;
- les services de déneigement autour des bâtiments (y compris la fourniture de sel de déneigement);
- l'entretien des plantes et des espaces verts, soit à l'intérieur (patios, cour, jardin, jardinières, etc.), soit à l'extérieur, y compris les allées, les bassins et les trottoirs attenants aux bâtiments concernés et à leurs parkings.

Étapes de la passation de marchés et critères

L'appel d'offres comprenait deux types de clauses d'exécution du marché.

Au cours de l'exécution du marché, le contractant doit dispenser une formation en nettoyage à tous les travailleurs engagés au titre d'un contrat permanent ou temporaire (d'une durée supérieure à six mois) qui participent à la fourniture des services de nettoyage. Le contractant doit présenter des plans de formation décrivant en détail la formation obligatoire et le recyclage annuel de tous les membres du personnel, quelle que soit leur ancienneté auprès du contractant, ainsi que des certificats officiels individuels de formation pour son personnel sur site (délivrés par un organisme externe ou, le cas échéant, une preuve de formation interne), au plus tard deux mois après l'entrée en vigueur du contrat.

Le contrat prévoit que le personnel de nettoyage doit être régulièrement formé et informé des méthodes de nettoyage, du dosage et des précautions à prendre avec les produits de nettoyage, les emballages et les déchets (tri et élimination), ainsi que de l'utilisation des machines. Le contractant doit présenter des certificats de formation attestant que toutes les personnes affectées aux services prévus par le marché ont reçu la formation professionnelle nécessaire et appropriée, tant du point de vue technique que du point de vue de la sécurité et de l'environnement.

La formation devrait être dispensée selon les modules proposés par le centre de formation au nettoyage, ou des modules spécialisés selon les besoins. Pour les travailleurs ayant suivi une formation de base il y a plus de huit ans, un module de révision est également nécessaire. La durée minimale de formation à dispenser par travailleur tout au long du marché est de 20 heures. Chaque année, le contractant doit assurer la formation d'au moins 20 % de l'ensemble des travailleurs sous contrat à durée indéterminée ou déterminée affectés à l'exécution de ce marché, et de la totalité de son personnel avant la fin de l'exécution du marché. Cette formation peut être remplacée par une formation linguistique destinée aux travailleurs qui ont une maîtrise insuffisante du français.

Le deuxième type de clause d'exécution du marché impose au contractant de mettre en œuvre des mesures d'insertion socioprofessionnelle en faveur des demandeurs d'emploi qui sont particulièrement difficiles à placer ou en faveur des personnes handicapées, dans le cadre de l'exécution des prestations liées à l'entretien des plantes et des espaces verts. Cette exigence peut être satisfaite en recourant à la sous-traitance d'une ou de plusieurs entreprises de l'économie sociale dont l'objet principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées et dont au moins trente pour cent du personnel sont des travailleurs handicapés ou défavorisés.

Le contractant choisit les espaces verts dont l'entretien sera assuré en appliquant une telle clause, à hauteur d'au moins 25 % du montant annuel total inclus dans les services susmentionnés.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Grâce à ce marché, le pouvoir adjudicateur souhaite améliorer les compétences professionnelles et la sécurité du personnel du contractant, en exigeant la formation de tous les salariés qui participeront à l'exécution du contrat (le nombre prévu est de 700 salariés).
- Le deuxième objectif consiste à promouvoir l'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées ou des travailleurs défavorisés, au sens de l'article 20 de la directive 2014/24/UE.

Vérification

- Une première étape importante dans la mise en œuvre et le suivi de la clause sociale consiste à organiser une réunion de lancement entre le contractant et le pouvoir adjudicateur. Cette réunion de lancement se tient dans un délai d'un mois à compter de l'attribution du marché et porte sur l'ensemble des clauses sociales à mettre en œuvre. À cette occasion, les clauses sociales sont examinées en détail et une date d'entrée en vigueur, ou une date de préévaluation, est fixée.
- Une fois par an, le contractant communique la liste des travailleurs qui ont suivi une formation. Une copie des certifications et des attestations du centre de formation au nettoyage et/ou du centre de formation linguistique doit être mise à disposition pour en apporter la preuve.
- Lors de l'entrée en vigueur du contrat, le contractant envoie au pouvoir adjudicateur les documents suivants relatifs à l'entreprise ou aux entreprises d'économie sociale à laquelle/auxquelles il sous-traitera des services:

- l'engagement dûment signé par chaque entreprise d'économie sociale telle que définie ci-dessus;
 - la preuve que l'entreprise (ou les entreprises) de l'économie sociale dispose(nt) d'un agrément valable ou rempli(ssen)t les conditions d'application de l'article 20 de la directive 2014/24/UE; cette preuve sera apportée soit par la délivrance d'une autorisation (temporaire ou indéterminée) valable au moment où l'entreprise (ou les entreprises) d'économie sociale est (sont) mandatée(s), soit par la présentation d'un dossier démontrant le respect des conditions de l'article 20 de la directive 2014/24/UE.
- Une réunion de préévaluation est organisée dans un délai de deux mois à compter de l'attribution du contrat-cadre, afin de vérifier que la clause sociale est bien comprise. Une troisième réunion est tenue lors de la conclusion du contrat-cadre pour vérifier la bonne exécution de la clause sociale.
 - Le pouvoir adjudicateur et ses représentants ont le droit de procéder à une inspection et de contrôler l'exécution de la clause sociale. Tout manquement aux dispositions des clauses sociales constaté lors de l'exécution du marché, soit par le pouvoir adjudicateur, soit par toute autre personne dûment habilitée à cet effet, peut être considéré par le pouvoir adjudicateur comme un défaut d'exécution.

Valeur du marché

La durée du marché est de quatre ans. La valeur du marché est de 20 millions d'euros par an, pour un montant total de 80 millions d'euros.

Instrument

- Article 70 (conditions d'exécution du marché) et article 20 (marchés réservés) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: Office pour les infrastructures et la logistique de la Commission européenne.
- Soutien à la formulation de clauses sociales: Actiris, le service public de l'emploi de la région de Bruxelles-Capitale en Belgique.
- Un représentant des syndicats belges du secteur du nettoyage, qui a été consulté dans le cadre de la préparation de la procédure.
- Les salariés du contractant chargés de procéder aux services de nettoyage faisant l'objet du marché, qui peuvent bénéficier de la formation professionnelle et de l'insertion professionnelle prévues dans le contrat.

Incidences sociales

- Selon les estimations, environ 700 salariés seront affectés à l'exécution de ce marché. La plupart d'entre eux sont peu qualifiés et/ou issus d'un milieu défavorisé. L'obligation de leur proposer des possibilités de formation et d'emploi devrait contribuer à améliorer leur intégration sociale et professionnelle, à accroître leur sécurité, ainsi qu'à renforcer leurs compétences.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le recours à une approche universelle n'est pas envisageable lors de la conception d'une clause sociale dans une procédure de passation de marché. Ainsi, parallèlement à cette procédure, l'Office pour les infrastructures et la logistique a collaboré avec Actiris afin de concevoir une clause sociale adaptée à

une procédure concernant des travaux de construction. Cependant, dans ce cas, la clause sociale était différente et conçue pour un marché différent. Les clauses sociales doivent être élaborées en tenant compte des particularités de la procédure et du marché.

- La collaboration avec Actiris, un organisme qualifié doté d'une expertise dans la mise en œuvre de clauses sociales, s'est révélée déterminante pour concevoir la clause sociale la plus adéquate pour cette procédure spécifique.
- Cinq offres techniques ont été déposées en réponse à cet appel d'offres. Cela montre que le marché est disposé à suivre le mouvement et à mettre en œuvre des procédures applicables à des gros contrats comportant des clauses sociales.

Contact

Pierre-Olivier Bindels, chef d'unité, Office pour les infrastructures et la logistique, Commission européenne,
Pierre-Olivier.BINDELS@ec.europa.eu

9. Garantir des conditions de travail socialement responsables dans le secteur du nettoyage maltais

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: département des juridictions, Malte

Secteur de produits ou de services: services de nettoyage

Introduction/objectifs des marchés publics

Dans un effort destiné à remédier à la précarité des conditions de travail et à encourager la présentation de tarifs/prix équivalents, le département des juridictions de Malte a décidé, en 2019, que la fourniture de services à forte intensité d'emplois précaires et de qualité médiocre, tels que les services de nettoyage, devait être soumise au critère d'attribution fondé sur le meilleur rapport qualité-prix (*best price-quality ratio award criterion* – BPQR) plutôt qu'au seul critère du prix ou du coût.

À cette fin, le pouvoir adjudicateur a utilisé des critères d'attribution sociaux qui étaient liés à l'objet du marché et proportionnels aux services visés.

Objet

Fourniture de services de nettoyage à l'aide de produits de nettoyage respectueux de l'environnement au sein du département des juridictions (Malte) et du bureau du procureur général.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le meilleur rapport qualité-prix est établi en attribuant respectivement une pondération de 60 % et 40 % à la qualité technique et au prix.

La grille d'évaluation suivante est utilisée:

- la formation, les compétences et les capacités des salariés: 6 points maximum;
- la gestion du marché et les opérations prévues (pointage, niveau de service, plans d'urgence, méthodologie, exigences en matière de rapports, marchés publics écologiques – produits de nettoyage): 64 points maximum;
- l'égalité des chances et les conditions de travail: 30 points maximum.

En ce qui concerne l'égalité des chances, l'opérateur économique doit présenter:

- la preuve qu'il est un employeur respectueux de l'égalité des chances, conformément à la certification «Equality Mark» ou à une certification équivalente (facultatif) (2 points);
- la preuve qu'il satisfait aux exigences légales relatives à l'emploi des personnes handicapées (obligatoire) (2 points).

En ce qui concerne les conditions de travail, l'opérateur économique doit présenter des justificatifs établissant ce qui suit:

- les salariés actuels / potentiels disposent d'un contrat écrit (obligatoire) (2 points);
- les salaires sont payés par virement – dont les frais sont à la charge du contractant (obligatoire) (2 points);

- le calendrier prévu des versements pour les années 2019 et 2020 indiquant les dates de versement des salaires aux salariés (facultatif) (3 points maximum);
- les salariés reçoivent une fiche de paie détaillée (obligatoire) (3 points);
- la preuve de la couverture d'assurance des salariés en cas d'accident du travail (facultatif) (3 points);
- la déclaration, par le contractant, de la liberté des salariés (aucune restriction imposée) d'adhérer à un syndicat (obligatoire) (3 points);
- la copie d'une convention collective valide qui soit en place et enregistrée auprès du département des relations industrielles et de l'emploi (facultatif) (3 points);
- l'existence d'une indemnité ou d'une provision pour le transport – (facultatif) (2 points);
- les ressources en matière de santé et de sécurité (systèmes d'assurance qualité utilisés par le contractant pour garantir un environnement de travail sain/sûr) (obligatoire) (5 points).

Les «opérateurs individuels/entreprises unipersonnelles» qui sous-traitent les services à des tiers connus au stade de l'adjudication devaient également fournir les preuves/justificatifs nécessaires, conformément aux exigences fixées pour les «entreprises avec salariés», au nom des sous-traitants.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'appel d'offres a été conçu de manière à ce que les opérateurs économiques:

- dispensent une formation de base en matière de propreté et d'hygiène à leurs salariés;
- promeuvent l'égalité des chances et se conforment aux exigences légales concernant l'emploi des personnes handicapées;
- garantissent des conditions de travail décentes et respectent les droits sociaux et du travail fondamentaux;
- disposent d'un système d'assurance qualité, y compris en matière de santé et de sécurité au travail.

Vérification

Les soumissionnaires étaient tenus de présenter les documents suivants pour satisfaire aux sous-critères d'attribution relatifs à l'égalité des chances et aux conditions de travail:

- une copie de la certification «Equality Mark» délivrée par la commission nationale pour la promotion de l'égalité (ou équivalent);
- la preuve, au moyen de documents appropriés émanant du centre pour l'emploi ou de l'organisme public compétent, que l'opérateur économique satisfait à l'obligation légale relative à l'emploi de personnes handicapées;
- la copie d'un contrat conclu entre le soumissionnaire et un salarié;
- un accord avec une banque ou une communication écrite entre le soumissionnaire et la banque confirmant le règlement des salaires par virement;
- la copie d'une fiche de paie;
- la copie de la couverture d'assurance responsabilité civile de l'employeur souscrite par l'entreprise;
- les déclarations de l'opérateur économique selon lesquelles les salariés sont libres d'adhérer à un syndicat;
- la copie d'une convention collective valide (le cas échéant).

Neuf offres ont été soumises. Selon le rapport d'évaluation, trois soumissionnaires ont obtenu une note moyenne finale supérieure à 65 points sur le plan technique. Les six autres offres ont été déclarées comme non conformes techniquement, car elles ne satisfaisaient pas à un ou plusieurs critères obligatoires.

Valeur du marché

486 944,80 EUR hors TVA sur une période de 36 mois

Instrument

- Article 67 sur les critères d'attribution du marché de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: département des marchés (autorité gouvernementale centrale)
- Bénéficiaire final: département des juridictions
- Prestataire de services sélectionné: Specialist Group Cleaners Ltd
- Soumissionnaires: opérateurs économiques fournissant un service spécifique faisant l'objet du marché public
- Destinataires finaux: salariés employés par le soumissionnaire retenu

Incidences sociales

- L'unité ministérielle des marchés publics (*Ministerial Procurement Unit* – MPU) a indiqué, au nom du pouvoir adjudicateur, que «la procédure suivie dans cet appel d'offres a eu un effet positif en sensibilisant les employeurs à la nécessité d'offrir des conditions de travail satisfaisantes aux salariés qui assurent le service. Étant donné que l'appel d'offres tel que rédigé comportait un certain nombre d'exigences obligatoires en matière de conditions de travail satisfaisantes, il a permis d'améliorer les conditions de travail des salariés concernés».

Autres avantages

- Cette pratique peut être reproduite dans d'autres secteurs à forte intensité d'emplois précaires. L'administration publique maltaise entend promouvoir l'utilisation du mécanisme fondé sur le meilleur rapport qualité-prix dans les procédures de passation de marchés afin d'améliorer les conditions de travail dans les secteurs où les emplois sont de faible qualité.
- Les appels d'offres sont publiés sur le portail en ligne du gouvernement consacré aux marchés publics (hébergé sur le site www.etenders.gov.mt), ainsi qu'au *Journal officiel de l'Union européenne* (s'ils dépassent le seuil de l'Union). Les autres pouvoirs adjudicateurs peuvent rechercher dans le système des marchés similaires afin de prendre connaissance des critères fondés sur le meilleur rapport qualité-prix, ainsi que de la procédure d'appel d'offres en général, ce qui leur permettra de reproduire plus facilement cette pratique.

Enseignements tirés et défis à venir

- Du point de vue conceptuel, la pratique sera maintenue, mais le département des marchés continuera à affiner les critères d'attribution à utiliser lors de l'élaboration d'une matrice BPQR pour la fourniture d'un service à forte intensité d'emplois précaires.
- Bien que le département des marchés ait publié des modèles pour la fourniture de services à forte intensité d'emplois précaires, il est conseillé aux pouvoirs adjudicateurs d'adapter les critères d'attribution fondés sur le meilleur rapport qualité-prix en fonction de leurs exigences en matière de passation de marchés.
- La consultation des autorités compétentes lors de l'élaboration des critères d'attribution est recommandée, afin de veiller à ce que les critères ne soient pas restrictifs et favorisent une large concurrence.
- Néanmoins, il est fortement recommandé de consulter le département des marchés et de suivre ses orientations afin de garantir le partage des connaissances et la mise à jour des modèles, le cas échéant.

Contact

M. Anthony Cachia, directeur général (CONTRACTS), département des marchés, ministère des finances et des services financiers, anthony.j.cachia@gov.mt, +356 25670100

10. *Gestion inclusive et durable des installations destinées aux Jeux olympiques de 2024*

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, France

Secteur de produits ou de services: gestion des installations (réparation et entretien, gestion générale, fourniture de produits de nettoyage et d'hygiène, gestion des déchets, services d'alimentation)

Introduction/objectifs des marchés publics

Le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 s'est engagé à organiser les «Jeux les plus inclusifs et les plus durables de l'histoire». Au niveau de la passation des marchés publics, Paris 2024 et ses fournisseurs concrétisent cette approche par des actions fortes en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Afin d'améliorer l'accès des entreprises de l'économie sociale aux marchés liés aux Jeux olympiques, Paris 2024 a lancé, en mai 2018, la «Plateforme solidaire ESS 2024»⁹, en partenariat avec la ville de Paris, SOLIDEO (société publique de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques), Les Canaux (association sans but lucratif soutenant les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire) et le Centre Yunus (ONG soutenant entrepreneuriat social et l'inclusion sociale). Avec des marchés liés à l'infrastructure des Jeux olympiques qui s'élèvent à 3 milliards d'euros, les objectifs de l'ESS 2024 sont notamment les suivants:

- orienter 25 % du montant des marchés vers des entreprises sociales et des PME;
- veiller à ce que 10 % des heures travaillées dans le cadre des opérations de construction, d'équipement et de maintenance soient effectuées par des travailleurs défavorisés.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'ESS 2024:

- assure une veille stratégique et juridique sur les appels d'offres, les offres d'emploi et les attentes des organisateurs de Paris 2024;
- organise des réunions entre les entreprises sociales, les organisateurs des Jeux et les grandes entreprises, afin de promouvoir les entreprises sociales en tant que fournisseurs potentiels à intégrer dans des consortiums ou en tant que sous-traitants de plus grands fournisseurs;
- fournit des outils et un soutien pour aider les entreprises sociales à satisfaire aux exigences des appels d'offres;
- suit et mesure les effets de Paris 2024 sur le plan social et environnemental, en coopération avec des universités, les parties prenantes de l'ESS, des groupes de réflexion, les organisations internationales, etc.;
- assure le suivi des bonnes pratiques issues d'autres pays et diffuse les bonnes pratiques mises en œuvre par les pouvoirs adjudicateurs français mandatés pour les Jeux.

À titre d'exemple de la manière dont la plateforme soutient les marchés publics socialement responsables, une procédure relative à la «gestion des installations» est examinée ci-dessous.

Objet

⁹ <https://ess2024.org>

Contrat-cadre mixte pour la gestion des installations, comprenant la fourniture de produits de nettoyage et d'hygiène, la gestion des déchets, la gestion générale des installations, l'approvisionnement alimentaire, la gestion déléguée des contrats et le contrôle réglementaire, pour le siège de Paris 2024.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le processus de passation de marchés a été lancé à l'automne 2019 sous la forme d'une procédure avec négociation et mise en concurrence conformément aux articles L. 2124-3 et R. 2124-3 du code français de la commande publique.

Au cours de la première étape de la procédure, le pouvoir adjudicateur a invité les opérateurs économiques à manifester leur intérêt à participer à cet appel d'offres avant le 4 octobre 2019.

L'appel a été défini de manière objective et était ouvert à toutes les entreprises intéressées, indépendamment de leur forme juridique ou de leur État membre d'établissement. Les candidats ont été évalués sur la base de trois critères:

- la capacité professionnelle (40 %);
- la capacité technique (40 %);
- la capacité financière (20 %).

Lors de la deuxième phase de la procédure (lancée fin octobre 2019), les candidats sélectionnés ont soumis leurs offres initiales, qui ont été évaluées selon le critère de l'offre économiquement la plus avantageuse (*Most Economically Advantageous Tender* – MEAT). Un coefficient de pondération de 30 % a été attribué au prix, tandis que les 70 % restants ont été attribués à la qualité et à d'autres critères (dont 10 % à la qualité, à l'hygiène, à la sécurité et au respect de l'environnement et 5 % à la planification du progrès et de l'innovation).

Le critère «Planification du progrès et de l'innovation» visait à déterminer dans quelle mesure la prestation des services pouvait être organisée de manière à garantir un modèle de prestation amélioré, en accordant une attention particulière aux facteurs déterminants pour la qualité, le coût et les performances en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Au terme de la phase de dépôt des candidatures, deux entreprises ont été sélectionnées pour effectuer une visite des locaux visés par la procédure de passation de marchés et soumettre une offre: Samsic et Arteis. Dès réception des offres, le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 a rencontré les deux candidats retenus aux fins de négociation. À l'issue de la négociation, les soumissionnaires ont présenté leurs offres définitives, qui ont été évaluées selon les mêmes critères que ceux utilisés pour l'évaluation des offres initiales. Le marché a été attribué à Arteis. Vitaservices, entreprise sociale d'insertion par le travail, est un sous-traitant d'Arteis.

Vitaservices fait partie du [groupe Vitamine T](#) dont la mission consiste à intégrer sur le marché du travail les chômeurs de longue durée, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les foyers monoparentaux avec enfants, les jeunes qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (NEET), les travailleurs âgés qui éprouvent des difficultés à réajuster leurs compétences ou à réintégrer le marché du travail, et les personnes menacées de pauvreté ou vivant dans des zones défavorisées.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Pendant l'exécution des marchés, les fournisseurs sont tenus:

- de respecter la législation sociale et la législation sur l'emploi des personnes handicapées;
- de garantir des conditions de travail décentes;
- de promouvoir l'inclusion et le développement des ressources humaines (c'est-à-dire employer des personnes issues de groupes vulnérables ou défavorisés, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et améliorer les compétences, en particulier celles des personnes issues de groupes vulnérables, renforcer l'égalité des chances en matière d'emploi);

- de prendre des mesures pour renforcer le développement économique local (à savoir par la création et le maintien de nouveaux emplois, des partenariats avec les acteurs locaux et des projets visant à renforcer les compétences et le savoir-faire dans la région qui accueille les Jeux olympiques de Paris).
- Les soumissionnaires sont invités à présenter les actions grâce auxquelles ils contribueront aux objectifs de la stratégie RSE promue par le pouvoir adjudicateur.

Les fournisseurs sont invités à communiquer au pouvoir adjudicateur toutes les mesures mises en place pour remplir ces obligations. Le pouvoir adjudicateur peut à tout moment exiger du fournisseur qu'il apporte la preuve des mesures prises.

Vérification

Lors de la phase de dépôt des candidatures, les soumissionnaires et les sous-traitants ont dû présenter un rapport technique détaillé indiquant toutes les ressources humaines, matérielles et techniques qu'ils utiliseraient pour exécuter le marché. Les soumissionnaires ont été invités à mettre en place des processus et des actions destinés à apporter une valeur ajoutée à leur personnel et à la communauté, notamment en ce qui concerne:

- la gouvernance générale de l'entreprise;
- l'emploi des personnes fragilisées ou défavorisées;
- la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes;
- le renforcement des compétences du personnel, en particulier les capacités et l'employabilité des groupes vulnérables ou défavorisés; et
- la diversité et l'égalité des chances au travail.

Le pouvoir adjudicateur vérifie l'exécution du marché dans le cadre de réunions avec le contractant et au moyen de rapports d'activité mensuels, trimestriels et annuels. Les contractants et les sous-traitants doivent rendre compte des points mentionnés ci-dessus lors des réunions d'avancement avec le pouvoir adjudicateur et dans les rapports d'activité.

Les performances sont contrôlées grâce à deux types d'indicateurs: les indicateurs opérationnels et les indicateurs clés de gestion. Les indicateurs opérationnels feront l'objet d'un suivi mensuel et porteront sur les éléments suivants:

- le respect des niveaux de qualité;
- le respect des délais de réaction;
- le suivi de la maintenance préventive;
- la disponibilité des équipements;
- le nombre de plaintes;
- le respect des règles de sécurité.

Chaque indicateur est évalué sur une échelle de 0 à 10 points, pour un score total maximal de 100. Si les résultats obtenus sont inférieurs à 80, des pénalités (définies lors de la signature du contrat) sont appliquées.

Les indicateurs clés de gestion seront contrôlés lors de l'examen trimestriel et annuel et de la réunion de réexamen du marché. Les indicateurs mesureront la performance globale du marché: la satisfaction des clients, la réactivité, la proactivité, le contrôle des services, les plans d'avancement. Les soumissionnaires devaient proposer leurs plans de suivi et d'évaluation, à convenir avec le pouvoir adjudicateur.

Valeur du marché

Le marché prévoit à la fois des parties exécutées par forfait, par ordres d'achat et par des marchés ultérieurs. Il est conclu sans valeur ni quantité minimale ou maximale.

Les services faisant l'objet du marché seront payés:

- conformément au barème de prix unitaire joint en annexe à la convention de contrat, pour la partie exécutée par des ordres d'achat;
- conformément à la somme forfaitaire de la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) jointe en annexe à la convention de contrat, pour la partie exécutée sous la forme d'un forfait;
- conformément au montant forfaitaire du marché ultérieur, pour la partie exécutée au moyen de marchés ultérieurs.

Les prix ne sont pas sujets à révision.

La valeur du contrat de sous-traitance entre Arteis et Vitaservices est de 80 850 EUR pour une durée minimale de 11 mois et de 132 200 EUR pour une durée maximale de 18 mois. Après 11 mois, le contrat peut être reconduit sur une base mensuelle, jusqu'à la fin mai 2021.

Instrument

- Article 70 (conditions d'exécution du marché) et article 71 (sous-traitance) de la directive 2014/24/UE.
- Stratégie «Héritage et durabilité» de Paris 2024, qui impose à tous les fournisseurs de s'engager dans quatre domaines de la RSE (hygiène, environnement, sécurité au travail et aspects sociaux), et de présenter dans leurs offres des actions spécifiques en matière de RSE qui apportent une valeur ajoutée sociale et environnementale.
- Le pouvoir adjudicateur a accompagné les documents de marché d'un règlement de négociation établissant des règles pour la procédure de négociation en question.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024
- Participants à la négociation: Samsic et Arteis
- Contractant: Arteis
- Sous-traitant: Vitaservices, une entreprise sociale d'insertion par le travail
- Acteur de soutien: plateforme solidaire ESS

Incidences sociales

- Au cours de ses six premiers mois de fonctionnement (à partir de mai 2018), la plateforme ESS 2024 a obtenu les résultats suivants:
 - 20 contrats ont été attribués à des entreprises de l'économie sociale et solidaire dans divers domaines (restauration, conseil et logistique);
 - plus de 350 organisations de l'économie sociale et solidaire ont participé à des ateliers et des rencontres sur la concrétisation de Paris 2024;
 - deux séminaires internationaux ont été organisés avec Londres 2012 et Rio 2016 en vue de l'échange et de la diffusion des bonnes pratiques;
 - 40 partenaires sont associés à l'activité de la plateforme ESS 2024;
 - le déploiement de la plateforme ESS 2024 sur l'ensemble du territoire français a été lancé en octobre 2019.

- Le soutien et les services de la plateforme solidaire ESS se sont révélés fructueux, puisque Vitaservices a remporté le marché. La plateforme solidaire ESS a facilité la rencontre entre Vitaservices et le soumissionnaire Arteis, ainsi qu'entre Vitaservices et le responsable en chef des marchés publics de Paris 2024. La plateforme joue également un rôle très important dans la sensibilisation des pouvoirs adjudicateurs aux particularités de l'insertion professionnelle des travailleurs défavorisés.
- Vitaservices a dû engager six salariés provenant de l'ancien contractant. Il s'agit d'une obligation qui existe en France pour protéger les salariés des prestataires de services de nettoyage. En outre, Vitaservices a engagé un chef d'équipe et une personne considérés comme des travailleurs défavorisés au sens de l'article 20 de la directive 2014/24/UE. Vitaservices remplace les salariés qui sont en congé de maladie, en vacances, en congé de paternité, de maternité ou en congé parental par des personnes qui suivent des parcours d'insertion professionnelle.

Autres avantages

Cette initiative dispose d'un potentiel de reproduction élevé de la part des pouvoirs adjudicateurs d'autres pays, des associations ou sociétés sportives qui organisent des manifestations sportives, culturelles, etc. à grande échelle, ainsi que de la part des pouvoirs publics qui attribuent des marchés de travaux publics de grande envergure.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le principal enseignement tiré de l'initiative globale réside, semble-t-il, dans l'importance de parvenir à un large consensus à plusieurs niveaux pour faire de l'inclusion et de la durabilité un objectif de premier plan. L'inclusion et la durabilité sont au cœur des Jeux olympiques de Paris 2024 et font partie de leur identité. Cette approche visionnaire a suscité un vaste engagement collectif.
- L'exemple de la «gestion des installations» démontre que la sous-traitance constitue un instrument utile pour renforcer la participation des opérateurs économiques de petite et moyenne taille, y compris les entreprises sociales. Malheureusement, Paris 2024 ne dispose pas de «facilitateurs» chargés, entre autres tâches, de contrôler la façon dont le processus d'insertion professionnelle se déroule en pratique pendant l'exécution des marchés. Bien que le droit français prévoit ce type de fonction dans les marchés plus importants, tous les pouvoirs adjudicateurs en France ne disposent pas des ressources nécessaires pour mettre à disposition des facilitateurs.

Contact

M^{me} Yoko Youssouf, gestionnaire de programme, Centre Yunus, yoko.youssouf@yunusssporthub.com

M. Baptiste Odin, responsable développement Ile-de-France, Groupe VitamineT, baptiste.odin@groupevitaminet.com

SECTEUR 2 - Construction

11. Des labels certifiés par des tiers afin de garantir la livraison de pierres naturelles socialement responsables pour les travaux de construction

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg, Berlin, Allemagne

Secteur de produits ou de services: construction

Introduction/objectifs des marchés publics

Lors de la réfection de la Mehringplatz en 2018-2019, l'arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg à Berlin a décidé de mettre l'accent sur les marchés publics socialement responsables en lançant un appel d'offres pilote portant sur des pierres naturelles certifiées responsables. Ce secteur a été choisi en raison des graves violations des droits de l'homme et du droit du travail qui y sont souvent constatées, notamment les risques graves pour la santé et la vie des personnes travaillant dans l'extraction et la transformation, ainsi que les pratiques de travail des enfants, la sous-rémunération et l'absence de mesures en matière de santé et de sécurité.

Conformément à la loi berlinoise sur les appels d'offres et les marchés publics, les contractants sont tenus de prouver qu'ils respectent les normes sociales et de travail. Cependant, le recours antérieur aux autodéclarations ne fournissait pas de preuves fiables pour la prise de décisions. Friedrichshain-Kreuzberg a donc décidé de recourir davantage aux labels de qualité créés ces dernières années pour démontrer le respect des normes de l'OIT, entre autres normes, comme les labels [Xertifix](#)¹⁰ ou [Fair Stone](#)¹¹, ou des normes équivalentes.

Objet

Réfection de la Mehringplatz

Étapes de la passation de marchés et critères

Dans leur offre, les soumissionnaires devaient indiquer dans quels pays ou territoires étaient extraites et fabriquées les pierres qu'ils utiliseraient pour l'exécution de ce marché, et présenter une déclaration par laquelle ils s'engageaient à fournir des pierres conformes à toutes les normes sociales et de travail mentionnées dans le cahier des charges. En cas de non-présentation de cette déclaration, l'offre ne serait pas examinée plus avant.

Lors de la soumission des offres, les soumissionnaires ont été invités à produire des certificats ou des justificatifs équivalents attestant que les pierres proviendraient d'installations d'extraction et de fabrication responsables. Pour les pierres provenant de pays figurant sur la liste des pays en développement du CAD (liste

¹⁰ Xertifix vise à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé dans l'extraction et la transformation des pierres naturelles dans des pays comme l'Inde, la Chine et le Viêt Nam. Le label garantit le respect de normes sociales minimales quant aux conditions et pratiques en vigueur dans les carrières et toutes les usines de transformation concernées dans les pays d'origine. Un label Xertifix PLUS, assorti d'exigences supplémentaires, existe également. Toutes les installations de production qui ont obtenu le label Xertifix font l'objet de deux inspections par an.

¹¹ Fair Stone est une norme sociale internationale portant sur les importations de pierres naturelles en provenance des marchés en développement et émergents. Elle est attribuée aux produits fabriqués conformément aux conventions de l'OIT sur le travail forcé, qui sont traçables grâce au logiciel «Tracing Fair Stone» et tiennent compte des mesures en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

de l'OCDE de tous les pays à faible et moyen revenu)¹², la conformité aux normes sociales prescrites peut être démontrée par:

- la possession de la certification Xertifix;
- la possession de la certification Fair Stone;
- tout autre justificatif, comportant des informations détaillées, spécifiques au produit, équivalentes aux normes prescrites, sous réserve d'un audit indépendant.

En outre, étant donné que les contractants dans ce secteur n'achètent généralement les pierres qu'après l'attribution du marché, la démonstration ultime du respect des normes sociales et du travail ne peut être apportée qu'à la livraison des pierres.

Pour l'exécution de ce marché, le contractant sélectionné est tenu de s'approvisionner exclusivement en pierres naturelles provenant d'opérations d'extraction et de transformation dont il est établi qu'elles sont conformes à toutes les normes fondamentales de l'OIT (énumérées ci-dessous – «Objectif de politique sociale et/ou norme de référence»). De plus, le contractant doit s'engager à apporter de nouvelles améliorations aux normes sociales et de travail supplémentaires suivantes:

- la santé et la sécurité au travail des travailleurs (vêtements de protection, limitation au maximum des contacts avec les poussières de silice et d'autres minéraux);
- le versement du salaire minimal légal conformément aux prescriptions du pays d'extraction et de transformation.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Interdiction du travail forcé en vertu des conventions n° 29 et n° 105 de l'OIT.
- Liberté syndicale et protection du droit syndical conformément à la convention n° 87 de l'OIT et droit d'organisation et de négociation collective conformément à la convention n° 98 de l'OIT.
- Interdiction du travail des enfants en vertu des conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT.
- Égalité de rémunération pour un travail de valeur égale conformément à la convention n° 100 de l'OIT et non-discrimination à l'emploi et la profession, telle que définie dans la convention n° 111 de l'OIT.

Vérification

La preuve du respect des normes sociales et du travail doit être apportée lors de la soumission des offres et de la livraison des pierres, sous la forme d'un certificat délivré par un organisme de certification indépendant (ou d'un justificatif équivalent satisfaisant aux conditions énumérées), qui confirme que les normes sociales ont été contrôlées dans les carrières et les installations de fabrication qui ont fourni les pierres.

Le contractant qui exécute les travaux doit disposer d'une documentation complète et vérifiable à des fins d'inspection, prête à être présentée au pouvoir adjudicateur sur demande. Si le contractant manque à ses obligations contractuelles, une pénalité de 1 % de la valeur du marché peut être appliquée par infraction ou, en cas d'infractions multiples, jusqu'à 5 % de la valeur du marché.

Si le contractant perd sa certification de fournisseur responsable pour des raisons qui lui sont imputables, le pouvoir adjudicateur a le droit de résilier le contrat, et le contractant doit rembourser les coûts qui en résultent au pouvoir adjudicateur, en particulier le coût associé à la réouverture de l'appel d'offres.

¹² Cette approche peut être justifiée en vertu du principe d'égalité de traitement, qui exige que des situations comparables ne soient pas traitées de manière différente et que des situations différentes ne soient pas traitées de manière égale à moins qu'une différenciation ne soit objectivement justifiée. Dans le cas présent, le profil de risque différent en matière de violation des droits fondamentaux du travail qui caractérise les pays développés et les pays en développement est considéré comme justifiant le traitement différent qui leur est réservé dans le questionnaire.

Instrument

- Article 43 sur les labels de la directive 2014/24/UE.
- L'appel d'offres satisfait et dépasse également les exigences énoncées dans la loi berlinoise sur les appels d'offres et les marchés publics (BerlAVG, 8 juillet 2010) 8.1 - aucun bien soumis à l'exécution du marché n'a été obtenu ou fabriqué au mépris des normes minimales énoncées dans les normes fondamentales du travail de l'OIT¹³.

Acteurs

Pouvoir adjudicateur: bureau de l'arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg

Organisme de soutien: ONG pour le développement durable WEED

Incidences sociales

- En recourant à des labels de qualité soumis à une vérification indépendante, Friedrichshain-Kreuzberg s'assure que les pierres acquises dans le cadre de ce marché proviennent uniquement de sources socialement responsables.
- En prônant une vérification indépendante dans le secteur de l'exploitation minière et de la transformation de la pierre, cette initiative contribue à accroître la transparence dans un secteur où les violations des droits sociaux et du travail sont fréquentes, tout en promouvant des normes qui vont au-delà des conventions fondamentales de l'OIT.

Enseignements tirés et défis à venir

- Cet appel d'offres se fonde sur les enseignements tirés de précédents marchés, où il est apparu que les autodéclarations ne fournissaient pas à elles seules suffisamment d'informations pour permettre une prise de décision fiable et garantir la concrétisation des ambitions en matière de responsabilité sociale.
- Le recours à des labels de qualité soutenus par des auditeurs indépendants constitue une stratégie pertinente dans une série de secteurs dotés d'une chaîne d'approvisionnement similaire, tels que les marchés de services ou de travaux où les contractants n'achètent des matériaux qu'après l'attribution du marché.
- Friedrichshain-Kreuzberg a également imposé des exigences plus strictes que celles prévues par l'OIT. L'arrondissement estime qu'il est nécessaire d'aller au-delà de ces normes fondamentales – en matière de rémunération et de santé et sécurité au travail – pour acquérir des produits véritablement responsables sur le plan social.

Contact

Helena Jansen, coordonnatrice pour la politique de développement régional, bureau de l'arrondissement de Friedrichshain-Kreuzberg, Berlin, Helena.Jansen@ba-fk.berlin.de

¹³<http://gesetze.berlin.de/jportal/?quelle=jlink&query=VergabeG+BE&psml=bsbeprod.psml&max=true&aiz=true>

12. Créer des possibilités d'emploi grâce à des clauses d'insertion professionnelle

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: département d'Ille-et-Vilaine, France

Secteur de produits ou de services: construction

Introduction/objectifs des marchés publics

En 2018, le département d'Ille-et-Vilaine a publié des appels d'offres concernant trois nouvelles écoles dans les municipalités de Guipry-Messac, Laillé et Bréal-Sous-Montfort. Des clauses d'exécution obligatoire relatives à l'intégration sociale et professionnelle ont été insérées dans chacun des marchés, conformément à l'article 30 de l'ordonnance n° 2015-899 relative aux marchés publics (remplacée depuis par l'[ordonnance n° 2018-1074](#), qui est intégrée au code de la commande publique).

Objet

Construction de trois nouvelles écoles

Étapes de la passation de marchés et critères

Les trois marchés ont été divisés en un total de 52 lots, dont 28 comportaient des clauses d'exécution obligatoire du marché exigeant l'emploi de personnes confrontées à des difficultés particulières d'insertion sociale ou professionnelle, conformément à l'article 38-1 de l'ordonnance (2015-899) (qui dispose que les considérations sociales sont acceptables, à condition qu'elles soient liées à l'objet du marché public).

Le choix des lots dans lesquels intégrer les clauses de travail a été orienté par les départements techniques et la plateforme sur les clauses sociales – une équipe dédiée qui apporte son aide pour l'intégration de clauses de travail. Tout d'abord, les lots doivent justifier d'importants besoins en main-d'œuvre (certains lots concernent des activités hautement techniques et ne nécessitent que quelques travailleurs hautement qualifiés). Ensuite, le pouvoir adjudicateur doit veiller à ce que des travailleurs non qualifiés ou qualifiés soient disponibles parmi le public cible, afin de garantir que le marché peut être exécuté et que les clauses d'exécution du marché sont réalisables.

Afin d'accompagner les soumissionnaires dans cette démarche, l'Ille-et-Vilaine a fourni en annexe de l'appel d'offres sa charte d'activation des clauses sociales d'intégration. Ce document précise la définition des «personnes confrontées à des difficultés particulières d'insertion» et contient les coordonnées des organisations qui peuvent contribuer au recrutement dans chacun de ces groupes.

Les personnes confrontées à des difficultés d'insertion sont définies comme suit:

- les bénéficiaires du «revenu de solidarité active» («RSA») (c'est-à-dire les demandeurs d'emploi) et les personnes à leur charge;
- les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits au chômage depuis plus de 12 mois);
- les travailleurs reconnus handicapés (au sens de l'article L 5212-13 du code du travail);
- les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou de l'allocation d'invalidité;
- les jeunes n'ayant pas atteint le «niveau 5» de formation en France (c'est-à-dire n'ayant pas de formation complémentaire ou de niveau d'éducation au-delà du niveau scolaire);

- les personnes effectuant un stage dans des SIAE (structures d'insertion par l'activité économique – un ensemble d'associations, d'ateliers et de sites d'insertion ou d'entreprises d'insertion temporaire, qui ont conclu des accords avec l'État pour soutenir les travailleurs confrontés à des difficultés sociales et professionnelles);
- les personnes employées par le GEIQ (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification – un groupe d'entreprises qui s'engagent à fournir une formation et une expérience aux travailleurs);
- les bénéficiaires de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.

Pour chaque marché relatif à la construction d'une école, le nombre d'heures d'emploi à des fins d'insertion a été défini par lot, allant de 105 à 860 heures dans des lots tels que la menuiserie, la peinture, les travaux électriques et l'aménagement paysager. Les offres qui ne comportaient pas un engagement à respecter ces clauses ont été considérées comme irrecevables et exclues de la procédure. Une fois sélectionné, l'opérateur économique était tenu de soumettre au pouvoir adjudicateur, dans un délai de sept jours, des propositions sur la manière dont il entendait respecter les clauses d'emploi, en remplissant l'annexe «section relative à l'insertion» du cahier des charges.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Depuis 2005, le département d'Ille-et-Vilaine a pris l'engagement d'intégrer des clauses sociales dans ses marchés publics et de promouvoir des achats éthiques, équitables et respectueux de l'environnement. Son schéma de promotion des achats responsables a été adopté en juin 2018, et d'ici 2021, l'Ille-et-Vilaine a pour objectif de générer 70 000 heures de travail annuel dans les marchés publics par l'intégration de clauses sociales dans les contrats et le recours à des appels d'offres réservés. En 2018, le département a dépassé cet objectif annuel, en atteignant 80 556 heures au profit de 355 personnes dans le cadre des clauses d'emploi.

Vérification

L'Ille-et-Vilaine a mis en place un système de suivi de la mise en œuvre des clauses sociales dans l'ensemble de ses marchés. Une commission de suivi a été créée (comprenant des représentants qui travaillent dans les domaines des marchés publics, de l'insertion, du développement social local, de l'éducation et de l'environnement), laquelle est chargée de contrôler les progrès et de planifier l'intégration des clauses sociales dans les futures procédures de passation de marchés publics.

Valeur du marché

Les 28 contrats portant sur la construction de trois écoles, qui ont été conclus dans le cadre de lots assortis de clauses sociales, représentent un montant total de 22 374 885 EUR, hors TVA, se répartissant comme suit:

- école secondaire de Guipry-Messac: 7 591 457 EUR, hors TVA;
- école secondaire de Laillé: 8 008 063 EUR, hors TVA;
- école secondaire de Bréal-sous-Montfort: 6 775 365 EUR, hors TVA.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: département d'Ille-et-Vilaine
- Soutien à l'intégration de clauses sociales: une plateforme dédiée aux clauses sociales, qui aide les acheteurs à utiliser les clauses et fournit aux entreprises un ensemble d'outils pour faciliter la mise en œuvre des clauses (y compris les définitions et les coordonnées des organisations de soutien). Elle peut même aider certaines entreprises à rechercher des candidats. Dans le cas du collège de Guipry, par

exemple, la plateforme a activement soutenu les organisations d'insertion sociale et professionnelle pour fournir des possibilités d'emploi à leurs clients sur le site de construction.

- Fournisseurs sélectionnés: 22 entreprises (dont trois entreprises qui ont remporté deux lots et une entreprise qui en a remporté quatre)

Incidences sociales

- Le marché a été attribué en mars 2019. Ces trois projets de construction devraient générer au moins 7 230 heures d'emploi au profit des groupes cibles. Une évaluation sera effectuée au terme du projet afin de vérifier ces résultats.
- Parmi les soumissionnaires retenus, 16 sont établis dans le département et les autres sont implantés ailleurs en France.

Enseignements tirés et défis à venir

- Plusieurs difficultés peuvent se poser lors de la mise en œuvre des clauses sociales, notamment la recherche d'un équilibre entre les besoins prévus en matière d'emploi et les exigences de flexibilité sur le lieu de travail, ainsi que la gestion des attentes de l'entreprise vis-à-vis du groupe cible de salariés.
- Le manque général de mobilité du groupe cible (c'est-à-dire le fait de ne pas avoir accès à une voiture ou de ne pas pouvoir supporter le coût du carburant) peut avoir une incidence négative sur leur capacité à accéder à certains chantiers. Ce problème se pose surtout pour les personnes situées en dehors de la ville et de l'agglomération, à l'écart des réseaux de transport public.
- Une équipe spécialisée dans les clauses sociales a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre fructueuse de ces clauses. Elle a été la clé du succès.
- Les clauses d'insertion professionnelle sont désormais utilisées par de nombreuses autorités publiques en France, ce qui conforte le rôle des marchés publics comme moteur du soutien à l'emploi et à l'insertion. Outre la construction, ces clauses peuvent être appliquées à tous les types de marchés, y compris les appels d'offres portant sur des services et la gestion de projets.

Contact

Marie-Eve Depasse, chargée de mission, département d'Ille-et-Vilaine, clausessociales@ille-et-vilaine.fr

13. Construire un pont en apportant des avantages à la communauté

Statut: finalisé

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), Canada

Secteur de produits ou de services: travaux de génie civil/de construction

Introduction/objectifs des marchés publics

Le pont international Gordie-Howe deviendra un nouveau point de passage frontalier entre les villes de Windsor (Ontario, Canada) et Détroit (Michigan, États-Unis). Le pont à péage actuel, par lequel transitent près de 30 % du total des échanges de marchandises entre le Canada et les États-Unis, appartient à des intérêts privés et a été ouvert en 1929. Une fois construit, le nouveau pont possédera la plus longue portée de tous les ponts à haubans d'Amérique du Nord. Outre les six voies de circulation automobile, le pont comprend une piste multi-usage pour les cyclistes et les piétons, ainsi que des installations de contrôle frontalier à chaque extrémité. La construction a commencé en 2018 et l'ouverture du pont est prévue pour 2024.

Dès le début du projet, celui-ci a été considéré comme un moyen d'apporter des avantages à la communauté. Les avantages communautaires sont des possibilités déterminées qui peuvent faire progresser les conditions économiques, sociales ou environnementales des communautés locales. Deux quartiers de part et d'autre de la frontière (Sandwich à Windsor et Delray à Détroit) ont été désignés comme des cibles privilégiées pour faire profiter de ces avantages. Par exemple, le projet contribuera également à détourner la circulation des rues du centre-ville de Windsor, ce qui réduira les embouteillages. L'intégration des avantages pour la collectivité dans les projets d'infrastructure est une tendance qui prend de l'ampleur au Canada, et le pont international Gordie-Howe illustre le rôle essentiel que joue la consultation de la population locale pour définir et concrétiser ces avantages.

Objet

Conception, construction, financement, exploitation et entretien du pont international Gordie-Howe

Étapes de la passation de marchés et critères

Le projet est réalisé dans le cadre d'un [partenariat public-privé](#) (PPP). Préalablement à la passation de marché, un accord de passage international entre le gouvernement du Canada et l'État du Michigan a établi les lignes directrices du projet, notamment les avantages pour la collectivité qui doivent être partagés à parts égales entre les deux pays. Le processus de passation de marchés a débuté en 2015 et a comporté plusieurs étapes destinées à élaborer et à affiner l'approche relative aux avantages pour la communauté:

- avant la passation de marché, l'APWD a effectué des recherches sur les bonnes pratiques internationales en matière d'avantages pour la communauté dans le cadre de projets similaires;
- de 2015 à 2017, l'APWD a entrepris un vaste dialogue et une consultation à grande échelle avec les résidents, les entreprises, les écoles, les groupes autochtones, les organismes publics, les groupes à but non lucratif, les militants environnementaux et sociaux et d'autres parties concernées au niveau local;
- au stade de la qualification, les soumissionnaires potentiels ont été évalués sur la base de leur expérience préalable en matière d'élaboration et d'exécution de plans d'avantages pour la communauté et de processus de consultation de la communauté;
- l'APWD a constitué une base de données regroupant plus de 230 idées uniques d'avantages communautaires à inclure dans le projet et l'a partagée avec les consortiums de soumissionnaires;

- les consortiums de soumissionnaires ont été invités à mener leur propre dialogue avec la population locale, et une série d'événements de «rencontre des soumissionnaires» a été organisée. Quelque 125 groupes différents représentant les parties prenantes locales y ont participé;
- la demande de propositions (DDP) a établi un cadre et des priorités pour aider les soumissionnaires à élaborer leurs plans d'avantages pour la communauté.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Le plan d'avantages pour la communauté du pont international Gordie-Howe prévoit une série d'initiatives fondées sur les commentaires du public qui créent des occasions mesurables et axées sur les résultats pour les communautés d'accueil du projet. Le plan:

- offrira des perspectives économiques dans les communautés d'accueil;
- contribuera favorablement aux programmes de développement de la main-d'œuvre;
- apportera des améliorations dans les quartiers¹⁴; et
- veillera à ce que toutes les parties prennent des engagements clairs et rendent compte de sa mise en œuvre.

Pour atteindre ces objectifs, les principes du cadre «I-CARE» sont appliqués:

intégré - les avantages pour la communauté font partie intégrante du projet exécuté au cours des phases de construction et d'exploitation;

collaboratif - les avantages pour la communauté reposent sur les contributions des communautés d'accueil et sont fournis dans le cadre de partenariats, ce qui garantit que les intérêts des communautés respectives sont pris en considération;

accessible - les avantages pour la communauté sont faciles à comprendre, facilement accessibles, régulièrement mesurés et rendus publics;

régional - les avantages communautaires reflètent le caractère de la région, sont adaptés spécifiquement à la région et apportent une valeur ajoutée à la région;

entreprenant - les avantages pour la communauté comprennent de nouvelles méthodes, des idées et des approches innovantes visant à mobiliser les communautés voisines et à leur en faire profiter.

Vérification

Le plan d'avantages pour la communauté faisait partie de l'[accord de projet](#) final signé par l'APWD et le consortium retenu, Bridging North America (BNA). Après la phase de passation de marché, au moment de sa désignation, BNA a présenté son plan aux groupes communautaires et aux autres parties prenantes. Le consortium a également entrepris une nouvelle consultation de six mois pour confirmer les activités proposées dans le plan et former des partenariats en vue de leur réalisation. Au cours de cette phase, plus de 70 réunions ont été organisées des deux côtés de la frontière, avec un total combiné de plus de 1 000 participants et 400 enquêtes reçues et analysées.

Pendant la phase d'exécution du projet, BNA présentera un rapport mensuel à l'APWD sur les avantages pour la communauté. Ceux-ci feront également l'objet de rapports publics quatre fois par an. Un certain nombre de mesures spécifiques sont intégrées dans l'accord de projet, notamment l'évaluation comparative des salaires versés aux travailleurs, le recrutement de populations autochtones et la conclusion de contrats avec des

¹⁴ Les améliorations de quartier réalisées dans le cadre du projet ont trait à son incidence sur les communautés concernées et sont intégrées au projet, conformément aux documents de passation de marchés.

entreprises leur appartenant, ainsi que l'offre de possibilités de formation, de préapprentissage et d'apprentissage.

Valeur du marché

5,7 milliards de dollars canadiens (3,8 milliards d'euros)

Instrument

Les accords sur les avantages pour la communauté (AAC) sont des accords juridiques conclus entre le gouvernement, les promoteurs/propriétaires et les parties prenantes de la communauté destinés à obtenir des résultats sociaux définis dans le cadre de grands projets de développement et d'infrastructure. Au Canada, les AAC figurent dans la majorité des projets financés dans le cadre du [programme d'infrastructure «Investir dans le Canada»](#). Cette initiative dotée d'un budget de 180 milliards de dollars canadiens (120 milliards d'euros) prévoit un financement au titre de cinq domaines d'infrastructures prioritaires: les infrastructures de transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales (par exemple, logements abordables, garde d'enfants), le commerce et le transport, ainsi que les collectivités rurales et nordiques.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: APWD
- Partenaires stratégiques (dans le cadre d'un accord de passage): gouvernement du Canada; État du Michigan
- Groupes communautaires: acteurs de la communauté de Détroit; acteurs de la communauté de Windsor
- Contractant: Bridging North America (BNA) (consortium composé d'entreprises canadiennes, américaines et internationales)
- Sous-traitants

Incidences sociales

Le plan d'avantages pour la communauté comporte deux volets:

1. Stratégie de développement et de participation de la main-d'œuvre

La stratégie de développement et de participation de la main-d'œuvre comprend plus de 80 initiatives distinctes. Voici quelques exemples des avantages qui seront fournis:

- collaboration avec les organisations de développement de la main-d'œuvre et les syndicats locaux afin de mettre en place des programmes de préapprentissage et d'apprentissage et de coordonner la formation;
- organisation et tenue d'une session annuelle pour informer les syndicats, les contractants locaux, les établissements d'enseignement post-secondaire, les propriétaires d'entreprises et les associations sur la manière dont ils peuvent contribuer à la réalisation du projet et tirer parti des possibilités commerciales ultérieures;
- organisation d'un cycle de conférences pour sensibiliser les élèves des écoles primaires et secondaires au projet et aux carrières dans les différents secteurs, et pour favoriser les possibilités de mentorat entre les élèves et le personnel affecté au projet;
- définition et concrétisation de possibilités de stages de recherche et d'apprentissage pour les établissements d'enseignement post-secondaire;
- mise en œuvre de pratiques et de dispositions équitables en matière d'embauche de main-d'œuvre, y compris la résolution rapide des problèmes d'emploi et l'obligation de paiement rapide;

- offre de possibilités de mentorat aux femmes autochtones canadiennes et aux autres femmes des communautés d'accueil;
- soutien d'une partie des frais de garde d'enfants pour permettre aux chômeurs ou aux personnes sous-employées de participer aux ateliers et aux formations du projet (en vertu de critères définis);
- possibilité pour les personnes parlant l'anglais langue seconde (ALS) de participer à des sessions de formation à l'entretien d'embauche, aux outils de recherche en ligne, à la création de CV et au processus de recrutement.

2. Stratégie d'infrastructure du voisinage

La stratégie d'infrastructure de voisinage comporte les avantages suivants:

- des infrastructures cyclables, notamment l'extension des pistes de jonction et un concours local de conception de porte-vélos;
- une plateforme d'observation pour permettre aux étudiants, aux résidents et aux touristes d'observer la construction du pont;
- l'aménagement des rues et des parcs locaux, y compris la plantation d'arbres et le financement de démarrage d'un écopassage (pont) qui permettra le passage en toute sécurité de la faune de la région, y compris des espèces en péril;
- une allocation annuelle d'investissement pour les groupes communautaires afin de soutenir leurs événements, la programmation et l'amélioration des infrastructures;
- une série d'ateliers de développement d'entreprises destinés aux entreprises locales;
- un programme de réparation de logements destiné à aider les résidents locaux à améliorer les toitures, les chaudières, les fenêtres et l'isolation jusqu'à concurrence d'un plafond par ménage.

Le premier rapport public sur les avantages pour la communauté découlant de la construction du pont Gordie-Howe sera publié en 2020. Le premier déblocage de fonds en faveur d'initiatives communautaires a permis de soutenir un projet d'art communautaire à Windsor axé sur la participation des jeunes et reflétant l'histoire et la culture de la communauté, un programme de développement des entreprises destiné à soutenir les petites entreprises et les jeunes pousses dans le sud-ouest de Détroit, ainsi que plusieurs autres initiatives. Les fonds débloqués jusqu'en mars 2020 s'élevaient à plus de 475 000 dollars canadiens.

Enseignements tirés et défis à venir

- Bien qu'une vaste consultation ait été menée en amont du processus de passation de marchés et au cours de celui-ci, la difficulté a été de ne pas pouvoir partager les exigences de la DDP ou les plans d'avantages pour la communauté proposés avant que le projet n'atteigne le stade de la clôture financière. Après la clôture financière, le consortium retenu a dû organiser ses opérations, embaucher du personnel, trouver des bureaux et assurer la transition entre l'appel d'offres et la livraison.
- Stephanie Campeau, directrice des relations avec les parties prenantes à l'APWD, estime que les efforts déployés dès les premières étapes de la planification pour établir un contact et instaurer la confiance avec les groupes locaux se sont révélés précieux à mesure que le projet prenait forme. «Pour que les avantages pour la communauté portent réellement leurs fruits et soient acceptés par la population locale, il est nécessaire de se mettre au travail dès le début», explique-t-elle. Elle ajoute que «la meilleure chose que l'on m'ait dite, c'est "Vous avez su écouter"».

Contact

Stephanie Campeau, directrice des relations avec les parties prenantes à l'APWD, info@wdbridge.com, 1-519-946-3038

Site internet du projet: <http://gordiehoweinternationalbridge.com>, Twitter: @GordieHoweBrg Facebook:
@GordieHoweBridge

14. Les conditions d'exécution des marchés au service de l'insertion professionnelle en Castille-et-León (Espagne)

Statut: finalisé

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: gouvernement de Castille-et-León (département régional de la santé), Espagne

Secteur de produits ou de services: construction

Introduction/objectifs des marchés publics

Par son [accord n° 44/2016 du 21 juillet](#), le gouvernement régional de Castille-et-León a adopté des dispositions pour la mise en œuvre de marchés publics socialement responsables (MPSR) dans les procédures de passation de marchés menées par les autorités publiques régionales. Cet accord prévoit l'application de clauses sociales dans le cadre des procédures de marchés publics, au moyen de critères sociaux, de marchés réservés et de mesures destinées à faciliter l'emploi des personnes exclues des marchés du travail.

Cette procédure particulière avait pour but d'offrir des possibilités d'emploi aux personnes appartenant à des groupes défavorisés ou menacés d'exclusion sociale et ayant de ce fait peu de chances de trouver un emploi. Le marché exigeait l'emploi de personnes appartenant à ces groupes comme condition préalable à l'exécution des travaux. Les groupes de personnes visés par cette procédure de passation de marchés étaient pour la plupart ceux qui sont énumérés dans l'accord de 2016 [annexe I, section II.1), points a) à f)].

Objet

Agrandissement et modernisation d'un hôpital dans la ville de Soria (Castille-et-León, Espagne).

Étapes de la passation de marchés et critères

La procédure comportait une condition préalable à l'exécution du marché, relative à l'emploi de personnes menacées d'exclusion sociale. Celle-ci représentait un total de 14 600 heures (70 heures par semaine x 4,34523 semaines/mois x 48 mois). L'insertion de personnes défavorisées devait être assurée au moyen de contrats de travail d'une durée minimale de trois mois (une durée plus courte pouvait être convenue par le pouvoir adjudicateur pour des volets spécifiques des travaux d'une durée inférieure à trois mois) et d'au moins 20 heures par semaine.

Les personnes pouvant exécuter les travaux en vertu de cette disposition devaient appartenir à l'un des groupes suivants:

- les bénéficiaires du revenu minimal ou les membres d'un ménage bénéficiant du revenu minimal;
- les personnes n'ayant pas droit au revenu minimal soit en raison d'une durée de résidence insuffisante pour y prétendre, soit du fait d'avoir atteint la durée limite d'octroi des prestations de revenu minimal;
- les jeunes entre 18 et 30 ans ayant été placés sous un régime de protection de l'enfance; les jeunes délinquants de plus de 16 ans et les anciens délinquants de moins de 30 ans;
- les personnes souffrant de problèmes de toxicomanie ou d'autres formes de dépendance et suivant actuellement un traitement;
- les délinquants et les anciens délinquants ayant légalement le droit de travailler.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Offrir des possibilités d'emploi aux personnes qui n'ont pas accès au marché du travail ou qui sont menacées d'exclusion sociale.

Vérification

Avant le début des travaux, le soumissionnaire retenu devait présenter un plan décrivant les modalités de mise en œuvre de l'insertion professionnelle, notamment le type d'emplois et les tâches à accomplir par les salariés.

Afin de démontrer le respect de cette condition d'exécution, le soumissionnaire retenu devait présenter les documents suivants pour chaque nouveau salarié bénéficiant de cette mesure, dans un délai d'un mois à compter de son affectation:

- le contrat de travail, précisant son type, sa durée et les horaires de travail;
- la preuve de l'inscription au régime de sécurité sociale;
- l'identification du salarié, assortie d'une preuve d'exclusion sociale délivrée par un organisme public de service social.

Le soumissionnaire devait accompagner chaque rapport de travail exécuté d'une déclaration indiquant qu'aucune modification n'avait été apportée au plan d'insertion professionnelle convenu.

Valeur du marché

32,1 millions d'euros sur 48 mois

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.
- [Accord n° 44/2016, du 21 juillet](#), du gouvernement régional de Castille-et-León, établissant des lignes directrices obligatoires destinées aux pouvoirs adjudicateurs relevant des organes du gouvernement régional en matière de marchés publics socialement responsables.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: Castille-et-León
- Prestataire de services sélectionné
- Travailleurs salariés
- Services sociaux publics: le soumissionnaire retenu est libre de sélectionner les salariés qui effectueront les travaux dans le cadre du programme d'insertion professionnelle, à condition qu'ils appartiennent à l'un des groupes éligibles. À la demande du soumissionnaire, les autorités publiques peuvent recommander des candidats adéquats, et ce, par l'intermédiaire d'agences de services sociaux gérées par le département de la famille et de l'égalité des chances du gouvernement régional qui s'occupent des groupes de personnes éligibles exposées au risque d'exclusion.

Incidences sociales

- L'objectif principal de ce dispositif est de multiplier les chances d'intégration durable sur le marché du travail des personnes bénéficiant de possibilités d'insertion professionnelle.
- Le contractant doit désigner une personne au sein de l'équipe chargée de superviser et d'accompagner les salariés sur le lieu de travail afin de garantir la réussite des placements. Cette personne est le point de contact pour le pouvoir adjudicateur tout au long du suivi de cette condition d'exécution.

- Au terme du marché, le contractant et le pouvoir adjudicateur se réuniront pour évaluer le programme d'insertion professionnelle, les progrès réalisés en matière d'employabilité des bénéficiaires, les compétences acquises et les difficultés rencontrées. L'intégration des bénéficiaires en tant que salariés permanents, ainsi que la poursuite de ces programmes d'insertion professionnelle dans les pratiques d'emploi du contractant, seront également étudiées. Des représentants du département régional de la famille et de l'égalité des chances peuvent également prendre part à ces évaluations.

Enseignements tirés et défis à venir

Les pouvoirs adjudicateurs émettent souvent des réserves quant au recours à ces procédures en raison du risque de contestation juridique. Par conséquent, les expériences innovantes peuvent susciter des actions significatives. Ce marché est le premier de ce type et il a été reproduit dans d'autres procédures de passation de marchés lancées par le gouvernement régional de Castille-et-León. Parmi celles-ci:

- la construction d'une maison de retraite et d'un centre de soins de jour à Salamanque
- (A2019/001392, le lien vers la procédure est disponible [ici](#)). Ce marché prévoit 8 680 heures de travail à destination des personnes menacées d'exclusion sociale et inclut comme groupe cible les femmes touchées par la violence fondée sur le genre;
- la construction d'un centre de soins de santé primaires à Calzada de Vanduciel (Salamanque) (2020008538, le lien vers la procédure est disponible [ici](#)), représentant 1 140 heures de travail;
- la construction d'un centre de soins de santé primaires (Parada del Molino) à Zamora (2020008470, le lien vers la procédure est disponible [ici](#)), représentant 1 520 heures de travail;
- la construction d'un centre de soins de santé primaires à Bembibre (León) (2020008470, le lien vers la procédure est disponible [ici](#)), représentant 1 370 heures de travail.

Le principal défi à relever consiste à promouvoir l'application des clauses d'insertion professionnelle en tant que conditions d'exécution des marchés de travaux lancés par des organismes adjudicateurs sous la supervision du gouvernement régional de Castilla-et-León, chaque fois que la durée et le budget de ces travaux le permettent. L'objectif poursuivi est qu'au moins 3 % du nombre total d'heures travaillées dans le cadre de l'exécution du marché soient effectuées par des travailleurs bénéficiant d'un programme d'insertion professionnelle.

Contact

M^{me} María del Rocío Andrés, conseillère juridique à la coordination des services, département de la famille et de l'égalité des chances, Junta de Castilla y León, mrocio.andres@jcy.es, +34 983 410 942

15. Des travaux routiers en faveur de l'intégration sur le marché du travail

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Eurométropole de Strasbourg (autorité locale), France

Secteur de produits ou de services: construction, travaux routiers.

Introduction/objectifs des marchés publics

Cela fait maintenant plus de deux décennies que la ville et l'Eurométropole de Strasbourg mettent en œuvre des clauses sociales dans leurs contrats de marchés publics, lesquelles sont systématiquement analysées en tenant compte de l'objet de chaque marché, de la main-d'œuvre requise et de la capacité technique. Ce système, qui peut être reproduit par n'importe quelle autorité locale, a été consolidé par l'application du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)¹⁵ de Strasbourg.

Le 7 avril 2019, l'Eurométropole de Strasbourg [a publié un appel d'offres](#) pour sélectionner des opérateurs en vue du réaménagement de la rue Coulaux dans le quartier du Port du Rhin. Cette initiative avait pour but d'offrir des possibilités d'emploi aux personnes éloignées du marché du travail, appartenant à des groupes défavorisés ou menacés d'exclusion sociale, et ayant de ce fait peu de chances de trouver un emploi.

Objet

Réaménagement d'une rue dans le quartier du Port du Rhin à Strasbourg, en France.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le pouvoir adjudicateur a lancé une procédure ouverte inférieure aux seuils de procédure formalisée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) et a divisé le marché en deux lots.

Le lot 1 concernait la rénovation de la chaussée et, conformément aux articles 38 et 52 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (loi française), imposait aux opérateurs sélectionnés de s'engager à employer des personnes «éloignées du marché du travail» (personnes en cours d'insertion professionnelle ou groupes prioritaires rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi)¹⁶ dans un but d'intégration au marché du travail.

À titre de condition d'exécution du marché applicable au seul lot 1, l'opérateur sélectionné devait s'engager à employer des personnes éloignées du marché du travail pendant 245 heures sur toute la durée du marché. Les possibilités d'emploi offertes dans le cadre de l'exécution du marché permettent aux personnes engagées

¹⁵ Le SPASER est un instrument national instauré par la loi nationale sur les marchés publics et par la loi sur l'économie sociale, qui impose aux autorités locales dont les dépenses annuelles dépassent 100 000 EUR d'adopter une stratégie en matière de marchés publics socialement et écologiquement responsables.

¹⁶ En particulier: les jeunes présentant un faible niveau de formation; les jeunes qui n'ont jamais travaillé; les demandeurs d'emploi qui sont inscrits à l'agence pour l'emploi depuis plus d'un an sans interruption ou qui sont en situation de chômage récurrent depuis plus de deux ans ou qui sont âgés de plus de 50 ans; les bénéficiaires de prestations sociales, notamment les bénéficiaires du RSA et de l'ASS; les personnes en cours d'intégration sur le marché du travail par l'intermédiaire de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE); les travailleurs handicapés reconnus par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), etc.).

d'acquérir des compétences et de l'expérience ou de les améliorer en vue de renforcer leur employabilité et de favoriser leur intégration à long terme.

Les offres ont été évaluées comme suit:

- prix des services: 80 %;
- capacité technique du contractant: 10 %;
- performances en matière de protection de l'environnement: 10 %.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Offrir des possibilités d'emploi aux personnes éloignées du marché du travail. Les groupes de personnes visés par cette procédure de passation de marchés sont énumérés dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)¹⁷.

Vérification

Uniquement pour le lot 1:

pendant l'exécution du marché, le Relais Chantiers¹⁸ intervient à la demande du représentant de l'Eurométropole de Strasbourg et vérifie les documents pour déterminer si la promotion de l'emploi est effectivement assurée auprès des groupes de personnes concernés. À cet effet, à la fin de chaque trimestre, l'opérateur sélectionné transmettra au Relais Chantiers les informations relatives au service de «promotion de l'emploi», notamment:

- les informations sur le recrutement effectué directement ou indirectement, y compris l'ensemble des fiches de paie, les certificats de sous-traitance ou les certificats de mise à disposition de personnel en cas de recrutement par l'intermédiaire d'entreprises d'insertion ou d'entreprises de travail temporaire d'insertion;
- d'autres obligations à caractère social prévues par le marché, le cas échéant.

À cette fin, le contractant doit désigner un interlocuteur qui rendra compte au Relais Chantiers de l'emploi effectif de personnes éloignées du marché du travail. Cette personne est le point de contact pour le pouvoir adjudicateur tout au long du suivi de cette condition d'exécution.

Valeur du marché

366 657,46 EUR (hors TVA)

Instrument

- Bien qu'il soit inférieur au seuil fixé par l'Union européenne, le marché impose l'emploi de personnes exclues du marché du travail comme condition préalable à l'exécution des travaux, conformément à

¹⁷ Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) est le document contractuel qui contient toutes les dispositions juridiques et financières régissant l'exécution du marché, telles que les conditions de paiement, le financement, les garanties éventuelles, les conditions de livraison, les pénalités, les délais d'exécution, les procédures de vérification, etc. Le CCAP est également le document contractuel pour l'exécution du marché.

¹⁸ Une association publique-privée créée pour gérer les clauses d'insertion professionnelle dans les contrats de marchés publics pour le compte des pouvoirs adjudicateurs du bassin d'emploi de Strasbourg.

l'article 70 de la directive 2014/24/UE, ainsi qu'une division en lots, conformément à l'article 46 de la directive 2014/24/UE.

- [SPASER](#) – Stratégie française pour la promotion de marchés publics responsables sur le plan social et environnemental

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: Eurométropole de Strasbourg
- Prestataires de services sélectionnés
- Soutien à l'intégration de clauses sociales: Relais Chantiers
- Salariés du soumissionnaire

Incidences sociales

- L'objectif principal de cette procédure est de multiplier les chances d'intégration durable sur le marché du travail des personnes bénéficiant de possibilités d'insertion professionnelle. Les données fournies en 2015 par Relais Chantiers montrent que depuis 2010, la mise en œuvre de marchés comme celui-ci a permis d'effectuer plus de 3,5 millions d'heures de travail (soit plus de 450 contrats à temps plein sur cinq ans).

Enseignements tirés et défis à venir

- Une évaluation confirme que les clauses sociales utilisées depuis de nombreuses années dans les marchés publics de la ville ont un effet positif. Cette étude d'évaluation consacrée à l'avenir des groupes bénéficiaires confirme que le système répond aux préoccupations relatives à l'insertion professionnelle et aux qualifications des personnes éloignées du marché du travail.
- Elle montre notamment que 55 % des membres des groupes visés par une clause sociale sont toujours en activité ou en formation six à douze mois après leur affectation, tandis que 39 % d'entre eux sont toujours employés dans l'entreprise qui leur a donné leur première chance.

Contact

Bruno Koebel, directeur adjoint de la performance et des affaires juridiques, ville et Eurométropole de Strasbourg, Bruno.Koebel@strasbourg.eu

16. *Skien et son modèle pour la qualité de l'emploi dans le secteur de la construction*

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Skien, Norvège

Secteur de produits ou de services: construction

Introduction/objectifs des marchés publics

La municipalité de Skien s'est fixé pour objectif de promouvoir le travail décent et de lutter contre la criminalité liée au travail, le dumping social et l'exploitation des travailleurs tout au long des chaînes d'approvisionnement. Pour ce faire, elle a mis en place des clauses contractuelles types, applicables à certains marchés de biens, de services et de travaux et construction, dans lesquels les droits du travail sont considérés comme particulièrement sensibles. Cet ensemble d'exigences contractuelles collectives applicables aux secteurs «à haut risque» est appelé le «modèle Skien».

Ce modèle a été mis en œuvre en vertu d'une résolution du conseil municipal en 2014, et révisé en 2019. Un résumé du modèle (en norvégien) est disponible [ici](#). Obligatoire pour tous les marchés de construction et de travaux, ce modèle est aussi utilisé pour les marchés de biens et de services, pour autant qu'il soit pratique et proportionnel.

En énonçant ces normes, Skien entend créer des conditions de concurrence équitables entre les fournisseurs et mettre en place un cadre favorable aux employeurs respectueux de la réglementation qui investissent dans l'emploi de qualité et la responsabilité sociale des entreprises.

Skien fait aussi partie d'un partenariat intermunicipal pour les marchés publics – le Grenlandskommunenenes innkjøpsenhet – avec cinq autres municipalités (Bamble, Drangedal, Kragerø, Porsgrunn, Siljan). En janvier 2019, ces municipalités ont également adopté le modèle Skien.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Il est difficile de mesurer l'emploi informel et la criminalité liée au travail, mais leur incidence économique est estimée à environ 1,2 % du PIB national, soit 28 milliards de couronnes norvégiennes (près de 3 milliards d'euros)¹⁹.

Face aux problèmes posés par la criminalité liée au travail et le marché du travail illégal dans le secteur de la construction, la municipalité de Skien a inscrit les marchés publics au cœur de ses initiatives en faveur d'un travail décent, de normes de travail équitables et d'un emploi de qualité.

Le modèle Skien est le résultat d'un effort conjoint déployé par la municipalité de Skien, en tant que pouvoir adjudicateur, et par toutes les autres parties prenantes aux marchés publics. Des échanges ont eu lieu avec des organisations d'entreprises de construction, qui ont exposé les principales difficultés rencontrées dans leur activité, et des syndicats, qui ont formulé leurs suggestions quant aux actions à mener et aux exigences à appliquer en matière de marchés publics, en vue d'obtenir de meilleurs résultats. Les pouvoirs adjudicateurs

¹⁹ Comme le rapporte Economics Norway, dans une étude commandée par le ministère norvégien du travail et des affaires sociales: <https://www.eurofound.europa.eu/publications/article/2017/norway-strategies-to-tackle-work-related-crime>

ont reconnu la nécessité d'améliorer les normes de travail tout en veillant à ce que le niveau des exigences ne crée pas d'obstacles supplémentaires à la participation de fournisseurs fiables aux marchés publics.

La municipalité a voulu établir une approche coordonnée entre les autres pouvoirs adjudicateurs qui font partie du partenariat intermunicipal pour les marchés publics, sur la manière d'aborder les conditions et les normes de travail dans le cadre des marchés publics. Cela a abouti à la mise en place de dispositions et de contrats types qui garantissent une meilleure prévisibilité aux fournisseurs ainsi qu'un environnement de travail sûr pour les praticiens des marchés publics.

Le modèle porte sur les domaines suivants²⁰:

- *Utilisation de salariés majoritairement stables*

Des relations de travail stables, d'une part, favorisent un sentiment de sécurité accru chez les travailleurs et, d'autre part, permettent aux autorités de vérifier plus facilement le versement des salaires par les contractants tout en garantissant la sécurité et la santé au travail. Toutefois, le secteur du bâtiment et de la construction exige un certain degré de flexibilité en raison du volume variable des projets ou du cycle du marché. Par conséquent, la municipalité impose que les travailleurs participant à l'exécution des marchés soient employés par les contractants conformément à la législation norvégienne, qui interdit les «contrats zéro heure». En outre, le modèle prévoit également que le recours à des travailleurs intérimaires (mis à disposition par des agences) doit être préalablement approuvé par le pouvoir adjudicateur. Les fournisseurs sont par ailleurs tenus de prouver que les travailleurs intérimaires employés dans le cadre de l'exécution des travaux disposent de contrats de travail garantissant des niveaux de rémunération conformes aux conventions collectives juridiquement contraignantes.

- *Recours à des apprentis*

Afin de promouvoir la spécialisation et des niveaux de formation adéquats dans les secteurs concernés, la municipalité a exigé le recours spécifique à des apprentis dans le cadre de marchés portant sur des travaux spécialisés. Les fournisseurs doivent en outre être affiliés à un programme d'apprentissage.

Pour éviter que cette exigence n'affecte de manière disproportionnée les petits marchés et fournisseurs, elle ne s'applique qu'aux marchés d'une durée supérieure à trois mois et d'une valeur supérieure à 0,5 million de couronnes norvégiennes (NOK) (environ 50 000 EUR) pour les marchés de construction et de travaux, et d'une valeur supérieure à 2 millions de couronnes norvégiennes (200 000 euros) pour les marchés de biens et de services. Toute autre exception doit être approuvée par la municipalité.

- *Utilisation de travailleurs qualifiés*

La promotion de qualifications et de niveaux de compétences appropriés limite toute possibilité d'exploiter des travailleurs vulnérables qui ne connaissent ni le métier ni leurs droits. De plus, le recours à des apprentis nécessite la présence sur place de travailleurs qualifiés capables d'endosser le rôle de tuteurs. Le modèle Skien exige qu'une majorité des salariés associés à l'exécution des marchés du bâtiment et de la construction possèdent une qualification professionnelle adéquate.

- *Limitation du nombre de niveaux de sous-traitance*

Une limitation du nombre maximal de sous-traitants permet d'améliorer le suivi et le contrôle, par le pouvoir adjudicateur, des conditions et des normes de travail appliquées. À cette fin, la municipalité a défini, comme règle générale, un niveau maximal de sous-traitance sous la responsabilité du fournisseur principal. Bien que le nombre de sous-traitants ou la proportion du marché sous-traité ne soient pas soumis à restriction, tous les

²⁰ Cette version actualisée du rapport omet un paragraphe sur les aspects de sous-traitance de cette pratique, qui figurait dans la version originale. Ce paragraphe a été supprimé en raison des doutes qui sont apparus quant à la légalité de ces éléments.

sous-traitants doivent être placés sous le contrôle direct du contractant principal afin d'éviter la fragmentation des responsabilités. Les sous-traitants doivent être désignés dans le contrat du marché.

Cette disposition tient compte des éventuels besoins de spécialisation qui pourraient se présenter dans le cadre d'un marché et n'entrave pas l'accès des petits opérateurs aux marchés publics. Par conséquent, les pouvoirs adjudicateurs sont autorisés à déroger à cette règle avant la mise en concurrence pour des raisons liées au marché ou pendant l'exécution du marché pour des raisons particulières ou imprévues uniquement.

- *Prévention des violations des droits de l'homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement*

Le fournisseur est tenu de mettre en place des lignes directrices sur le respect des droits de l'homme fondamentaux et des conventions fondamentales de l'OIT dans le cadre de ses propres activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Des mesures de contrôle doivent être mises en œuvre et des rapports doivent être établis en ce qui concerne le suivi spécifique des sous-traitants tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En plus de ce qui précède, la municipalité impose d'autres exigences:

- *aucun paiement en espèces*: tous les paiements de salaires et autres compensations sont effectués sur le compte bancaire de chaque travailleur. Les salaires doivent être versés sur un compte bancaire, et l'employeur doit être en mesure de retracer le paiement. Tous les paiements, autres que les salaires, effectués par le fournisseur dans le cadre de l'exécution du marché seront également faits par voie électronique et seront traçables. Les fournisseurs sont tenus de communiquer les coordonnées de leur banque sur demande;
- *conditions de travail et niveaux de salaire minimaux*: les fournisseurs de la municipalité doivent veiller à ce que les salariés jouissent de conditions salariales et de travail qui ne soient pas inférieures à celles prescrites par les conventions collectives salariales en vigueur à l'échelle nationale.

Vérification

Les exigences sont intégrées dans les conditions du marché. En participant à la procédure de passation de marché, les contractants s'engagent donc à respecter ces conditions pendant toute la période d'exécution.

Si la demande leur en est faite, les soumissionnaires doivent fournir des documents relatifs aux salaires et aux conditions de travail de leurs salariés. Les soumissionnaires doivent prouver qu'ils respectent la [convention n° 94 de l'OIT sur les clauses de travail \(contrats publics\)](#).

Le pouvoir adjudicateur peut imposer une pénalité journalière aux soumissionnaires si eux-mêmes ou l'un de leurs sous-traitants ont recours à une main-d'œuvre illégale ou non conforme et qu'il n'est pas remédié à la situation avant une date limite fixée par écrit par le client. La pénalité journalière représentera un millième de la valeur du marché, mais ne sera pas inférieure à 1 000 NOK (environ 100 EUR) par jour ouvrable jusqu'à ce qu'il soit remédié à la situation.

En cas de violation avérée des dispositions du modèle et si le contractant n'est pas en mesure d'y remédier, le pouvoir adjudicateur peut résilier le contrat en appliquant une période de suspension pour la participation aux futures procédures de passation de marchés.

Valeur du marché

Dépend des marchés spécifiques qui font l'objet d'un appel d'offres.

Instrument

- Article 18, paragraphe 2, sur la clause sociale obligatoire et article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE. Le recours à ces dispositions doit être conforme à la directive

concernant le détachement de travailleurs [directive 96/71/CE telle que modifiée par la directive (UE) 2018/957].

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Skien et ses services, organes, etc.
- Organisations syndicales et patronales (le modèle repose sur une coopération tripartite entre les municipalités et les partenaires sociaux)
- Fournisseurs du bâtiment et de la construction
- Travailleurs

Incidences sociales

- Des marchés publics efficaces et socialement responsables – et un modèle qui a encouragé d'autres municipalités à prendre leurs responsabilités.
- La possibilité d'acquérir une notoriété publique en assumant une responsabilité sociale.
- La protection du travail décent et l'amélioration de la qualité du travail.
- Un meilleur contrôle de la santé et de la sécurité au travail (environnements de travail plus sûrs).
- La promotion de la formation des apprentis et du recours à des travailleurs qualifiés, ainsi que l'augmentation du nombre d'entreprises régionales affiliées à un programme d'apprentissage.
- La promotion de contractants sérieux et fiables, qui apporte à son tour stabilité, qualité et prévisibilité.
- La garantie d'une concurrence loyale et de conditions de concurrence équitables entre les fournisseurs.
- Une diminution de l'évasion et de la fraude fiscales – une réduction de la criminalité liée au travail.

Dans un rapport portant sur les efforts déployés pour éliminer le dumping social dans les marchés publics, le bureau de l'auditeur général souligne que de nombreuses autorités locales ont encore des progrès à faire dans ce domaine et recommande de suivre l'exemple de Skien. En fait, un nombre croissant d'autorités locales norvégiennes adoptent le modèle Skien. En 2019, sur 426 municipalités norvégiennes, environ 180 avaient mis en œuvre différents types de modèles de passation de marchés pour garantir des marchés publics socialement responsables. Le modèle Skien est le modèle précurseur et il existe plusieurs modèles différents en vigueur dans les municipalités norvégiennes. Certains copient le modèle Skien, tandis que d'autres sont adaptés pour tenir compte des intérêts et des besoins de différents domaines, secteurs et politiques.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le dialogue avec les partenaires sociaux et les parties prenantes du secteur est essentiel pour définir les exigences de manière réaliste et garantir leur respect et des résultats efficaces.
- Il est important d'adopter une approche progressive vis-à-vis des exigences. À cet égard, les normes adoptées dans le secteur du bâtiment et de la construction s'appuient sur des mesures antérieures prises par la municipalité, qui ont été accélérées dans ce secteur en raison de la perception de risques élevés de non-conformité.

- Les clauses et contrats types sont utiles pour assurer le respect systématique des normes. Les normes communes applicables aux questions fondamentales/horizontales telles que les droits des travailleurs et la qualité de l'emploi sont compatibles avec l'adaptation des procédures aux besoins spécifiques des pouvoirs adjudicateurs.
- Le modèle a été revu en 2019 afin de l'adapter et de l'améliorer sur la base de l'expérience concrète acquise à ce jour, et de le mettre en conformité avec le droit national et le droit de l'EEE à la suite de la transposition de la directive «Marchés publics» de 2014. La municipalité a mené une réflexion sur la mesure dans laquelle ce modèle influençait le marché, les travailleurs et les besoins et politiques des municipalités. Par exemple, le premier modèle exigeait que les salaires soient versés sur un compte bancaire norvégien. Skien s'est toutefois demandé si cela était vraiment nécessaire – la municipalité doit seulement être en mesure de retracer l'argent, opération qui peut être effectuée même si le compte bancaire n'est pas norvégien. De plus, l'ancienne version du modèle exigeait uniquement le recours à des apprentis par des contractants norvégiens, mais il s'agit désormais d'une exigence généralisée (lorsqu'il est nécessaire de favoriser les apprentis).
- Le modèle sera revu tous les deux ans, afin d'être adapté à l'évolution et au développement des marchés et de la criminalité liée au travail, ainsi qu'aux exigences de la municipalité.
- Le suivi et le contrôle des exigences du modèle constituent un défi permanent. La numérisation, l'information en temps réel et la collecte systématique de données sont des outils essentiels dans la poursuite de cet objectif.

Contact

M^{me} Ingrid Buset, conseillère, Fagforbundet (union norvégienne des employés généraux et municipaux), Ingrid.Buset@fagforbundet.no

M^{me} Anette Wessel Gerner, chef de l'unité des marchés publics intermunicipaux, municipalité de Skien, AnetteWessel.Gerner@skien.kommune.no

M. Jonas Bals, conseiller, LO (confédération norvégienne des syndicats), Jonas.bals@lo.no

17. *La charte pour l'emploi de Grangegorman, Irlande*

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: agence de développement de Grangegorman, Irlande

Secteur de produits ou de services: construction

Introduction/objectifs des marchés publics

L'agence de développement de Grangegorman (*Grangegorman Development Agency – GDA*), en collaboration avec le coordonnateur de l'emploi et de la formation et le forum du travail et de l'apprentissage de Grangegorman (*Grangegorman Labour and Learning Forum – GLLF*), a élaboré et mis en œuvre la [charte pour l'emploi de Grangegorman](#).

À la suite d'une [étude réalisée en 2009](#) sur les possibilités d'emploi offertes par le projet de développement de Grangegorman dans le centre-nord de Dublin, une stratégie a été définie, puis développée dans la charte. Celle-ci a été lancée en 2012, à une époque où le taux de chômage était élevé en Irlande (environ 16 %) et où le chômage était encore plus important dans les zones entourant le projet de développement de Grangegorman, dans lesquelles se trouvaient des communautés fortement démunies et défavorisées. Le développement a été axé sur la mise en place de grandes infrastructures d'éducation, de santé et de commodités. La consolidation de la TU Dublin, la plus grande université d'Irlande, sur le site de Grangegorman, est au cœur du projet. Les activités traditionnelles de mobilisation et de sensibilisation menées par la TU Dublin se sont révélées très utiles pour obtenir le soutien des communautés environnantes en faveur de la charte pour l'emploi et pour apporter différents types d'aide.

L'objectif de la charte est de veiller à ce que la communauté locale, en particulier les personnes en situation de chômage, puisse profiter des possibilités d'emploi qui découlent du projet Grangegorman – lequel prévoit le développement d'un nouveau quartier urbain dans le centre-nord de Dublin.

Cette charte définit les mesures que les contractants et les sous-traitants peuvent prendre pour optimiser les possibilités d'emploi et de formation générées par le projet de développement de Grangegorman en faveur des résidents du quartier. Elle décrit également les modalités de suivi et de rapport en la matière.

Tous les contractants et sous-traitants qui se voient attribuer des marchés reçoivent des explications visant à garantir qu'ils comprennent clairement ce qui leur est demandé en matière de rapports, y compris pour la planification prospective, et qu'ils recensent les emplois potentiels pour lesquels un recrutement local peut être entrepris. La charte s'applique aux contractants qui exécutent les travaux spécifiques faisant l'objet de marchés avec la GDA. Elle est conçue dans le respect des droits du contractant en vertu du droit irlandais et européen, et doit être interprétée en conséquence.

Étapes de la passation de marchés et critères

La bonne pratique concerne la phase postérieure à la passation de marché.

Les documents de marché font référence à la charte pour l'emploi de Grangegorman, qui contient des conditions d'exécution du contrat assorties de considérations sociales. La charte n'est pas contraignante et l'entreprise sélectionnée peut choisir de s'y conformer ou non. Jusqu'à présent, tous les contractants y ont adhéré.

Les obligations prévues par la charte ne s'appliquent qu'à l'exécution des travaux et du marché. La GDA s'est fixé pour objectif de garantir qu'un minimum de 20 % des emplois créés dans le cadre de projets liés au nouveau développement seront proposés aux habitants du quartier de Grangegorman et, dans un deuxième temps, aux habitants des environs. Si le contractant accepte de souscrire à la charte, il s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour pourvoir au moins 10 % des emplois créés aux fins de la réalisation du projet en recrutant de nouveaux arrivants sur le marché du travail ou des chômeurs de longue durée. Cette initiative contribuera à traiter les populations locales sur un pied d'égalité et à accorder une attention particulière à leur emploi.

En outre, dans les quatre semaines suivant le début du marché et/ou avant d'annoncer les possibilités d'emploi, le contractant participera à une «journée de rencontre avec le contractant» (prévue par l'article 5 de la charte pour l'emploi des Grangegorman). L'objectif de cette journée est de présenter le projet et le contractant à la population et aux entreprises locales afin de permettre au contractant de constituer des réseaux et de promouvoir des possibilités d'emploi et de formation adaptées aux résidents locaux.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La charte pour l'emploi de la GDA est une mesure de soutien qui vise à intégrer les personnes éloignées du marché du travail et les chômeurs de longue durée sur le marché du travail par le recours à des conditions d'exécution du marché assorties de considérations sociales, autrement dit par la mise en œuvre de la charte par les contractants.

Vérification

- L'équipe de conception de la GDA est chargée de contrôler la mise en œuvre de la charte par les contractants et de faire rapport en conséquence au coordonnateur de l'emploi.
- Des réunions sont organisées tous les mois entre le coordonnateur de l'emploi et l'agent de liaison du contractant afin de suivre et de passer en revue la mise en œuvre de la charte.
- Le coordonnateur de l'emploi contrôle et examine l'efficacité des mesures prises pour honorer les engagements ou atteindre les objectifs du contractant au titre de la charte.
- L'agent de liaison du contractant, en collaboration avec le coordonnateur de l'emploi, assure également le suivi et rend compte du nombre de travailleurs locaux employés dans le cadre du projet.

Valeur du marché

Varie d'un marché à l'autre.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: agence de développement de Grangegorman
- Contractants et sous-traitants retenus, dont:
 - contractant 1: John Sisk & Son et FCC Construcción (sous-traitants: SISK, FCC, Sodexo, Building Management Services, Kennedy Security, Duggan Systems Ltd., Techrete Ireland & UK, Crown Roofing Ltd., Wintrop Engineering, Cleartech, Designer Group)
 - contractant 2: Energy Centre, John Paul Construction
 - contractant 3: Purcell Construction

Incidences sociales

- La réhabilitation structurelle et sociale du quartier de Grangegorman, qui offre un avenir durable aux entreprises et aux résidents locaux.
- L'inclusion sociale, qui est favorisée par les possibilités d'emploi et de formation proposées aux groupes sociaux marginalisés.
- La communauté locale étant associée au développement, un sentiment d'appropriation locale du projet a émergé; grâce à cette approche, le projet a bénéficié de la mobilisation et du soutien de la communauté locale.

- La création d'une synergie entre les intérêts publics et privés au profit de la communauté de Grangegorman.
- L'optimisation des possibilités d'emploi et de formation découlant du projet de développement de Grangegorman.
- Le soutien par la formation, l'apprentissage et les possibilités d'emploi en faveur des personnes éloignées du marché du travail, en particulier les chômeurs de longue durée.
- La conformité est évaluée sur une base mensuelle en calculant le nombre de salariés locaux au cours d'un mois donné par rapport au nombre total de salariés sur le site pour ce même mois. Les travailleurs individuels ne sont pas répertoriés et seul le pourcentage de travailleurs locaux présents chaque mois fait l'objet d'un suivi. Nombre moyen de personnes présentes sur le site par an: 2015 – 130 au total/24 locaux, soit 19 % de salariés locaux; 2016 – 49 au total/8 locaux, soit 17 %; 2017 – aucune construction; 2018 – 275 au total/35 locaux, soit 13 %; 2019 – 760 au total/76 locaux, soit 10 %²¹. Cette baisse reflète l'amélioration progressive de la situation du marché du travail et la diminution des taux de chômage en Irlande. En conséquence, la charte a été adaptée pour cibler les personnes éloignées du marché du travail et dont les besoins en matière de soutien sont plus spécifiques.

Autres avantages

- Le modèle a été reproduit par la Technological University (TU) de Dublin, prouvant ainsi la transférabilité de cette bonne pratique.
- Les coordonnées des contractants œuvrant au développement de Grangegorman sont également publiées sur le site internet de la GDA (www.ggda.ie/employment-and-training), ce qui permet aux personnes, y compris celles qui vivent en dehors de la zone géographique couverte par la charte, de contacter directement les employeurs si elles le souhaitent.
- Le travail interinstitutionnel qui résulte de la charte: le contractant/sous-traitant communique les postes vacants au coordonnateur de l'emploi, lequel transmet ensuite les informations à Intreo (département des affaires de l'emploi et de la protection sociale), qui les fait circuler auprès des agences concernées, telles que les services locaux de l'emploi.
- Une «rencontre avec le contractant» a été organisée le 21 janvier 2020 à l'agence de développement de Grangegorman. L'événement s'adressait aux personnes des communautés locales ainsi qu'aux communautés de toute la ville (en particulier, celles qui sont fortement défavorisées sur le plan économique et social). La mobilisation a dépassé toutes les attentes. La GDA a noué le dialogue avec environ 400 personnes issues de ces communautés et intéressées par des fonctions de gestion des installations dans les nouveaux locaux de la TU Dublin à Grangegorman, dont l'ouverture est prévue dans les prochains mois. Ces postes sont les premiers emplois permanents du projet de développement de Grangegorman et comptent parmi les premières possibilités d'emploi offertes aux femmes (la construction reste un secteur marqué par le genre en Irlande).

Enseignements tirés et défis à venir

- La GDA applique toujours la charte, bien que l'évolution du marché du travail rende plus difficile la réalisation des objectifs initiaux.
- Par conséquent, l'agence examine désormais la manière dont elle peut soutenir les organisations et les projets (y compris les entreprises sociales) qui se concentrent sur les 5 % de personnes qui restent exclues du marché du travail, à en croire les estimations du gouvernement irlandais concernant les personnes qui ne sont pas en situation de «plein-emploi».

²¹ Ces chiffres et un aperçu plus général des effets de la charte pour l'emploi sur le profil socioéconomique du centre-ville du nord-ouest de Dublin sont disponibles à l'adresse suivante: <http://ggda.ie/assets/Joining-up-the-Dots-3-Report.pdf> (p. 91 à 94)

- À cette fin, le forum du travail et de l'apprentissage de Grangegorman (*Grangegorman Labour and Learning Forum* – GLLF) a créé le Grangegorman Business & Enterprise Group, qui a pour but de sensibiliser les entreprises locales aux possibilités offertes par le projet de développement de Grangegorman et de voir comment le GLLF pourrait soutenir les entreprises locales (en particulier les petites et microentreprises).

Contact

Kathleen McCann, coordonnatrice de l'emploi et de la formation à l'agence de développement de Grangegorman, kathleen.mccann@ggda.ie

SECTEUR 3 - Services alimentaires et de restauration

18. Un appel d'offres réservé aux entreprises sociales

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: département de la Vendée, France

Secteur de produits ou de services: alimentation et restauration

Introduction/objectifs des marchés publics

Sur la base d'une décision émanant de son conseil départemental, la Vendée a décidé, en 2010, de promouvoir l'utilisation de produits biologiques de qualité dans les écoles (collèges).

Cette initiative visait à associer, au moyen de différents appels d'offres, un centre agroalimentaire à des producteurs de légumes, de fruits et de produits laitiers biologiques.

Une analyse des besoins menée en 2010 a permis de repérer une entreprise sociale employant des personnes handicapées qui proposait des services agroalimentaires et travaillait avec des producteurs biologiques certifiés, susceptibles d'être associés aux marchés du département. À la suite d'un appel d'offres réservé, le département de la Vendée a attribué en 2011 un marché à l'entreprise sociale en question. Celle-ci emploie une dizaine de personnes handicapées pour la fourniture de services agroalimentaires. Après une nouvelle procédure en 2015, le marché a été reconduit pour une durée de six ans.

Les services fournis sont destinés à plus de 30 écoles situées sur le territoire du département. Les produits transformés représentent, en moyenne, un volume supérieur à 100 tonnes par an.

Après la conclusion du premier marché, le département a intégré la possibilité de livrer les produits bruts à l'entreprise sociale dans les appels d'offres portant sur la fourniture de denrées alimentaires attribués en 2012 et 2016. Un groupe d'acheteurs réunissant le département et les écoles a été constitué pour promouvoir le recours au centre agroalimentaire.

Objet

Services agroalimentaires: stockage, transformation (nettoyage, pelage et découpe), conditionnement des produits bruts et livraison des produits transformés.

Étapes de la passation de marchés et critères

L'appel d'offres était réservé aux organisations employant entre 55 % et 100 % de personnes handicapées. Il ne prévoyait aucune exigence géographique. L'avis précisait les exigences de manière objective afin de susciter des réponses de la part de différents soumissionnaires.

Un seul soumissionnaire a présenté une offre après la publication de l'appel d'offres. Cette offre a été examinée conformément aux critères d'attribution définis dans le cahier des charges:

- prix: 35 %, sur la base d'un volume annuel estimé de denrées alimentaires transformées;
- performances environnementales: 25 %, sur la base des services proposés et des sources d'énergie utilisées pour fournir ces services dans le respect de l'environnement;
- qualité technique: 25 %, sur la base de la qualité du personnel et de l'organisation institutionnelle, ainsi que des garanties de rendement prévues pour la transformation des denrées alimentaires.

Le soumissionnaire retenu est l'organisation l'ADAPEI-ARIA 85. Cette entreprise sociale travaille avec des personnes handicapées et leur offre non seulement un lieu de travail, mais aussi un soutien médical et social.

Au total, plus de 1 400 personnes sont employées par l'organisation en France et une dizaine le sont dans l'entreprise qui exécute le marché attribué en Vendée.

Objectif de politique sociale et norme de référence

Le marché initial, qui a été attribué avant l'adoption des directives européennes «Marchés publics» de 2014, était réservé conformément à l'article 15 du code des marchés publics français de 2006.

Vérification

- Un système de vérification a été mis en place afin de contrôler le pourcentage de personnes handicapées employées. Le droit français impose la mise en place d'un dispositif de vérification pour que les «entreprises adaptées» puissent conclure avec les autorités françaises un marché fixant des objectifs à atteindre (pourcentage de personnes handicapées, plan d'accompagnement et de mobilité des personnes handicapées) et bénéficier d'une aide financière de la part des pouvoirs publics. Les pouvoirs publics doivent procéder à des contrôles à intervalles réguliers. Dans le cadre du marché, le contractant est également tenu de fournir chaque année un rapport d'activité indiquant: le pourcentage de personnes handicapées associées à l'exécution des services, les différents types de services fournis et le nombre d'heures travaillées par les personnes handicapées concernées.
- Le soumissionnaire est invité à fournir en permanence, pendant l'exécution du marché, des précisions sur les volumes de légumes, de fruits et de produits laitiers transformés, les livraisons aux écoles et le respect de la réglementation sur les produits biologiques.
- Le pouvoir adjudicateur a inscrit dans le cahier des charges le droit de faire analyser les produits fournis par un laboratoire officiel habilité à cet effet (par exemple, le LEAV, laboratoire de l'environnement et de l'alimentation de la Vendée).
- L'appel d'offres précisait les sanctions prévues en cas de non-respect. Celles-ci sont à la fois définies dans l'appel d'offres (sanction financière en cas de non-paiement) et dans le contrat signé par l'organisation avec les pouvoirs publics: diminution des aides, non-renouvellement ou résiliation du contrat.

Valeur du marché

Le marché est évalué à environ 105 000 EUR par an pour des services agroalimentaires portant sur la préparation d'aliments biologiques (en particulier des légumes, des fruits et des produits laitiers).

Instrument

- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: département de la Vendée
- Prestataire de services sélectionné: entreprise sociale ADAPEI-ARIA 85
- Bénéficiaires: plus de 30 écoles (collèges), la municipalité d'Olonne-sur-Mer et un lycée de Luçon achètent les différents produits alimentaires.
- Soutien à l'appel d'offres: RESECO (anciennement connu sous le nom de RGO, Réseau Grand Ouest), une association indépendante dont le but est d'unir et de relier les municipalités, ainsi que de soutenir leurs activités en matière de marchés publics écologiques et socialement responsables.

Incidences sociales

En attribuant un marché réservé à une entreprise sociale travaillant avec des personnes handicapées, le département de la Vendée a produit des effets positifs sur le plan social et a encouragé l'utilisation d'aliments biologiques de production locale, en permettant d'obtenir les résultats suivants:

- les services agroalimentaires fournis dans le cadre du marché contribuent à l'emploi de dix personnes;
- plus de 1,8 million de repas préparés à partir de plus de 100 tonnes de produits biologiques sont livrés aux 34 écoles chaque année. Les produits biologiques représentent 10 à 15 % de la composition des repas servis.

Autres avantages

- Selon les estimations, le projet relatif aux services de restauration permettra de réduire les émissions de CO₂ de 281,59 tonnes par an.
- La réduction des transports générera des économies d'énergie primaire estimées à 1,03 GWh/an. Grâce aux livraisons partagées réalisées par l'entreprise sociale, le volume des livraisons est réduit de deux tiers (2 200 livraisons si les écoles se chargent elles-mêmes de la réception des produits; environ 700 livraisons en utilisant les services de l'entreprise sociale). Cette pratique a ouvert des débouchés commerciaux aux petits producteurs ayant des coûts logistiques moins élevés et situés dans des régions proches. Dans le cadre de ce programme, plus de 30 petits producteurs de légumes, de fruits et de produits laitiers biologiques fournissent actuellement des denrées alimentaires pour une valeur d'environ 170 000 EUR par an.
- D'autres avantages sont la mise en place d'un groupe d'acheteurs permettant de réduire les coûts de passation et de gestion des marchés, ainsi que les services fournis par l'entreprise sociale, tels que l'aide médicale et sociale apportée à ses salariés.
- La France a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire un objectif politique. Ce projet sensibilise les élèves à l'importance de la réduction du gaspillage alimentaire et du développement durable.

Enseignements tirés et défis à venir

- Il s'agit d'un modèle efficace pour la mise en place d'une approche commune et globale des achats dans le secteur de l'alimentation et de la restauration, qui couvre les trois piliers du développement durable – environnemental, social et économique.
- Cette approche a permis de rapprocher efficacement les besoins des fournisseurs de services agroalimentaires et les besoins d'approvisionnement des différents acheteurs grâce à l'attribution d'un marché réservé à une entreprise sociale.
- Le département de la Vendée envisage à présent d'élargir le programme à d'autres acheteurs (maisons de retraite, écoles et municipalités). Depuis 2016, le département suit une approche similaire pour l'approvisionnement en poisson et en viande.
- Le projet a été mis en valeur en Europe (au travers du RESECO, qui y était associé) et en France, notamment dans le cadre d'une e-communauté traitant de la restauration et gérée par le RESECO et le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale): <https://e-communaut.es.cnfpt.fr/alimentation-restauration-collective>. Ce dernier est une organisation qui met en relation différents acteurs à des fins de formation technique et juridique.

Contact

Mickaël TESSIER, expert juridique en matière d'appels d'offres pour le département de la Vendée, micka.el.tessier@vendee.fr

19. Des marchés publics socialement responsables pour l'achat de produits alimentaires et de boissons par la ville d'Oslo

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville d'Oslo, Norvège

Secteur de produits ou de services: alimentation et restauration

Introduction/objectifs des marchés publics

La ville d'Oslo compte 50 agences. Chacune est responsable de la passation de ses propres marchés à l'appui de ses activités quotidiennes. L'agence pour l'amélioration et le développement (*Agency for Improvement and Development – AID*) est l'unité centrale de conseil en matière de marchés publics. L'AID élabore et administre les accords-cadres inter-agences de la ville et fournit également des orientations, des modèles de contrats types, des formations et des services de conseil à toutes les agences.

Au cours de la période 2017-2018, l'AID a lancé des procédures de passation de marchés pour trois accords-cadres en matière de denrées alimentaires et de boissons, de fruits et légumes, et de produits laitiers. Outre des exigences environnementales strictes, notamment l'obligation de proposer des solutions de remplacement biologiques, la ville d'Oslo a recouru à un certain nombre de critères sociaux et de clauses contractuelles pour garantir le respect des droits fondamentaux de l'homme et des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement des produits agricoles à haut risque.

La ville utilise des critères sociaux pour tous les marchés dans lesquels les processus de production sont susceptibles d'avoir des incidences négatives sur les droits de l'homme et des travailleurs reconnus au niveau international. Les exigences en vigueur en matière de marchés publics socialement responsables (MPSR) sont conformes aux principaux cadres internationaux, tels que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et le guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises.

Objet

Passation de marchés de produits alimentaires et de boissons, y compris des fruits, légumes et produits laitiers, destinés à différents services et infrastructures gérés par la ville d'Oslo, notamment des services de garde d'enfants, des maisons de retraite, etc.

Étapes de la passation de marchés et critères

Cette passation de marchés a été organisée sous la forme d'une procédure concurrentielle avec négociation.

Critères de sélection:

pour pouvoir être considérée comme un fournisseur potentiel de la ville d'Oslo, la société était tenue de produire des documents relatifs à la gestion de la qualité et à un système de traçabilité permettant de vérifier le respect des clauses sociales tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Spécifications:

- café issu du commerce équitable (tout le café doit être certifié et labellisé «Fairtrade» ou équivalent);
- bananes issues du commerce équitable (toutes les bananes doivent être certifiées et labellisées «Fairtrade» ou équivalent).

Critères d'attribution:

- des points ont été attribués pour d'autres produits issus du commerce équitable (les autres produits proposés en tant que produits issus du commerce équitable doivent porter le label Fairtrade, UTZ ou équivalent).

Conditions d'exécution du marché:

- le marché comporte les clauses sociales types relatives à l'exécution du marché appliquées par la ville d'Oslo (voir description ci-dessous sous la rubrique «Instrument»).

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Une nouvelle stratégie de passation de marchés publics a été élaborée en 2017 dans le cadre d'un dialogue avec les parties prenantes internes et externes. Elle repose sur des principes de durabilité. Son objectif principal est de permettre à la ville d'Oslo de mener des procédures de passation de marchés adaptées et rentables, en apportant des solutions viables et durables à court et à long terme. À titre de sous-objectifs, les marchés publics doivent contribuer à faire d'Oslo une ville plus verte, plus inclusive sur le plan social et plus innovante, qui offre à ses résidents, ses entreprises et ses industries des solutions et des services adaptés à leurs besoins présents et futurs. Le sous-objectif n° 3 porte sur les aspects sociaux de la passation de marchés et comprend des orientations stratégiques qui précisent que «la municipalité ne doit pas traiter avec des fournisseurs susceptibles d'être complices de violations des droits de l'homme fondamentaux, des conventions fondamentales de l'OIT ou du droit international auxquels la Norvège adhère en vertu de résolutions des Nations unies». En outre, «la ville d'Oslo doit veiller activement à ce que les chaînes d'approvisionnement mondiales de la municipalité respectent les droits de l'homme fondamentaux, les conventions fondamentales de l'OIT et les réglementations internationales auxquels la Norvège adhère en vertu de résolutions des Nations unies». Enfin, «la municipalité doit avoir recours à la gestion par catégorie (gestion stratégique des groupes de produits au travers de partenariats commerciaux) pour augmenter la part des produits issus du commerce équitable».

Règlement du conseil municipal contre le travail des enfants: le premier règlement du conseil municipal d'Oslo contre le travail des enfants a été adopté en 1996. Ses dispositions étaient alors utilisées dans un nombre limité de marchés. En 2005, il a été étendu à l'ensemble des marchés types relatifs aux biens présentant un risque élevé de violation des droits de l'homme et des travailleurs.

Le «modèle d'Oslo»: en 2012, Oslo a posé sa candidature pour devenir membre du Pacte mondial des Nations unies. La ville a adopté un règlement révisé sur la mise en œuvre des dix principes dans la fonction de passation de marchés. Ce règlement comportait également une clause sociale type renforcée sur l'exécution des marchés, ainsi que des critères de sélection sociaux. La clause et les critères ont été utilisés dans tous les marchés de biens à haut risque. Le dernier règlement en date, connu sous le nom de «modèle d'Oslo» et adopté en 2017, approfondit et renforce les exigences sociales et étend leur utilisation aux marchés de services et de travaux de construction qui englobent des produits à haut risque tels que les matériaux de construction.

Ethical Trade Norway: en 2017, Oslo est devenue membre d'Ethical Trade Norway. Il s'agit d'une initiative multipartite, représentée par des ONG, des syndicats, des entreprises et la fédération des entreprises de Norvège. Ce centre de ressources plaide en faveur de pratiques commerciales éthiques. En adhérant à Ethical Trade Norway, Oslo entend démontrer son engagement à œuvrer en faveur du commerce éthique dans le cadre de ses marchés publics. La ville encourage ses fournisseurs et ses partenaires à s'engager dans le commerce éthique.

Fair Trade City: Oslo est également une ville engagée en faveur du commerce équitable. Un comité de pilotage composé de représentants de la municipalité, d'entreprises commerciales et d'ONG a vu le jour et prend des mesures pour promouvoir le commerce équitable²² dans les principales activités menées par la ville, y compris

²² Le terme «commerce équitable» fait référence aux conditions commerciales qui garantissent, d'une part, que les travailleurs des chaînes d'approvisionnement des produits achetés jouissent de conditions de travail décentes et reçoivent au moins le salaire minimal en vigueur et, d'autre part, que les producteurs profitent de conditions commerciales favorables grâce à l'application d'un prix minimal pour les produits.

dans les marchés publics, et auprès de ses citoyens. Ces deux dernières années, la gestion par catégorie a constitué l'étape la plus importante dans ce domaine. Cette mesure a pour objectif d'augmenter la part des produits certifiés issus du commerce équitable achetés par la municipalité.

Vérification

Les fournisseurs sont tenus de prendre des mesures concrètes pour promouvoir les droits de l'homme internationaux et de veiller à ce que les conditions de travail dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement soient au minimum conformes aux droits de l'homme fondamentaux, aux conventions fondamentales de l'OIT et aux réglementations nationales du travail en vigueur dans les pays producteurs. Les méthodes de vérification suivantes ont été utilisées:

- formulaire d'auto-évaluation rempli en 2018;
- processus de suivi interne pour la période 2019-2020;
- processus de suivi coordonné pour la période 2019-2020: la ville d'Oslo dirige une équipe d'experts chargée du suivi coordonné des critères sociaux dans les marchés de produits alimentaires et de boissons, en collaboration avec un certain nombre d'autres autorités publiques en Norvège. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet initié et mené par Ethical Trade Norway. L'objectif est de mettre en évidence l'efficacité du processus de suivi à mesure que plusieurs grandes autorités publiques s'unissent pour rechercher des fournisseurs communs, tout en permettant aux autorités publiques et aux fournisseurs d'économiser des ressources.

En cas de non-conformité, la ville d'Oslo émet tout d'abord un avertissement, puis sanctionne un fournisseur comme elle l'a fait pour d'autres marchés. L'administration de la ville a émis à deux reprises des avertissements concernant la résiliation d'autres marchés. Dans le premier cas, cette mesure a été prise à la suite d'un audit indépendant effectué sur un site de production de vêtements de travail en Chine. Dans le second cas, l'avertissement a été émis au terme d'un audit réalisé par un tiers au siège d'un ancien fournisseur de matériel médical en Norvège. Toutefois, dans les deux cas, les fournisseurs ont mis en place des mesures correctives, qui ont été dûment documentées et approuvées par l'administration. Ainsi, un marché n'a jamais dû être résilié au seul motif d'une violation de clauses sociales en rapport avec les chaînes d'approvisionnement mondiales. Cependant, l'autorité locale a le droit de mettre fin à un marché en cas de violation de la législation sur le travail des enfants ou d'autres législations sur les droits fondamentaux de l'homme et des travailleurs, même lorsque les fournisseurs appliquent des mesures correctives.

Valeur du marché

La valeur annuelle estimée des marchés portant sur les trois domaines concernés, à savoir les produits alimentaires et les boissons, les fruits et légumes, et les produits laitiers, s'élève à 80 millions de couronnes norvégiennes (6,9 millions d'euros). En 2018, le total était de 78 720 462 NOK (6,8 millions d'euros).

Instruments

- Article 18, paragraphe 2, sur le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville d'Oslo
- Prestataires de services sélectionnés
 - Produits alimentaires et boissons – Servicegrossistene AS
 - Fruits et légumes – Cater Drammen AS
 - Produits laitiers – Tine SA

Incidences sociales

Grâce à l'utilisation de critères de sélection sociaux, la ville a pu faire appel à des fournisseurs plus responsables et obtenir les résultats suivants:

- la part des bananes biologiques et certifiées «commerce équitable» acquises par le secteur public est passée de 3 % à 50 % au cours des quatre premiers mois de 2019;
- sur la même période, la part du café certifié issu du commerce équitable est passée de 9 % à 13 %.

Ces chiffres démontrent que la mise en place d'accords-cadres de base et le recours à la gestion par catégorie sont des instruments efficaces pour renforcer le commerce éthique. La ville collabore avec les fournisseurs pour rendre le marché plus socialement responsable et pour augmenter l'offre de solutions de substitution équitables et biologiques à un prix raisonnable.

Autres avantages

- La part des produits alimentaires biologiques a également augmenté parallèlement à celle de la filière du commerce équitable.

Enseignements tirés et défis à venir

Afin de continuer à renforcer la responsabilité sociale dans les marchés publics d'Oslo, les prochaines étapes consisteront:

- à prendre en considération les critères d'attribution sociaux, en se fondant par exemple sur une évaluation des risques pour les produits sélectionnés;
- à envisager des clauses sociales progressives pour l'exécution des marchés, comme une part croissante d'autres produits issus du commerce équitable sélectionnés pendant la durée du marché.

Contact

Katja Khardikova, coordonnatrice pour les marchés publics durables, ville d'Oslo,
katja.khardikova@uke.oslo.kommune.no

20. Une clause obligatoire relative au commerce équitable dans les marchés passés par la municipalité de Madrid

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Madrid, Espagne

Secteur de produits ou de services: alimentation et restauration

Introduction et objectifs des marchés publics

Le 18 juillet 2016, la municipalité de Madrid a adopté un règlement sur l'inclusion de clauses sociales obligatoires dans les marchés publics, les concessions et les agréments de l'autorité locale.

Le règlement exige des organismes publics qu'ils appliquent une clause relative au commerce équitable dans leurs marchés publics, en leur imposant d'inclure dans l'appel d'offres au moins un produit de la catégorie sélectionnée issu du commerce équitable ou responsable. Cette clause englobe certains produits choisis dans le cadre de l'achat de denrées alimentaires destinées aux services de restaurant et de restauration.

Le règlement s'inscrit dans une stratégie plus générale de la municipalité de Madrid qui vise à promouvoir un environnement favorable à la consommation responsable et au commerce équitable, objectif déjà inscrit dans l'ordonnance municipale de 2011 sur la consommation (voir les articles 48, 49 et 50 sur les marchés publics responsables et les critères sociaux).

Au cours de la phase de mise en œuvre de la législation locale, des modules et des exemples en ligne ont été mis à la disposition des entreprises candidates à l'appel d'offres (voir la section «Vérification»). L'objectif était de simplifier le processus et de le rendre plus accessible à toutes les entreprises.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le règlement prévoit l'inclusion d'une clause relative au commerce équitable dans l'objet du marché, son intitulé et son annonce. Cette clause obligatoire peut être insérée soit sous la forme d'une clause d'exécution spéciale du marché, soit sous la forme d'un critère d'attribution, en fonction des caractéristiques du marché. La présentation d'un label (voir la section sur les normes de référence) ou d'une norme équivalente est considérée comme strictement nécessaire aux fins de la passation de marché. En ce qui concerne les critères d'attribution, le commerce équitable peut représenter jusqu'à 10 % des points. La législation définit et distingue les produits issus du commerce équitable selon le concept de commerce équitable et responsable comme suit:

- le terme «équitable» fait référence au respect des droits des travailleurs et à la protection de l'environnement, conformément à la résolution du Parlement européen sur le commerce équitable et le développement (2005/2245);
- le terme «responsable» renvoie à la même résolution (2005/2245) du Parlement européen; il convient de noter que le concept de commerce responsable n'englobe pas les spécifications relatives à un prix minimal et à l'octroi d'une prime du commerce équitable aux producteurs; il s'agit donc d'une définition moins stricte que celle du commerce équitable.

Les produits inclus dans la réglementation sont le café, le thé et autres infusions, le sucre, les sucreries, les biscuits, le cacao et les produits à base de chocolat. Les critères relatifs au commerce équitable applicables à ces produits devraient être respectés dans le cas des services de restauration, des restaurants, des cafétérias, des cantines et des distributeurs automatiques. Ainsi, au moins un de ces produits doit être équitable ou responsable à 100 %.

Cette clause est également obligatoire pour les marchés de faible importance. Selon le droit espagnol, les marchés de faible importance couvrent des besoins ou des actions spécifiques qui ne se répètent pas systématiquement dans le temps, et leur valeur estimée ne doit pas être supérieure à 15 000 EUR.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Le règlement sur les pratiques commerciales équitables des autorités locales s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large visant à promouvoir le commerce équitable en Espagne. Entre 2000 et 2016, les dépenses globales consacrées aux produits issus du commerce équitable sont passées de 10 millions à 40 millions d'euros. Afin de contribuer à cette évolution, le gouvernement national et les autorités locales se sont engagés à sensibiliser les citoyens à la question et à augmenter les dépenses publiques en faveur d'un commerce équitable et responsable. Le règlement municipal de 2016 a été publié au titre de la promotion du commerce responsable, ainsi que le prévoit l'ordonnance de 2011 sur la consommation de la ville de Madrid.

En guise de référence pour la définition d'un produit issu du commerce équitable, le règlement énonce l'obligation d'intégrer les normes et organisations suivantes:

- l'Organisation mondiale du commerce: l'organisation phare active dans le domaine de la vérification et de la normalisation du commerce équitable;
- FairTrade: une organisation internationale de commerce équitable, qui attribue un label FAIRTRADE aux producteurs et aux entreprises qui satisfont aux normes internationales;
- Naturland Fair: une organisation internationale de l'agriculture biologique qui est présente dans 58 pays;
- EcoCert: une association internationale de développement durable qui délivre des certifications de commerce équitable, notamment en matière d'agriculture durable et d'approvisionnement responsable;
- Fair for Life: une organisation internationale de commerce équitable axée sur les droits de l'homme et les conditions de travail équitables;
- Símbolo de Pequeños Productores: un réseau international de producteurs écologiques de petite et moyenne taille opérant principalement dans les pays d'Amérique latine;
- Certifié Rainforest Alliance: la certification de la durabilité environnementale, sociale et économique du produit;
- UTZ Certified: un label de durabilité englobant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement;
- d'autres labels et organisations poursuivant un but et un objectif équivalents.

Vérification

- Le soumissionnaire certifie qu'il utilise un produit issu du commerce équitable au moyen d'un module en ligne disponible auprès de l'administration de Madrid. La vérification a lieu au cours de la phase d'attribution.
- Pendant la procédure d'appel d'offres, les entreprises ont la possibilité de consulter un modèle, ainsi que des exemples destinés à les aider à remplir les documents.
- En raison du caractère inédit du processus, tant pour le personnel administratif que pour les entreprises sélectionnées, la municipalité de Madrid a dispensé à ses agents une formation spécifique sur les pratiques du commerce équitable.

Instrument

- Article 43 sur les labels de la directive 2014/24/UE.
- Décret publié par l'autorité municipale de Madrid en juillet 2016, mettant en œuvre un décret-cadre national du ministère de l'économie sur l'incorporation de clauses sociales dans les marchés publics des autorités municipales (19 janvier 2016). Ces dispositions ont ensuite été inscrites dans la loi sur les marchés publics de novembre 2017 portant transposition de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Madrid (département des marchés publics et des services et département de l'économie, de l'innovation et de l'emploi)
- Soumissionnaires et fournisseurs sélectionnés

Incidence sociale

- Le règlement a amené les entreprises et les pouvoirs publics à accorder une attention accrue à l'utilisation de produits issus du commerce équitable et responsable dans leurs services de restauration. La réglementation couvre les produits les plus concernés par la consommation de produits issus du commerce équitable: en 2016, le café représentait 43 % de l'ensemble des ventes du commerce équitable, suivi du sucre et des sucreries (40 %), du thé (3 %) et d'autres denrées alimentaires (7 %).
- Le règlement a ainsi contribué à améliorer les conditions sociales des travailleurs dans la production de cacao, de thé et de sucre en favorisant la sélection des produits sur la base d'un label de commerce équitable. Au cours de la période 2016-2018, 126 marchés comportant des clauses relatives au commerce équitable ou responsable ont été attribués par les autorités municipales de Madrid, dont 46 en 2018. Il s'agit notamment de marchés conclus avec 47 écoles maternelles proposant des services de cantine.

Enseignements tirés et perspectives d'avenir

- La municipalité de Madrid a toujours cherché à utiliser les labels de commerce équitable comme un moyen d'accroître les effets bénéfiques de l'administration locale sur le plan social.
- Les responsables de la ville ont insisté sur l'importance d'un suivi informatisé pour garantir la bonne exécution des marchés, en raison du nombre considérable de contractants et de produits concernés. En outre, la généralisation des labels constituerait une mesure prioritaire pour assurer l'efficacité des achats publics éthiques et équitables et élargir leur portée.
- Vu le succès de l'initiative, le conseil municipal envisage actuellement d'élargir la gamme de produits figurant sur la liste des produits issus du commerce équitable.

Contacts

Maria Sanchez Rebollo, direction générale des marchés et des services, rebollosmc@madrid.es (contact principal)

Angel Rodrigo Bravo, ville de Madrid, Dg.contraser@madrid.es (contact secondaire)

21. Le recours à la division en lots pour les marchés réservés ayant une structure budgétaire complexe

Statut: final

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Corfou, Grèce

Secteur de produits ou de services: alimentation et restauration

Introduction/objectifs des marchés publics

Au début des années 2000 et à la suite de la réforme du système de santé mentale, l'entrepreneuriat social en faveur de l'intégration sociale et professionnelle des personnes souffrant de problèmes psychosociaux a été fortement encouragé à Corfou. Dans ce contexte, la municipalité de Corfou est parvenue à un niveau élevé de sensibilisation aux «achats sociaux» et a acquis une expérience notable dans l'utilisation d'appels d'offres réservés aux entreprises sociales d'insertion professionnelle.

Dans ce cas particulier, l'idée était de développer l'activité d'achat social de la municipalité en acquérant les services de restauration de deux unités municipales distinctes disposant de sources de financement différentes [une unité d'éducation financée au moyen d'une subvention accordée à la municipalité par le ministère grec de l'intérieur, et une unité d'aide sociale cofinancée par des fonds européens et nationaux dans le cadre d'un projet du cadre de référence stratégique national (CRSN)] dans le cadre d'un seul appel d'offres réservé.

Objet

Fourniture de déjeuners scolaires à l'école de musique de Corfou et fourniture de repas préparés aux femmes et aux enfants hébergés au foyer social de Corfou pour les victimes de violences domestiques.

Étapes de la passation de marchés et critères

La procédure a été lancée par la municipalité de Corfou le 28 décembre 2017 sous la forme d'un appel d'offres réservé aux entreprises sociales d'insertion professionnelle et reposant uniquement sur le critère du coût (prix le plus bas). L'appel était formulé de manière objective et précisait clairement qu'il était ouvert à toutes les entreprises sociales d'insertion professionnelle établies en Grèce ou dans tout autre État membre, actives dans le secteur de la restauration et dont au moins 30 % des salariés étaient des personnes handicapées ou des travailleurs défavorisés.

La particularité de cet appel d'offres tenait au fait que le pouvoir adjudicateur avait pris l'initiative de diviser le marché en lots afin de contourner les complexités inhérentes à l'existence de sources de financement différentes pour ces deux unités municipales (durée différente, procédures de paiement différentes, etc.). Les deux lots étaient définis comme suit:

- lot n° 1: services de restauration pour l'école de musique de Corfou pour une période commençant à la date de signature du contrat et se terminant le 31 décembre 2018 ou à une date ultérieure en cas de fournitures restantes (et jusqu'à épuisement des fournitures);
- lot n° 2: services de restauration pour les repas servis aux femmes et aux enfants hébergés au foyer municipal pour victimes de violences domestiques pour une période commençant à la date de signature du marché et se terminant à la date de clôture du projet cofinancé, le 31 novembre 2018.

Dans l'avis de marché, le pouvoir adjudicateur avait indiqué que les offres pouvaient être soumises pour un seul lot ou pour les deux.

Au cours de la phase de passation du marché, une seule offre a été soumise. Le soumissionnaire était KoiSPE Corfu New Horizons, une entreprise sociale locale œuvrant pour l'insertion professionnelle de personnes souffrant de problèmes psycho-sociaux et dont l'activité était fortement orientée vers le secteur de la

restauration. L'absence d'autres soumissionnaires est à mettre sur le compte des difficultés inhérentes à la nature des services fournis (repas frais), combinées à la situation géographique de l'île de Corfou, puisque les entreprises établies ailleurs auraient dû être en mesure d'assurer le transfert de repas frais par bateau depuis le continent (au moins 1,5 heure) chaque jour.

Le marché a été attribué à l'unique soumissionnaire, KoiSPE Corfu New Horizons. Le prestataire a exécuté les services avec compétence et conformément au marché.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif de la politique sociale était d'améliorer l'accès des entreprises sociales d'insertion professionnelle aux marchés publics locaux, en recourant à un seul appel d'offres réservé couvrant les besoins d'achat d'un plus grand nombre d'unités municipales malgré leurs sources de financement différentes.

Vérification

La vérification de l'objectif d'insertion professionnelle et du pourcentage requis de salariés défavorisés s'effectue à la fois lors de la phase d'appel d'offres et lors de l'exécution du marché. Le pouvoir adjudicateur invite les soumissionnaires (et plus tard le contractant) à présenter les certificats appropriés délivrés par les autorités compétentes. En Grèce, ces certificats sont délivrés par le registre de l'entrepreneuriat social du ministère du travail et des affaires sociales, ainsi que par la direction de la santé mentale auprès du ministère de la santé [en particulier pour les KoiSPE (coopératives sociales à responsabilité limitée)].

Le marché a été exécuté avec succès jusqu'à la fin décembre 2018 pour le lot n° 1 et jusqu'à la fin novembre 2018 pour le lot n° 2.

Valeur du marché

La valeur totale du marché pour les deux lots était de 177 653 EUR, hors TVA: 113 243 EUR pour le lot n° 1 et 64 410 EUR pour le lot n° 2.

Instrument

- Article 20 (marchés réservés) et article 46 (division des marchés en lots) de la directive 2014/24/UE.
- Transposés par l'article 20 et l'article 59 de la loi grecque n° 4412/2016 sur les marchés publics.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Corfou.
- Prestataire de services sélectionné: KoiSPE Corfu New Horizons, une entreprise sociale constituée sous la forme juridique d'une coopérative sociale à responsabilité limitée, établie à Corfou et spécialisée dans l'insertion professionnelle des personnes souffrant de problèmes psychosociaux.
- Acteurs de soutien: l'EAADHSY, qui est l'autorité indépendante grecque pour les marchés publics (chargée d'auditer et de guider les pouvoirs adjudicateurs nationaux), et la région des îles Ioniennes (responsable de la gestion du programme opérationnel régional du CRSN par l'intermédiaire de son autorité de gestion régionale spéciale) ont fourni leur assistance technique et leurs conseils à la municipalité afin de faire face à la complexité inhérente aux différentes sources de financement du marché. Leur approche positive et leur coopération ont contribué au succès de cette initiative.

Incidences sociales

Le soumissionnaire retenu, KoiSPE Corfu New Horizons, compte 234 membres (professionnels de la santé mentale et personnes souffrant de problèmes psychosociaux) et exerce une activité entrepreneuriale variée, comprenant notamment la restauration, le nettoyage, la production et la transformation de denrées alimentaires, la gestion de parkings et les soins en espace ouvert. L'entreprise emploie 85 personnes, dont

60 sont des personnes souffrant de maladies mentales. Ainsi, le pourcentage de travailleurs handicapés dépasse 70 %, soit un taux supérieur au minimum de 30 % prévu dans l'appel d'offres.

Les effets de cet appel particulier sur le plan social n'ont pas été mesurés. Cependant, KoiSPE Corfu New Horizons a étudié (grâce à une évaluation externe réalisée par des experts indépendants – un psychiatre et un expert en ressources humaines) les retombées sociales de son activité économique au cours des cinq dernières années (2014-2018), dont environ la moitié a trait à l'exécution de marchés publics. Selon les données disponibles, les incidences sociales produites par KoiSPE Corfu New Horizons en matière de santé et de bien-être des personnes souffrant de maladies mentales qu'elle emploie sont notamment les suivantes:

- une réduction significative des rechutes (-35 %);
- une amélioration significative des indicateurs de communication au travail (+25 %);
- une réduction de la nécessité de recourir aux services de santé mentale;
- l'inclusion professionnelle et sociale;
- l'amélioration de la gestion du stress;
- l'amélioration des aptitudes à l'apprentissage;
- une aide au revenu importante.

De manière générale, l'activité économique de KoiSPE Corfu New Horizons a également contribué au développement économique et social de l'île et a eu les effets positifs suivants:

- sensibilisation de la communauté;
- durabilité de l'entrepreneuriat social local;
- élaboration de bonnes pratiques en faveur d'autres groupes vulnérables;
- réduction du besoin de recourir aux services des systèmes secondaires locaux de santé et de protection sociale.

Autres avantages

- Cet exemple dispose d'un potentiel de reproduction élevé par d'autres pouvoirs adjudicateurs, en Grèce et ailleurs, qui mettent en œuvre des projets dans le cadre du CRSN – en particulier au niveau régional.

Enseignements tirés et défis à venir

Cet exemple est le fruit d'un effort audacieux consenti par une petite collectivité locale en vue de mettre en place un modèle plus complexe d'appels d'offres réservés. Les principaux enseignements tirés peuvent être résumés comme suit:

- les marchés publics sociaux peuvent être utilisés efficacement même si le budget du marché comporte des sources de financement complexes;
- la division d'un marché en lots constitue une approche intelligente, qui peut être utilisée non seulement pour faciliter l'accès des entreprises sociales aux marchés publics, mais aussi pour garantir une certaine souplesse dans le cas de marchés complexes;
- dans de tels cas, le principal défi consiste à ce que toutes les parties participant au financement du budget du marché s'entendent sur le recours à un seul appel d'offres réservé malgré les différents mécanismes de financement en place. La clé du succès repose donc sur une coopération étroite entre le pouvoir adjudicateur et l'autorité de gestion compétente du CRSN. Le rôle de responsabilisation dévolu aux auditeurs nationaux des marchés publics peut également revêtir une importance capitale.

À l'avenir, la principale difficulté sera de faire comprendre aux pouvoirs adjudicateurs locaux et aux autorités de gestion régionales du CRSN qu'il est nécessaire de rationaliser la promotion des achats sociaux dans les marchés publics liés à des projets cofinancés par l'Union européenne.

Contact

M. Athanasios Papavlassopoulos, directeur général de KoiSPE Corfu New Horizons, thanassiou@yahoo.gr et koi-spekerk@yahoo.gr

22. Des marchés réservés à des fins d'insertion professionnelle pour atteindre des objectifs multiples de durabilité

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: service public fédéral de programmation intégration sociale, lutte contre la pauvreté, économie sociale et politique des grandes villes (SPP IS), Belgique (<https://www.mi-is.be>)

Secteur de produits ou de services: alimentation et restauration

Introduction/objectifs des marchés publics

Le SPP IS est un service public fédéral belge dont la mission consiste à garantir une existence digne à toute personne vivant en situation de pauvreté par la préparation, la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi d'une politique fédérale inclusive pour l'intégration sociale. Dans ce contexte, le SPP IS est également responsable de la gestion du programme opérationnel du FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis) en Belgique, qui fournit une aide alimentaire aux personnes dans le besoin. En tant qu'autorité de gestion nationale du FEAD, le SPP SI procède à l'achat de tous les produits alimentaires qui seront distribués gratuitement aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Dans ce cas précis, les objectifs du pouvoir adjudicateur étaient triples:

1. garantir aux personnes les plus démunies en Belgique l'accès à des produits sains et nutritifs;
2. contribuer à la prévention du gaspillage alimentaire en exigeant l'utilisation des excédents de légumes invendus comme matières premières; et
3. améliorer l'insertion professionnelle des travailleurs défavorisés en réservant le processus d'attribution du marché aux entreprises sociales d'insertion professionnelle.

Objet

Préparation, emballage et transport vers des zones de stockage prédéfinies de soupes préparées à partir d'excédents de légumes. La soupe figurerait parmi les produits alimentaires à distribuer gratuitement aux plus démunis dans le cadre du programme national belge relevant du FEAD.

Étapes de la passation de marchés et critères

La procédure de passation de marché a été lancée par le SPP SI en 2018 sous la forme d'une procédure concurrentielle avec négociation, réservée aux ateliers protégés et aux opérateurs économiques dont l'objectif principal est l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et des personnes défavorisées. La valeur du marché était inférieure au seuil de l'Union européenne, et le recours à cette procédure a permis aux soumissionnaires d'adapter leur offre aux attentes du pouvoir adjudicateur et de négocier le prix, au cas où celui-ci dépasserait le budget disponible.

L'appel a été défini de manière objective et invitait tous les types d'entreprises sociales d'insertion professionnelle, soit établies en Belgique et satisfaisant aux critères de l'«économie sociale d'insertion» fixés à l'article 59 de la loi du 26 mars 1999 (relative au plan d'action belge pour l'emploi 1998), à savoir établies dans tout autre État membre ou dans un pays partie à l'Accord sur les marchés publics (AMP) et satisfaisant à des critères équivalents en vertu de la législation nationale pertinente.

Compte tenu de la complexité et du caractère novateur de cette procédure de passation de marchés particulière, le pouvoir adjudicateur a organisé une séance d'information à l'attention des soumissionnaires potentiels avant la date limite de soumission des offres.

L'attribution du marché a reposé sur l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant au meilleur rapport qualité-prix évalué sur la base de deux critères:

1. le prix proposé par unité du produit final (70 % de la note totale);
2. la description de l'approche proposée pour l'exécution du marché (30 % de la note totale), évaluée sur la base de trois sous-critères:
 - la fiabilité de la filière proposée pour les excédents de légumes;
 - la crédibilité du processus de production proposé pour la soupe; et
 - la crédibilité du calendrier proposé pour la livraison du produit dans les zones de stockage indiquées par le pouvoir adjudicateur.

Au cours de la phase de passation du marché, une seule offre a été soumise, par un consortium de plusieurs entreprises sociales qui a finalement remporté le marché. L'absence d'autres offres peut être attribuée au caractère très exigeant des spécifications techniques des services (spécifications techniques rigoureuses pour les produits alimentaires, délais de livraison stricts, livraisons en environnement réfrigéré, etc.), lesquelles exigeaient des capacités supérieures à celles des autres opérateurs du secteur des entreprises sociales.

Le consortium retenu a exécuté les services avec compétence et conformément au marché pendant la période d'octobre 2018 à juillet 2019.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif de politique sociale de ce marché, tel qu'il était clairement énoncé dans l'appel d'offres, était la promotion de l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées ou défavorisées. En Flandre, les entreprises sociales d'insertion professionnelle comptent parmi leurs salariés des personnes souffrant d'un handicap mental ou physique (léger) et d'autres personnes qui ne sont pas en mesure de travailler sur le marché du travail traditionnel (personnes souffrant de graves problèmes psychologiques, y compris les réfugiés ayant subi un traumatisme, les personnes ne possédant pas les compétences sociales nécessaires, etc.).

Vérification

Avant l'attribution du marché, une vérification a porté sur les éléments suivants:

- les exigences administratives des soumissionnaires (entreprise d'économie sociale, solvabilité, etc.);
- l'origine des excédents de légumes;
- les méthodes de production et de conditionnement;
- la planification des livraisons.

Les exigences administratives ont été vérifiées par les experts en achats du département financier, à partir des informations disponibles dans les bases de données financières et fiscales (Knispuntbank) et dans le registre des entreprises d'économie sociale reconnues. Les vérifications relatives aux trois autres éléments ont été réalisées par l'autorité de gestion du FEAD sur la base des documents inclus dans l'offre.

Au cours du marché, la vérification a porté notamment sur les points suivants:

- le contrôle qualité du produit;
- la qualité des livraisons.

L'autorité de gestion du FEAD a procédé à la vérification de la qualité des produits et des livraisons. En ce qui concerne la qualité des produits, des échantillons sont prélevés et testés dans un laboratoire. Pour ce qui est de la qualité des livraisons, des contrôles ponctuels sont effectués au moment de la livraison.

Après les livraisons, la vérification consistait à comparer tous les documents de livraison avec les factures afin de confirmer que la quantité totale de produits avait été livrée comme prévu.

Bien qu'aucun critère d'exécution à caractère «social» n'ait été défini, le SPP SI a imposé une série de critères de performance environnementale, tels que l'utilisation de papier recyclé et la priorité donnée à l'échange électronique de données pour limiter l'utilisation de papier, conformément à son label EMAS, afin de réduire au minimum les incidences de ses activités sur l'environnement.

Valeur du marché

La valeur totale du marché s'est élevée à 134 500 EUR (hors TVA).

Instrument

- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/24/UE.
- Transposé par l'article 15 de la loi belge du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: service public de programmation intégration sociale (SPP IS).
- Prestataire de services sélectionné: consortium de dix entreprises sociales d'insertion professionnelle dirigé par Trabajo Arbeidskansen vzw.
- Acteurs de soutien: la Fédération belge des banques alimentaires a soutenu le processus en acceptant la livraison du produit dans ses locaux et en le distribuant ensuite aux organisations partenaires du SPP IS au titre du FEAD.

Incidences sociales

Cette première expérience pilote avait pour but de déterminer comment concevoir une procédure unique de passation de marchés de manière à renforcer les objectifs de durabilité sociale, économique et environnementale. Le pouvoir adjudicateur espère pouvoir tirer parti de cette expérience pour mettre en place des projets similaires dans le cadre du FSE+ au cours de la prochaine période de programmation 2021-2027, en collaboration avec d'autres autorités régionales.

La réservation du marché en faveur d'ateliers protégés et de programmes pour l'emploi a permis d'amplifier les retombées sociales, tandis que la procédure de mise en concurrence avec négociation a été utilisée pour inciter les soumissionnaires à proposer un produit destiné à éviter le gaspillage alimentaire (soupe préparée à partir d'excédents de légumes). Bien que l'évaluation formelle de ce processus n'ait pas encore été achevée, les principaux résultats obtenus sont les suivants:

- les entreprises sociales ont eu l'occasion de mettre à l'épreuve leur capacité à préparer des produits alimentaires frais dans le respect de spécifications techniques rigoureuses et à investir dans les équipements et systèmes nécessaires;
- le consortium de dix entreprises sociales retenu a contribué à la réussite de ce marché et sera donc mieux à même de collaborer avec d'autres entreprises sociales et de participer à des procédures de passation de marchés publics à l'avenir;
- le pouvoir adjudicateur a été en mesure de garantir l'accès des plus démunis à une alimentation durable et saine, tout en utilisant efficacement les excédents de légumes et en évitant le gaspillage alimentaire.

Autres avantages

- En favorisant la récupération des excédents de légumes pour la soupe, le pouvoir adjudicateur est parvenu à réduire les déchets alimentaires et, partant, le volume de déchets organiques à traiter par la société régionale de gestion des déchets. L'utilisation de ces excédents de légumes constitue également une méthode efficace et économique pour gérer la mise en œuvre du programme FEAD en Belgique.

Enseignements tirés et défis à venir

- Cet exemple dispose d'un potentiel de reproduction élevé parmi les pouvoirs adjudicateurs de tous les autres États membres de l'Union européenne qui mettent en œuvre des projets dans le cadre du programme FEAD. Pour les personnes intéressées par la passation de marchés similaires, il est recommandé de tenir compte des points suivants:
- la capacité des entreprises sociales et leur aptitude à former un consortium sont des facteurs essentiels de réussite. Le pouvoir adjudicateur devrait procéder à une étude de marché pour s'assurer qu'il reçoit des offres compétitives capables de fournir les produits ou services souhaités.
- Cette initiative comporte des aspects fortement innovants, car elle favorise à la fois la viabilité sociale (approvisionnement social) et la pérennité des ressources naturelles (prévention du gaspillage alimentaire) dans le cadre d'un programme de l'Union européenne mis en œuvre à l'échelle nationale.

Les principaux enseignements tirés peuvent être résumés comme suit:

- les marchés publics socialement responsables peuvent contribuer à la fois à la viabilité sociale et à la pérennité des ressources naturelles lorsque les pouvoirs adjudicateurs combinent différents outils de manière innovante;
- de par sa vocation de programme de distribution alimentaire, le programme FEAD offre un contexte propice à la réalisation des objectifs de durabilité dans le domaine de la prévention du gaspillage alimentaire.

Les défis à venir sont notamment les suivants:

- soutenir les entreprises sociales afin de renforcer leur capacité à répondre avec succès à ce type de marchés publics;
- améliorer les exigences techniques de manière à simplifier la logistique et à la rendre plus rentable (par exemple, limiter le besoin de stockage réfrigéré);
- concevoir des structures de coopération particulières entre le programme FEAD et les programmes du FSE (par exemple, les initiatives locales du FSE) afin d'améliorer les sources de financement des coûts d'emploi et de formation liés à ce type de marchés publics.

Contact

M. Tom Anthuenis, directeur des services Fonds européens (SPP IS), tom.anthuenis@mi-is.be

23. AQUA Mühle et les villes de Feldkirch et Bregenz s'associent pour proposer des services alimentaires sociaux

Statut: identifié

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Bregenz, Autriche, et ville de Feldkirch, Autriche

Secteur de produits ou de services: alimentation et restauration

Introduction/objectifs des marchés publics

En 2017 et 2018, deux municipalités de l'ouest de l'Autriche, Bregenz et Feldkirch, ont tiré parti des possibilités offertes par la loi sur les marchés publics pour promouvoir la durabilité sociale et écologique. Les deux appels d'offres analysés avaient pour but de fournir une alimentation saine à l'ensemble des jardins d'enfants et établissements scolaires publics, tout en poursuivant un objectif social.

Ces appels d'offres publics portant sur l'approvisionnement de tous les établissements scolaires et jardins d'enfants publics comportaient donc des critères d'attribution fondés sur l'emploi de chômeurs de longue durée et de personnes handicapées. Les deux marchés ont été remportés par une entreprise sociale d'insertion professionnelle, AQUA Mühle.

Objet

Inclusion de considérations sociales et environnementales dans les appels d'offres relatifs à la fourniture de denrées alimentaires aux établissements scolaires et jardins d'enfants publics dans le comté de Vorarlberg, en Autriche.

Étapes de la passation de marchés et critères

Critères d'attribution: un total de 100 points était attribué sur la base des critères suivants:

- le prix (50);
- la qualité de la planification des menus (5);
- des critères formels concernant la planification des menus (20);
- la qualité des aliments (10);
- la réduction de la charge environnementale (5);
- la réduction du délai de réponse (5);
- l'emploi de chômeurs de longue durée (2,5);
- l'emploi de personnes handicapées (2,5).

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La norme de référence principale était la Bundesvergabegesetz autrichienne de 2006, qui permet d'intégrer des aspects liés à la politique sociale et aux critères écologiques [5. Abschnitt: Grundsätze des Vergabeverfahrens, §19 (6); 6. Abschnitt: Die Ausschreibung – 4. Unterabschnitt: Bestimmungen über den Leistungsvertrag, §99(1)]

L'objectif social de cette passation de marchés était l'insertion des personnes défavorisées grâce à leur intégration sur le marché du travail, afin de lutter contre le chômage de longue durée et de faire le lien entre la durabilité sociale, économique et écologique.

Vérification

AQUA Mühle a remporté les deux marchés en tant que soumissionnaire le mieux classé, et a également obtenu des points pour sa politique d'insertion des chômeurs de longue durée et des personnes handicapées en tant que salariés.

En ce qui concerne l'emploi des personnes handicapées, AQUA Mühle a soumis une déclaration de la caisse d'assurance maladie publique (Gebietskrankenkasse) sur le statut d'invalidité des salariés. S'agissant des chômeurs de longue durée, le soumissionnaire a présenté des documents internes en guise de preuve au pouvoir adjudicateur.

Des indicateurs et des calculs internes concernant la part de produits alimentaires écologiques ont été fournis au pouvoir adjudicateur, de même que la liste des principaux fournisseurs de denrées alimentaires.

À ce jour, ces critères n'ont fait l'objet d'aucune autre évaluation.

Valeur du marché

Les deux marchés ont été conclus pour une durée d'un an. La valeur des marchés de Bregenz et de Feldkirch s'élevait respectivement à environ 300 000 EUR et 400 000 EUR. Ensemble, ils représentent 150 000 repas par an dans les écoles publiques.

Instrument

- Article 67 sur les critères d'attribution de la directive 2014/24/UE

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Bregenz et municipalité de Feldkirch.
- Fournisseur sélectionné: AQUA Mühle est une entreprise sociale d'insertion professionnelle bien implantée dans la région, qui propose un large éventail d'activités, dont des services alimentaires. Elle a remporté les deux marchés. AQUA Mühle propose des formations et des emplois aux chômeurs de longue durée et à d'autres groupes vulnérables. L'organisation jouit d'une longue expérience en matière de services alimentaires. Elle fournit des services de restauration à des institutions publiques ainsi qu'à des organisations privées et à des particuliers, gère un café et confectionne des plats préparés sains.

Incidences sociales

- L'inclusion de critères sociaux dans cette procédure de passation de marchés a contribué à l'intégration professionnelle de chômeurs de longue durée et de personnes handicapées dans la région. Les pouvoirs

adjudicateurs ont pu garantir l'accès à une alimentation de qualité dans les écoles publiques, tout en poursuivant des objectifs sociaux et environnementaux.

- L'entité retenue étant une entreprise locale, un autre avantage apporté par ce marché public en matière d'emploi est que la richesse générée demeure au sein de la communauté.

Autres avantages

- Des effets positifs pour l'environnement ont été obtenus grâce à la réduction des transports dans la région concernée par la fourniture des repas scolaires, ainsi qu'à la promotion d'une alimentation plus écologique.
- En principe, cette pratique est transférable, bien que toutes les entreprises sociales d'insertion n'aient pas la taille, l'expérience et le potentiel nécessaires pour participer à de tels appels d'offres.

Enseignements tirés et défis à venir

- Il pourrait se révéler utile de communiquer davantage avec le pouvoir adjudicateur avant le début du marché, car cela permet de mieux évaluer les scénarios futurs susceptibles d'affecter l'objet du marché. Par exemple, le contractant juge qu'il serait utile de renforcer le dialogue avec le pouvoir adjudicateur sur des aspects tels que d'éventuelles modifications du volume du marché (par exemple, des jardins d'enfants supplémentaires).

Contact

Clara Moder, chercheuse, arbeit plus – Entreprises sociales Autriche, clara.moder@arbeitplus.at

SECTEUR 4 - Meubles et objets d'ameublement

24. L'Émilie-Romagne opte pour un mobilier à faible incidence environnementale et sociale

Statut: version finale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Intercent-Emilia Romagna, Italie

Secteur de produits ou de services: meubles et objets d'ameublement

Introduction et objectifs des marchés publics

L'«agence régionale pour le développement des marchés électroniques d'Émilie-Romagne» (Intercent-ER) est une institution régionale pionnière en matière d'achats collectifs, financée par le gouvernement régional d'Émilie-Romagne.

Depuis sa création en 2006, Intercent-ER fait office de centrale d'achat pour l'administration publique régionale et gère le système de passation de marchés publics en ligne. Après s'être imposée comme une institution de premier plan dans le domaine des marchés publics écologiques et sociaux et des pratiques durables, elle a remporté le prix italien des marchés publics sociaux au Forum Compraverde (un événement national annuel dédié aux marchés publics durables en Italie) deux années consécutives.

En 2018, une procédure de passation de marché portant sur l'achat de mobilier pour les bureaux de l'administration publique a été lancée. Cette procédure d'appel d'offres avait pour objectif de doter les bureaux d'un mobilier neuf dont les incidences sur l'environnement seraient réduites. L'élimination du mobilier ainsi remplacé faisait également partie de la procédure de passation de marché, l'objectif étant d'en faire don à une organisation caritative, comme la Croix-Rouge ou d'autres organisations de bénévolat immatriculées en Italie ou dans un pays étranger.

Objet: achat de nouveaux meubles et objets d'ameublement à faible incidence environnementale et sociale

Étapes de la passation de marchés et critères

La procédure de passation de marchés a débuté le 21 novembre 2017 avec la publication de l'avis de marché sur le site internet d'Intercent-ER et sur le portail du *Journal officiel de l'Union européenne*. La procédure s'est déroulée en deux étapes. Deux sessions de questions-réponses ont été autorisées pendant la phase ouverte et ont été publiées sur le site internet de manière transparente. Le marché a été divisé en trois lots, sur la base des spécifications matérielles et techniques du mobilier. Cette division visait à aider les fournisseurs spécialisés à se porter candidats. La durée prévue des marchés était de 24 mois, avec une possibilité de renouvellement de 12 mois après la date d'expiration. Le marché a été attribué sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse, tout en tenant compte de l'attention portée aux normes de qualité technique, environnementale et sociale.

Sept entreprises ont participé à la procédure; trois sociétés différentes se sont vu attribuer des lots respectivement pour des meubles métalliques, des meubles en bois et des chaises.

Critères d'attribution

Les critères d'attribution étaient pondérés comme suit:

- le coût - 30 %;
- l'offre technique - 70 %.

L'offre technique comportait des critères sociaux qui rapportaient 7 points sur 70 (10 %) et se répartissaient comme suit:

- 2 points pour la possession de la certification SA 8000, ou d'une certification équivalente, contre le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination au travail;
- 2 points pour la possession du label BS OHSAS 18001, ou d'un label équivalent, sur la sécurité et la protection de la santé;
- 3 points pour la réaffectation des vieux meubles, attestée par une déclaration dans l'appel d'offres.

En outre, un maximum de 5 points étaient attribués pour la conformité aux normes EMAS, ISO 14001 ou Carbon Footprint ou à des normes équivalentes.

Conditions d'exécution du marché

Les clauses du marché prévoyaient également un mécanisme permettant d'évaluer et d'améliorer la chaîne d'approvisionnement lors de la phase de suivi du marché. Le mécanisme de suivi repose sur la déclaration des entreprises soumissionnaires concernant la manière dont les clauses du marché seront exécutées au regard des objectifs sociaux de l'appel d'offres. Une fois la documentation reçue, le personnel d'Intercent-ER contrôle et vérifie la conformité, comme indiqué dans la section sur la vérification ci-dessous. Les entreprises soumissionnaires sont invitées à établir une cartographie de la chaîne d'approvisionnement de leurs produits et à vérifier le respect des normes sociales de l'organisme soumissionnaire, afin d'éviter tout dumping social.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Les objectifs de politique sociale de la procédure d'appel d'offres étaient doubles:

- concernant la promotion des labels et des normes à caractère social, l'administration souhaitait garantir une norme sociale suffisante pour les entreprises travaillant avec l'autorité régionale et favoriser ainsi une politique de durabilité sociale dans toute la région;
- s'agissant de la réaffectation des vieux meubles, l'objectif social consistait à créer un environnement propice à des partenariats fructueux entre l'administration publique, les entreprises privées et les organisations à but non lucratif.

La procédure d'appel d'offres s'est essentiellement appuyée sur deux normes sociales de référence dans les critères d'attribution, SA 8000 et BS OHSAS 18001:

- SA 8000 est une norme de certification internationale qui encourage les organisations à élaborer, maintenir et appliquer des pratiques socialement acceptables sur le lieu de travail; elle porte notamment sur des questions relatives au travail des enfants, à la liberté d'association, à la discrimination, aux horaires de travail et aux systèmes de gestion en accordant une attention particulière aux salariés;
- le label BS OHSAS 18001 a trait à l'évaluation professionnelle et sanitaire des travailleurs. Les organisations qui appliquent la norme BS OHSAS 18001 doivent mettre en place un système qui garantit la protection de la sécurité et de la santé de leurs salariés.

Les normes environnementales étaient conformes au décret ministériel du 11 janvier 2017 concernant les spécifications techniques du mobilier et les économies d'énergie. Le décret visait principalement à encourager les économies d'énergie dans l'administration publique au regard des objectifs européens pour l'année 2020.

Valeur du marché

Le marché représente une valeur totale de 4,1 millions d'euros sur deux ans, répartis comme suit:

- lot n° 1: 1,65 million d'euros (mobilier en bois);
- lot n° 2: 1,05 million d'euros (mobilier en métal);

- lot n° 3: 1,38 million d'euros (chaises de bureau).

Vérification

Dans le cadre de la procédure de passation de marchés, une attention particulière a été accordée au mécanisme de vérification et de suivi afin de garantir la bonne exécution de l'appel d'offres. La vérification était assortie des conditions suivantes:

- l'entreprise retenue s'engage à accepter la réalisation d'audits externes visant à vérifier le respect des normes sociales minimales;
- dans les six mois suivant l'attribution du marché, l'entreprise devrait fournir à Intercent-ER une description claire et documentée de la chaîne d'approvisionnement pour les produits à livrer;
- un système de suivi et d'évaluation tout au long de la chaîne d'approvisionnement devrait être mis en place, avec pour objectif central l'«amélioration continue» des normes environnementales et sociales;
- dans les 12 mois suivant le début du marché, le contractant devrait soumettre un document sur les actions correctives entreprises au niveau de la chaîne d'approvisionnement.

Instrument

- Article 67 (critères d'attribution du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- Décret législatif italien du 18 avril 2016.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur:
 - la région d'Émilie-Romagne
 - Intercent-ER - autorité régionale des achats publics, qui coordonne les procédures de passation des marchés
- Participants aux consultations préalables du marché:
 - Armet s.r.l.
 - Mobilferro s.r.l.
 - Metalplex s.p.a
 - L.T. Form2 s.r.l.
 - Laezza s.p.a.
 - Moschella sedute s.r.l.
 - SO.C.A.M. Società Cooperativa
- Prestataires de services sélectionnés
 - lot n° 1 (mobilier en bois): Metalplex s.p.a
 - lot n° 2 (mobilier en métal): Mobilferro s.r.l.
 - lot n° 3 (chaises de bureau): Moschella sedute s.r.l.

Incidence sociale

- Dans le cadre de cette procédure de passation de marché, les autorités régionales ont adopté une approche novatrice en ce qui concerne la mise en œuvre de critères sociaux dans les marchés publics. Intercent-ER a constaté que cette initiative suscitait l'intérêt des entités locales et des ONG actives dans le domaine du développement durable et de la durabilité sociale. Le marché ayant débuté récemment, aucun organisme de destination n'a encore été désigné pour recevoir le mobilier usagé; cependant, le processus fait l'objet d'un suivi de la part d'Intercent-ER.

- La région s'est engagée sur la voie des pratiques durables en matière de marchés publics en 2011; depuis lors, des critères socialement responsables ont été intégrés dans trente marchés publiés par Intercent-ER. L'initiative est considérée comme une réussite. Aujourd'hui, la majorité des entreprises candidates et soumissionnaires qui cherchent à décrocher des marchés publics sont plus susceptibles de détenir la certification SA 8000; en outre, elles sont de plus en plus nombreuses à se livrer concurrence sur la base de caractéristiques socialement responsables.

Enseignements tirés et défis à venir

- Intercent-ER souhaite continuer à recourir aux marchés publics socialement responsables, en fixant des objectifs encore plus ambitieux. Toutefois, l'administration a relevé l'importance que revêtent les instruments de diffusion, principalement la formation, tant auprès des bureaux de l'administration régionale que des entreprises, afin d'obtenir des résultats plus concrets.
- Intercent-ER continuera à récompenser et à valoriser la responsabilité sociale des entreprises dans les appels d'offres, afin de promouvoir les activités et les ressources sociales dans la région. En outre, l'autorité régionale entend poursuivre et associer les stratégies nationales et régionales d'insertion sociale dans le cadre de marchés publics intégrés, de même que le développement d'un marché socialement responsable du côté de l'offre et de la demande. Ainsi, les achats sociaux joueraient un rôle essentiel dans la promotion d'une demande responsable dans des secteurs de produits plus réfractaires au changement; Intercent-ER souhaite que les clauses MPSR occupent une place plus importante dans les futurs marchés.

Contacts

Rossella Galli, région d'Émilie-Romagne, rossella.galli@regione.emilia-romagna.it, 051 5273480 (contact principal)

Elisabetta Bonfiglioli, région d'Émilie-Romagne, elisabetta.bonfiglioli@regione.emilia-romagna.it, 051 5273027 (contact secondaire)

25. Système centralisé d'achat de mobilier de bureau pour les institutions publiques roumaines

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Office national des achats centralisés (*National Office for Centralised Procurement* – NOCP), Roumanie

Secteur de produits ou de services: meubles et objets d'ameublement

Introduction/objectifs des marchés publics

La présente procédure de passation de marchés publics a pour objectif de gérer l'achat centralisé de mobilier de bureau dans un souci d'efficacité économique et, dans le même temps, de sensibiliser les acteurs concernés (pouvoirs adjudicateurs et soumissionnaires) à la dimension sociale des marchés publics.

Le NOCP, en tant qu'organisme centralisé chargé des marchés publics, analyse les besoins des clients (gouvernement et institutions publiques) en matière de mobilier de bureau. Au terme de cette analyse, le NOCP détermine les produits qui seront acquis dans le cadre du système centralisé, définit les spécifications techniques des articles sélectionnés et achète le mobilier de bureau de manière centralisée en établissant un accord-cadre avec un minimum de trois opérateurs économiques.

Le NOCP est en pleine phase de préparation de l'acquisition de mobilier de bureau. Cette étape préalable à la passation du marché a pour but de cerner les besoins spécifiques des institutions et des pouvoirs publics roumains, ainsi que de déterminer si les opérateurs économiques potentiels sont disposés à intégrer des considérations sociales dans la procédure. Le lancement de la procédure est prévu pour avril 2020.

Objet

Mobilier de bureau

Étapes de la passation de marchés et critères

Étape préalable à la passation de marchés:

Cette phase a été annoncée dans SEAP (le système électronique d'acquisitions publiques en Roumanie) et s'est déroulée en trois étapes:

1. soumission d'un questionnaire par voie de consultation ouverte¹, qui a été complété par six opérateurs économiques;
2. au stade de la rédaction des documents de marché, une première réunion a été organisée avec les opérateurs économiques potentiels pour les informer de l'intention du NOCP de lancer une procédure d'acquisition assortie de critères sociaux et environnementaux;
3. une fois recensés les besoins des autorités publiques, une deuxième réunion s'est tenue sous la forme d'une consultation de marché avec les soumissionnaires potentiels, dans le but de mettre la dernière main aux documents de marché.

Cinq opérateurs économiques ont participé à cette deuxième réunion. Une troisième réunion aura lieu lorsque les besoins des autorités publiques auront été évalués.

¹ <http://e-licitatie.ro/pub/notices/mc-notice/view/100059944>; le NOCP a également envoyé des invitations à 25 opérateurs économiques, quatre groupes de profils et l'Association des fabricants de meubles en Roumanie.

Les questions suivantes ont été posées dans le cadre de la consultation du marché:

- Souscrivez-vous à la promotion des politiques de responsabilité sociale dans le domaine des marchés publics par la mise en place de facteurs d'évaluation à cet égard? *Les fournisseurs potentiels ont répondu, à l'unisson, par l'affirmative.*
- Quelles politiques de responsabilité sociale proposez-vous pour cet accord-cadre centralisé? *Parmi les réponses des fournisseurs potentiels, citons: les investissements dans la communauté (projets sociaux), l'inclusion, l'utilisation de la technologie pour résoudre les problèmes sociaux, l'éthique commerciale, les droits des utilisateurs, l'équité économique et sociale, la protection de l'environnement, l'égalité des chances et l'intégrité morale.*

Spécifications techniques:

L'un des lots a trait à la fourniture de mobilier de bureau réglable en hauteur, afin que tous les membres du personnel puissent utiliser des équipements adaptés à leurs besoins. Il s'agit notamment des personnes souffrant d'un handicap physique ou de troubles lombaires, qui doivent se tenir debout pour travailler.

Critères d'attribution:

Le marché sera attribué sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse. Les critères seront pondérés comme suit:

- prix: 80 %
- garantie supplémentaire sur le produit (garantie de qualité): 10 %
- valeur du projet social proposé: 10 %.

En ce qui concerne la garantie de qualité, les points suivants sont attribués:

- 0 point si l'opérateur économique offre une garantie de trois ans (exigence minimale);
- 5 points pour une garantie de quatre ans;
- 10 points pour une garantie de cinq ans.

Le projet social consistera à fournir du mobilier à des services à caractère social, tels que les écoles spécialisées, les jardins d'enfants ou les maisons de retraite. Les documents de marché (avis de participation, cahier des charges, accord-cadre et marché subséquent) informeront les soumissionnaires sur le fait que le projet social devrait être directement lié aux produits fournis, conformément à l'article 67 de la directive 2014/24/UE. Le projet social devra être réalisé au cours de la première année du marché.

Conditions d'exécution du marché:

Les documents contractuels contiennent une «Déclaration relative au respect des conditions environnementales, sociales et de travail pendant toute la durée du marché de travaux».

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif de politique sociale de cette procédure est de fournir des services publics efficaces et inclusifs, en tenant compte des besoins spécifiques des utilisateurs. La stratégie nationale roumaine en faveur de l'inclusion sociale des personnes handicapées (2014-2020) a notamment pour objectif de proposer aux personnes handicapées des facilités concernant l'aménagement de l'espace de travail (en fonction du type de handicap), telles que des adaptations architecturales ou des meubles adaptés. À cet égard, les personnes handicapées pourront réaliser des activités individuelles ou collectives si elles disposent d'un mobilier adapté à leurs besoins. En outre, le NOCP prendra les mesures appropriées pour veiller à ce que, dans l'exécution des marchés publics, les opérateurs économiques se conforment aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union et le droit

national. La déclaration incluse dans les documents contractuels est calquée sur l'article 18 de la directive 2014/24/UE, qui exige le respect du droit environnemental, social et du travail applicable.

Vérification

Les projets sociaux proposés seront évalués en fonction du montant du capital investi. La libération de la garantie financière pour bonne exécution dépendra de la réalisation du projet déclaré.

Un ensemble d'exigences techniques minimales a été imposé aux soumissionnaires pour le lot relatif au mobilier de bureau réglable en hauteur, et les offres non conformes seront rejetées.

Valeur du marché

La valeur totale du marché n'a pas encore été déterminée, mais elle devrait dépasser le seuil de publication au Journal officiel fixé par le règlement délégué (UE) 2019/1828 de la Commission du 30 octobre 2019.

Instrument

- Article 18, paragraphe 2, et articles 40, 42, 67 et 70 de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

Les acteurs associés à la passation de marchés sont les suivants:

- pouvoir adjudicateur: le NOCP, en tant qu'organe centralisé chargé des marchés publics;
- bénéficiaires: les pouvoirs adjudicateurs inscrits dans le registre des utilisateurs qui communiqueront leurs besoins au NOCP;
- les salariés des pouvoirs adjudicateurs qui seront les utilisateurs finaux du mobilier acheté;
- les opérateurs économiques qui soumettront des offres pour participer à la procédure centralisée, ainsi que leurs salariés.

Le NOCP procédera aux achats pour le compte des pouvoirs adjudicateurs inscrits dans le registre des utilisateurs qui auront communiqué leurs besoins. En février 2020, 2 978 utilisateurs étaient inscrits dans le registre des utilisateurs, selon le document disponible à l'adresse suivante: http://onac.gov.ro/wp-content/uploads/2019/10/RU_07.10.2019_ONAC.pdf

Dans la mesure où le premier marché public centralisé relatif au papier d'impression a concerné 1 153 institutions publiques, il est à prévoir que plus de 1 000 utilisateurs participeront au marché public centralisé relatif au mobilier de bureau.

Incidences sociales

- En attribuant des points supplémentaires pour la dimension sociale en fonction des fonds alloués aux projets sociaux, le NOCP entend orienter une partie des bénéficiaires des soumissionnaires vers des projets sociaux.
- Afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées et/ou de taille atypique, le NOCP a créé un lot spécifique destiné à ces groupes pour faciliter leur intégration sur le lieu de travail.

Autres avantages

- Étant donné que cette procédure représente le premier achat centralisé de mobilier de bureau en Roumanie, le recours à des critères sociaux devrait avoir une incidence très importante, car les achats effectués par le NOCP serviront de référence aux autres pouvoirs adjudicateurs nationaux.

- En outre, la procédure de passation de marché du NOCP peut être reproduite par d'autres unités d'achats centralisés dans d'autres pays de l'Union européenne.

Enseignements tirés et défis à venir

- Sans objet, car la procédure est toujours en cours.

Contact

Alin Ion Izvoran, Office national des achats centralisés, directeur, alin.izvoran@onac.gov.ro, 0786.826.901

SECTEUR 5 – Services de jardinage

26. Collaboration avec des coopératives sociales pour l'inclusion sur le marché du travail en Toscane

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ESTAR, Italie

Secteur de produits ou de services: jardinage

Introduction/objectifs des marchés publics

En mai 2017, le pouvoir adjudicateur ESTAR (organisme régional de soutien technico-administratif, créé par la loi n° 40/2005) a lancé une procédure de passation de marché ouverte pour l'entretien des espaces verts des établissements de santé toscans.

La procédure de passation de marché avait pour but d'inclure la participation de coopératives sociales de type b (ci-après dénommées «coopératives sociales») et à promouvoir l'intégration professionnelle des personnes atteintes d'un handicap et des personnes défavorisées, tout en garantissant une incidence positive sur l'environnement. Pour ce faire:

- le marché a été divisé en lots (dont huit sur onze étaient réservés aux entreprises sociales); et
- des exigences environnementales et sociales y ont été incorporées.

Objet

Entretien des espaces verts des établissements de santé dans la région de Toscane, en Italie.

Étapes de la passation de marchés et critères

Critères d'attribution

Les critères d'attribution utilisés pour les lots réservés n° 1 à 8 étaient les suivants:

Critères sociaux (22 points au total):

- Actions et procédures relatives au recrutement, à la sélection et au placement des travailleurs à intégrer sur le marché du travail - 4 points
- Méthodes d'organisation du travail - 7 points
- Modalités d'accompagnement des travailleurs pendant l'exécution du service - 7 points
- Formations, y compris le nombre d'heures et les objectifs par individu - 4 points

Critères environnementaux (40 points au total):

- Utilisation de techniques évitant le recours aux pesticides (produits phytopharmaceutiques) - 12 points
- Utilisation de pratiques et de technologies d'irrigation réduisant la consommation d'eau - 2 points
- Plantation d'espèces végétales indigènes adaptées aux caractéristiques du territoire (c'est-à-dire le climat, les besoins en eau et les maladies endémiques) - 5 points
- Utilisation de compost comme engrais - 8 points
- Utilisation de récipients et d'emballages recyclés ou réutilisés - 5 points

- Utiliser de produits conformes aux critères écologiques européens - 8 points

Conditions d'exécution du marché

Les marchés relatifs à chacun des huit lots comportent des clauses sociales et environnementales que les coopératives sociales sont tenues de mettre en œuvre. Les clauses sociales imposent aux coopératives sociales sélectionnées:

- de promouvoir la stabilité de l'emploi des salariés sous contrat en s'engageant à proposer un contrat de travail pour toute la durée du marché, c'est-à-dire 72 mois; et
- de s'engager à employer pendant toute la durée du marché le personnel précédemment affecté aux mêmes prestations dans les locaux des organismes de santé, personnel qui appartient aux catégories de travailleurs défavorisés ou handicapés (clause de sauvegarde de l'emploi); le contractant peut engager du nouveau personnel appartenant aux mêmes catégories pour satisfaire à l'obligation d'affecter au moins 30 % de la main-d'œuvre à l'exécution des services prévus dans le marché.

En outre, les clauses environnementales exigent des coopératives sociales sélectionnées qu'elles adoptent des méthodes, des techniques et des produits qui ne consomment pas une quantité excessive d'eau ou certains pesticides et, le cas échéant, qu'elles utilisent des matériaux recyclés et réutilisés.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Offrir des possibilités d'intégration professionnelle aux personnes handicapées ou défavorisées.
- Promouvoir l'accès des coopératives sociales aux marchés publics.
- Garantir des normes de travail décentes aux personnes employées dans les coopératives sociales.

Vérification

Le suivi est assuré par les organismes de santé de la Toscane et par ESTAR (centrale d'achat). Les organismes de santé définissent le calendrier et les modalités de suivi sur la base de leur réglementation. ESTAR peut procéder à un suivi ad hoc des vérifications effectuées par les organismes de santé, telles que des contrôles ponctuels et des visites d'inspection, afin de veiller à ce que les obligations contractuelles soient pleinement respectées. Ces contrôles ad hoc peuvent porter sur les obligations prévues dans les spécifications techniques, ainsi que sur les services inclus dans l'offre technique du contractant qui ont fait l'objet d'une évaluation par le pouvoir adjudicateur.

Valeur du marché

Environ 24 millions d'euros pour les huit lots réservés, sur une valeur totale du marché de 40 millions d'euros pour l'ensemble des onze lots (durée de 72 mois)

Valeur par lot:

- lot n° 1: 3 110 000 EUR
- lot n° 2: 6 000 000 EUR
- lot n° 3: 3 400 000 EUR
- lot n° 4: 810 000 EUR
- lot n° 5: 1 910 000 EUR
- lot n° 6: 625 000 EUR
- lot n° 7: 3 610 000 EUR
- lot n° 8: 4 685 000 EUR

Instrument

Cette pratique découle d'un protocole d'accord signé le 10 avril 2017 pour une durée de cinq ans entre la région de Toscane, ESTAR, ConfCooperative Toscana, Federsolidarietà, Legacoopsociali, Lega Coop Toscana et l'Association générale italienne des coopératives (AGCI), dans le but de promouvoir les relations entre les institutions publiques et les coopératives sociales. Le protocole précise que les pouvoirs adjudicateurs s'engagent à recourir à des outils tels que des marchés réservés au-delà et en deçà du seuil pour les coopératives sociales, ainsi qu'à la division en lots pour garantir la participation des PME.

La région de Toscane a élaboré la loi régionale n° 58 du 31 octobre 2018 intitulée «Normes pour la coopération sociale en Toscane», et le protocole d'accord en a été la pierre angulaire. Dans cette nouvelle loi, la région de Toscane propose des réponses innovantes qui concernent aussi bien le placement des personnes défavorisées et handicapées que la gestion des services sociaux, des soins de santé et des services éducatifs.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ESTAR – centrale d'achat
- Parties prenantes du protocole d'accord: organisations sociales coopératives
- Coopératives sociales sélectionnées et leurs salariés

Incidences sociales

- Les coopératives sociales retenues se voient renforcées par leur participation aux marchés publics, ce qui contribue au renforcement des capacités des opérateurs et garantit la durabilité de leurs programmes et projets. De par leur mode de fonctionnement et leurs activités, les coopératives sociales italiennes contribuent également à l'intégration des personnes défavorisées sur le marché du travail, tout en leur permettant de bénéficier des mesures de soutien qu'elles proposent.

Autres avantages

- L'inclusion de critères environnementaux applicables aux produits et techniques utilisés pour l'entretien des espaces verts réduit les incidences de ces services sur l'environnement et peut également être bénéfique pour la santé des travailleurs.

Enseignements tirés et défis à venir

Malgré la mise en œuvre fructueuse de cette pratique particulière, à ce jour, les pouvoirs adjudicateurs n'ont pas publié autant d'appels d'offres faisant intervenir les outils du protocole d'accord (c'est-à-dire les marchés réservés ou la division en lots) que ne l'avaient prévu les signataires, lesquels indiquent que très peu de marchés de ce type ont été lancés. Par conséquent, le grand défi à venir consistera à traduire les politiques de la région en actions concrètes. La volonté politique nécessaire à la mise en œuvre de marchés publics socialement responsables existe, comme le démontrent le protocole d'accord et la loi régionale toscane de 2018. Cependant, afin d'encourager les pouvoirs adjudicateurs (fonctionnaires et directeurs) à intégrer des considérations sociales dans leurs appels d'offres, et de les soutenir dans cette démarche, il est indispensable de mener des actions de sensibilisation et de formation plus ciblées sur les marchés publics socialement responsables.

Contact

Francesco Fragola, porte-parole régional de Confcooperative Toscane, fragola.f@confcooperative.it

27. Marchés réservés pour des services de jardinage en Castille-La Manche

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: gouvernement régional de Castille-La Manche, Espagne

Secteur de produits ou de services: jardinage

Introduction/objectifs des marchés publics

Le ministère concerné a estimé qu'il était opportun de lancer une procédure de passation de marché pour des services de jardinage sous la forme d'un marché réservé. Alors que la législation nationale et régionale sur les marchés publics promeut les marchés réservés comme un outil d'inclusion professionnelle et sociale pour les personnes se trouvant dans différents types de situations défavorisées, les pouvoirs adjudicateurs demeurent parfois réticents à appliquer ces procédures. Cela tient souvent à un manque de connaissance des opérateurs de l'économie sociale et à la capacité de ces derniers à répondre aux besoins des autorités publiques.

Dans cette procédure, l'étape préalable à la passation de marché était donc essentielle pour saisir les possibilités offertes par le marché, s'assurer que les exigences contractuelles étaient adaptées à la nature spécifique des entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP) et de leurs salariés et, partant, garantir une prestation fructueuse du service.

La procédure intègre également des considérations sociales pour l'exécution du marché. La valeur totale du marché est nettement inférieure au seuil d'application de la directive 2014/24/UE.

Objet

Services de jardinage à exécuter au siège du ministère régional de l'économie de Castille-La Manche et dans un centre de formation de la ville de Tolède.

Étapes de la passation de marchés et critères

L'appel d'offres a été publié le 2 août 2019².

Le ministère entendait lancer cette procédure sous la forme d'un marché réservé aux entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP). Il a consacré d'importants efforts à l'étape préalable à la passation de marché afin de s'assurer que les exigences contractuelles relatives aux services de jardinage seraient adaptées aux caractéristiques des ESIP et de leurs travailleurs. Cette étude de marché a constitué l'une des premières expériences du ministère en matière de phase préalable à la passation de marchés.

À l'issue de la phase initiale d'étude de marché, le ministère a approfondi ses recherches au sujet des spécificités des ESIP, notamment sur la convention collective applicable à ce type d'opérateur.

La procédure intégrait des considérations sociales parmi les conditions d'exécution du marché. Ce dernier prévoyait l'obligation d'établir des relations de travail conformes à la convention collective applicable en matière de rémunération, de formation et d'obligations de sécurité sociale.

En outre, selon les conditions du marché, les contrats de travail devaient prévoir un nombre minimum de 20 heures par semaine. Le contractant était tenu de fournir au pouvoir adjudicateur des informations concernant les conditions de travail des personnes employées dans le cadre de l'exécution du marché.

²https://contrataciondelestado.es/wps/wcm/connect/e632650d-197a-4981-95c0-ff6bcf877dc6/DOC_CD2019-843013.html?MOD=AJPERES (en espagnol)

Le contractant devait également intégrer la dimension de genre dans l'exécution du marché (par exemple, un engagement en faveur de l'égalité de traitement et la présentation de données ventilées par sexe). La perspective de genre devait apparaître dans tous les documents, rapports, données, etc.; l'ensemble du matériel de diffusion devait être neutre sur le plan du genre.

Les critères d'attribution qualitatifs portaient sur l'utilisation de végétaux indigènes, d'herbicides non chimiques, de produits phytosanitaires durables et d'engrais organiques. Ces critères correspondaient à un maximum de 10 points (2,5 pour chacun), tandis que les 90 points restants étaient attribués exclusivement en fonction du prix.

Les critères de départage pour les offres ayant obtenu le même score comprenaient les critères sociaux suivants (dans cet ordre): a) soumissionnaire comptant le plus grand nombre de travailleurs handicapés ou souffrant d'autres formes d'exclusion sociale, en privilégiant le nombre de travailleurs permanents en cas d'égalité; b) proportion la plus faible de contrats à durée déterminée; et c) proportion la plus élevée de femmes salariées.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Offrir des possibilités d'emploi aux personnes qui sont éloignées du marché du travail ou qui sont menacées d'exclusion sociale.
- Promouvoir l'accès des ESIP aux marchés publics.
- Garantir des normes de travail décentes pour les personnes employées dans les ESIP.

Vérification

Le pouvoir adjudicateur assure un suivi et rend compte du respect des clauses sociales sur une base trimestrielle. À cette fin, il peut demander au besoin une déclaration écrite de la part du contractant.

Le contractant est également tenu de désigner une personne chargée d'assurer la liaison avec le pouvoir adjudicateur et de superviser l'exécution du marché, en accordant une attention particulière à l'organisation des tâches entre les travailleurs, à leur présence au travail ou à tout changement dans l'équipe.

Valeur du marché

23 747 EUR sur deux ans.

Instrument

- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/24/UE.
- Transposé dans la législation espagnole [loi n° 9/2017, *disposición adicional 4a*], en vertu de laquelle la mise en concurrence est limitée aux ateliers protégés, aux programmes d'emploi protégé et aux entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP) employant au moins 30 % de personnes handicapées ou soumises à d'autres types de situations défavorisées.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ministère de l'économie, gouvernement de Castille-La Manche
- Prestataires de services sélectionnés: ESIP
- Salariés de l'entreprise sélectionnée: les travailleurs chargés d'exécuter les services de jardinage sont employés par le contractant. Lorsqu'un nouveau marché de services est lancé, l'engagement est pris de maintenir les salariés en place, conformément à la directive 2001/23/CE.

Incidences sociales

- Le marché a favorisé l'intégration professionnelle de trois salariés à temps plein souffrant d'un handicap physique (deux) et d'une déficience intellectuelle (un), dans un environnement de travail ordinaire au sein de l'administration publique.
- Les salariés sont pleinement intégrés parmi le personnel du ministère, qui reconnaît la valeur de leur travail. Les services ont été exécutés avec succès, sans problèmes majeurs, et sont entièrement conformes aux spécifications et aux attentes du pouvoir adjudicateur.

Enseignements tirés et défis à venir

- L'expérience s'est révélée positive à tous égards et, pour cette raison, le ministère a communiqué les détails de cette procédure à d'autres pouvoirs adjudicateurs afin d'encourager sa reproduction. Bien qu'il existe une obligation, en vertu d'une loi régionale, de réserver au moins 6 % de la valeur des marchés pour des services spécifiques, les pouvoirs adjudicateurs sont parfois réticents à l'idée d'appliquer ces procédures, car elles sont perçues comme relativement nouvelles et donc peu familières.
- Une fois que ce marché arrivera à son terme, un nouvel appel d'offres sera lancé selon la même approche. Dans ce cas, le ministère entend augmenter le poids des critères de qualité dans les critères d'attribution (encore largement déterminés par le prix). Il vise également à atteindre d'autres groupes cibles, notamment en nouant des partenariats avec les services publics de l'emploi et les services sociaux, qui peuvent orienter les ESIP vers des profils pertinents.
- Le temps consacré à l'étape préalable à la passation de marchés a permis de garantir une cohérence satisfaisante entre la spécification des services et les solutions disponibles sur le marché pour les marchés réservés.

Contact

M^{me} María Jesús Hernández García, secrétaire provinciale de la délégation provinciale de l'économie, des entreprises et de l'emploi, conseil des communautés de Castille-La Manche,
delegacionprovincialeconomiaempresasyempleoto@jccm.es, +34 925 38 91 79

28. Les marchés réservés comme outil de protection des personnes les plus vulnérables et de l'environnement

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Salamanque (Espagne)

Secteur de produits ou de services: jardinage

Introduction/objectifs des marchés publics

Par un accord du 11 novembre 2016, la municipalité de Salamanque a décidé de promouvoir les marchés réservés dans son activité de passation de marchés publics. L'[accord](#) est une réponse directe aux dispositions introduites par la législation espagnole qui soulignent le rôle essentiel que jouent les marchés réservés pour stimuler l'économie sociale. Il prévoit qu'une part minimale des dépenses locales doit être affectée aux marchés réservés – au moins 17,56 %. Selon l'accord, les marchés réservés s'appliquent à des types de services spécifiques: le jardinage, la lutte contre les nuisibles, le nettoyage, la restauration, la collecte de vêtements de seconde main, la collecte et la gestion des déchets, et le recyclage des huiles.

L'objectif principal des marchés réservés exécutés par des entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP) est de proposer des parcours personnalisés favorisant, dans le cadre de la prestation de services environnementaux, l'insertion professionnelle et sociale des personnes menacées d'exclusion sociale. En combinant des objectifs sociaux, environnementaux et économiques, les deux marchés apportent une contribution positive aux politiques sociales et d'emploi de la municipalité.

L'appel d'offres a été publié au *Journal officiel de l'Union européenne* en mars 2018.

Objet

Services de nettoyage et d'entretien des parcs locaux, des espaces verts, des arbres urbains et des centres sportifs, réservés aux ESIP.

Étapes de la passation de marchés et critères

Les critères d'attribution du marché relatif aux services de jardinage comportaient un certain nombre de considérations sociales allant au-delà des exigences spécifiquement requises pour être admissible aux marchés réservés.

- Prix (35 points au maximum)
- Emploi de personnes en situation défavorisée au-delà de la part minimale requise (10 points au maximum)
- Utilisation de véhicules et de machines à faibles émissions (5 points au maximum)
- Utilisation de nouvelles espèces végétales (5 points au maximum)
- Critères sociaux (15 points), y compris la mise en place d'un plan en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (5 points), de mesures permettant de concilier vie professionnelle et vie privée (5 points) et d'un programme de formation pour les salariés (5 points)
- Critères environnementaux (15 points), y compris des mesures de contrôle des émissions (5 points), des actions de sensibilisation (5 points) ou une organisation de la gestion des déchets (5 points)
- Qualité de l'organisation des services (15 points)

L'appel d'offres a été remporté par l'ESIP «La Encina». La Encina exerce ses activités à Salamanque depuis 2000, année de sa création par l'antenne locale de Caritas (l'organisation d'aide sociale de l'Église catholique).

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Réduire les niveaux de pauvreté et d'exclusion sociale par la promotion de marchés du travail inclusifs.
- Répondre aux besoins des groupes de personnes les plus vulnérables afin de favoriser leur participation aux marchés du travail.
- Améliorer et renforcer les politiques d'inclusion active par une approche intégrée des interventions en tirant parti de l'expérience des organisations de la société civile auprès des groupes ciblés.

Vérification

La vérification des exigences contractuelles intervient lors de la phase d'attribution. Ensuite, la municipalité contrôle le respect des exigences – tant sociales que techniques – tout au long de l'exécution du marché. Le contractant est également tenu de présenter un rapport annuel d'activités.

Valeur du marché

2 177 403,48 EUR sur quatre ans (y compris une extension possible de deux années supplémentaires).

Instrument

- Article 20 (marchés réservés) et article 67 (critères d'attribution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- La possibilité de recourir aux marchés réservés a été évoquée pour la première fois par la municipalité de Salamanque dans son accord de 2016. En décembre 2018, une nouvelle loi locale (*Instrucción*) a encore accentué l'engagement de la municipalité de Salamanque en faveur des marchés publics socialement responsables et a préconisé l'introduction généralisée de critères sociaux dans toutes les procédures de passation de marchés. Ces critères sociaux sont notamment destinés à promouvoir l'amélioration de la qualité de l'emploi, l'amélioration des perspectives d'emploi pour les personnes éloignées des marchés du travail³ (y compris les personnes handicapées), la promotion de l'égalité, l'accessibilité, la durabilité environnementale, le commerce équitable et une transparence accrue à tous les stades des procédures de passation de marchés.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Salamanque
- Prestataires de services sélectionnés: entreprises sociales d'insertion professionnelle

³ Les personnes défavorisées pouvant bénéficier des clauses d'emploi comprennent également: a) les bénéficiaires du revenu minimal ou les membres d'un ménage bénéficiant du revenu minimal; b) les personnes n'ayant pas droit au revenu minimal soit en raison d'une durée de résidence insuffisante pour y prétendre, soit du fait d'avoir atteint la durée limite d'octroi des prestations de revenu minimal; c) les jeunes entre 18 et 30 ans ayant été placés sous un régime de protection de l'enfance; les jeunes délinquants de plus de 16 ans et les anciens délinquants de moins de 30 ans; d) les personnes souffrant de problèmes de toxicomanie ou d'autres formes de dépendance et suivant actuellement un traitement; e) les délinquants et les anciens délinquants ayant légalement le droit de travailler; f) les chômeurs de longue durée; g) les femmes victimes de violences fondées sur le sexe; et h) les personnes sans domicile fixe accompagnées par des services d'aide.

- Soutien à l'intégration de clauses sociales: services publics d'emploi et services sociaux
- Bénéficiaires: les salariés, soit orientés vers La Encina par les services publics d'emploi et les services sociaux locaux, soit engagés dans le cadre de parcours d'insertion personnalisés proposés par l'antenne locale de Caritas.

Incidences sociales

- Création de nouvelles perspectives d'emploi pour les personnes en situation d'exclusion sociale grâce aux marchés réservés, favorisant ainsi l'inclusion et la cohésion sociales.
- Augmentation des retombées sociales et économiques pour la ville en donnant la possibilité aux opérateurs locaux de l'économie sociale de prendre part à des activités favorisant le développement durable à l'échelle locale.
- Production de résultats positifs tant pour la communauté locale que pour les salariés, lesquels bénéficient de possibilités de revenus qui améliorent leur qualité de vie.
- Élaboration de pratiques durables dans le domaine de l'environnement.

Autres avantages

- Le partenariat avec les organisations de la société civile peut contribuer à la durabilité des services publics d'emploi et des services sociaux.
- Les opérateurs à but non lucratif ont davantage accès aux marchés publics, ce qui confère un espace plus important aux entreprises à vocation sociale qui placent les personnes au centre de leur activité.

Enseignements tirés et défis à venir

- Une collaboration entre le pouvoir adjudicateur et l'économie sociale existe depuis 2000 sous la forme de conventions ad hoc. Cependant, l'accord sur les marchés réservés a eu pour effet d'élargir les possibilités d'emploi formel et les conditions de travail bien établies en faveur des personnes en situation défavorisée à Salamanque.
- Les partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile peuvent contribuer à relever les défis sociétaux de manière efficace. La participation effective des personnes menacées d'exclusion sociale est un élément clé de cette structure de gouvernance innovante. Il est essentiel de leur donner la parole pour mieux comprendre leur expérience des parcours d'intégration et définir les améliorations à apporter.
- Les marchés réservés ont fait fonction de levier dans la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale des personnes se trouvant dans différents types de situations défavorisées et pour lesquelles l'accès aux marchés du travail traditionnels est très difficile. Les principaux groupes représentés parmi les salariés sont les migrants sans ressources, les personnes ayant des antécédents de toxicomanie et les chômeurs de longue durée.
- La fourniture de services environnementaux a permis aux ESIP de se spécialiser davantage en adoptant une approche plus durable de leur activité. Ainsi, La Encina n'utilise plus d'herbicides ou de produits chimiques pour protéger les plantes, et utilise désormais des machines à faibles émissions.

Contact

M^{me} Ana Fe Félix Iglesias, responsable, La Encina Servicios Integrados, laencina_ei@infonegocio.com, 923193149

SECTEUR 6 – Soins de santé

29. Prestation de services aux personnes vivant avec le VIH en Ukraine

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: centre national de santé publique, Ukraine

Secteur de produits ou de services: soins de santé

Introduction/objectifs des marchés publics

Ces dernières années, l'Ukraine a réformé le cadre juridique et technique applicable aux marchés publics, notamment par le développement de la célèbre plateforme [ProZorro](#). Les principaux objectifs étaient d'accroître la transparence et de réduire les risques de corruption, tout en renforçant la confiance des entreprises et en favorisant ainsi une plus grande concurrence pour les marchés publics. Dans le cadre de l'[accord d'association](#) entre l'Ukraine et l'UE, la législation sur les marchés publics est progressivement harmonisée avec les directives européennes sur les marchés publics. En avril 2020, une nouvelle loi sur les marchés publics (LMP) entrera en vigueur et introduira plusieurs nouvelles dispositions relatives aux marchés publics socialement responsables.

L'un des défis sociaux auxquels l'Ukraine doit faire face est la prise en charge de 240 000 personnes vivant avec le VIH. Si des progrès ont été réalisés pour réduire le nombre des décès liés au sida et celui des nouvelles infections par le VIH, en 2018, moins de la moitié des personnes séropositives connaissaient leur situation et seulement 35 % recevaient un traitement. En 2019, le [centre national de santé publique](#) (CSP) de l'Ukraine a repris à sa charge l'approvisionnement en services destinés aux personnes vivant avec le VIH, qui étaient auparavant fournis par des organisations humanitaires internationales. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un [ensemble plus large de réformes](#) du système de santé ukrainien, notamment la création d'un organisme central d'achat de médicaments. L'ONG [100% Life](#), la plus grande organisation dirigée par des patients en Ukraine, joue également un rôle clé dans le soutien à la fourniture de services liés au VIH dans le pays et dans la région au sens large.

Objet

Services de soins et de soutien pour les personnes vivant avec le VIH

Étapes de la passation de marchés et critères

Le marché de la fourniture des services nécessaires est relativement limité en Ukraine, ce qui a entraîné l'annulation d'un certain nombre d'appels d'offres en 2019. Le CSP a décidé d'attribuer des marchés distincts pour couvrir l'ensemble des régions et des services de soutien aux patients atteints du VIH. Les critères de qualification (sélection) applicables aux marchés comprennent les exigences suivantes:

- preuve d'une expérience antérieure dans l'exécution de marchés similaires. Par «marché similaire», on entend un accord de service, une aide caritative, une subvention, une sous-subvention ou tout autre accord attestant d'une expérience d'au moins deux ans dans la fourniture de services tels que la prévention et le traitement du VIH, la prise en charge et la protection sociale des groupes à risque accru de VIH et des personnes vivant avec le VIH;
- disponibilité de personnel possédant les qualifications, les connaissances et l'expérience pertinentes, dont au moins un salarié titulaire d'une qualification de niveau supérieur dans le domaine du travail social, de la pédagogie sociale, de la médecine, de la santé publique ou de la psychologie, et au moins cinq salariés ayant suivi des cours de formation spécialisée sur les soins aux personnes atteintes du VIH ou d'autres maladies chroniques.

Les spécifications techniques définissent le type de services de soutien et de soins à fournir, notamment:

- l'obtention du consentement éclairé des participants;
- l'évaluation des besoins des participants en matière de soins de santé;
- l'élaboration de plans de soutien individuels – cela comprend des sessions thématiques structurées axées sur les besoins spécifiques de chaque participant et garantissant la disponibilité d'un soutien social pour améliorer leur qualité de vie et leur santé;
- la garantie d'une réorientation active (y compris l'orientation vers des établissements médicaux, des programmes de réduction des risques, le traitement de la toxicomanie, etc.);

le renforcement de la motivation et de la sensibilisation des participants pour qu'ils prennent soin de leur propre santé, notamment en partageant des informations sur leur état sérologique avec leurs proches et leurs amis et en adoptant un comportement sûr

Dans le cadre de la prestation des services susmentionnés, les prestataires sont tenus:

- d'adapter le moment et le lieu de la prestation de services aux besoins des bénéficiaires;
- de démontrer qu'ils ont connaissance des parcours de diagnostic et de traitement à partir du moment où un patient est déclaré positif au test rapide de dépistage du VIH;
- d'élaborer des méthodes pour motiver les patients, y compris ceux qui présentent des besoins complexes;
- d'appliquer un système de suivi interne et de désigner un ou plusieurs spécialistes responsables de sa mise en œuvre;
- d'assurer la disponibilité permanente d'un système de formation destiné aux prestataires directs de services.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

En 2013, l'ONUSIDA a fixé la [cible 90-90-90](#) pour les progrès mondiaux en matière de traitement du VIH d'ici 2020:

- 90 % des personnes vivant avec le VIH connaîtront leur état sérologique;
- 90 % des personnes qui connaissent leur statut auront accès à un traitement; et
- 90 % des personnes sous traitement auront une charge virale indétectable.

Le gouvernement et le parlement ukrainiens ont adopté plusieurs lois, décrets et décisions sur le traitement du VIH et de la tuberculose, qui peuvent être consultés [ici](#). Ceux-ci définissent le cadre juridique, organisationnel et financier fondamental applicable aux activités des autorités publiques directement responsables de la lutte contre le VIH/sida en Ukraine.

Vérification

Preuve de l'exécution de marchés similaires antérieurs; curriculum vitae du personnel concerné; plan de projet.

Valeur du marché

Dix marchés dont les valeurs estimées vont de 250 000 hryvnias (UAH) (10 000 EUR) à 10,9 millions d'UAH (405 000 EUR). Les marchés couvrent les régions ukrainiennes suivantes:

- Dnipropetrovsk
- Donetsk

- Transcarpatie
- Zaporojie
- Poltava
- Soumy
- Kherson
- Tcherkassy
- Vinnytsia
- Volhynie

Instrument

Le droit ukrainien ne connaît pas d'équivalent au «régime assoupli» établi pour les services sociaux, de santé et autres services spécifiques, ce qui signifie qu'ils sont soumis aux mêmes règles que les autres marchés publics. Dans le cadre de la LMP de 2016, le recours à des procédures autres que la procédure ouverte et à des critères d'attribution autres que le coût était limité à des cas particuliers. La LMP de 2020 introduit un certain nombre de nouvelles dispositions:

- possibilité de réserver des marchés inférieurs aux seuils fixés aux entreprises employant des personnes handicapées;
- exclusion obligatoire des soumissionnaires condamnés pour des infractions liées au travail des enfants ou à la traite des êtres humains;
- exclusion obligatoire des soumissionnaires redevables de dettes fiscales ou de sécurité sociale, sauf si un arrangement a été conclu avec les autorités fiscales compétentes;
- possibilité de recourir à la procédure restreinte (en sus de la procédure ouverte et du dialogue compétitif prévus dans le cadre de la LMP de 2016);
- obligation d'intégrer dans les spécifications techniques des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ou des conditions de conception pour tous les utilisateurs, pour tous les marchés publics destinés à être utilisés par des personnes physiques;
- capacité à appliquer le coût du cycle de vie;
- introduction de règles sur les offres anormalement basses.

L'utilisation de critères d'attribution (qualitatifs) non liés aux coûts est autorisée, mais ceux-ci ne peuvent pas dépasser 30 % des points disponibles, sauf dans les dialogues compétitifs où cette limite n'existe pas. Il convient de noter que la grande majorité des marchés en Ukraine sont attribués sur la base du prix le plus bas, une enchère électronique étant utilisée pour identifier l'offre la plus basse. À l'avenir, dans le cadre de la LMP de 2020, des approches davantage qualitatives pourront être adoptées pour la passation de marchés de services liés au VIH.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: centre national de santé publique d'Ukraine (responsable de la passation des marchés de services)
- 100% Life (organisation de soutien et de représentation des patients)
- ministère ukrainien de la santé (supervision du CSP)
- plateforme Prozorro (publication des appels d'offres et participation à ceux-ci)

Incidences sociales

- La sensibilisation et l'orientation d'un plus grand nombre de personnes infectées par le VIH vers un traitement contribueront à réduire le nombre de nouvelles infections, tout en améliorant la qualité de vie des personnes touchées et de leurs familles. La coopération avec des organisations compétentes et expérimentées, y compris des ONG, et l'accent mis sur la participation des patients à leurs propres soins sont considérés comme des éléments déterminants du succès de ces marchés.

Autres avantages

- Des procédures transparentes de passation de marchés, notamment pour les services de santé et les médicaments, apportent de nombreux avantages à la société ukrainienne. En améliorant la transparence des marchés publics et les niveaux de concurrence les concernant, il est estimé que ProZorro a contribué à une économie de 10 % des dépenses publiques, lesquelles peuvent être consacrées aux besoins sociaux. Les citoyens et les entreprises ont la possibilité de comprendre comment les deniers publics sont dépensés, ce qui renforce la confiance dans les services publics.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les appels d'offres relatifs aux services de soutien en matière de VIH nécessitent une bonne compréhension du marché et l'utilisation de critères ciblés pour garantir un résultat satisfaisant.
- Les exigences en matière d'expérience préalable et de qualifications du personnel doivent être proportionnées afin de garantir que des organisations diverses, y compris les ONG et les entreprises sociales, puissent participer à l'appel d'offres.
- Les spécifications techniques devraient également tenir compte des résultats attendus des services, sans être trop prescriptives.

Contact

Artem Kremen, centre national de santé publique d'Ukraine, a.kremen@phc.org.ua

30. Marché public responsable dans le domaine des gants de protection pour les soins de santé en Finlande

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Tampere (Tuomi Logistiikka Oy), Finlande

Secteur de produits ou de services: soins de santé

Introduction/objectifs des marchés publics

Il est établi que les méthodes de production des gants de protection pour les soins de santé soulèvent des questions liées aux droits et à la santé des salariés, aux horaires de travail et aux conditions de travail. Ces problèmes ont été mis en évidence par Finnwatch, une organisation non gouvernementale qui s'intéresse tout particulièrement à la responsabilité globale des entreprises, ainsi que par d'autres organisations. La production, l'utilisation et l'élimination des gants de protection posent également divers problèmes environnementaux. Par exemple, autrefois, le secteur de la santé avait recours à des gants en vinyle fabriqués à partir de PVC. Le matériau utilisé rendait l'élimination de ces gants compliquée. La gestion des déchets de PVC pose des difficultés considérables en raison de leur teneur en chlore. Les gants en vinyle exposent également le porteur à des produits chimiques et sont à l'origine de problèmes de peau chez de nombreuses personnes.

La ville de Tampere (Tuomi Logistiikka Oy) a donc lancé une procédure de passation de marché en vue de l'achat de gants de protection destinés au secteur des soins de santé, dans laquelle les fournisseurs étaient tenus d'utiliser des méthodes de production responsables. La municipalité a également intégré des considérations environnementales en tenant compte des coûts du cycle de vie des gants de protection, au lieu de considérer uniquement le prix d'achat.

Objet

Achat de gants de protection pour le secteur des soins de santé de la ville de Tampere

Étapes de la passation de marchés et critères

La municipalité a introduit des exigences relatives aux méthodes de production dans les documents de marché, conformément à l'article 18, paragraphe 2, et à l'article 42 de la directive 2014/24/UE.

Les fournisseurs/fabricants étaient tenus de respecter la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail tout au long de la chaîne de valeur mondiale liée à la production des gants de protection. Les exigences ont été définies sous la forme de clauses d'exécution du marché. Les coûts du cycle de vie ont également été pris en considération en tant que critère d'attribution du marché.

Objectif de politique sociale et norme de référence

Dans le cadre de ses marchés publics, la ville de Tampere cherche à promouvoir la responsabilité mondiale, le bien-être des employés et de l'environnement, ainsi qu'une économie plus équitable. Cette procédure de passation de marché était donc axée sur la réduction des coûts, la qualité environnementale et les considérations sociales. La ville souhaitait également que la sélection des produits se fasse de manière plus judicieuse; si, dans les précédents marchés, près de dix types de gants de protection étaient disponibles, la ville s'est désormais fixé pour objectif de ne retenir qu'un seul type de gant de protection.

Vérification

Les offres devaient être accompagnées d'un questionnaire d'auto-évaluation relatif aux aspects sociaux et éthiques élaboré par le ministère finlandais de l'emploi. Les questions avaient pour but de mieux cerner la

responsabilité sociale de la production dans les pays à risque. Elles portaient sur les conditions de fabrication des produits fournis dans le cadre du marché, peu importe que les produits soient fabriqués par le fournisseur ou un sous-traitant. Les soumissionnaires de cette procédure de passation de marché ont rempli le questionnaire et ont également été invités à soumettre un rapport de durabilité ou une déclaration similaire afin d'examiner leur adhésion à la déclaration de l'OIT. La ville de Tampere contrôle chaque année la bonne mise en œuvre de la responsabilité d'entreprise pendant toute la durée de l'accord.

Valeur du marché

La valeur du marché portant sur l'achat de gants de protection était d'environ 300 000 EUR entre janvier 2016 et octobre 2016.

Instrument

- Article 42 (Spécifications techniques) et article 18, paragraphe 2 (Principes de la passation de marchés – respect du droit environnemental, social et du travail applicable), de la directive 2014/24/UE.
- La loi finlandaise sur les marchés publics et les concessions dispose que les pouvoirs adjudicateurs sont tenus d'organiser leurs procédures de passation de marchés de sorte à ce qu'elles puissent être exécutées de la manière la plus économique, la plus qualitative et la plus systématique possible, en exploitant les conditions de concurrence existantes et en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Tampere
- Fournisseur: Abena Finland Oy
- Utilisateurs finaux des gants: les travailleurs du secteur public de la santé et les patients qu'ils traitent

Incidences sociales

La priorité accordée aux coûts du cycle de vie a favorisé l'achat de gants en nitrile plutôt qu'en vinyle. Les gants en nitrile se caractérisent par un prix unitaire initial plus élevé; cependant, si l'on tient compte du coût du cycle de vie, il est globalement plus économique d'acheter un plus grand volume de ce type de gants. Cette solution permet également de réduire les coûts logistiques. Le coût est ainsi inférieur d'environ 100 000 EUR à celui du précédent marché de gants de protection. Dans le même temps, la ville de Tampere a la possibilité de réduire les effets de ses achats sur l'environnement, tout en prêtant une attention particulière aux droits et aux conditions de travail des salariés.

En résumé,

- la prise en considération des coûts du cycle de vie a permis de réaliser des économies importantes. La sélection de produits s'en est trouvée simplifiée et les produits sont de meilleure qualité;
- la procédure de passation de marchés favorise des cycles de matériaux plus propres puisque l'élimination des gants en nitrile est plus écologique que celle des gants en vinyle;
- la procédure de passation de marchés tient compte les aspects sociaux de la chaîne de production.

Autres avantages

- Les gants en nitrile offrent une meilleure protection et une meilleure résistance mécanique que les gants en latex. Ils ne provoquent pas d'allergies et peuvent être éliminés par incinération.

- Les coûts de logistique sont réduits en limitant l'approvisionnement en gants de protection à un seul type de gants.

Enseignements tirés et défis à venir

La ville de Tampere a compris qu'il était possible d'acheter des gants de meilleure qualité à moindre coût, avec un impact environnemental moindre et une production plus durable.

Contact

Nina Wihlman, responsable de catégorie chez Tuomi Logistiikka Oy, Nina.wihlman@tuomilogistiikka.fi

31. La stratégie d'Oslo pour promouvoir les prestataires de services de santé et d'aide sociale à but non lucratif

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité d'Oslo, Norvège

Secteur de produits ou de services: soins de santé

Introduction/objectifs des marchés publics

Les organisations à but non lucratif offrent depuis longtemps des services sociaux et de santé aux personnes nécessitant des soins à Oslo. Consciente des bienfaits sociétaux apportés par les opérateurs à but non lucratif, la municipalité d'Oslo a cherché à favoriser l'accès de ce type de prestataires aux marchés publics et à faire en sorte qu'au moins 25 % du nombre total de places dans les maisons de retraite d'Oslo soient gérées par des prestataires à but non lucratif d'ici 2025.

En juin 2019, les opérateurs commerciaux géraient 1 188 places dans les maisons de retraite d'Oslo, soit 29 % du nombre total de places disponibles. Les opérateurs à but non lucratif gèrent actuellement 746 places, soit environ 18 % du total. Les 53 % restants sont gérés par les pouvoirs publics.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La fourniture de services de santé et d'aide sociale est une obligation légale: la municipalité d'Oslo peut choisir de s'en acquitter elle-même en tant que prestataire direct ou, sinon, elle peut conclure des contrats avec des opérateurs qui fournissent le service en son nom. Ces marchés doivent, dans toute la mesure du possible, être conformes aux exigences auxquelles la municipalité est soumise lorsqu'elle agit en tant que prestataire direct.

Les marchés de services de santé et d'aide sociale présentent généralement une valeur élevée et durent plusieurs années (souvent jusqu'à dix ans). Il est essentiel que ces services satisfassent les besoins exprimés par les utilisateurs et les groupes d'utilisateurs. Cela signifie que le prix n'est pas nécessairement l'élément le plus pertinent dans l'évaluation des services, dont la prestation peut aussi nécessiter une adaptation en fonction de l'évolution des besoins des utilisateurs.

La stratégie d'Oslo en faveur de l'amélioration de l'accès et de la promotion des prestataires de services de santé et d'aide sociale à but non lucratif s'inscrit dans une approche stratégique plus large des marchés publics adoptée par la municipalité d'Oslo (proposition n° 1104/17 du conseil municipal). Cette stratégie a pour objectif général de simplifier et d'utiliser de manière plus stratégique les règles relatives aux marchés publics. Elle est entrée en vigueur en janvier 2017, à la suite de la transposition de la directive 2014/24/UE dans la législation nationale (loi n° 73 du 17 juin 2016 et règlement n° 974 du 12 août 2016 sur les marchés publics).

Afin d'atteindre l'objectif de 25 % de prestataires à but non lucratif, la municipalité entend supprimer peu à peu certains des marchés actuellement détenus par des opérateurs commerciaux tout en mettant en place un ensemble de mesures destinées à accroître la participation des organismes à but non lucratif aux marchés publics locaux.

La municipalité d'Oslo a mis l'accent sur les services de santé et d'aide sociale en raison de la dimension sociale supplémentaire que revêt leur activité. À cet égard, la municipalité se fixe pour objectif de garantir que les ressources publiques dépensées dans le cadre d'une activité à finalité sociale produisent des avantages pour la communauté.

La stratégie mise sur quatre instruments principaux pour atteindre l'objectif fixé. Il s'agit de divers instruments qui s'appliquent à l'ensemble du cycle des marchés publics.

- **Marchés réservés:** la stratégie a pour objectif de favoriser au maximum l'utilisation de marchés réservés pour les opérateurs à but non lucratif, afin d'accroître leur présence globale dans la fourniture de services de santé et d'aide sociale. Les contrats conclus dans le cadre d'un marché réservé ne peuvent pas durer plus de trois ans, conformément à l'article 77.
- **Intégration de considérations d'une importance particulière pour les opérateurs à but non lucratif:** dans le cas des marchés ouverts à tous les types de concurrents, la stratégie vise à mettre l'accent sur les critères de qualité, que ce soit dans le cadre des spécifications techniques, des critères d'attribution, des exigences de qualification, des critères d'exécution ou des conditions générales du marché. Parmi ces considérations figurent: les besoins des utilisateurs en matière de qualité, de continuité, de conception universelle, de tarification acceptable, d'accessibilité et d'offre globale de services, le savoir-faire et l'expérience, la participation des utilisateurs et la préservation de leur intégrité. Le client peut également insister sur ses besoins en matière de diversité, de continuité et d'innovation. La mobilisation des ressources dans l'environnement immédiat de l'utilisateur figure aussi au rang des priorités.
- **Inclusion de dispositions contractuelles qui garantissent la qualité des services aux citoyens et de bonnes conditions de travail pour les salariés:** le conseil municipal a adopté le modèle d'Oslo pour le secteur de la santé et des soins (dossier n° 1006/19 du conseil municipal). Au titre du code de bonnes pratiques, les travailleurs qui exécutent un contrat pour la ville d'Oslo doivent principalement être des salariés employés à titre permanent. Cela s'applique également aux sous-traitants. La main-d'œuvre du secteur de la santé et de l'aide sociale compte une part importante de travailleurs à temps partiel - en moyenne deux sur trois dans les municipalités norvégiennes. Les longues journées de travail par rotation et le travail de nuit compliquent l'application des exigences en matière de travail à temps plein. C'est la raison pour laquelle la municipalité exige que les travailleurs engagés bénéficient d'un temps de travail aussi proche que possible du temps plein et que cet objectif soit encouragé autant que possible. Selon le code, tous les travailleurs en contact avec les patients et les usagers doivent pouvoir communiquer en norvégien, à l'oral comme à l'écrit. Cette exigence sera obligatoire, mais justifiée pour les différentes catégories d'emploi et liée à la description du poste. L'administration norvégienne pour l'emploi et la protection sociale (NAV) est le principal intermédiaire pour les nouvelles embauches dans ce secteur. Le conseil municipal s'efforce également de rendre le secteur aussi inclusif que possible pour les travailleurs susceptibles d'avoir besoin d'un soutien ou d'un accompagnement supplémentaire pour assurer leur pleine intégration au travail.
- **Dialogue avec les acteurs à but non lucratif:** afin de renforcer la position des acteurs à but non lucratif dans le secteur des services de santé et d'aide sociale, la municipalité privilégiera un dialogue systématique avec les prestataires de soins à but non lucratif et les associations représentant leurs intérêts. Ce dialogue portera en particulier sur les conditions nécessaires pour fournir des services de qualité à la municipalité et à la communauté, sur ce qui leur est possible de faire en tant que prestataires et sur la manière dont leur accès aux marchés publics peut être amélioré. Pour chaque appel d'offres en matière de services sociaux et de santé, la municipalité entreprend des actions préalables à la passation des marchés afin d'évaluer dans quelle mesure les organisations à but non lucratif peuvent participer à chaque mise en concurrence.

Valeur du marché

Dépendra des marchés spécifiques qui font l'objet d'un appel d'offres. À titre d'information, la municipalité d'Oslo a dépensé plus de 59 milliards de couronnes (5,9 milliards d'EUR) en soins de santé, soins infirmiers, soins et services sociaux en 2018 (Statistics Norway).

Instrument

- Articles 20, 40, 67, 70 et 77 de la directive 2014/22/UE.

- Stratégie d'Oslo en faveur de l'amélioration de l'accès et de la promotion des prestataires de services de santé et d'aide sociale à but non lucratif

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville d'Oslo
- Fournisseurs sélectionnés: prestataires de services de santé et d'aide sociale à but non lucratif
- Soutien à l'intégration de clauses d'emploi: administration norvégienne pour l'emploi et la sécurité sociale (NAV)
- Participants au dialogue: organisations de prestataires et groupes d'utilisateurs
- Utilisateurs: bénéficiaires de services de santé et d'aide sociale

Incidences sociales

- La stratégie n'a été adoptée qu'en octobre 2019 et les incidences sociales n'ont pas encore été établies ni quantifiées. L'objectif principal d'un tel dispositif est d'augmenter le nombre de places dans les maisons de retraite gérées par des prestataires de services de santé et d'aide sociale à but non lucratif. En portant la part des opérateurs à but non lucratif à au moins 25 % d'ici 2025, la ville entend également produire un effet multiplicateur, car nombre de ces opérateurs travaillent dans le cadre d'un objectif social et au service de celui-ci. Les avantages découlant de l'engagement de prestataires à but non lucratif par la ville reviendront donc à l'ensemble de la communauté.

Enseignements tirés et défis à venir

- La stratégie, qui a été adoptée en octobre 2019, en est à sa phase de mise en œuvre.

Contact

Conseil municipal d'Oslo, département chargé des personnes âgées, de la santé et du travail,
postmottak@byr.oslo.kommune.no

SECTEUR 7 – Services sociaux

32. Intégration des immigrants sur le marché du travail au moyen d'une obligation à effet social

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ministère des affaires économiques et de l'emploi, Finlande

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectifs des marchés publics

Au cours de l'année 2015, la Finlande a enregistré une hausse rapide du nombre de personnes arrivant dans le pays. Pour faire face à cette situation, le ministère des affaires économiques et de l'emploi a lancé un projet visant à aider les immigrants récemment arrivés à accéder au marché du travail. Le taux de chômage des migrants était environ deux fois supérieur à celui des Finlandais.

À l'issue d'une étude et d'une consultation du marché, le ministère a décidé de mener le projet sous la forme d'une obligation à effet social (OES) – une forme de marché fondé sur des résultats sociaux dans laquelle un partenaire privé fournit un financement et assume le risque lié à l'exécution. Dans le cadre d'un marché OES, l'organisme public ne paie que lorsque certains résultats sont atteints. En l'espèce, les indicateurs de performance étaient axés sur la réduction des besoins en allocations de chômage et sur l'augmentation des recettes fiscales liées à l'emploi des participants au programme.

Ce projet, baptisé «Koto SIB», a été l'un des premiers à être mis en œuvre en Europe. Il a été cofinancé par le Fonds européen d'investissement et la Commission européenne, ainsi que par un certain nombre d'autres investisseurs privés et institutionnels.

Objet

Une procédure de passation de marché a été lancée fin 2015 afin de désigner un gestionnaire de projet pour l'OES. Le gestionnaire de projet devait assumer les tâches suivantes:

- mise en place d'un fonds d'investissement;
- promotion du fonds auprès d'investisseurs extérieurs, tels que des fondations et des particuliers;
- recherche d'instructeurs et d'emplois et organisation de la formation des participants.

Le nombre cible de participants au programme a été fixé à 2 500 sur trois ans, les services devant inclure l'éducation et la formation spécifique au poste. Une fois en poste, les participants bénéficieront d'un soutien professionnel, linguistique et culturel continu.

Étapes de la passation de marchés et critères

En décembre 2015, un avis de préinformation a été publié au Journal officiel pour solliciter des informations auprès du marché. L'avis décrivait l'intérêt du ministère pour la mise en place d'une obligation à effet social afin de mettre à l'essai de nouveaux modèles d'éducation et d'emploi pour favoriser l'intégration des immigrants sur le marché du travail. Plusieurs organisations y ont répondu et une journée d'information a été organisée. Au cours de cette dernière, des projets de documents ont été présentés et les acteurs du marché ont pu formuler des observations.

En mars 2016, un avis de marché a été publié dans le cadre de la procédure ouverte, sollicitant la soumission de propositions pour la gestion du projet d'OES. Le gestionnaire de projet devait assumer les tâches suivantes:

- conception et gestion du projet;
- organisation d'activités de formation et d'emploi des migrants en fonction des résultats du projet, en coopération avec les prestataires de services;
- suivi, rapports intermédiaires et finaux.

Les critères d'attribution portaient sur le plan du projet (60 %) et l'expérience du personnel employé par le gestionnaire de projet (40 %). Une seule offre a été soumise en réponse à l'appel, celle d'Epicus Oy (désormais FIM Vaikuttavuussijoitukset Oy). Ce chiffre témoigne du caractère innovant du projet et du nombre relativement faible d'entreprises opérant sur ce marché. Plusieurs prestataires de services ont été inclus dans l'offre en tant que sous-traitants, afin de fournir des services d'éducation, de formation et de placement sur différents sites en Finlande.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Le principal objectif de politique sociale de ce marché était d'offrir des perspectives d'emploi aux immigrants et de favoriser leur intégration sur le marché du travail finlandais. Le projet a également été considéré comme une excellente occasion de mettre à l'essai le modèle OES en Finlande et de déterminer son potentiel de reproduction.

Vérification

La rémunération du gestionnaire de projet est définie en comparant les impôts générés et les allocations de chômage économisées:

- par les participants au programme OES et
- par un groupe témoin intégré selon un modèle traditionnel.

La comparaison sera effectuée à la fin de la période contractuelle. Si le projet permet aux pouvoirs publics de réaliser des économies, le gestionnaire de projet en percevra la moitié. En outre, le gestionnaire de projet reçoit une rémunération de 1 500 EUR pour chaque participant qui bénéficie de plus de 70 jours de formation.

Valeur du marché

La valeur du marché était estimée à 8 625 000 EUR. Toutefois, la valeur totale sera déterminée en fonction de l'exécution selon les termes du contrat. La valeur totale du fonds d'investissement dans le cadre de l'OES est de 14,2 millions d'EUR.

Instrument

- Article 40 (consultations préalables du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ministère des affaires économiques et de l'emploi, Finlande
- Partenaires stratégiques: Hansel (centrale d'achat); SITRA (fonds d'innovation finlandais)
- Gestionnaire de projet: Epicus Oy

- Autres investisseurs: Fonds européen d'investissement
- Prestataires de services

Participants au programme

Incidences sociales

- Les résultats obtenus à ce jour suggèrent qu'environ 50 % des participants au projet «Koto SIB» ont trouvé un emploi, ce qui représente un résultat nettement supérieur à celui du groupe témoin.
- Les participants au programme bénéficient d'un accompagnement individuel, en plus d'une formation linguistique et de placements professionnels. La formation dure normalement de trois à quatre mois.
- Un soutien est également apporté aux employeurs, dont certains ne possédaient aucune expérience préalable dans le domaine de l'emploi des immigrants.
- À la fin de l'année 2019, le projet «Koto SIB» totalisait 2 211 participants, dont 869 personnes employées. Un large éventail d'emplois et d'employeurs sont concernés, surtout ceux du secteur de la restauration, de la logistique, du nettoyage et de la fabrication. La répartition démographique des participants au programme est la suivante: 63 % d'hommes et 37 % de femmes, ce qui reflète entre autres la présence d'un plus grand nombre d'hommes migrants en Finlande.
- Les participants possédant un niveau d'éducation supérieur se sont également vu proposer une formation aux affaires et à l'entrepreneuriat, notamment dans le cadre d'un [programme de création d'entreprises technologiques](#).

Autres avantages

- Depuis 2016, le ministère a réalisé des économies d'au moins 20 millions d'EUR grâce à cette initiative. Le succès du projet «Koto SIB» a amené d'autres autorités publiques finlandaises à reproduire ce modèle, notamment pour fournir des services à la jeunesse.
- Le ministère a également décidé de lancer un deuxième projet reposant sur un modèle similaire, cette fois pour fournir une aide à l'emploi aux chômeurs de longue durée qui ne sont pas des migrants. Ce projet a fait l'objet d'un appel d'offres selon la procédure de dialogue compétitif, et le marché a débuté en 2019.

Enseignements tirés et défis à venir

- Sonja Hämäläinen, directrice chargée des migrations auprès du ministère et commissaire du projet, explique: «Il est essentiel, tant pour la réalisation du projet que pour sa réussite, de disposer d'un intermédiaire qui saisisse la complexité de l'investissement d'impact, car de nombreux éléments entrent en jeu. Il s'agit de trouver des investissements privés, d'engager le nouveau gestionnaire de projet, de mesurer l'impact d'une nouvelle manière, etc. La clé du succès réside dans la présence d'un intermédiaire indépendant qui peut vous faire part de ses idées».

Contact

Susanna Piepponen, spécialiste principale, ministère des affaires économiques et de l'emploi,
susanna.piepponen@tem.fi

33. Coconception de la passation de marchés pour l'entretien des logements publics

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: corporation des logements et des communautés de Séoul, République de Corée (Sud)

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectif de la passation de marché

Cette initiative est un exemple de coconception de la passation de marchés publics de services, entre la corporation des logements et des communautés de Séoul (*Seoul Housing and Communities Corporation – SH*) et le centre d'économie sociale de Séoul (*Seoul Social Economy Center – SSEC*). Elle avait un double objectif:

- offrir un cadre de vie optimal aux résidents des logements locatifs publics, qui sont principalement des ménages à faibles revenus, en fournissant des services d'entretien de qualité assurés par des organisations et des entreprises de l'économie sociale (OES);
- ouvrir un nouveau marché aux entreprises sociales dans un vaste complexe d'appartements publics.

En Corée, il existe quatre catégories d'OES définies par la loi: les entreprises sociales, les coopératives, les entreprises communautaires et les entreprises d'entraide. Dans le cas présent, le consortium était composé d'une coopérative et d'une entreprise sociale.

Sur la base d'une proposition formulée initialement par le SSEC et quelques OES en 2017, la SH et le SSEC ont avancé l'idée d'un bureau chargé de l'entretien des logements publics (appartements loués) selon un modèle d'économie sociale. Ce modèle de gestion intégrée appartient à la collectivité et offre davantage de perspectives en matière d'aide au logement.

Il englobe non seulement l'entretien traditionnel des bâtiments (par exemple, le nettoyage, la sécurité, la plomberie, l'électricité, les ascenseurs, etc.), mais aussi la fourniture de services communautaires dans le complexe d'appartements (par exemple, des conseils en matière d'emploi pour les résidents, la garde communautaire des personnes âgées et des enfants, la gestion des espaces communautaires, les événements culturels, etc.).

Objet

Fourniture de services d'entretien et de gestion des logements locatifs publics, ainsi que de services communautaires

Étapes de la passation de marchés et critères

La corporation des logements et des communautés de Séoul (*Seoul Housing and Communities Corporation – SH*) a conçu le processus d'appel d'offres de manière à garantir la participation des OES à l'initiative en y intégrant les éléments suivants:

- la coconception du processus de passation de marchés avec le secteur de l'économie sociale;
 - la réduction des exigences de qualification requises pour participer à l'appel d'offres afin de garantir la participation des OES qui sont de nouvelles entrantes sur le marché;
 - le recours à un marché réservé pour les entreprises de l'économie sociale;

- l'accompagnement des OEES en vue de leur permettre d'acquérir la certification requise pour gérer des logements collectifs en tant que complexe d'appartements publics.

L'instrument utilisé dans le cadre de la procédure de passation de marchés publics a consisté en un marché réservé aux entreprises sociales (similaire à l'article 77 de la directive 2014/24/UE), fondé sur l'article 9 «Méthodes de passation de marchés» de la [loi sud-coréenne sur les contrats auxquels une collectivité locale est partie](#) et sur l'article 12 «Achat préférentiel par les institutions publiques» de la [loi sur la promotion des entreprises sociales](#), telle que modifiée jusqu'au 30 juin 2013.

Les opérateurs économiques suivants étaient admissibles à l'adjudication (les offres conjointes étaient encouragées):

- service de gestion des logements (85 % de l'ensemble du marché): société de gestion de logements;
- service d'aide au logement (15 % de l'ensemble du marché): corporation d'aide sociale ou entreprise sociale telle que définie aux articles 7 et 8 de la loi sur la promotion des entreprises sociales.

Les critères suivants ont été utilisés aux fins de l'évaluation des offres:

- capacité de l'entreprise: 80 %
(évaluée sur la base des éléments suivants: situation financière et crédit de l'entreprise, expérience antérieure dans des projets similaires du point de vue de la taille et du contenu, nombre de techniciens possédant les compétences requises, pourcentage d'investissement dans la recherche et le développement, politiques de gestion des risques et gestion du temps);
- compétitivité sur le coût suggéré de l'ensemble du projet: 20 %

La SH a choisi un groupement d'OEES composé d'une coopérative et d'une entreprise sociale qui remplissait les fonctions d'opérateur de services d'entretien et de prestataire de services sociaux. L'initiative a débuté en 2017 dans un complexe d'appartements de la ville de Shinnae, dans le district de Jungnang, à Séoul, où les OEES sélectionnées sont chargées de gérer les bureaux d'entretien de l'ensemble du complexe (1 300 ménages).

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif de politique sociale de la procédure était de favoriser la participation des organisations de l'économie sociale à un appel d'offres portant sur la fourniture de services d'entretien de qualité dans les logements locatifs publics. L'autre objectif était de créer des emplois en faveur des résidents du complexe d'appartements, où la concentration de familles à faibles revenus est élevée.

Vérification

Le pouvoir adjudicateur a vérifié que les opérateurs économiques satisfaisaient aux critères dans le respect des législations nationales.

La valeur du marché relatif à la gestion du bureau d'entretien est d'environ 300 000 EUR, tandis que celle du marché relatif à la création d'emplois dans les services de soins communautaires est d'environ 1,1 million d'EUR.

Par conséquent, la valeur totale des services faisant l'objet du marché était de 1,4 million d'EUR sur deux ans (d'octobre 2015 à octobre 2017), bien que l'appel d'offres ait été divisé en trois marchés (deux pour l'entretien, un pour les soins communautaires).

Instrument

- Article 9 «Méthodes de passation de marchés» de la [loi sur les contrats auxquels une collectivité locale est partie](#), qui permet la réservation d'un contrat, dans le droit fil de l'article 77 de la directive 2014/24/UE.
- Article 12 «Achat préférentiel par les institutions publiques» de la [loi sur la promotion des entreprises sociales](#), telle que modifiée jusqu'au 30 juin 2013.
- La Corée est partie à l'accord de l'OMC sur les marchés publics, et les mesures appliquées sont conformes à cet accord.

Acteurs

- Chef de projet et pouvoir adjudicateur: corporation des logements et des communautés de Séoul (*Seoul Housing and Communities Corporation – SH*) – une corporation municipale chargée de la construction et de la gestion de logements locatifs publics
- Aide aux entreprises sociales: centre d'économie sociale de Séoul (*Seoul Social Economy Center – SSEC*)
- Soumissionnaires: organisations de l'économie sociale – dont «Green Environment Korea», qui a fourni les services
- Bénéficiaires: les résidents du complexe d'appartements, qui ont participé à la mise en œuvre en tant que consommateurs et salariés du prestataire de services

Incidences sociales

- Dans le cas présent, un bureau des pouvoirs publics et le secteur de l'économie sociale ont collaboré dès la phase de conception de la procédure de passation de marchés, dans l'intérêt commun de fournir un meilleur service et d'offrir un meilleur environnement aux résidents des logements publics.
- Les OEES sont reconnues pour leur expertise dans les aspects techniques et sociaux du développement et de l'entretien des logements publics. L'entreprise publique a renforcé la dimension sociale de l'appel d'offres en révisant ses pratiques habituelles d'adjudication en faveur des OEES.
- Le prestataire de services a créé des emplois pour les résidents des logements locatifs publics, principalement des conjoints/aidants proches à la recherche d'un emploi à temps partiel ou des résidents au chômage.

Autres avantages

- Cette initiative pourrait être facilement reproduite et étendue à d'autres logements collectifs publics et privés (immense complexe d'appartements regroupant des milliers de ménages), qui constituent le type de logement urbain le plus répandu dans la ville de Séoul. Par conséquent, ce modèle peut ouvrir un nouveau secteur d'activité aux entreprises de l'économie sociale, avec des perspectives et des incidences sociales importantes.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le modèle décrit ici a été conçu à l'origine comme une proposition intégrée de divers services adaptés aux besoins des résidents (y compris la gestion du bâtiment, les soins et la formation professionnelle), sous la forme d'un modèle d'économie circulaire dans un complexe immobilier résidentiel. Cependant, dans la mesure où différents prestataires étaient responsables de la

fourniture de différents services, il était parfois difficile de fournir les services de manière cohérente et exhaustive.

- Si cette initiative devait être reproduite, il conviendrait d'augmenter la taille du marché et d'y inclure des services plus intégrés. La durée du marché devrait être allongée afin d'assurer une prestation de services plus stable.
- Des conditions plus souples pour la constitution d'un groupement entre entreprises sont recommandées.

Contact

M^{me} Ahreum Kim, chef d'équipe, secrétariat du Forum mondial de l'économie sociale (GSEF), ahreum.kim@gsef-net.org

M^{me} Li Yoo, responsable principale, Centre d'économie sociale de Séoul, lilyatom@sehub.net

34. Coconception et mise en œuvre d'un service visant à améliorer les connaissances et les compétences des parents de mineurs

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Brescia, Italie

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectif de la passation de marché

La procédure prévoit la sélection d'opérateurs économiques aptes à participer à un processus de coconception d'un service destiné aux familles comprenant des mineurs (enfants de moins de 18 ans), en collaboration avec la municipalité de Brescia. L'objectif ultime du service qui sera fourni à un stade ultérieur est le suivant:

- permettre à chaque enfant de se développer et de grandir correctement au sein de sa famille, en favorisant les relations familiales et en protégeant l'enfant ou le mineur de tout trouble susceptible d'affecter son bien-être;
- favoriser une meilleure inclusion des familles dans les communautés locales.

Ce service s'adressera aux familles avec mineurs résidant dans la commune de Brescia qui le sollicitent spontanément ou qui sont obligées de collaborer avec lui à la suite d'une décision judiciaire.

Lorsque les normes d'un service à acquérir sont bien définies, la municipalité peut lancer une procédure standard de passation de marchés publics. Toutefois, si elle souhaite mieux définir ses normes ou introduire des éléments innovants, un processus de coconception peut constituer un moyen intéressant d'associer les opérateurs économiques et de trouver de nouvelles idées pour améliorer la conception et la fourniture des services.

Dans le passé, la municipalité de Brescia organisait ses services destinés aux enfants et à leurs familles de manière centralisée. En 2015, elle a opéré une réorganisation des services: cinq services territoriaux ont été mis en place, avec un responsable par service. Dans le cadre du présent appel, la municipalité souhaitait améliorer l'organisation du service en place au niveau territorial en créant des équipes territoriales et multidisciplinaires axées sur le travail communautaire⁴. L'objectif du travail communautaire est de prévenir la précarité et la marginalisation des familles, et dans les cas les plus extrêmes, de protéger les enfants, ainsi que d'éviter autant que possible leur séparation d'avec leur famille.

Cet appel d'offres est le fruit d'un dialogue et d'une coopération réguliers entre la municipalité de Brescia et les acteurs qui participent au «Piano di Zona» (plan local de zone) de Brescia. Ce type de plan est prescrit par la loi italienne n° 328/2000, qui définit les règles relatives à la planification et à la réorganisation des politiques et services sociaux. Ce plan est l'instrument utilisé pour la programmation de la fourniture de services sociaux au niveau local. Il définit les priorités, les objectifs stratégiques, les voies à suivre, les moyens

⁴ Le travail communautaire est le processus par lequel les travailleurs sociaux et d'autres professionnels aident les individus à améliorer leur relation avec la communauté locale dans laquelle ils vivent et leur appartenance à celle-ci au moyen d'actions collectives.

et les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre d'un système intégré de services publics et d'interventions sociales.

Objet

Coconception d'un service visant à améliorer les connaissances et les compétences des parents de mineurs

Étapes de la passation de marchés et critères

La première étape de la procédure a consisté en une procédure ouverte visant à sélectionner le ou les opérateurs économiques avec lesquels élaborer les activités de la coconception du service en question. Les offres ont été évaluées sur la base du meilleur rapport qualité-prix. Des points allant de 0 à 80 ont été attribués à la qualité du projet, tandis qu'un maximum de 20 points était attribué à l'offre économique.

Les critères de qualité étaient les suivants:

- organisation du service – maximum 40 points répartis comme suit:
 - développement global de la proposition de projet (20 points), avec une référence particulière aux activités requises pour chaque profil professionnel et à la réalisation des buts et objectifs généraux du service;
 - description des procédures et méthodes de conception, d'évaluation et de planification des interventions en collaboration avec le service social public (10 points);
 - description des modalités de collaboration des différents profils professionnels avec les services spécifiques en place (tels que le projet de conseil aux familles PIPPI⁵ ou le projet de placement en famille d'accueil) et les nouveaux services à mettre en œuvre (par exemple, les services éducatifs des jardins d'enfants municipaux) (10 points);
- équipe professionnelle – maximum 25 points, répartis comme suit:
 - quantité et qualité du personnel qui sera employé dans le service à concevoir (en précisant le nombre de personnes à temps plein et à temps partiel, l'ancienneté moyenne dans le poste, l'expérience et les qualifications spécifiques supplémentaires dans le domaine par rapport à celles spécifiées dans les préalables) (10 points);
 - mécanismes de coordination et de soutien pour la création d'un langage commun entre les différentes figures professionnelles associées (méthodologies pour renforcer l'esprit d'équipe, outils pour l'élaboration d'évaluations intégrées pluridisciplinaires, objectifs de performance spécifiques pour chaque professionnel et recensement des résultats intermédiaires et finaux atteints) (10 points);
 - plan de formation et de perfectionnement technique proposé au personnel, à l'exception des formations obligatoires prévues par la loi et de celles proposées dans l'offre économique (5 points);

⁵ Le programme PIPPI (programme d'intervention pour la prévention de l'institutionnalisation) a démarré en 2010, fruit d'une collaboration entre le ministère du travail et des politiques sociales, l'université de Padoue, dix villes italiennes et des services sociaux dédiés à la protection et à la défense des mineurs. Le programme poursuit l'objectif d'innover des pratiques d'intervention afin de réduire le risque de maltraitance et le retrait consécutif des enfants de leur famille d'origine. Pour ce faire, les différents domaines d'action concernés sont articulés de manière cohérente autour des besoins des enfants vivant dans ces familles, en tenant compte de la perspective des parents et des enfants eux-mêmes dans la formulation de l'analyse et de la réponse à ces besoins.

- travail avec la communauté – maximum 15 points répartis comme suit:
 - description des modalités de collaboration avec les différents profils professionnels et les institutions et les acteurs actifs dans la zone territoriale, ainsi que des instruments destinés à faciliter la collaboration (10 points);
 - propositions innovantes pour développer et renforcer les connaissances et les compétences des parents (5 points).

Les différents profils professionnels collaborent avec les familles de la manière suivante:

- le psychologue offre un soutien d'un point de vue psychologique, éducatif, social et clinique;
- la tâche de l'éducateur est de consolider les relations entre les parents et les enfants et au sein de la famille en travaillant au domicile familial dans le contexte de la vie quotidienne;
- l'assistant social a pour mission de veiller à ce que les besoins des ménages en matière de soins et d'hygiène soient satisfaits;
- le conseiller chargé du placement en famille d'accueil soutient les projets existants ou à venir dans ce domaine;
- le consultant ethno-clinique a la responsabilité de faciliter la compréhension, les relations et les négociations entre une famille étrangère et les différents services et professionnels associés;
- le médiateur culturel et linguistique a pour tâche de faciliter la communication entre les services et les familles de cultures non italiennes;
- le coordinateur du service garantit la qualité du service, supervise la mise en œuvre des activités et le personnel concerné, et contrôle l'efficacité et l'efficience du service.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Améliorer la programmation stratégique et la planification opérationnelle des services décrits
- Favoriser le développement du travail communautaire dans les cinq zones territoriales de Brescia
- Renforcer l'approche préventive des services en question afin d'éviter les situations de détresse, d'abus ou de troubles pouvant affecter les enfants et les mineurs
- Améliorer l'inclusion des familles bénéficiant du service dans la communauté locale et prévenir la pauvreté éducative

Vérification

En ce qui concerne la capacité technique et financière, le pouvoir adjudicateur a vérifié le respect des exigences applicables aux six profils professionnels suivants (psychologue, éducateur, assistant social, conseiller chargé du placement en famille d'accueil, consultant ethno-clinique, médiateur culturel et linguistique, et coordinateur du service) en contrôlant les curriculum vitae des professionnels proposés par le soumissionnaire.

Valeur du marché

La valeur annuelle du marché de service est de 600 275 EUR, hors TVA, pour un montant total de 2 401 102,10 EUR, hors TVA, sur une durée de quatre ans. Ce montant doit être complété par les ressources que le ou les opérateurs économiques sélectionnés sont tenus de fournir en guise de cofinancement.

Instrument

- Articles 74 à 77 sur le régime assoupli établi pour les services sociaux et autres services spécifiques de la directive 2014/24/UE.
- Article 55 du décret législatif n° 117 du 3 juillet 2017 (code du secteur tertiaire), qui définit l'instrument applicable à la coconception des services, parmi d'autres formes de collaboration, entre l'administration publique et les acteurs du secteur tertiaire.
- Loi italienne n° 328/2000, qui définit les règles relatives à la planification et à la réorganisation des politiques et services sociaux.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: la municipalité de Brescia
- Partenaires du plan d'action local de Brescia: les municipalités, les associations, les coopératives sociales, Caritas (une confédération d'organisations catholiques romaines œuvrant dans le domaine de l'aide, du développement et des services sociaux) et les paroisses qui participent activement à la planification et à la fourniture de politiques et de services sociaux au niveau local
- Prestataire de services sélectionné: un groupe de trois coopératives sociales: (dans le cadre de cet appel, deux groupes composés de trois coopératives sociales ont participé en soumettant chacun une offre)
- Utilisateurs du service coconçu: familles comprenant des mineurs (parents et enfants)

Incidences sociales

Les activités ont démarré après l'été 2019 et les incidences n'ont pas encore été évaluées. Les indicateurs clés seront la réduction attendue du nombre de cas où les enfants sont séparés de leur famille et du nombre de cas de violence domestique à l'encontre des femmes. Les principales incidences sociales obtenues jusqu'à présent sont les suivantes:

- la coconception de ce service en collaboration avec les coopératives sociales a permis de produire des services de meilleure qualité, grâce à la prise en compte des perspectives des coopératives sociales qui ont l'expérience du terrain et connaissent la situation des familles qui utilisent le service;
- la coconception a favorisé la mise en œuvre d'une approche préventive dans les services de protection de l'enfance et dans les services destinés aux mineurs et à leurs familles, ainsi que d'autres projets et interventions lancés par la municipalité;
- le travail concerté entre les différents acteurs concernés (en particulier avec les écoles; le soutien accru aux familles avec l'aide d'autres familles) a été renforcé;
- des filets de sécurité ont été mis en place autour des familles en situation de précarité, afin de prévenir les situations d'isolement et de marginalisation.

Autres avantages

- La procédure de coconception des services a déjà été reproduite à Brescia. Cet appel est la deuxième édition de l'initiative dans le cadre des services destinés aux enfants, aux mineurs et à leurs familles. Une procédure de coconception visant à réorganiser les services destinés à lutter contre l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale a également été lancée. Un appel similaire pourrait être lancé dans le domaine du handicap.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le délai nécessaire à la mise en place d'une procédure administrative similaire pour la coconception de services est 30 % plus long que celui d'une procédure standard de passation de marchés publics, ce qui entraîne des frais de personnel connexes et exige une très bonne organisation et planification de la part de la municipalité.
- Un exercice préliminaire de planification stratégique a dû être réalisé dans le cadre du plan d'action local avant le lancement de ce processus de coconception. La planification a permis de définir les besoins, les priorités et les ressources dont disposait la municipalité en matière de prestation globale de services sociaux. Cet exercice a permis de déterminer les normes applicables au service.
- Il est essentiel de disposer d'un personnel compétent, ayant une connaissance des processus de coconception et de la situation sociale au niveau local, tant du côté de la municipalité que des autres acteurs concernés. Il convient également de disposer de données informatives sur la situation sociale.

Contact

Massimo Molgora, direction des services à la personne et de l'éducation, responsable du secteur des services sociaux, MMolgora@comune.brescia.it

35. Définition participative de normes de qualité pour la conception, l'organisation et la fourniture de services de soins et leur inclusion dans les marchés publics

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Miejski Ośrodek Pomocy Społecznej, Gdynia (centre municipal des services sociaux de Gdynia), Pologne

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectifs des marchés publics

En 2011 et 2012, la ville de Gdynia a organisé un événement intitulé «Dialogue de Gdynia sur la qualité des services de soins». Celui-ci avait pour objectif de recenser les besoins et les attentes des parties prenantes des services de soins et d'y répondre afin d'améliorer la qualité de ces services. Ce dialogue a été l'occasion de mener un vaste débat avec la participation de toutes les parties intéressées: plus de 1 000 personnes y ont pris part, dont des bénéficiaires et des prestataires de soins. Les bénéficiaires et les prestataires de soins se sont réunis à la fois en groupe et individuellement; ceux qui n'ont pas pu participer à l'une des 18 sessions ont été consultés et interrogés à leur domicile. Les participants ont été interrogés sur ce qu'ils considéraient comme un service de soins de qualité.

Cette démarche a abouti à la formulation de critères de qualité communs, de lignes directrices et de normes destinés à améliorer la qualité des soins et la qualité du travail dans le secteur des soins.

Les normes en matière de services de soins ainsi définies ont ensuite été intégrées dans les procédures de passation de marchés publics. En établissant des exigences applicables à l'emploi des aide-soignant(e)s (telles que le salaire minimum, l'existence d'un contrat en bonne et due forme et d'un fonds de formation – pour les formations spécialisées et les cours professionnels destinées à renforcer les qualifications et les compétences en matière de soins – ou la contribution à un fonds de formation local par les employeurs), les autorités locales entendent améliorer l'image de la profession d'aide-soignant(e) et le niveau d'éducation de ces professionnel(le)s. Le «Dialogue de Gdynia sur la qualité des services de soins» avait pour devise: *«Nous voulons voir. Nous voulons entendre. Nous voulons décider ensemble».*

Objet

Fourniture de services de soins efficaces et inclusifs tenant compte des besoins spécifiques des bénéficiaires des soins.

Étapes de la passation de marchés et critères

Étape préalable à la passation de marchés:

Le processus préalable à la passation de marchés a, dans un premier temps, abouti à la création de la «Charte des services de soins de qualité», qui décrit les valeurs primordiales et les principaux critères de qualité recensés par les parties prenantes, tels que: l'efficacité, une saine gestion, une approche positive de la coopération, la circulation de l'information, le respect mutuel, la disponibilité, la responsabilité, l'adaptabilité et la solidarité.

Spécifications

Dans les procédures de passation de marchés, les spécifications techniques des services de soins englobent les exigences essentielles recensées lors de la consultation. L'offre la plus avantageuse est choisie sur la base des critères d'attribution suivants:

- prix – 45 %,

- qualité et quantité du personnel soignant affecté au marché – 45 % (qualité évaluée au regard des qualifications professionnelles du personnel affecté),

conditions de travail des aide-soignant(e)s – 10 %

Conditions d'exécution du marché

Les marchés comportent des exigences strictes pour garantir des conditions de travail décentes aux aide-soignant(e)s (y compris concernant les salaires et le temps de travail) et la possibilité de s'épanouir et d'améliorer ses qualifications professionnelles. Par exemple, jusqu'en 2014, le contractant était tenu de créer un fonds de formation à hauteur de 1 % de la masse salariale, destiné à la formation spécialisée des aide-soignant(e)s.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La «norme de Gdynia relative aux services de soins fournis sur le lieu de résidence» a été élaborée, car il n'existe toujours pas de normes juridiques relatives aux services de soins ni de lignes directrices recommandées par le ministère polonais de la famille, du travail et de la politique sociale.

Ce document décrit comment organiser et fournir des services de soins de qualité d'une manière qui réponde aux besoins des parties prenantes locales. Il définit tout d'abord les objectifs des services de soins et les résultats escomptés, puis il présente le catalogue des services de soins locaux, en ce compris une vaste offre de services personnels et domestiques.

Ensuite, il énonce les devoirs et les droits des organisateurs de services de soins, des prestataires et des aide-soignant(e)s, ainsi que les exigences en matière de qualifications professionnelles de ces derniers/dernières. Les principales valeurs liées à l'emploi des aide-soignant(e) sont les suivantes: la généralisation de la journée de travail de huit heures et l'existence d'un contrat de travail, des conditions salariales décentes, la non-discrimination en matière de conditions d'emploi et l'accès à la formation professionnelle.

La norme a été instituée par le maire de la ville de Gdynia pour servir de référence locale en matière de prestation de services de soins. Depuis mai 2011, elle doit être incluse dans les spécifications et les clauses contractuelles.

Les normes de référence incluent les conventions fondamentales pertinentes de l'OIT telles que:

- la constitution de l'OIT – article 427;
- la convention n° 100 sur l'égalité de rémunération;
- la convention n° 111 concernant la discrimination (emploi et profession);
- la convention n° 140 sur le congé-éducation payé;
- la convention n° 175 sur le travail à temps partiel.

Vérification

La vérification et le suivi sont fondés sur les indicateurs suivants:

- critères quantitatifs et qualitatifs pour la prestation de services de soins, conformément à la «Norme de Gdynia relative aux services de soins»,

- rémunération des aide-soignant(e)s conforme à la législation polonaise (barème horaire minimal légal, qui n'est pas inférieur aux normes salariales applicables spécifiées dans la législation polonaise, et qui dépend du niveau d'éducation et des qualifications professionnelles),
- garantie des conditions de travail requises et mise à disposition d'équipements de protection individuelle,
- existence de la forme d'emploi requise (contrat de travail),
- application des normes en matière de temps de travail (journée de travail de huit heures),
- accès des aide-soignant(e)s à la formation,
- niveau d'éducation des aide-soignant(e)s, y compris le nombre d'aide-soignant(e)s pleinement qualifié(e)s,
- remplacement du personnel soignant, efficacité dans l'organisation des remplacements.

Valeur du marché

Entre 2011 et 2018, 39 procédures de passation de marchés publics comportant des clauses sociales ont été menées et 39 marchés portant sur des services de soins ont été conclus pour une valeur totale de 49,1 millions de zlotys (PLN), soit environ 11,4 millions d'EUR.

Instruments

- Article 67 (critères d'attribution du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- Réglementation locale – Ordonnance du maire de Gdynia n° 2073/11/VI/R du 24 mai 2011.

Acteurs

Plus de 1 000 parties prenantes directes et indirectes des services de soins ont participé au processus de dialogue, notamment:

- des utilisateurs finaux (personnes âgées et membres de leur famille),
- le personnel de première ligne [aide-soignant(e)s],
- des bénévoles,
- des travailleurs sociaux,
- des gestionnaires d'acheteurs et de fournisseurs de services,
- l'autorité locale.

Incidences sociales

- Développement d'une vision commune concernant la qualité des soins dans l'environnement local.
- Amélioration de la qualité des conditions de travail dans le secteur des soins, qui est considéré comme l'un des secteurs sous-évalués, caractérisé par de mauvaises conditions de travail et de rémunération.
- Amélioration des compétences et du niveau d'éducation des aide-soignant(e)s.
- Amélioration de l'image de la profession d'aide-soignant.

- Amélioration de la qualité des services de soins pour les usagers et, partant, de la qualité de leur quotidien.

Autres avantages

- L'expérience menée par Gdynia dans le cadre d'un processus participatif visant à déterminer l'essence et la valeur sociale des services publics et à promouvoir l'utilisation d'instruments favorables à l'emploi dans les marchés publics confirme que ces derniers peuvent servir d'outil pour améliorer la qualité de ces services, influencer le marché du travail et promouvoir les entreprises socialement responsables.
- Le processus participatif qui a abouti à la définition de normes applicables aux marchés publics socialement responsables a été mis à l'essai et appliqué avec succès, et il fonctionne encore aujourd'hui. Le processus peut être reproduit pour d'autres services sociaux et peut également être mis en œuvre par d'autres organisations.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les évolutions démographiques actuelles et les transformations du modèle familial constituent d'ores et déjà un sérieux défi pour les politiques sociales. Il ne fait donc aucun doute qu'il sera nécessaire d'adapter continuellement la portée et l'ampleur des services de soins, ainsi que le niveau et l'efficacité des dépenses à cet effet.
- Une approche participative de la planification, de l'organisation et de la fourniture des services de soins renforce l'efficacité de ces derniers, les rend plus inclusifs et les fait mieux correspondre aux besoins individuels des bénéficiaires, tout en permettant aux contractants de disposer de conditions décentes pour leur mise en œuvre.

Contact

Katarzyna Stec – centre municipal des services sociaux de Gdynia, Pologne, k.stec@mopsgdynia.pl

36. Services d'aide sociale fournis conjointement par plusieurs organisations

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: département de l'aide sociale du conseil municipal de Riga, Lettonie

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectifs des marchés publics

Dans la ville de Riga, les services d'aide sociale sont actuellement fournis par plusieurs organisations au titre d'un accord-cadre. Cet outil est utilisé par le département de l'aide sociale du conseil municipal de Riga depuis six ans.

Auparavant, le pouvoir adjudicateur publiait un appel d'offres qui était généralement remporté par un seul opérateur doté d'une capacité très limitée quant à la couverture territoriale de l'exécution des services. Les Samaritains lettons ont dénoncé cette pratique devant le bureau des marchés publics de l'État (en qualité d'organe d'appel), au motif qu'elle représentait une monopolisation de la prestation des services sociaux à Riga. Les Samaritains lettons ont obtenu gain de cause. Cette décision a conduit à l'abandon des pratiques de passation de marchés autorisant le monopole. Elles ont été remplacées par des procédures de passation de marchés plus transparentes, plus compétitives et plus ouvertes. Pour ce faire, le pouvoir adjudicateur a recouru à des accords-cadres pour la fourniture de services d'aide sociale dans la ville de Riga. Ces services sont soumis au régime assoupli conformément aux articles 74 à 77 de la directive 2014/24/UE.

Les services acquis au titre de l'accord-cadre comprennent l'aide à la fourniture de soins personnels et/ou à l'exécution de tâches domestiques pour les personnes qui, en raison de leur âge ou de leur handicap, ne peuvent y pourvoir elles-mêmes. Les bénéficiaires visés sont les personnes qui vivent seules ou dont les proches habitant avec elles ne peuvent assurer les soins nécessaires, en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur situation professionnelle. L'accord-cadre couvre également la prise en charge des mineurs handicapés.

Objet

Accord-cadre conclu avec plusieurs opérateurs pour la fourniture de services de soins à domicile aux usagers du service social de Riga en 2020.

Étapes de la passation de marchés et critères

L'accord-cadre a été attribué au terme de la procédure de passation de marchés publics portant sur des services d'aide sociale (telle que visée à l'annexe 2 de la loi lettone sur les marchés publics), qui est un type de procédure ouverte. Les prestataires de services sociaux doivent fournir 250 000 heures de services et assurer un service d'urgence à 130 reprises pendant la durée du marché. Des contrats individuels sont signés avec les bénéficiaires du service et les plans de soins doivent être convenus dans le respect des conditions générales.

Les soumissionnaires devaient satisfaire aux critères suivants, concernant leurs capacités techniques et professionnelles:

- employer des assistants sociaux diplômés au moins du premier niveau de l'enseignement supérieur dans le domaine de l'assistance sociale, ou au moins de l'enseignement secondaire professionnel dans le domaine de l'assistance sociale (après avoir quitté un établissement d'enseignement secondaire professionnel ou un autre établissement d'enseignement dispensant des programmes d'enseignement secondaire professionnel) et des aidants (satisfaisant à des exigences moins strictes en matière d'éducation);

- assurer le perfectionnement régulier des compétences professionnelles, conformément au règlement du Cabinet n° 338 du 13 juin 2017 sur les «exigences des prestataires de services sociaux», paragraphe 9.

Dans l'offre technique, les soumissionnaires étaient tenus de fournir les informations suivantes:

- les unités de district et le nombre de soignants et d'heures de services de soins à domicile fournis;
- les modalités de prestation des services, y compris les modalités de traitement des plaintes des clients et les ressources à utiliser;
- la durée du service, l'organisation du temps de travail des soignants et le respect des exigences réglementaires;
- le contenu du service destiné aux adultes et aux mineurs, y compris les informations sur le respect des exigences réglementaires, les méthodes de travail et les matériaux utilisés dans le cadre du travail, la documentation du service et la garde des documents.
- Les entreprises et organisations soumissionnaires sont évaluées sur la base de leur capacité en matière de couverture territoriale, des qualifications et de l'expérience du personnel, et de l'infrastructure dont elles disposent.

Six offres ont été reçues et les six prestataires ont été admis à l'accord-cadre.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La municipalité de Riga a décidé de recourir à un accord-cadre (conformément à l'article 33 de la directive 24/2014/UE) pour garantir:

- l'accessibilité physique des services: les services sont fournis localement, près du lieu de vie des utilisateurs;
- la qualité élevée des services: les organisations sont en mesure de fournir des services de soins à domicile, justifient d'une expérience et satisfont aux exigences professionnelles;
- la disponibilité: l'accord-cadre permet la formation d'un réseau de prestataires de services sociaux à Riga et renforce la disponibilité de la prestation de services de soins à domicile.

Le marché public a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des individus et/ou des familles, de répondre aux besoins personnels fondamentaux, de contribuer aux tâches domestiques et de fournir des soins personnels aux personnes qui éprouvent des difficultés objectives à s'occuper d'elles-mêmes en raison de leur âge ou d'un handicap.

Vérification

- La Commission des marchés publics a examiné la conformité des offres techniques aux exigences fixées à l'article 1.6 du règlement n° 338 du Cabinet du 13 juin 2017 relatif aux «exigences applicables aux prestataires de services sociaux».
- Lors de la soumission des documents de marché, les soumissionnaires étaient tenus de produire une attestation délivrée par un spécialiste confirmant que le soumissionnaire satisfaisait à l'exigence spécifique relative au développement professionnel.
- L'évaluation de la qualité du service fourni par le soumissionnaire est effectuée par les spécialistes du service social de Riga, lorsque cela est jugé nécessaire.
- Les soumissionnaires doivent procéder à une autoévaluation de la qualité du service au moins une fois par an.

- Le suivi du marché est effectué par les salariés du prestataire de services.
- Les rapports annuels et les factures sont soumis au pouvoir adjudicateur.

Valeur du marché

Estimation: la valeur totale de l'accord-cadre ne dépassera pas 12 877 609 EUR, hors TVA. Les dépenses par personne et par heure ne peuvent dépasser 4,44 EUR et les dépenses relatives aux services de soins à domicile dans les situations d'urgence ne peuvent dépasser 30 EUR par jour. La durée initiale de l'accord-cadre est d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Instrument

- Articles 74 à 77 sur le régime assoupli établi pour les services sociaux et autres services spécifiques de la directive 2014/24/UE.
- Règlement n° 338 du Cabinet du 13 juin 2017 relatif aux «exigences applicables aux prestataires de services sociaux».

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: département de l'aide sociale du conseil municipal de Riga
- Organisations parties à l'accord-cadre:
 - «Latvijas Samariešu apvienība», l'Association des Samaritains de Lettonie
 - «Latvijas Sarkanais Krusts», la Croix-Rouge lettone
 - «Biedrība SIA Mājas aprūpe», une entreprise sociale fournissant des services de soins à domicile à Riga
 - «Svētā Jāņa Palīdzība», une organisation humanitaire à but non lucratif, membre letton de Johanniter International
 - «SIA Pirmais Patronāžas Serviss», une organisation active dans les actions sociales pour les personnes âgées et handicapées
 - «AS Aprūpes birojs», une organisation qui fournit des services de soins de santé professionnels aux patients à domicile

Incidences sociales:

- Amélioration des services sociaux et de leur couverture territoriale au profit des personnes incapables de prendre soin d'elles-mêmes dans la ville de Riga et, partant, amélioration de la qualité de vie de ces personnes et de leurs familles.
- Chaque utilisateur peut choisir le prestataire de services le mieux adapté en fonction de différents critères, par exemple une organisation religieuse ou non religieuse.

Autres avantages

- Le recours à un accord-cadre est particulièrement avantageux, car il existe un grand nombre d'organisations d'aide sociale à même de fournir des services d'aide sociale appropriés pour la municipalité de Riga, mais il n'existe pas d'organisation unique capable de fournir tous les services sociaux nécessaires sur le territoire. Cet outil a favorisé la création d'un réseau de prestataires de services sociaux à Riga, fruit de leur collaboration dans le contexte de l'accord-cadre, tout en renforçant le secteur des services sociaux à but non lucratif en leur donnant accès à des marchés publics dont ils étaient exclus auparavant.
- Les services d'aide sociale sont fournis par plusieurs organisations; aucune organisation n'est en situation de monopole. Les entreprises sociales bénéficient d'un meilleur accès aux marchés publics.

- La concurrence est réglementée et le meilleur fournisseur de services n'est pas choisi uniquement sur la base du prix le plus bas, mais en fonction de l'offre la plus appropriée pour l'utilisateur.

Enseignements tirés et défis à venir

- La durée de l'accord-cadre est d'un an et celui-ci peut être renouvelé chaque année jusqu'à un maximum de quatre ans. D'autres municipalités locales ont précisé (dans leurs actes normatifs locaux) que l'accord pouvait être conclu pour une durée de trois ans. Un accord d'une durée supérieure à un an offre une plus grande stabilité aux utilisateurs et aux prestataires de services. Toutefois, dans pareilles situations, il est plus difficile pour les nouveaux prestataires de services d'entrer sur le marché.
- Dans les cas où le service d'aide sociale fourni consiste en un logement, la durée de l'accord doit être supérieure à un an. Toutefois, certaines municipalités locales mènent leurs procédures de passation de marchés sur une base annuelle, si bien que les utilisateurs sont susceptibles de devoir changer de logement chaque année.

Contact

Agnese Fridenberga, experte juridique, agnese.fridenberga@providus.lv

Andris Bērziņš, directeur de l'Association des Samaritains de Lettonie, samariesi@samariesi.lv

37. Passation de marchés de services sociaux favorisant la vie autonome à Kaisiadorys, en Lituanie

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Kaisiadorys, Lituanie

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectifs des marchés publics

La stratégie lituanienne pour le progrès 2030 (*Progress Strategy 2030*) fournit un cadre stratégique destiné à guider l'action des autorités publiques en vue de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux des prochaines années. L'un des principaux piliers de la stratégie consiste à favoriser la participation directe des communautés, des acteurs à but non lucratif et des ONG afin de relever plus efficacement ces défis. Cette approche a eu des répercussions importantes sur l'organisation des marchés publics et sur le rôle des autorités publiques en tant que prestataires directs de services sociaux. Premièrement, la stratégie indique que le secteur public ne doit fournir des services que lorsque les ONG, les organisations de la société civile et les entreprises privées ne peuvent pas en assurer la prestation. Deuxièmement, comme le précise le programme national pour le progrès 2014-2020 (*National Progress Programme 2014-2020*), au moins 15 % des services sociaux publics fournis au niveau local devraient être acquis et assurés par ces opérateurs privés.

Le fait de promouvoir une prestation accrue de services sociaux par des opérateurs privés vise les objectifs suivants:

- garantir des services de meilleure qualité grâce à une meilleure évaluation des incidences sociales;
- pallier le manque d'expertise et d'expérience en matière de déploiement des services; et
- promouvoir l'élaboration d'approches fondées sur les résultats (incidences) pour l'achat public de services, plutôt que sur les activités et les contributions.

Enterprise Lithuania, une agence sans but lucratif qui dépend du ministère de l'économie et de l'innovation et qui a pour mission de promouvoir l'esprit d'entreprise et le développement des affaires, a publié un [guide de transmission des services publics](#). Le guide s'adresse aux autorités locales et vise à accroître les connaissances sur les règles des marchés publics, les méthodes de mesure des incidences et les financements disponibles, tout en prodiguant des conseils sur les principales questions juridiques.

Enterprise Lithuania a également accompagné certaines autorités locales dans leur processus de passation de marchés pour des services de soutien visant à promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes souffrant de troubles mentaux. À l'heure actuelle, ces personnes vivent de manière autonome dans un cadre communautaire. Toutefois, en plus de veiller à leur bien-être, les pouvoirs publics entendent favoriser leur intégration dans la société et améliorer leur qualité de vie. En particulier, les personnes souffrant de troubles mentaux n'ont pas la possibilité de prendre part à la société, d'avoir des passe-temps et d'être reconnues comme des membres appréciés de leur communauté, au-delà des stéréotypes négatifs. Un obstacle majeur à l'intégration économique est le manque de perspectives d'emploi disponibles dans les communautés (ou à une distance raisonnable) et adaptées aux capacités de chacun.

En décembre 2019, la municipalité de Kaisiadorys a lancé la première procédure d'achat de services de soutien à la vie autonome visant à accroître l'autonomie et l'intégration des personnes souffrant d'un handicap mental. Les retombées de ce service seront mesurées au bout de six mois. Le paiement du service

repose sur un double système en vertu duquel le prestataire recevra un bonus si le résultat escompté est atteint ou sera pénalisé dans le cas contraire.

Objet

Acquisition de services destinés à promouvoir une vie autonome à domicile pour les personnes souffrant d'un handicap mental et à favoriser leur emploi et leur intégration sociale.

Étapes de la passation de marchés et critères

Afin de mettre en œuvre l'approche fondée sur les résultats mentionnée ci-dessus et de garantir la disponibilité de soumissionnaires appropriés, le pouvoir adjudicateur a fait usage des possibilités offertes par la loi lituanienne sur les marchés publics, qui met en œuvre la directive 2014/24/UE. Il a notamment eu recours à une consultation du marché préalable à la passation de marchés et à une procédure de mise en concurrence avec négociation. Parmi les autres éléments clés figuraient la définition des objectifs escomptés de la procédure, tant à court qu'à long terme, et la mise en place du double système de paiement.

Les consultations préalables à la passation de marchés ont fait intervenir les prestataires de services sociaux potentiels et les communautés. Les consultations avaient pour but de déterminer la capacité des prestataires de services à atteindre les résultats escomptés par la municipalité, de discuter des conditions envisageables pour le marché et de repérer les conditions susceptibles de poser problème aux prestataires. Ces dialogues ont également été organisés pour explorer les possibilités de collaboration entre les prestataires, dans le cas où un seul prestataire ne serait pas en mesure d'atteindre à lui seul tous les objectifs définis par la municipalité. Les consultations ont porté sur les critères de qualité des services, qui ont été définis par la municipalité et validés par les prestataires potentiels et les parties prenantes associées à cette phase.

L'évaluation des offres s'est faite sur la base du meilleur rapport qualité-prix. Le prix (coût par personne et par mois) était pondéré à hauteur de 60 % et la qualité représentait les 40 % restants.

La qualité a été évaluée au regard de trois critères, et les soumissionnaires ont été invités à proposer un ensemble de paramètres pour chacun d'eux:

- les bénéficiaires du service peuvent subvenir à leurs besoins dans le cadre d'un emploi et percevoir des revenus; critère mesuré sur la base du nombre de mois par an pendant lesquels les personnes sont employées – après la conclusion du contrat avec le prestataire de services – et de leur niveau de rémunération (15 points maximum);
- les bénéficiaires du service sont capables de prendre en charge leur propre hygiène et leur autogestion (15 points maximum);
- la description du/des service(s) proposé(s), indiquant en quoi la prestation de services a une incidence sur le groupe cible et respecte les objectifs poursuivis par le pouvoir adjudicateur (y compris la participation de volontaires à l'action résultante et l'établissement de partenariats avec des ONG locales et des entreprises privées) (10 points maximum).

L'opérationnalisation de ces critères, tels que proposés par l'adjudicataire, détermine la mesure des incidences et le paiement.

Les soumissionnaires ont été invités à proposer un prix par personne et par mois pour le service. La valeur maximale du marché correspond à la formule suivante: *prix fixe par personne et par mois*10 (nombre d'utilisateurs)*12 (nombre de mois)*

La procédure était ouverte à tous les types d'opérateurs et a été remportée par un prestataire de services à but non lucratif, conformément à l'objectif stratégique du guide de transmission visant à étendre le rôle des opérateurs de l'économie sociale en tant que prestataires de services, en particulier ceux relevant du régime assoupli.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Renforcement des compétences sociales: les services fournis doivent permettre aux personnes souffrant de troubles mentaux de se sentir plus responsables et de s'approprier leur vie. Il s'agit notamment de leur permettre de mener une vie autonome, d'apprendre à s'engager dans la communauté et d'accroître leur participation sociale. Le soutien apporté devrait permettre aux utilisateurs de mieux communiquer et d'exprimer leurs besoins, ainsi que de s'approprier leurs décisions et leurs actions.
- Mise en correspondance des perspectives d'emploi avec les capacités et les compétences de chaque personne: l'accès à un emploi rémunéré et le droit de gérer ses propres revenus confèrent aux individus le droit effectif de décider de leur vie et de leur autonomie.
- Fourniture d'un ensemble intégré de services de soutien permettant l'intégration, au travail et dans la société, des personnes souffrant de troubles mentaux: la fourniture d'un ensemble complet de services sociaux répondant aux besoins de chaque personne au-delà des soins de santé est une condition préalable essentielle pour assurer la durabilité de son intégration.

Vérification

Afin de faciliter l'évaluation des propositions, le pouvoir adjudicateur a défini sa stratégie, en exposant les résultats escomptés à moyen terme et les effets attendus à long terme, ainsi qu'une approche méthodologique permettant de les mesurer lors de la vérification.

Valeur du marché

Le marché a été lancé en décembre 2019 et se terminera en novembre 2020 (12 mois), avec une extension possible de 12 mois supplémentaires. La valeur totale du marché attribué était de 55 000 EUR pour un an, avec une extension possible d'une année supplémentaire pour le même montant.

Instrument

- Article 40 (sur les consultations préalables du marché) et articles 74 à 77 (sur le régime assoupli établi pour les services sociaux et autres services spécifiques) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Kaisiadorys.
- Prestataires de services sélectionnés: prestataires de services de santé et de services sociaux, tant privés qu'à but non lucratif.
- Soutien: Enterprise Lithuania et ses consultants ont accompagné la municipalité tout au long du cycle de passation de marchés, depuis la définition des besoins en services jusqu'au lancement de la procédure et à l'attribution. Ils soutiennent également le pouvoir adjudicateur dans l'exécution du marché. Leur prochaine échéance est la première mesure des incidences après six mois.
- Bénéficiaires: personnes souffrant d'un handicap mental, en tant que bénéficiaires du service faisant l'objet du marché.

Incidences sociales

- L'objectif principal des services fournis est d'accroître l'intégration sociale et économique des personnes souffrant de troubles mentaux qui vivent dans une structure communautaire.
- La municipalité a pu tirer parti de l'expérience et de l'expertise des opérateurs non publics, en particulier des prestataires de services sociaux à but non lucratif, pour rechercher des moyens innovants de fournir des services à ces personnes.
- Cette procédure de passation de marchés a permis de généraliser les achats publics axés sur les résultats dans le but de renforcer l'efficacité des services sociaux et d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix.

Enseignements tirés et défis à venir

- La mise en œuvre de cette nouvelle approche n'a pas été facile en raison du nombre limité de prestataires de services disponibles à même d'exécuter le marché selon les exigences du pouvoir adjudicateur. Néanmoins, la municipalité s'est efforcée d'inviter des prestataires privés et à but non lucratif qui fournissaient déjà des services similaires et de veiller à ce que les communautés (groupes d'utilisateurs, organisations de personnes handicapées, etc.) puissent faire entendre leur voix. Un élément clé du guide de transmission est l'accent mis sur les consultations et les négociations.
- Les municipalités doivent être accompagnées dans la mise en œuvre des marchés publics à impact et leur communication au marché, car cette approche de la passation de marchés est plus complexe que les procédures traditionnelles. D'un autre côté, les autorités publiques – surtout au niveau local – manquent souvent de praticiens habitués à travailler avec des prestataires à vocation sociale et à relever les défis inhérents à la phase préalable à la passation de marchés.
- Les municipalités devraient planifier leurs activités de passation de marchés sur le long terme, car les procédures fondées sur les incidences sont plus complexes et nécessitent une analyse plus approfondie à chaque étape de la passation.
- Il est primordial de collaborer avec les prestataires potentiels afin de les sensibiliser aux avantages que procurent les consultations de marché et de leur faire comprendre pourquoi ils devraient y prendre part.

Contact

M^{me} Aušra Pulauskaitė, gestionnaire de projet à Enterprise Lithuania,
a.pulauskaite@enterpriselithuania.com

38. Services d'aide à la jeunesse axés sur les résultats, comportant des exigences en matière de rendement social

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Rotterdam, Pays-Bas,

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectifs des marchés publics

En 2014, une nouvelle loi sur la jeunesse a été élaborée aux Pays-Bas. Celle-ci a restructuré et décentralisé les services en faveur de la jeunesse afin de promouvoir des approches plus locales. C'est ainsi que 15 municipalités de la région de Rijnmond (une province de l'ouest des Pays-Bas) se sont regroupées pour former le régime commun d'aide à la jeunesse de Rijnmond (GR-JR), présidé par la municipalité de Rotterdam. Dans le cadre du nouvel appel d'offres lancé en 2018 pour ses services à la jeunesse, le GR-JR a décidé d'utiliser un modèle de financement axé sur les résultats, qui mettrait l'accent non plus sur les produits mais sur les résultats, afin d'inciter les contractants à assumer une plus grande responsabilité en matière de résultats et d'encourager l'innovation.

Pour garantir la fourniture d'une aide continue et appropriée, le GR-JR a subdivisé les services à la jeunesse en différents lots et recourt à un accord-cadre afin que plusieurs prestataires puissent être sollicités pour chaque lot. Cet accord-cadre a une durée initiale de trois ans (à compter du 1^{er} janvier 2018) et peut être prolongé deux fois, à chaque fois pour une durée d'un an. Les services fournis au titre de l'accord-cadre sont couverts par le régime assoupli (articles 74 à 77 de la directive 2014/24/UE).

Objet

Aide à la jeunesse – Lot A: placement en famille d'accueil (placement temporaire ou à long terme de jeunes dans un foyer stable)

Étapes de la passation de marchés et critères

Le GR-JR a utilisé une procédure ouverte et les soumissionnaires ont été évalués en fonction des critères d'attribution suivants:

- connaissances, expertise et expérience du personnel (30 points);
- mise en œuvre d'une aide à la jeunesse axée sur les résultats (40 points);
- coopération – la manière dont le soumissionnaire collaborera avec d'autres acteurs pour garantir la fourniture d'une aide globale aux jeunes (30 points).

Dans la mesure où le paiement n'est effectué qu'en fonction des résultats, il a été demandé aux soumissionnaires de décrire la manière dont ils entendaient mettre en œuvre l'aide à la jeunesse axée sur les résultats, notamment:

- les moyens dont dispose l'organisation pour garantir une utilisation efficace et efficiente des nouvelles possibilités offertes par le financement axé sur les résultats, notamment pour définir les objectifs, les priorités et les actions, et la manière dont elle s'assurera de disposer du temps et des ressources nécessaires pour obtenir les résultats escomptés;
- la mesure dans laquelle l'organisation reconnaît, contrôle et gère les risques inhérents à la mise en place d'une méthode de financement axée sur les résultats;
- la mesure dans laquelle l'organisation assure une prise en charge intégrale couvrant l'ensemble des services destinés aux jeunes et coopère avec d'autres prestataires de soins le cas échéant.

Les offres ont été évaluées sur une échelle de 0 à 5 (de «mauvais» à «excellent»). L'équipe d'évaluation était composée d'au moins cinq membres, dont des responsables politiques et des gestionnaires de marchés au sein du GR-JR.

Enfin, le GR-JR a intégré des clauses de «retour social» dans les marchés conclus avec les adjudicataires. Les prestataires de services doivent s'acquitter d'une obligation de rendement social plus générale, axée sur l'offre de perspectives d'emploi aux personnes les plus éloignées du marché du travail (c'est-à-dire les personnes qui perçoivent des allocations de demandeur d'emploi ou les jeunes participant à des programmes de formation). Elle se fonde sur le protocole de Rotterdam relatif au rendement social, qui énumère toutes les activités considérées comme pertinentes et propose une méthode d'évaluation de ces activités. La non-exécution entraîne une amende de 125 % de la somme non exécutée.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Cet appel d'offres découle de la loi nationale sur la jeunesse (1^{er} mars 2014), qui vise à permettre aux jeunes de grandir sainement et en toute sécurité sur la voie de l'indépendance et d'une autonomie suffisante pour participer à la société. En outre, Rotterdam applique des clauses de rendement social dans tous les marchés d'une valeur supérieure à 50 000 EUR, dans le but de créer des perspectives d'emploi pour les personnes qui, autrement, éprouveraient des difficultés à accéder au marché du travail.

Vérification

Afin de démontrer qu'ils disposent des compétences essentielles pour travailler avec le groupe cible, les soumissionnaires doivent produire une référence concernant une mission similaire, effectuée au maximum trois ans avant la date limite de soumission des offres.

Le GR-JR assurera le suivi des performances du service à l'aide de quatre indicateurs définis au niveau national: la satisfaction des clients, la réalisation des objectifs, l'échec et les délais d'attente. Le prestataire de services peut également demander l'application d'indicateurs supplémentaires, lorsque ceux-ci donnent un aperçu satisfaisant des résultats obtenus. En outre, sa performance sera contrôlée trimestriellement selon quatre critères:

- retours de l'équipe locale (équipe appartenant au personnel de la municipalité chargée de l'aide à la jeunesse) sur la méthode de coopération, l'accessibilité, la transparence, le traitement des utilisateurs du service, la coopération avec d'autres organisations et la rapidité des actions;
- contrôle des plaintes émises par les utilisateurs des services à l'occasion d'entretiens annuels avec les jeunes;
- mise en œuvre des résultats;
- nombre de jeunes traités et prix moyen par client.

Le GR-JR et le prestataire discuteront des résultats et des actions à entreprendre, quatre fois par an. Des états financiers sont soumis chaque année pour calculer le paiement, sur la base des budgets totaux alloués au programme pour la totalité des jeunes ayant bénéficié d'une aide ou d'un soutien. Ces états doivent être accompagnés d'un rapport d'audit (sauf si le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 125 000 EUR, auquel cas une autodéclaration suffit).

En outre, le prestataire doit rendre compte de l'exécution de la clause de rendement social. Le GR-JR fournit un «protocole de rendement social», qui énumère les activités de rendement social applicables et la valeur financière de ces activités. Par exemple, l'emploi d'une personne bénéficiant d'allocations de chômage est comptabilisé pour 30 000 EUR par an dans la contribution sociale du contractant, soit 20,51 EUR par heure. Ce montant peut atteindre 35 000 EUR par an ou 29,92 EUR par heure si la personne est au chômage depuis plus d'un an. Afin d'assurer le suivi des contributions, les prestataires doivent enregistrer les activités de rendement social dans le système d'enregistrement du rendement social du GR-JR. Le prestataire doit démontrer que le salarié appartient à l'un des groupes cibles et doit en outre fournir une fiche de paie ou un contrat de travail.

Aux Pays-Bas, il existe plusieurs façons d'intégrer le rendement social dans les marchés publics. Parmi les options possibles figurent la fixation de conditions spéciales d'exécution, l'inclusion de critères d'attribution ou la réservation d'un marché à des sociétés d'emploi protégé. Pour d'autres exemples, voir dans cette série les cas de Wageningen (p. X) ou de Haarlem (p. X).

Valeur du marché

La valeur totale du marché relatif aux services d'aide à la jeunesse était de 50 millions d'EUR sur trois ans (18 millions d'EUR pour le lot A).

Instrument

- Article 46 (sur la division des marchés en lots) et article 67 (sur les critères d'attribution du marché) de la directive 2014/24/UE. En outre, les articles 74 à 77 établissent un régime assoupli pour les services sociaux et autres services spécifiques, permettant une plus grande flexibilité concernant les procédures et encourageant l'utilisation de critères qualitatifs.
- La directive de 2014 est mise en œuvre aux Pays-Bas par la loi sur les marchés publics de 2020 (modifiée le 1^{er} juillet 2016).

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Rotterdam et GR-JR
- Prestataire de services sélectionné: Enver
- Bénéficiaires: les jeunes bénéficiant de services d'aide dans le cadre du GR-JR, ainsi que les salariés recrutés pour remplir les obligations de rendement social.

Incidences sociales

- En recourant à un mécanisme de financement axé sur les résultats, le GR-JR est en mesure de veiller à ce que les services fournis en faveur de la jeunesse se traduisent par des réalisations concrètes, et pas seulement par des résultats. Il favorise l'innovation et la collaboration en évitant d'être trop prescriptif quant à la nature du service, mais en se concentrant plutôt sur ce à quoi qu'il devrait parvenir.

Autres avantages

- Le marché du travail à Rotterdam est en pleine mutation. Son port employait autrefois un grand nombre de personnes peu qualifiées, mais l'automatisation et d'autres évolutions du marché du travail ont entraîné la disparition des emplois disponibles pour ces travailleurs. En outre, le port a été déplacé plus loin de la ville, et pour de nombreux demandeurs d'emploi à faibles revenus, il est devenu trop difficile de s'y rendre.
- Grâce à la politique de rendement social de Rotterdam, chaque marché du secteur public d'une valeur supérieure à 50 000 EUR est examiné par un expert en rendement social afin de déterminer les possibilités en la matière. Un marché doit allouer entre 0 % et 50 % de sa valeur à la fourniture de possibilités d'emploi, avec une moyenne de 5 % par marché.
- À titre d'exemple, l'un des adjudicataires de cet appel d'offres était Enver, une organisation qui soutient les jeunes et leurs familles dans la région de «Zuid-Holland» (Hollande-Méridionale) en fournissant des services de qualité à la jeunesse, avec une obligation de rendement social représentant 2 % de tous ses marchés conclus avec le GR-JR. En plus de fournir des services communautaires de qualité, Enver offre directement des emplois et des stages à des personnes éloignées du marché du travail, notamment des bénéficiaires de prestations sociales, des jeunes

vulnérables et nécessitant un soutien supplémentaire, ainsi que des personnes souffrant d'un handicap physique ou mental.

- Au total, en 2018, l'initiative de rendement social de Rotterdam a permis à 2 519 personnes éloignées du marché du travail d'être embauchées par des entreprises.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les activités de rendement social doivent être adaptées aux réalités du secteur. Dans le secteur des soins de santé, par exemple, bien que les postes vacants soient nombreux, ils doivent être pourvus par des personnes possédant les qualifications requises et ne peuvent actuellement pas être occupés par des personnes éloignées du marché du travail.
- À ce titre, Rotterdam a mis à jour ses politiques de rendement social en 2019 pour offrir aux employeurs davantage de flexibilité et de possibilités de personnalisation. Cette initiative a ouvert la voie à de nouvelles approches plus pertinentes pour le groupe cible, comme la résolution des problèmes d'endettement (qui touchent 50 % des personnes bénéficiant de prestations sociales) et le rapprochement des personnes du marché du travail en reconnaissant l'éducation et la formation (sur le lieu de travail), ainsi que les cours de langue, comme des activités officielles de rendement social.
- Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du rendement social, les fournisseurs doivent rendre compte de leurs activités, preuves à l'appui. D'après les fournisseurs, la charge administrative est actuellement importante. C'est pourquoi Rotterdam collabore avec plusieurs organisations pour trouver des solutions qui conviennent aux deux parties.

Contact

Sophie Harbers, conseillère en rendement social, ville de Rotterdam, s.harbers@rotterdam.nl

39. Conception et gestion collaboratives transfrontalières des services de santé mentale

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: GECT GO/EZTS GO, groupement européen de coopération territoriale «Territoire des municipalités: Comune di Gorizia (I), Mestna občina Nova Gorica (Slo) et Občina Šempeter-Vrtojba (Slo)», Gorizia, Italie

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectif de la passation de marché

Cette bonne pratique a été développée dans le cadre du [projet Health-Zdravstvo](#), un projet Interreg Slovénie-Italie cofinancé de 2014 à 2020, mis en œuvre par le GECT GO/EZTS GO en tant que bénéficiaire unique. Le projet vise à renforcer et à améliorer la prestation et la qualité des services sanitaires et sociaux proposés à la population résidant dans la zone transfrontalière entre l'Italie et la Slovénie, au travers d'un projet pilote d'intégration des services et des infrastructures sanitaires.

La procédure de passation de marchés avait pour objectif de créer des projets transfrontaliers innovants pour répondre aux besoins des jeunes souffrant de problèmes de santé mentale, tant en matière de prise en charge que d'intégration sociale et sur le marché du travail.

Les groupements européens de coopération territoriale (GECT) ont été créés pour faciliter la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre les États membres ou leurs collectivités régionales et locales. Les GECT permettent à ces partenaires de mettre en œuvre des projets communs, d'échanger des compétences, d'améliorer la coordination en matière d'aménagement du territoire et de former des entités juridiques uniques pour surmonter les difficultés posées par les différentes législations et procédures en vigueur dans les différents territoires.

Objet

Conception et gestion collaboratives d'approches, d'interventions, de services et de projets personnalisés innovants et expérimentaux visant à l'inclusion sociale des jeunes souffrant de troubles mentaux.

Étapes de la passation de marchés et critères

L'appel d'offres, élaboré par un groupe de travail conjoint⁶, invitait les soumissionnaires à présenter une proposition de projet préliminaire précisant les critères, les méthodes de mise en œuvre concrète et les propositions opérationnelles en vue de la gestion collaborative d'interventions individuelles et collectives soutenues par un budget «santé»⁷. Les propositions de projet devaient intégrer des composantes d'innovation, d'expérimentation et de qualité, et avoir une incidence claire et marquée au niveau transfrontalier. Les propositions ont été évaluées dans la perspective de l'élaboration des programmes suivants:

- *programme de gestion collaborative et d'appui territorial*: propositions de projets ayant pour objectif d'assurer la coordination et le suivi de l'ensemble des activités transfrontalières conçues et gérées

⁶ Composé de psychologues, d'éducateurs, de travailleurs sociaux, d'infirmiers/infirmières, etc. provenant des entités slovènes et italiennes suivantes: centre de santé de Nova Gorica (ZD Nova Gorica); hôpital psychiatrique d'Ildrija (PB Ildrija); centre de santé mentale CSM – AAS2; ainsi que de coordonnateurs.

⁷ Le budget «santé» représente une possibilité de gestion innovante pour promouvoir les soins à domicile, en mettant l'accent sur les capacités d'autodétermination des bénéficiaires et la possibilité de personnaliser les soins en fonction de leurs besoins (santé, soins, réhabilitation, logement, emploi et besoins sociaux).

de manière concertée, visant, entre autres, à favoriser les échanges et la consolidation des relations de travail des opérateurs associés;

- *programme de formation professionnelle*: propositions de projets visant à offrir des possibilités de formation professionnelle à forte capacité d'accueil pour les personnes souffrant de différents troubles mentaux. Les propositions offriront différentes possibilités de formation aux utilisateurs dans au moins trois types d'activités entrepreneuriales (par exemple, l'agriculture verte et sociale, les domaines administratifs, la restauration, le travail d'entraide, les activités culturelles et de communication, etc.), en tenant également compte d'une perspective de territoire transfrontalier;
- *programme social*: propositions de projets dans le domaine des activités de socialisation au profit des utilisateurs. Les actions ayant trait à la réadaptation et visant à établir des relations sociales dans le cadre d'activités culturelles et éducatives, tout en offrant la possibilité de nouer des contacts, sont les bienvenues;
- *programme de logement*: propositions de projets visant à fournir un soutien personnalisé en matière de logement, soit en fournissant un logement privé, soit en proposant une solution de logement partagé. Le partenaire s'engage à mettre à disposition des appartements résidentiels équipés d'espaces privés personnalisables, de préférence dans la région de Mestna občina Nova Gorica (Slovénie), pour un maximum de quatre personnes.

La note globale maximale qui peut être attribuée aux propositions est de 100 points, répartis comme suit:

- proposition de projet (incluant les points ci-dessus): 85 points maximum;
- plan financier: 15 points maximum.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La finalité sociale de cette procédure de passation de marchés est l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes souffrant de troubles mentaux, dans le cadre de la création d'un réseau de services de santé transfrontalier destiné à être appliqué à d'autres domaines des services de santé.

Vérification

Le groupe de travail se réunit au moins tous les six mois pour assurer le suivi des objectifs du projet. L'ordre du jour de la réunion d'examen semestrielle comprend les points suivants:

- vérification des objectifs de réadaptation atteints;
- vérification des niveaux d'information des parties prenantes;
- examen des modalités de partage du travail au sein de l'équipe conjointe;
- partage des bonnes pratiques et discussion des situations difficiles.

Les résultats de cette réunion sont consignés dans un procès-verbal et conservés par les coordonnateurs des groupes de travail.

Valeur du marché

La valeur totale du marché s'élevait à 367 213,11 EUR sur une période de 18 mois.

Instrument

Articles 74 à 77 sur le régime assoupli établi pour les services sociaux et autres services spécifiques de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: GECT GO/EZTS GO
- Soumissionnaires: entités/opérateurs à but non lucratif du secteur tertiaire italien et slovène
- Prestataire de services sélectionné: «La Collina Società Cooperativa Sociale Onlus Impresa Sociale», une coopérative sociale italienne
- Soutien technique: Insiel, la société interne chargée des TIC de la région Frioul-Vénétie Julienne
- Membres du groupe de travail et institutions associées au projet:
 - ministère slovène de la santé
 - direction centrale de la santé, des politiques sociales et du handicap de la région Frioul-Vénétie Julienne en Italie
 - institut national slovène de la santé publique, NIJZ (Nacionalni inštitut za javno zdravje Republike Slovenije)
 - institut slovène d'assurance maladie, ZZZS (Zavod za zdravstveno zavarovanje Republike Slovenije)

Incidences sociales

- Le projet favorise l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels de l'aide sociale et de la santé par l'intermédiaire du groupe de travail italo-slovène spécialement créé à cet effet, qui a participé à la conception collaborative du contenu de l'appel d'offres.
- L'une des bonnes pratiques en question est le budget «santé», qui est fréquemment appliqué en Italie, mais pas en Slovénie. L'appel d'offres a pour but d'appliquer au territoire slovène de Nova Gorizia la bonne pratique que constitue le concept de budget «santé», à savoir la prise en charge personnalisée et ad hoc des utilisateurs.

Autres avantages

- Cette initiative est une véritable innovation sur le territoire, car elle constitue une occasion particulière d'échanger des bonnes pratiques, d'offrir des services de meilleure qualité aux citoyens et de transférer des compétences et des connaissances par-delà la frontière.
- Le projet a également permis de renforcer la collaboration entre les prestataires italiens et slovènes du secteur tertiaire/à but non lucratif.
- Il s'agit d'une bonne pratique transposable à d'autres endroits. Elle peut être reproduite par les régions européennes sous la forme d'une coopération interrégionale, ainsi que dans les pays tiers.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les entités du secteur tertiaire italien se sont révélées beaucoup mieux préparées à répondre à l'appel d'offres. En vue de garantir une coopération plus constructive, les prestataires de services

slovènes à but non lucratif pourraient bénéficier d'une formation et d'un renforcement de leurs capacités afin d'être en mesure de participer aux procédures de passation de marchés publics.

- Depuis octobre 2019, tous les appels d'offres en Italie doivent être publiés sur des plateformes électroniques. Les soumissionnaires slovènes ont rencontré quelques difficultés au moment de soumettre leur candidature sur la plateforme électronique italienne de la région Frioul-Vénétie Julienne⁸, car celle-ci exigeait des informations que seules les entités italiennes détiennent, comme un code fiscal. En outre, les pouvoirs adjudicateurs ont constaté que les soumissionnaires ne répondaient qu'aux appels publiés dans leurs pays respectifs. Afin de garantir une coopération transfrontalière efficace, dans le cadre de laquelle les opérateurs slovènes soumissionnent pour des appels lancés sur le territoire italien et vice versa, le GECT GO/ EZTS GO a mené des activités visant à recenser toutes les plateformes électroniques disponibles afin de repérer celle qui répondrait au mieux à leurs besoins. Pour ce faire, le groupement a participé à un projet pilote intitulé «B-Solutions», promu par la direction générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO) de la Commission européenne et géré par l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) comme l'une des actions proposées dans la communication «Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'Union européenne»⁹. Cela a permis au pouvoir adjudicateur de déterminer la plateforme disponible la mieux adaptée, qui est d'ailleurs celle qu'il utilise désormais¹⁰.
- Les cadres juridiques applicables aux entités du secteur tertiaire/organisations à but non lucratif diffèrent entre les deux pays. Cette situation a posé des problèmes, notamment le fait que les entités slovènes à but non lucratif ne disposent pas d'un numéro de TVA et ne peuvent donc pas former un consortium ou un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) avec des opérateurs italiens pour soumissionner. Une solution viable serait de se rapprocher d'un cadre juridique européen applicable à toutes les entreprises et organisations de l'économie sociale.

Contact

Fabiana Pieri, responsable technique principale au Groupement européen de coopération territoriale (GECT GO-EZTS GO), fabiana.pieri@euro-go.eu

⁸ <http://appalti.regione.fvg.it/>

⁹ <https://ec.europa.eu/futurium/en/border-regions/pilot-projects>

¹⁰ Net4Market.com

SECTEUR 8 – Technologies de l'information et de la communication (TIC)

40. Utilisation des marchés publics en Catalogne pour renforcer les droits des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie électronique

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Association catalane des municipalités (L'Associació Catalana de Municipis – ACM), Espagne

Secteur de produits ou de services: technologies de l'information et de la communication (TIC)

Introduction/objectifs des marchés publics

L'Association catalane des municipalités (L'Associació Catalana de Municipis – ACM) regroupe plus de 1 000 collectivités locales, soit 95 % des municipalités de la région. L'une de ses fonctions est d'agir en tant que centrale d'achat, en mutualisant les besoins et en permettant à ses membres de réaliser des économies au niveau administratif. En 2018, l'ACM est devenue un affilié d'[Electronics Watch](#), une association internationale de contrôle du respect des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement du secteur des TIC. Les clauses sociales de l'ACM, inspirées des contrats de référence d'Electronics Watch, sont désormais ajoutées aux appels d'offres de ses membres, y compris à un accord-cadre récent pour la fourniture d'imprimantes auquel sont associées 156 municipalités.

Objet

Accord-cadre multiopérateurs pour la fourniture d'imprimantes, d'appareils multifonctions et d'imprimantes grand format.

Étapes de la passation de marchés et critères

Conditions d'exécution du marché:

Les soumissionnaires admis à l'accord-cadre doivent garantir le respect des droits du travail et des règles de sécurité dans les chaînes de production des usines où sont fabriqués les biens faisant l'objet du marché. À ces fins, le soumissionnaire retenu doit:

- procéder à un contrôle préalable afin de garantir que les usines produisant des biens électroniques respectent les dispositions du code de normes du travail définies dans les conditions contractuelles d'Electronics Watch¹¹;
- remettre au pouvoir adjudicateur (dans les 30 jours suivant la formalisation):
 - un formulaire de divulgation, informant le pouvoir adjudicateur de l'emplacement physique des usines où sont produits les biens faisant l'objet du marché;
 - le cas échéant, le contractant doit informer chaque année le pouvoir adjudicateur des audits réalisés dans toute usine où ont été produits les biens faisant l'objet du marché.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

¹¹ http://electronicswatch.org/electronics-watch-contract-conditions-for-supply-contracts-v-2-0_2556796.pdf

Les clauses d'Electronics Watch exigent des contractants qu'ils exercent une diligence raisonnable pour assurer la transparence de la chaîne d'approvisionnement, collaborent avec des contrôleurs indépendants et remédient aux violations des droits du travail et des normes de sécurité.

Elles sont conformes à la directive 2014/24/UE sur les marchés publics et reflètent les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de même que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces clauses contiennent un code de normes du travail faisant référence aux législations nationales des pays de production ainsi qu'aux conventions fondamentales de l'OIT.

Vérification

La vérification repose sur la divulgation des usines directement liées à l'objet du marché. Les contractants communiquent aux affiliés d'Electronics Watch les raisons sociales et les adresses physiques complètes des usines qui fabriquent des modèles de produits spécifiques. Electronics Watch effectuera le contrôle pour le compte de l'ACM afin de vérifier le respect des normes relatives aux droits du travail définies dans les documents de marché.

Valeur du marché

1 127 385,51 EUR par an

Instrument

- Article 18, paragraphe 2 (sur le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail), et article 70 (sur les conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ACM et Electronics Watch en tant qu'affilié.
- Prestataires de services sélectionnés:
 - Basso SA
 - Gircopi SI-Sistemes D'organització SA
 - Konica Minolta Business Solutions Spain
 - Ricoh Sistemas
- Organisme de surveillance indépendant: Electronics Watch
- Utilisateurs de l'accord-cadre: municipalités membres de l'ACM

Incidences sociales

- La demande d'informations initiale a rencontré un écho positif auprès des contractants. Ceux-ci ont fourni des informations détaillées sur la chaîne d'approvisionnement concernant des modèles de produits et des sites de production spécifiques utilisés dans le cadre du marché. Sur la base des résultats de contrôle existants obtenus pour ces modèles et ces sites, Electronics Watch a été en mesure de préparer une évaluation des risques pour l'ACM. L'ACM prévoit déjà d'inclure les conditions contractuelles d'Electronics Watch dans deux autres accords-cadres, respectivement pour l'infrastructure informatique (TIC) et le compte rendu vidéo des séances plénières.

- Les informations communiquées par un fournisseur ont permis de renforcer un processus de dialogue continu avec un fabricant d'imprimantes en Asie du Sud. Sur la base de renseignements sur le site de production, un plan de surveillance a déjà été mis en œuvre. La surveillance est effectuée par les partenaires locaux d'Electronics Watch – des organisations de la société civile locale disposant d'une expérience dans le contrôle du respect des droits du travail.

Autres avantages

- Le processus standardisé d'Electronics Watch permet une transférabilité aisée de la surveillance et un modèle de suivi après l'affiliation.
- La transparence de la chaîne d'approvisionnement a également été accrue dans le cas des autres affiliés d'Electronics Watch en Europe qui se procurent les mêmes modèles de produits.

Enseignements tirés et défis à venir

- Il est important d'informer les soumissionnaires et contractants potentiels des obligations connexes qui leur incombent pendant la phase de gestion du marché afin de favoriser la conformité.
- Il est nécessaire que le secteur des TIC – tant les revendeurs que les marques et leurs fournisseurs – renforce encore la transparence de la chaîne d'approvisionnement. À l'heure actuelle, même si la communication d'informations au niveau des composants demeure un défi pour le secteur, elle est fondamentale pour permettre à la chaîne d'approvisionnement de faire preuve de la transparence demandée.
- Si davantage de pouvoirs publics demandent la communication d'informations concernant les sites et les processus de production, cela contribuera à généraliser cette pratique dans le secteur.

Contact

Víctor Torrents, Association catalane des municipalités (ACM), victor.torrents@acm.cat

41. Responsabilité sociale dans un accord-cadre portant sur des ordinateurs et des ordinateurs portables en Finlande

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Hansel Ltd, Finlande

Secteur de produits ou de services: technologies de l'information et de la communication (TIC)

Introduction/objectifs des marchés publics

Hansel est la centrale d'achat opérant à l'échelle nationale en Finlande. Hansel et ses clients (les pouvoirs publics finlandais) s'engagent à promouvoir des marchés publics socialement responsables et durables. À cette fin, la priorité est de s'assurer que les biens et services achetés sont fabriqués de manière équitable et socialement responsable.

Hansel a par conséquent élaboré un code de conduite applicable à l'acquisition de produits électroniques dans une optique de responsabilité sociale. Le choix de se concentrer sur ce type d'achat s'explique par le fait que ces produits sont souvent fabriqués dans des pays où les droits de l'homme et du travail ne sont pas toujours respectés comme il se doit. Le code vise à promouvoir et à garantir des conditions de travail décentes pour les travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement des ordinateurs et autres produits liés aux TIC. Il doit être utilisé dans toutes les procédures futures (accords-cadres, marchés) lancées par Hansel dans ce domaine de fournitures. Cette approche a été généralisée à d'autres produits et services sous la forme d'une version générale du code qui est destinée à être appliquée dans d'autres types de marchés publics.

Le code énonce l'obligation pour les fournisseurs de s'engager à s'y conformer et de veiller à ce que toutes les exigences minimales qu'il comporte soient respectées dans le cadre de leurs propres activités en tant que contractants, ainsi que tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Afin de mettre le code à l'essai, Hansel a engagé une procédure portant sur des produits TIC. En parallèle, d'autres projets pilotes sectoriels ont été lancés dans le même esprit, notamment une procédure portant sur un accord-cadre relatif au mobilier de bureau. Le code a été traduit en anglais et est à la disposition d'autres pouvoirs adjudicateurs en Finlande et ailleurs.

L'appel a été lancé en 2017 et le marché a été attribué en 2018¹².

Objet

Accord-cadre relatif aux équipements informatiques de bureau et mobiles, notamment les tablettes, les ordinateurs hybrides, les ordinateurs portables, les ordinateurs tout-en-un, les ordinateurs de bureau, etc., ainsi que d'autres équipements, accessoires et services liés aux TIC.

Étapes de la passation de marchés et critères

Une procédure ouverte a été suivie, et les critères de responsabilité sociale et environnementale ont été pris en considération comme autant de critères d'attribution assortis d'une pondération de 20 %:

- les critères d'attribution liés à la responsabilité environnementale (10 %) comprenaient la non-utilisation de substances nocives (à savoir le mercure, le tétrabromobisphénol A, les phtalates et le PVC), ainsi que l'utilisation de plastique recyclé ou biodégradable dans les pièces et les emballages en matières plastiques;

¹² <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:461029-2017:TEXT:FR:HTML&tabId=0>

- en ce qui concerne les critères sociaux (10 %), Hansel a évalué la transparence du fournisseur quant à la localisation des sites d'assemblage final et des fournisseurs de composants, ainsi que les conditions de travail sur les sites d'assemblage final; le paiement d'un salaire minimum vital et le nombre d'heures de travail (au maximum 48 heures par semaine, heures supplémentaires comprises) devaient être attestés par un rapport d'audit établi par un tiers indépendant.

L'application de ces critères a constitué un défi de taille (voir la section «Enseignements tirés»). Les soumissionnaires étaient également tenus de déclarer leur engagement envers le cahier des charges (y compris le code de conduite) lors de la soumission de l'offre.

Le nombre maximal de soumissionnaires participants envisagé pour l'accord-cadre était de quatre.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif principal du code (et de la procédure) est de garantir le respect des normes de travail et des conditions de travail décentes dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement intervenant dans la fabrication des produits TIC achetés par les autorités finlandaises.

Pour atteindre cet objectif, le code de conduite fait référence aux normes et conventions suivantes:

- la déclaration universelle des droits de l'homme (Nations unies, 1948);
- le pacte international relatif aux droits civils et politiques (Nations unies, 1966);
- le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, Nations unies, 1966);
- les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;
- les huit conventions fondamentales de l'OIT: n° 29 sur le travail forcé (1930), n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948), n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949), n° 100 sur l'égalité de rémunération (1951), n° 105 sur l'abolition du travail forcé (1957), n° 111 concernant la discrimination (emploi et profession) (1958), n° 138 sur l'âge minimum (1973) et n° 182 sur les pires formes de travail des enfants (1999);
- l'article 32 de la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989);
- la convention des Nations unies contre la corruption (2003);
- la législation sur la protection du travail, les rémunérations et les conditions de travail en vigueur dans le pays de production des biens et des services, y compris la législation sur le salaire minimum, et la réglementation sur la protection sociale;

ainsi que:

- la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et son protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone;
- la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination;
- la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants;
- la convention de Rotterdam du 10 septembre 1998 sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international (PNUE/FAO) (Convention PIC), et ses trois protocoles régionaux;

- toute législation relative à la protection de l'environnement en vigueur dans le pays de production des biens et services.

Vérification

Ce projet a pour but de définir des critères concrets et de mettre en place des mécanismes de vérification fiables pour l'évaluation de la responsabilité sociale en rapport avec les produits à acquérir. À cet égard, le code constitue la norme de référence pour les clauses contractuelles et encadre également la vérification lors de l'exécution du marché. Outre les normes applicables, le code définit aussi d'autres exigences sociales et des mécanismes permettant de traiter les cas de non-conformité et de violation. Le fournisseur et/ou sa société mère publiera/publieront un rapport annuel sur la durabilité. Les fournisseurs doivent prendre des mesures contractuelles pertinentes pour mettre en œuvre le code de conduite dans le cadre de leurs propres activités, ainsi que le long de la chaîne d'approvisionnement.

L'un des aspects fondamentaux du code a trait au partage des résultats des audits de responsabilité sociale et des actions correctives entreprises, notamment par la diffusion de versions synthétisées des rapports d'audit. En diffusant ces informations, l'objectif poursuivi est, d'une part, d'accroître les connaissances concernant les exigences en matière de responsabilité sociale dans les chaînes d'approvisionnement (mondiales) et, d'autre part, d'éviter les chevauchements et la réalisation d'audits multiples par différents pouvoirs adjudicateurs auprès des opérateurs en conformité.

Valeur du marché

La valeur estimée de l'accord-cadre est de 180 millions d'EUR. La durée initiale est de deux ans, reconductible jusqu'à un maximum de quatre ans.

Instrument

Article 18, paragraphe 2 (sur les clauses sociales obligatoires), article 71 (sur la sous-traitance), et article 67 (sur les conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Centrale d'achat: Hansel Ltd
- Principal partenaire: Finnwatch
- Fournisseurs
- Vérificateurs/auditeurs
- Salariés et leurs représentants (syndicats)
- Organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du développement

La notion de partenariat a présidé à l'élaboration du code et à la conception du marché portant sur les TIC. Hansel a lancé le projet en partenariat avec Finnwatch, une ONG qui se consacre à la promotion de la responsabilité globale des entreprises pour garantir des normes de travail décentes dans les marchés publics.

Finnwatch a fourni à Hansel une assistance technique pour l'établissement et le suivi des critères liés à la responsabilité sociale lors des différentes étapes d'un processus de passation de marché. La diffusion de cette initiative en tant que bonne pratique auprès des pouvoirs adjudicateurs à tous les niveaux de pouvoir a bénéficié du soutien du centre de solidarité syndicale de Finlande (SASK) et de KEPÄ (l'organisation qui chapeaute les organisations de la société civile finlandaise œuvrant dans le domaine de la coopération au développement).

Incidences sociales

- Cette démarche a permis de sensibiliser les fournisseurs et les pouvoirs adjudicateurs aux questions de responsabilité sociale. [Finnwatch](#) a également publié un rapport en ligne (en finnois) portant sur le projet pilote et destiné à partager les connaissances sur la responsabilité sociale dans les chaînes d'approvisionnement. Les principales conclusions du rapport sont que le dialogue et la communication avec les fournisseurs potentiels revêtent une importance capitale pour promouvoir une compréhension mutuelle des implications inhérentes aux exigences contractuelles en termes d'exécution, de vérification, etc. De plus, afin d'élever les exigences au-delà des normes minimales, les efforts de vérification doivent être intensifiés pendant la phase d'exécution. La plupart des fournisseurs finlandais n'ont pas la capacité de contrôler directement les normes des chaînes d'approvisionnement mondiales et s'en remettent aux unités de responsabilité sociale des sociétés mères. Par conséquent, les pouvoirs adjudicateurs doivent traduire les documents essentiels en anglais pour s'assurer que les exigences soient comprises par les unités mondiales.
- Ces exigences ont des répercussions positives au niveau de la production, depuis les usines d'assemblage jusqu'en amont de la chaîne d'approvisionnement, si un nombre croissant de pouvoirs adjudicateurs introduisent de telles normes dans leurs procédures.

Autres avantages

- Le partage des rapports d'audit avec d'autres pouvoirs adjudicateurs peut contribuer à économiser des ressources et à réduire la charge administrative tant pour les soumissionnaires que pour les autorités.

Enseignements tirés et défis à venir

- L'un des éléments clés du succès du code de conduite a été la réalisation d'une consultation préalable approfondie du marché avec les fournisseurs potentiels. La consultation du marché a été lancée plusieurs mois avant la date prévue pour la publication de l'avis de marché et elle a produit des informations fondamentales sur les normes pertinentes et des exigences réalistes.
- La vérification des critères de responsabilité sociale au cours de la procédure de passation de marchés s'est révélée compliquée. Lorsque des rapports d'audit étaient joints à l'offre, ils ne démontraient pas nécessairement que le critère était respecté (par exemple, pour ce qui est des heures de travail). Par ailleurs, l'audit ne porte généralement pas sur les installations de production situées dans l'UE. Comme celles-ci sont déjà soumises à des règles européennes plus strictes, les efforts d'audit sont concentrés sur les domaines plus problématiques où ils se révèlent plus pertinents.
- Les mêmes produits sont fabriqués dans plusieurs usines d'assemblage. Dans ce cas, il est difficile de réaliser un audit dans la pratique (par exemple, quels sites de production choisir? Comment la conformité générale est-elle garantie?).
- Les fournisseurs ou revendeurs locaux n'obtiennent pas toujours des réponses satisfaisantes de la part de leurs fournisseurs mondiaux lorsqu'ils doivent répondre aux questions du pouvoir adjudicateur.
- Les pouvoirs adjudicateurs éprouvent parfois des difficultés à garantir le respect des normes sociales et du travail, en particulier dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Des initiatives telles que le code de conduite sont essentielles pour faire connaître des approches concrètes à cet égard. Une diffusion ouverte et transparente de ces ressources est cruciale pour promouvoir leur adoption par d'autres pouvoirs adjudicateurs.
- Il serait particulièrement judicieux que d'autres pouvoirs adjudicateurs de l'UE utilisent des clauses contractuelles similaires à celles du code de conduite dans leurs marchés publics. Cette démarche découragerait l'accès aux marchés publics par des opérateurs non conformes et favoriserait une

convergence ascendante en matière de droits de l'homme et du travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

- Le partage des informations relatives aux rapports d'audit des fournisseurs avec d'autres pouvoirs adjudicateurs de l'UE serait à la fois efficace et utile, notamment lorsque les fournisseurs opèrent sur des marchés publics différents, comme dans le domaine des TIC.

Contact

M. Kalle Hietaranta, chef d'unité, gestion des catégories, Hansel Ltd, kalle.hietaranta@hansel.fi

42. Approche en deux étapes dans les marchés publics socialement responsables de matériel TIC

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), Allemagne

Secteur de produits ou de services: technologies de l'information et de la communication (TIC)

Introduction/objectif de la passation de marché

Le ministère fédéral de la coopération économique et du développement a décidé d'adopter une approche en deux étapes pour cet appel d'offres pilote, tant pour l'objet principal (ordinateurs et écrans) que pour les équipements périphériques (claviers et souris). Cette approche comprenait une combinaison de critères minimaux contraignants (spécifications techniques) et de critères avancés (un concept du soumissionnaire à vocation sociale, récompensé dans les critères d'attribution). Ce choix s'est fondé sur une étude de marché préalable portant sur les questions relatives aux droits de l'homme et au droit du travail dans la chaîne d'approvisionnement des TIC, ainsi que sur ce que le marché offre (et est en mesure de prouver) à cet égard.

Ainsi, dans son appel d'offres, le ministère fédéral de la coopération économique et du développement a exigé le recours à des critères sociaux en tant que spécifications techniques contraignantes pour le premier niveau de la chaîne d'approvisionnement (assemblage final) des ordinateurs et des écrans. Ces critères ont été combinés à des exigences rigoureuses en matière de qualité de la vérification (soit par l'attribution de labels, soit par un rapport d'essai équivalent établi par un tiers indépendant, soit par une preuve d'audit externe). Les critères sociaux englobaient à la fois les conventions fondamentales de l'OIT et d'autres éléments sociaux (santé et sécurité au travail, salaire minimum et sécurité sociale, heures de travail). En outre, dans le cadre des critères d'attribution, des notes ont été attribuées pour la mise en place d'un «concept du soumissionnaire» prévoyant des mesures socialement responsables aux autres étapes de la chaîne d'approvisionnement des produits, depuis le deuxième niveau de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'extraction des matières premières (et en supplément pour le premier niveau des équipements périphériques). Les autorités publiques ont formulé leur demande pour ce concept de soumissionnaire au moyen de questions directrices portant sur la connaissance de la chaîne d'approvisionnement de l'objet du marché, d'une analyse des risques correspondante, de mesures préventives et d'une vérification.

Il ressort de cet appel d'offres que, pour les produits dont la chaîne d'approvisionnement est complexe, il est possible de demander l'application de critères sociaux et une vérification efficace, même lorsque ces critères vont au-delà de ce qu'exigent les labels.

Objet

Fourniture d'ordinateurs et d'écrans durables ainsi que d'équipements périphériques (clavier et souris) destinés au lieu de travail, tenant compte des droits de l'homme et des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement (fabrication et extraction de minerais) des produits à fournir.

Étapes de la passation de marchés et critères

Spécifications techniques:

En ce qui concerne l'objet principal de l'appel d'offres (ordinateurs et écrans), les soumissionnaires sont invités à satisfaire aux critères obligatoires applicables au premier niveau de la chaîne d'approvisionnement:

1. conformité aux conventions fondamentales du travail de l'OIT:

- interdiction du travail forcé et de la servitude pour dettes (conventions n° 29 et n° 105 de l'OIT);
- non-discrimination (conventions n° 100 et n° 111 de l'OIT);
- interdiction de l'exploitation du travail des enfants et de l'emploi des enfants de moins de 15 ans (conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT);
- liberté d'association et droit à la négociation collective (conventions n° 87 et n° 98 de l'OIT);

2. conformité à d'autres normes sociales et du travail:

- santé et sécurité au travail (conventions n° 155 et n° 170 de l'OIT);
- salaire minimum et prestations sociales (conventions n° 131 et n° 102 de l'OIT);
- absence d'heures de travail excessives (convention n° 1 de l'OIT).

Critères d'attribution:

En outre, les soumissionnaires sont invités à présenter un document intitulé «**concept du soumissionnaire**» afin de démontrer la conformité du produit aux critères suivants:

- pour le premier niveau des équipements périphériques (clavier et souris d'ordinateur), les mêmes critères que ceux mentionnés ci-dessus dans la section 1, à savoir les conventions de l'OIT;
- pour le deuxième niveau et les niveaux suivants de la chaîne d'approvisionnement, tant pour l'objet principal de l'appel d'offres (ordinateurs et écrans) que pour les équipements périphériques, le soumissionnaire est invité à accompagner son offre d'une description de toutes les mesures qu'il a prises pour démontrer le respect des conventions fondamentales du travail de l'OIT (énumérées ci-dessus à la section 1) et le respect des autres normes sociales et du travail (énumérées ci-dessus à la section 2); et
- le non-recours à des minerais de conflit dans les produits à fournir, conformément au guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

Concernant le concept du soumissionnaire, le nombre total de points pouvant être obtenus est de 25 000. Pour les équipements périphériques (c'est-à-dire le clavier et la souris, pour le niveau 1), le soumissionnaire doit démontrer la conformité aux normes de l'OIT et aux autres normes mentionnées ci-dessus (2 000 points).

Alors que pour l'objet principal du marché (ordinateurs et écrans) et les équipements périphériques (clavier et souris), des points supplémentaires sont attribués pour le concept du soumissionnaire lié au respect des

normes sociales dans les autres niveaux de la chaîne d’approvisionnement (23 000 points – à partir du niveau 2):

- connaissance de la chaîne d’approvisionnement – 4 000 points maximum;
- analyse des risques liés aux conditions de travail – 4 000 points maximum;
- mesures correctives et préventives – 5 000 points maximum;
- mesures de contrôle, telles que les audits sociaux – 5 000 points maximum;
- mécanisme de traitement des plaintes – 5 000 points maximum.

Les mesures présentées dans le concept du soumissionnaire feront partie du marché. Plus les efforts en matière de durabilité sociale sont efficaces et étendus, plus la note de qualité est élevée.

Voir tableau ci-dessous.

KG	K	Type	Designation	Reference to the specifications	Length of the answer	Weighting score	Minimum score	Maximum attainable score	Points awarded	Points x weight	Met / Not Met	0-10 points
KG 1			Workstation PC			0	0	15000	0	0	fulfilled	
KG 2			Monitors			1000	0	10000	0	0	fulfilled	
KG 3			Sustainability and social justice			1000	0	25000	0	0	fulfilled	
	3.1	B	Standards in the first stage of the supply chain for peripheral devices (key question 1)		M	100		2000		0		s. Explanation Annex 8b
	3.2	B	Knowledge of the supply chain (key questions 2.1 and 2.2)		M	100		4000		0		s. Explanation Annex 8b
	3.3	B	Risk analysis on working conditions (key questions 3.1 and 3.2)		M	100		4000		0		s. Explanation Annex 8b
	3.4	B	Corrective and preventive measures (key question 4.1)		M	100		5000		0		s. Explanation Annex 8b
	3.5	B	Control measures (key question 4.2)		M	100		5000		0		s. Explanation Annex 8b
	3.6	B	Complaints office and complaint management (leading question 4.3)		M	100		5000		0		s. Explanation Annex 8b
						1200	0	27000	0	0	fulfilled	

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Le pouvoir adjudicateur contribue au respect des normes sociales et du travail et encourage les «initiatives pionnières».
- Il renforce la sensibilisation concernant la connaissance de la chaîne d’approvisionnement et encourage la mise en œuvre de mesures ambitieuses pour lutter contre l’exploitation de la main-d’œuvre, l’exploitation des enfants et le recours aux matières premières provenant de zones de conflit, ainsi que pour garantir la santé et la sécurité.
- En ce qui concerne les produits dont la chaîne d’approvisionnement est complexe, la combinaison de critères minimaux en tant que critères contraignants (dans ce contexte, pour les niveaux de la chaîne d’approvisionnement où une grande partie du marché adhère déjà à certaines normes sociales) et de critères avancés en tant que critères d’attribution (dans ce contexte, pour les soumissionnaires «pionniers») vise à inciter les entreprises à adhérer aux normes internationales en matière de responsabilité des entreprises.

Vérification

Le soumissionnaire doit démontrer le respect des conventions de l’OIT et des autres normes fondamentales du travail mentionnées ci-dessus par l’un des moyens suivants:

- un label, par exemple un label «TCO Certified» ou équivalent;
- un rapport d’inspection équivalent délivré par un tiers indépendant (examen spécifique au produit des conditions de fabrication sur la base des normes sociales et de travail requises);

- l'adhésion du fabricant à l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC), y compris la présentation de tous les rapports d'audit actuels (relatifs aux produits à livrer) établis par un tiers indépendant conformément aux «exigences de qualité du programme d'audit validé de l'EICC».

Valeur du marché

1,8 million d'EUR

Instrument

- Article 18, paragraphe 2, et articles 43 et 67 de la directive 2014/24/UE
- Transposés par la loi allemande sur les marchés publics (notamment VgV et GWB)

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), Allemagne
- Soumissionnaires
- Consultant externe pour les critères sociaux

Incidences sociales

- En 2016, le pouvoir adjudicateur était conscient qu'une vérification efficace du respect des normes sociales et du travail et d'autres considérations ne pouvait pas encore être assurée par un large éventail de soumissionnaires pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, mais que cette vérification était au moins possible pour le premier niveau de la chaîne d'approvisionnement. En outre, certaines entreprises du secteur des TIC vont plus loin et respectent des normes sociales allant au-delà du premier niveau et portant même sur les minerais contenus dans leur produit. En combinant des normes minimales obligatoires (spécifications techniques) et d'autres normes en guise de critères d'attribution, le pouvoir adjudicateur exige un niveau minimal de conformité sociale, mais encourage et soutient également les entreprises qui vont au-delà.

Autres avantages

- Le potentiel de transférabilité pour toutes les autorités publiques: les spécifications techniques contraignantes (combinées aux exigences strictes en matière de qualité de la vérification) peuvent et doivent être utilisées par chaque autorité publique en tant qu'exigence de base, indépendamment du volume du marché et des ressources dont dispose l'autorité. Pour ce qui est des critères d'attribution supplémentaires, l'autorité publique doit disposer d'un niveau minimal de ressources humaines afin de pouvoir évaluer les concepts des soumissionnaires.
- Le potentiel de transférabilité à tous les groupes de produits TIC (y compris ceux pour lesquels il n'existe pas de labels intégrant des critères sociaux): l'appel d'offres ouvre la voie à différents types de vérification effective, adaptés à une gamme plus large de produits TIC.

Enseignements tirés et défis à venir

- Réaction positive des soumissionnaires: pratiquement tous ont respecté les normes minimales.
- La combinaison de différentes méthodes de vérification est avantageuse (labels et autres moyens de vérification efficaces; les simples déclarations de soumissionnaires n'ont pas été acceptées dans le cas présent).
- Incitation positive encourageant les entreprises à améliorer leur approche en matière de droits de l'homme au-delà du premier niveau de la chaîne d'approvisionnement.
- Suggestions d'améliorations à apporter pour permettre aux soumissionnaires de mieux comprendre les exigences: utilisation d'une mise en page claire (sous-titres, encadrés, notes de bas de page, police); consultations du marché préalables à la passation des marchés pour expliquer les exigences applicables aux entreprises et en assurer une meilleure compréhension; établissement d'une distinction claire entre la première étape de la chaîne d'approvisionnement (critères obligatoires) et les autres étapes de la chaîne d'approvisionnement (critères d'attribution);
- le cas échéant, inclusion d'une liste de contrôle ou d'un formulaire destiné aux soumissionnaires indiquant quels documents et éléments de preuve ont été joints;
- suggestions d'amélioration afin de parfaire la qualité des concepts des soumissionnaires: des exigences plus strictes, comme l'indication explicite que des points sont attribués uniquement pour des réponses concrètes aux questions directrices. Le recours au dialogue de marché et une étude de marché actualisée sont toujours utiles dans la préparation d'un appel d'offres.

Contact

Annelie Evermann, consultante externe pour les critères sociaux, ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), annelie.evermann@weed-online.org

43. Insertion numérique – Mise en œuvre de critères d’accessibilité dans la création de sites internet

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: agence nationale pour l’éducation, Finlande

Secteur de produits ou de services: création de sites internet

Introduction/objectifs des marchés publics

En Finlande, l’agence nationale pour l’éducation est responsable de l’éducation et de l’accueil de la petite enfance, de l’enseignement préprimaire, de l’enseignement de base, de l’enseignement secondaire supérieur général et professionnel ainsi que de l’éducation et de la formation des adultes. Elle gère également la majeure partie de l’internationalisation des études en Finlande, notamment les programmes d’échange d’étudiants et d’enseignants.

L’agence souhaitait renouveler trois sites internet et voulait le faire de manière à promouvoir les objectifs et les tâches d’une agence d’éducation moderne, tout en offrant une expérience de qualité aux utilisateurs.

Un marché a été attribué en 2018 pour la création de sites internet et le développement de services en ligne. Afin de garantir l’accessibilité de ces services à tous les utilisateurs, le conseil de l’éducation a précisé que ceux-ci devaient satisfaire aux exigences d’accessibilité de la norme EN 301 549 ou d’une norme équivalente.

Objet

Mise en œuvre d’un système de gestion de sites internet et de publication de contenus, conception d’interfaces utilisateur, création de sites internet, mise en œuvre et développement de services en ligne, et maintenance.

Étapes de la passation de marchés et critères

La procédure de passation du marché ne portait pas sur la fourniture d’un système clé en main. Elle était plutôt axée sur l’acquisition de ressources pour un développement flexible. Tous les membres du personnel [un concepteur d’interface utilisateur (IU), deux développeurs et un concepteur de services] devaient justifier d’au moins un an d’expérience dans l’application des lignes directrices sur l’accessibilité des contenus web (WCAG 2.0). Le concepteur d’interface utilisateur et le concepteur de services devaient également disposer d’une expérience en matière de conception Lean UX et d’autres conceptions centrées sur l’utilisateur. Dans le plan d’exécution, le fournisseur devait décrire la façon dont il garantirait une approche axée sur l’utilisateur et les technologies qu’il utiliserait pour assurer l’accessibilité.

Une procédure ouverte a été suivie, 60 % des points disponibles étant affectés aux critères de qualité, y compris l’accessibilité, et 40 % au coût. [L’avis de marché publié au Journal officiel de l’Union européenne](#) comportait une référence directe à la norme EN 301 549. Cinq offres ont été reçues, chacune d’entre elles proposant des experts possédant une expérience suffisante dans l’application des WCAG 2.0. Le marché a été attribué à [Wunder Finland Oy](#), une PME qui disposait d’une expérience antérieure dans l’application de critères d’accessibilité à la création de sites internet éducatifs pour l’université de Turku.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'accessibilité des sites internet est une pratique inclusive qui permet à chacun, en particulier aux personnes handicapées ou souffrant d'une forme de déficience visuelle, de percevoir, de comprendre, de naviguer et d'interagir avec l'environnement en ligne. La [directive sur l'accessibilité des sites internet](#)¹³ impose aux organismes du secteur public de prendre les mesures nécessaires pour rendre leurs sites internet et leurs applications mobiles perceptibles, utilisables, compréhensibles et robustes. La norme [EN 301 549](#) est la norme européenne relative à l'accessibilité des technologies dans le secteur public. Publiée en 2014, elle couvre un large éventail de handicaps et spécifie les exigences d'accessibilité fonctionnelle applicables aux produits et services TIC, elle décrit également les procédures d'essai et la méthodologie d'évaluation pour chaque exigence d'accessibilité sous une forme adaptée aux marchés publics en Europe. La directive prévoit le calendrier suivant en ce qui concerne la conformité à la norme EN 301 549:

- tout nouveau site internet public créé à partir du 23 septembre 2019 doit être conforme;
- tous les sites internet publics (y compris les sites existants) doivent être conformes au plus tard le 23 septembre 2020;
- toutes les applications mobiles du secteur public devront être conformes au plus tard le 23 juin 2021.

Bien que la norme soit spécifique au secteur public, elle fait référence aux lignes directrices sur l'accessibilité des contenus web (WCAG) et intègre donc des normes industrielles plus larges. La norme européenne sur la conception pour tous ([EN 17161](#)) complète la norme EN 301 549 en décrivant les processus requis pour respecter les normes d'accessibilité. Au niveau international, l'[initiative mondiale pour les TIC inclusives](#) a mis au point des outils et des conseils pour l'acquisition de TIC accessibles.

Valeur du marché

Le marché relatif au renouvellement de trois sites internet représentait une valeur totale de 372 800 EUR.

Instrument

- Article 42 (sur les spécifications techniques) et article 67 (sur les critères d'attribution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- En vertu de la directive sur l'accessibilité des sites internet, tous les sites internet publics doivent être conformes à la norme EN 301 549 ou à une norme équivalente au plus tard le 23 septembre 2020. La directive impose également aux organismes publics de publier sur leurs sites internet une déclaration d'accessibilité comprenant un lien vers un mécanisme de retour d'information permettant aux utilisateurs de signaler les absences de conformité avec les exigences minimales d'accessibilité. Le suivi et l'établissement de rapports seront effectués au niveau national à partir de décembre 2021.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: agence nationale finlandaise pour l'éducation
- Prestataire de services sélectionné: Wunder Finland Oy
- Les utilisateurs ont été pris en considération dans le cadre d'une coopération avec l'équipe de soutien à la numérisation du Trésor public finlandais, afin de mettre en œuvre une phase d'analyse de la

¹³ Directive (UE) 2016/2102 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2016 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public

clientèle. Trois ateliers clients suivis d'entretiens ont servi de base au premier «[design sprint](#)». Les utilisateurs des sites internet rénovés devraient ainsi bénéficier d'une meilleure accessibilité.

Incidences sociales

- Il est essentiel de veiller à ce que les utilisateurs atteints d'un handicap puissent accéder aux sites internet du secteur public afin de garantir la fourniture de services publics et d'informations à tous les citoyens. D'ici 2020, un cinquième de la population de l'UE devrait souffrir d'une forme de handicap¹⁴. Il est donc plus important que jamais de garantir l'accessibilité universelle. L'intégration des exigences en matière d'accessibilité dès le début du projet a permis d'éviter des changements radicaux dans la conception, et toutes les décisions futures relatives à la conception du site et aux éventuelles nouvelles fonctionnalités seront également fondées sur des considérations d'accessibilité.

Autres avantages

- Si la norme EN 301 549 porte spécifiquement sur l'accessibilité des utilisateurs handicapés, elle améliore également de manière plus générale la convivialité et la clarté au profit d'autres utilisateurs, notamment les personnes âgées et celles qui passent moins de temps en ligne.

Enseignements tirés et défis à venir

- À l'origine, l'agence souhaitait acquérir le service de création de sites internet par l'intermédiaire de Hansel (la centrale d'achat de l'administration publique en Finlande). Toutefois, cette démarche n'a pas généré d'offres conformes aux exigences spécifiques de l'agence en matière de compétences. L'agence a donc décidé d'organiser sa propre procédure de passation de marché, avec des résultats positifs (cinq offres ont été reçues, répondant toutes aux exigences en matière de compétences).
- Le constat le plus important pour les futures passations de marchés est que les exigences de qualité sont fortement corrélées aux politiques de développement des compétences de l'entreprise telles que décrites dans le plan d'exécution. Il est très probable que l'agence utilise des critères similaires pour les futures acquisitions de services de qualité.

Contact

Satu Meriluoto, agence nationale finlandaise pour l'éducation, satu.meriluoto@oph.fi

¹⁴ Source: Commission européenne, [DG Emploi, affaires sociales et inclusion](#)

SECTEUR 9 – Textiles

44. Application des conventions de l'OIT dans les appels d'offres relatifs aux textiles en République tchèque

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ministère du travail et des affaires sociales, République tchèque

Secteur de produits ou de services: textiles

Introduction/objectifs des marchés publics

Le ministère tchèque du travail et des affaires sociales (MTAS) souhaite devenir l'un des défenseurs et des précurseurs de la passation de marchés publics socialement responsables (MPSR) en République tchèque en changeant la donne, en organisant des dizaines d'événements et en mettant en place des méthodes et une structure de soutien destinées aux personnes désireuses d'orienter leurs organisations sur la voie de la durabilité. Le MTAS s'efforce également de réunir les principales parties prenantes autour d'une même table pour favoriser le développement des MPSR.

Objet

Les textiles (notamment les sous-vêtements), qui seront ensuite distribués par des organisations caritatives aux personnes dans le besoin. Cet achat est soutenu financièrement par le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) de la Commission européenne.

Étapes de la passation de marchés et critères

Afin de prévenir les violations des droits du travail et des droits sociaux au cours du processus de fabrication des textiles, le MTAS a exigé des soumissionnaires qu'ils disposent d'un système garantissant que les droits du travail protégés par les conventions fondamentales de l'OIT (travail des enfants, travail forcé, etc.) n'ont pas été violés lors de la fabrication des biens achetés. À ce stade, le MTAS s'est concentré uniquement sur les conditions de travail en vigueur dans les processus de fabrication des textiles proprement dits, et non sur la production des matières premières.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

En 2015, le MTAS a élaboré sa propre stratégie en matière de passation de marchés publics socialement responsables, qui sert de base à l'élaboration des appels d'offres. La stratégie définit les principes de base du ministère et met l'accent sur les incidences environnementales et sociales des marchés publics. Le pouvoir adjudicateur mesure tout le potentiel dont il dispose pour influencer le marché et souhaite améliorer l'incidence de ses achats sur le développement durable.

La première stratégie (adoptée en 2015) a abouti à l'élaboration interne de nouvelles procédures au sein de l'organisation, ce qui a permis au MTAS de dépenser plus de 20 millions d'EUR de manière plus durable. Par ses achats, le MTAS souhaite réduire au minimum ses effets négatifs sur l'environnement (en mettant l'accent sur la réduction des déchets, l'approvisionnement éthique en bois, etc.), éradiquer les violations des droits de l'homme dans ses chaînes d'approvisionnement, soutenir les capacités des PME et des entreprises sociales à servir les institutions publiques et favoriser la réinsertion des personnes défavorisées dans la société.

Au fil du temps, l'approche a évolué vers une réflexion plus stratégique sur le pouvoir d'achat. La stratégie a récemment été mise à jour et met davantage l'accent sur le développement des MPSR au sein des

organisations subordonnées (office de l'emploi, sécurité sociale). Le suivi et l'évaluation des effets des MPSR sur l'ensemble de l'organisation constituent l'un des objectifs pour l'avenir.

Vérification

Les soumissionnaires avaient la possibilité de démontrer leur conformité à cette exigence par leur adhésion à la Fair Wear Foundation (FWF) ou à un autre système de contrôle des conditions de travail le long de leur chaîne d'approvisionnement. Lorsqu'une organisation adhère à la FWF, elle s'engage à appliquer les huit normes de travail de la FWF dans sa chaîne d'approvisionnement:

- la liberté de choix de l'emploi;
- aucune discrimination en matière d'emploi;
- pas d'exploitation du travail des enfants;
- la liberté d'association et le droit à la négociation collective;
- le paiement d'un salaire minimum vital;
- pas d'horaires de travail excessifs;
- des conditions de travail sûres et saines;
- une relation de travail juridiquement contraignante.

Les soumissionnaires étaient également tenus de désigner le fabricant, la marque et le lieu de fabrication de chaque type de produit. L'acheteur peut de la sorte disposer d'un certain niveau de visibilité et de contrôle sur les conditions de travail en vigueur dans la chaîne d'approvisionnement.

Valeur du marché

La valeur totale du marché était de 550 000 EUR.

Instrument

Article 58 et annexe XII, ainsi qu'article 18, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ministère du travail et des affaires sociales (MTAS)
- Salariés travaillant pour les fournisseurs du MTAS

Incidences sociales

- Le risque de violation des normes sociales et du travail lors de la production des textiles a été réduit en appliquant des exigences sociales en tant que conditions spéciales de participation.
- La chaîne d'approvisionnement a gagné en transparence.

Autres avantages

- Le soumissionnaire retenu emploie des personnes ayant un casier judiciaire, qui se voient offrir la possibilité de développer des compétences professionnelles et de se constituer des références qui favoriseront leur réinsertion dans la société.

- Selon les informations communiquées par les soumissionnaires retenus, la production n'a pas besoin d'être externalisée vers des pays dont l'acheteur ne peut vérifier les systèmes de travail.
- Le fait de mettre l'accent sur les conditions de production socialement responsables des produits que vous achetez peut contribuer à créer des conditions de concurrence équitables pour les opérateurs économiques. Le pouvoir adjudicateur ne doit pas «acheter bon marché aux dépens des autres».

Enseignements tirés et défis à venir

- Si le pouvoir adjudicateur l'exige, l'industrie textile est à même de garantir, dans une certaine mesure, le respect des droits du travail au cours du processus de production.
- Le simple fait d'exiger la transparence de la chaîne d'approvisionnement peut se traduire par des avantages inattendus, tels que la réinsertion des délinquants dans la société, qui vont au-delà des exigences contractuelles.
- Le suivi des conditions de travail pendant l'exécution du marché demeure un défi.
- Le suivi des conditions de production des matières premières (comme le coton) doit encore être perfectionné.
- Fidèle à sa stratégie, le MTAS envisage d'autres appels d'offres appropriés pour évaluer les possibilités. En outre, il fait découvrir les cas concrets à d'autres acheteurs afin de leur apprendre à devenir eux aussi des acheteurs durables et de les y inciter. Il s'efforce également de mettre en place des procédures internes pour gérer les marchés, pour en suivre et en analyser les résultats et pour en évaluer la valeur.
- La transparence des chaînes d'approvisionnement mondiales passe nécessairement par la coopération. Les coûts et les efforts supplémentaires que représente cette coopération sont justifiés s'ils donnent à l'acheteur la certitude que des conditions satisfaisantes sont appliquées tout le long de la chaîne d'approvisionnement des produits achetés.
- Il n'existe probablement pas de solutions simples en matière de marchés publics socialement responsables; ceux-ci exigent du temps, des efforts et un esprit critique. Cependant, ils présentent de multiples avantages, notamment une meilleure organisation du processus de passation de marchés, une meilleure compréhension des besoins de l'acheteur et de la qualité du produit, une prise de conscience vis-à-vis des achats, des conditions de travail et un prix équitables, une attention particulière portée au retour d'information et une approche créative à l'égard d'un processus par ailleurs administratif. Cela vaut donc la peine de se lancer et d'apprendre au fur et à mesure.

Contact

Adam Gromnica, adam.gromnica@mpsv.cz, et Eva Chvalková, eva.chvalkovska@mpsv.cz, ministère du travail et des affaires sociales

45. L'approche de la ville de Gand pour l'achat de vêtements de travail socialement responsables

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Gand, Belgique

Secteur de produits ou de services: textiles

Introduction/objectifs des marchés publics

En 2014, la ville de Gand a mis à jour sa politique de passation de marchés afin d'intégrer pleinement la durabilité dans ses achats. Dans le cadre de cette démarche, les objectifs sociaux consistent notamment à encourager l'emploi des groupes défavorisés, à favoriser la croissance économique locale et à intégrer les normes internationales et les principes du commerce équitable. Dans le prolongement de cet effort, la ville s'est associée en 2016 à l'Association des villes et communes flamandes (VVSG) pour appliquer ces objectifs aux procédures de passation de marchés portant sur l'achat de vêtements de travail.

Gand est devenue la première ville du commerce équitable en Belgique et la première capitale du commerce équitable en Europe. Elle s'emploie activement à sensibiliser les acheteurs et les fournisseurs à la question de la mode équitable.

Objet

Passation de marchés de vêtements de travail socialement responsables.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le marché a débuté au cours du premier semestre 2018. La ville de Gand a procédé à la passation de marché en trois phases:

- il s'agissait, dans un premier temps, d'analyser les appels d'offres publics précédents, en recherchant dans la région flamande et au-delà les bonnes pratiques relatives à l'inclusion des principes de durabilité dans les spécifications applicables aux vêtements de travail;
- dans un deuxième temps, la ville de Gand et VVSG ont réalisé une vaste étude de marché afin d'évaluer l'état de préparation du marché, la transparence des chaînes d'approvisionnement et le potentiel des labels dans le secteur, et de recueillir les points de vue des fournisseurs concernant les exigences en matière de durabilité et l'utilisation de clauses de responsabilité sociale dans les marchés publics. Grâce à cette étude, la ville de Gand s'est rendu compte que le marché n'était pas prêt à atteindre le niveau de performance environnementale et sociale requis;
- au cours de la troisième phase, la ville a conçu, à l'intention des fournisseurs et des acheteurs, une boîte à outils pour des vêtements de travail socialement responsables¹⁵ contenant des conseils d'amélioration au fil des marchés. La ville a divisé l'accord-cadre en cinq lots imposant des niveaux de performance sociale et environnementale variables, la boîte à outils définissant chaque niveau. La boîte à outils décrit également les éléments de preuve que les soumissionnaires doivent présenter et l'évolution vers des vêtements de travail plus responsables, une évolution que les fournisseurs s'engagent à suivre par l'application de clauses contractuelles.

¹⁵ <http://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2018/06/Toolbox-VVSG-EN.pdf>

Au cours de la première phase de la procédure, les soumissionnaires devaient remplir les obligations suivantes:

1. signer le code de conduite pour une «gestion de la chaîne d’approvisionnement socialement responsable»;
2. remplir le questionnaire sur la «gestion de la chaîne d’approvisionnement socialement responsable». Le questionnaire portait sur des informations générales concernant l’entreprise, la transparence dans la chaîne d’approvisionnement et les risques sociaux inhérents à celle-ci. Les réponses à ce questionnaire n’ont pas fait l’objet d’une évaluation, mais ont fait office de mesure de référence ou d’autoévaluation, afin de servir de base au dialogue entre le fournisseur et la ville de Gand;
3. fournir une liste des véhicules avec lesquels les livraisons seront effectuées (norme d’émission au moins Euro V ou meilleure).

Neuf fournisseurs ont présenté leur candidature. Cinq d’entre eux satisfaisaient aux obligations susmentionnées et ont donc été admis à la deuxième phase.

Les spécifications techniques ont ensuite été envoyées à ces cinq candidats sélectionnés. Cela constituait la deuxième phase de la procédure.

Les critères d’attribution étaient différents selon les lots, mais portaient en général sur le prix, la qualité (résultats de tests en laboratoire et échantillons) et la durabilité en fin de vie des vêtements. La qualité minimale requise était décrite dans les critères techniques. Les critères d’attribution relatifs à la qualité récompensaient les fournisseurs qui proposaient une qualité supérieure à celle exigée dans les critères techniques. La ville de Gand a reçu cinq offres et, au final, chaque lot a été attribué à un fournisseur différent.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Les principaux objectifs étaient d’inclure des garanties concernant le respect des conventions internationales du travail et de renforcer la transparence tout au long de la chaîne d’approvisionnement du textile.

La ville de Gand exige, d’une part, le respect des normes internationales du travail minimales et des droits de l’homme et le paiement de salaires décent et, d’autre part, l’amélioration continue des conditions sociales dans les chaînes des produits achetés.

Le contractant (tout comme les sous-traitants associés à la production des produits achetés par la ville de Gand) devait s’engager, lors de la phase de sélection, à garantir la transparence et l’amélioration continue des conditions de travail dans la chaîne d’approvisionnement pendant toute la durée du marché, et ce, pour tous les produits. Ce processus d’amélioration concerne:

- le respect et l’application active des principes généraux de la «responsabilité sociale des entreprises» (RSE) et de la «gestion de la chaîne socialement durable» tels qu’énoncés dans le code de conduite. Les principes énoncés dans le code de conduite reposent sur les normes internationales de l’Organisation internationale du travail (OIT) et sont conformes aux principales normes internationales, notamment ISO 26000, GRI, ETI, FLA, Fair Wear Foundation, IBSCI, SA 8000 et d’autres normes similaires;
- l’établissement de rapports chaque année sur les risques sociaux au sein de la chaîne. Cette opération doit se faire sur la base d’un rapport de risque vérifié par un tiers indépendant. Les rapports de risque établis par des auditeurs spécialisés dans la durabilité (Ecovadis ou équivalent) permettent aux entreprises d’évaluer les performances environnementales et sociales de leurs fournisseurs mondiaux;

- la prise de mesures correctives pour respecter les principes de «responsabilité sociale des entreprises» (RSE) et de «gestion de la chaîne socialement durable».

Vérification

- Les performances des fournisseurs sont vérifiées par des tiers tels qu'Ecovadis ou équivalent.
- Des réunions de suivi ont lieu régulièrement avec les fournisseurs.
- Divers rapports sur les performances des cinq fournisseurs ont déjà été établis par des auditeurs spécialisés.
- La ville de Gand travaille en partenariat avec ses fournisseurs pour concrétiser les améliorations.

Valeur du marché

La valeur du marché est estimée à 1,2 million d'EUR sur une période de quatre ans.

Instrument

- Article 46 (sur la division des marchés en lots) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Gand
- Prestataires de services sélectionnés:
 - Alsico, pour des vêtements de travail durables
 - Bel-Confect, pour les vêtements de travail standard
 - Stemico, pour le linge et les bavoirs pour bébés
 - Tric, pour les chaussures de travail
 - Fabory, pour les gants et autres équipements de protection individuelle
- L'Association des villes et communes flamandes (VVSG)
- Auditeurs spécialisés dans le domaine de la durabilité

Incidences sociales

- Dès le lancement de la phase de préparation du marché, les fournisseurs ont pris conscience de leur responsabilité dans la réalisation de cet objectif.
- L'un des fournisseurs est devenu membre de la Fair Wear Foundation, d'autres collectent des informations en vue de renforcer la transparence de leur chaîne d'approvisionnement, et d'autres encore font déjà preuve d'une transparence et d'une responsabilité sociale totales et travaillent désormais avec des systèmes de vérification indépendants.

Autres avantages

- Les vêtements de travail (gilets, pantalons, tee-shirts) sont fabriqués en coton biologique et équitable et en polyester recyclé lorsque cela est possible.
- Les vêtements de travail doivent être livrés dans un souci de réduction des émissions de CO₂.
- En fin de vie, les vêtements seront recyclés pour devenir des matériaux d'isolation et des bancs de jardin.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les fournisseurs de vêtements de travail étaient désireux de coopérer pour améliorer durablement les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs doivent être encouragés, stimulés et soutenus dans leur démarche.
- Les clauses contractuelles ne sont qu'une partie de la solution; pour assurer le succès de l'opération, le dialogue et le partenariat avec les fournisseurs sont essentiels. Ceux-ci doivent être engagés avant le lancement de l'appel d'offres et se poursuivre pendant l'exécution du marché.
- Par le passé, ce type de marché était généralement attribué en un seul lot. La division du marché en lots s'est avérée utile pour favoriser une concurrence saine et identifier le candidat idéal pour chaque lot.
- Gand collabore avec ses fournisseurs pour atteindre les objectifs fixés pendant toute la durée de l'accord-cadre. Il s'agit d'un processus d'apprentissage dans lequel la ville et ses fournisseurs cherchent à s'entraider.
- La disponibilité de temps et de ressources suffisants ainsi que la manifestation d'une volonté politique sont autant de facteurs de réussite essentiels pour permettre à une collaboration acheteur-fournisseur d'avoir de véritables retombées.
- En tant qu'acheteur public, il est nécessaire de disposer de certaines connaissances techniques dans le domaine du textile. Par exemple, à Gand, l'agent responsable a suivi une formation pour en apprendre davantage sur la manière dont la qualité des textiles est analysée (résistance à la traction, boulochage, rétrécissement).
- Dans la mesure du possible, l'acheteur public doit opter pour une procédure qui favorise les négociations. Les procédures publiques ouvertes sont très strictes et si, par exemple, un échantillon est manquant, il peut s'avérer nécessaire d'arrêter la procédure et de la reprendre depuis le début.
- Une fois les nouveaux marchés attribués, il était primordial de veiller à ce que tout soit organisé de manière pratique: adapter les systèmes de commande, organiser des réunions de lancement avec les utilisateurs finaux et les informer, garantir la disponibilité des vêtements avant de les commander, conclure des accords sur les livraisons avec les fournisseurs et les blanchisseries.
- À l'avenir, il conviendra de consacrer le temps nécessaire aux réunions de suivi et aux rapports des tiers, de prêter attention aux chaînes d'approvisionnement qui ne sont pas encore totalement transparentes et d'appliquer des mesures correctives si nécessaire.

Contact

Aline De Cokere, acheteuse publique, ville de Gand, Aline.DeCokere@stad.gent

46. Simplifier la vérification du respect des normes fondamentales du travail de l'OIT dans le secteur textile

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Bonn, Allemagne

Secteur de produits ou de services: textiles

Introduction/objectifs des marchés publics

La ville de Bonn est déterminée à faire en sorte que les marchés publics soient uniquement attribués à des entreprises qui garantissent que les produits achetés ont été obtenus ou fabriqués dans le respect des règles minimales définies dans les normes fondamentales du travail de l'OIT.

Dans le secteur du textile, il existe plusieurs labels éthiques ou initiatives multipartites (comme la Fair Wear Foundation ou l'Ethical Trading Initiative), qui peuvent être utilisés pour vérifier le respect intégral ou partiel des normes fondamentales du travail. Cependant, il n'est pas toujours facile de savoir quels labels ou quelles certifications équivalentes sont nécessaires pour vérifier chaque norme spécifique.

Pour y remédier, la ville de Bonn, en collaboration avec l'ONG FEMNET, a élaboré un questionnaire simple d'utilisation sur les critères sociaux. Celui-ci permet aux soumissionnaires de vérifier facilement chaque critère au moyen de labels, de l'adhésion à une initiative ou d'autres justificatifs, tels que des audits sociaux ou des audits de gestion réalisés par des tiers indépendants.

Le questionnaire sur les critères sociaux a été mis à l'essai pour la première fois en 2016 dans le cadre d'un appel d'offres portant sur des uniformes destinés aux employés chargés de l'entretien des espaces verts et fabriqués dans des conditions de travail socialement responsables. L'élaboration du questionnaire s'est appuyée sur une analyse du marché, qui a aidé la municipalité à définir les éléments de preuve appropriés pour chaque norme sociale requise, ainsi qu'à attribuer les lots en fonction de la disponibilité avérée sur le marché de vêtements fabriqués de manière éthique.

En 2018, un deuxième appel d'offres a été publié, incluant cette fois également des lots sur la maroquinerie. L'objectif était d'acquérir des vêtements de travail solides, tout en favorisant les fournisseurs déjà engagés dans la fabrication de produits socialement acceptables.

Objet

Vêtements de service et de protection, y compris les articles en cuir

Étapes de la passation de marchés et critères

Dans le cadre de la procédure de passation de marché de 2018 portant sur les vêtements de travail, les critères d'attribution ont été pondérés comme suit:

- prix (40 %);
- valeur d'usage (30 %) – des points identiques étaient disponibles pour la qualité, la fabrication et l'équipement. Les points ont été attribués par un jury composé d'utilisateurs, de responsables de la santé et de la sécurité et de membres du conseil du personnel (un organe élu représentant les intérêts du personnel, très répandu dans les organisations allemandes);
- critères sociaux (30 %) – évalués sur la base du «questionnaire sur les critères sociaux» (décrit dans la section «Vérification»).

Les offres devaient être accompagnées du questionnaire sur les critères sociaux, qui comprenait neuf questions par produit à acheter. Les questions portent sur les conditions de fabrication au stade de la production finale (c'est-à-dire sur le site de production où le produit acheté a été finalisé).

Le questionnaire sur les critères sociaux indique clairement les formes de vérification admissibles (à savoir les labels textiles tiers, les certificats ou les adhésions à des organisations pertinentes). Certaines formes de vérification peuvent être utilisées pour apporter une réponse positive à toutes les questions ci-dessous (et ainsi obtenir un maximum de 29 points). D'autres formes de vérification ne permettent de répondre positivement qu'à certaines des questions ci-dessous, et rapportent des points en conséquence. Le nombre de points disponibles par question a été pondéré en fonction de l'incidence sociale respective (les points disponibles pour chaque question sont indiqués ci-dessous entre parenthèses):

1. En tant que distributeur ou marque, déterminez-vous les risques et leur incidence sur le respect des normes de l'OIT au stade de la production finale du produit spécifique à fournir? (2 points)
2. En tant que distributeur ou marque, avez-vous pris l'engagement écrit de respecter les normes sociales susmentionnées au stade de la production finale du produit spécifique à fournir, incluant également les éventuels sous-traitants? (1 point)
3. En tant que distributeur ou marque, soutenez-vous la publication, dans la langue locale, d'un code de conduite (c'est-à-dire un ensemble de politiques et de règlements que l'entreprise s'impose à elle-même) au stade de la production finale du produit spécifique acheté, incluant également les éventuels sous-traitants? (3 points)
4. En tant que distributeur ou marque, avez-vous connaissance du site de production où le produit faisant l'objet de la commande spécifique a été fabriqué en tant que produit final? (3 points)
5. En tant que distributeur ou marque, vérifiez-vous la conformité aux normes sociales ci-dessus par l'intermédiaire d'audits sociaux indépendants au stade de la production finale du produit spécifique à fournir? (3 points)
6. En tant que distributeur ou marque, encouragez-vous le respect des normes sociales susmentionnées au stade de la production finale dans le cadre du marché en procédant à des examens périodiques et indépendants de votre système de gestion ou de votre entreprise de marque (concernant leur incidence sur le respect des normes sociales)? (5 points)
7. La détection d'éventuels risques par vous-même ou par la marque en ce qui concerne le respect des normes sociales susmentionnées au stade de la production finale dans le cadre de la commande spécifique est-elle facilitée par la mise en place d'une ligne d'assistance téléphonique réservée aux plaintes anonymes? (3 points)
8. Si la détection des risques éventuels est effectuée par vous-même ou par la marque, le respect des normes sociales susmentionnées au stade de la production finale est-il vérifié par un tiers indépendant, n'appartenant pas à l'usine et se trouvant sur place? (5 points)
9. En tant que distributeur ou marque, soutenez-vous les producteurs en proposant des formations sur les conditions de production socialement responsables à la direction et aux salariés de l'usine de production au stade de la production finale? (4 points)

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Dans le cadre de cette procédure de passation de marchés, Bonn entend améliorer les conditions applicables à la chaîne d'approvisionnement textile, en veillant à ce que les textiles fabriqués aux fins de ce marché soient produits dans des conditions conformes aux conventions fondamentales de l'OIT:

- convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 (n° 87);
- convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949 (n° 98);

- convention sur le travail forcé, 1930 (n° 29) (et son protocole de 2014);
- convention sur l'abolition du travail forcé, 1957 (n° 105);
- convention sur l'âge minimum, 1973 (n° 138);
- convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (n° 182);
- convention sur l'égalité de rémunération, 1951 (n° 100);
- convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958 (n° 111).

Vérification

Le questionnaire sur les critères sociaux précise les justificatifs nécessaires pour chaque question. Toutefois, dans un souci d'économie de temps et de ressources, Bonn a également prévu la possibilité de répondre à plusieurs questions à la fois, en indiquant clairement quels labels ou initiatives permettent de répondre à quelles questions (ce qui permet de vérifier la conformité aux normes fondamentales de l'OIT). Cette opération s'effectue suivant quatre étapes, ou sections:

- section 1: le pays de fabrication. Si les marchandises ne sont pas fabriquées dans un pays figurant sur la liste des pays et territoires en développement du CAD – qui figure en annexe – (ce qui est déterminé par la désignation «Fabriqué en» sur le produit), toutes les questions sont réputées satisfaites et 29 points sont attribués;
- section 2: si la section 1 ne s'applique pas, une vérification adéquate de toutes les normes de l'OIT peut être assurée par l'un des moyens suivants:
 - preuve d'adhésion à la Fair Wear Foundation (FWF);
 - preuve d'adhésion à la Fair Labour Association (FLA);
 - preuve de la possession d'un label ou d'un certificat délivré par une organisation comparable à la FWF ou à la FLA ou de l'adhésion à une telle organisation.

Si l'une des conditions ci-dessus s'applique, toutes les questions sont réputées satisfaites et 29 points sont attribués;
- section 3: si la section 2 ne s'applique pas, les groupes de questions peuvent être satisfaits de la manière suivante:
 - preuve de l'obtention du label certifié IVN de l'International Association of Natural Textiles > les questions 2, 3 et 7 sont réputées satisfaites de par le respect des critères de la norme. Sept points sont attribués;
 - preuve de la conformité à la norme internationale de responsabilité sociale 8000 (SA 8000) > les questions 2, 3, 4, 5 et 7 sont réputées satisfaites de par le respect des critères de la norme. 13 points sont attribués;
 - preuve de la conformité à la norme Fairtrade Textile (FTT) > les questions 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9 sont réputées satisfaites de par le respect des critères de la norme. 24 points sont attribués;
 - preuve de l'adhésion à la Business Social Compliance Initiative (BSCI) > les questions 2, 3, 5, 7 et 9 sont réputées satisfaites de par le respect des critères de la norme. 14 points sont attribués;

- preuve de l'obtention du Sustainable Textile Production Certificate (STeP) > les questions 1, 2, 4, 5, 6 et 7 sont réputées satisfaites de par le respect des critères de la norme. 14 points sont attribués;
- preuve de l'adhésion à l'Ethical Trading Initiative (ETI) > les questions 1, 2, 3, 6, 7, 8 et 9 sont réputées satisfaites de par le respect des critères de la norme. 23 points sont attribués;
- preuve de l'obtention d'un label ou d'un certificat équivalent ou d'une adhésion équivalente permettant de répondre positivement aux différentes questions du questionnaire. Les points sont attribués en fonction du nombre de questions qui peuvent être vérifiées;
- section 4: si la section 3 ne s'applique pas, il est également possible de satisfaire à chacune des questions du questionnaire, à condition que celles-ci puissent être vérifiées au moyen des «autres références» indiquées dans le questionnaire.

Si aucune preuve sous la forme de labels, de certificats ou d'adhésions (ou équivalents) n'est disponible, ou si le questionnaire est rempli sans vérification appropriée (telle qu'énumérée dans le questionnaire), aucun point n'est attribué.

Valeur du marché

121 116,03 EUR (marché de deux ans)

Instrument

- Article 18, paragraphe 2 (sur le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail), et article 67 (sur les critères d'attribution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- Conventions collectives et droit des marchés publics en Allemagne

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Bonn
- Fournisseur sélectionné
- Appui à la vérification: FEMNET

Incidences sociales

En vérifiant le respect des normes fondamentales de l'OIT, il est possible de s'assurer que les produits achetés sont fabriqués dans des environnements où les droits fondamentaux des travailleurs sont respectés¹⁶:

- la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective;
- l'abolition de toute forme de travail forcé ou obligatoire;
- l'abolition effective du travail des enfants;

¹⁶ Cette approche peut être justifiée en vertu du principe d'égalité de traitement, qui exige que des situations comparables ne soient pas traitées de manière différente et que des situations différentes ne soient pas traitées de manière égale à moins qu'une différenciation ne soit objectivement justifiée. Dans le cas présent, le profil de risque différent en matière de violation des droits fondamentaux du travail qui caractérise les pays développés et les pays en développement est considéré comme justifiant le traitement différent qui leur est réservé dans le questionnaire.

- l'abolition de la discrimination en matière d'emploi et de travail.

Autres avantages

- Bonn a reçu 11 offres, ce qui constitue à la fois une amélioration par rapport à l'appel d'offres précédent et un résultat satisfaisant pour un marché spécialisé.
- Bonn a simplifié le processus de vérification de la conformité aux normes de l'OIT en renforçant la transparence des labels et des initiatives à l'égard des soumissionnaires et des acheteurs.
- Cette approche peut être largement reproduite par d'autres acheteurs de textiles. Une approche similaire pourrait également être appliquée à d'autres secteurs.

Enseignements tirés et défis à venir

- La pondération des critères sociaux a été revue à la hausse entre le projet pilote et le nouvel appel d'offres, passant de 15 à 30 % du total des critères d'évaluation. Cela signifie que les soumissionnaires sont toujours en mesure de remporter le marché, même s'ils ne présentent pas l'offre la moins chère.
- Le dialogue avec les soumissionnaires a constitué une étape importante pour garantir la bonne compréhension du questionnaire, ainsi que pour permettre aux soumissionnaires de poser des questions sur la procédure générale de passation de marchés.

Contact

M^{me} Sabrina Ahrend, unité des services de passation des marchés, ville de Bonn, referatvergabedienste@bonn.de, et M^{me} Rosa Grabe, chargée de projet pour des marchés publics équitables, FEMNET, beschaffung@femnet-ev.de

47. Concession pour la collecte de vêtements de seconde main et la gestion des déchets textiles à Madrid: lot réservé aux entreprises sociales d'insertion professionnelle

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Madrid, Espagne

Secteur de produits ou de services: collecte de vêtements de seconde main et gestion des déchets textiles

Introduction/objectifs des marchés publics

La municipalité de Madrid a pour objectif de promouvoir une approche durable et intégrée de la collecte et de la gestion des déchets. Cette démarche consiste notamment à accroître les perspectives d'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail et menacées d'exclusion sociale. Consciente du rôle joué par les entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP) en tant que vecteurs d'emploi pour ces groupes de la population, la municipalité a lancé une procédure visant à l'attribution d'un contrat de concession divisé en lots pour la collecte de vêtements de seconde main et la gestion des déchets textiles. Le contrat prévoit le placement de 1 150 conteneurs dans toute la ville de Madrid. L'un des lots était réservé aux entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP).

Objet

Collecte et gestion des vêtements de seconde main et des déchets textiles.

Étapes de la passation de marchés et critères

La procédure de passation de marchés repose sur la disposition du droit espagnol relative aux marchés réservés (loi n° 9/2017, *disposición adicional 4a*) transposant l'article 24 de la directive 2014/23/UE et l'article 20 de la directive 2014/24/UE. L'un des trois lots du marché a fait l'objet d'une réservation, la mise en concurrence étant réservée aux ESIP, qui devaient fournir la preuve de leur immatriculation en tant que telles et confirmer la validité de leur statut.

Étape préalable à la passation de marchés: avant la publication de l'appel d'offres, les ESIP ont eu l'occasion de collaborer avec le pouvoir adjudicateur afin de préciser les capacités, de discuter de la possibilité de diviser le marché en lots, des redevances à appliquer pour le placement des conteneurs sur l'espace public, etc. Les consultations étaient ouvertes à toutes les ESIP intéressées par le marché. À cet égard, la municipalité s'est adressée aux organisations faitières locales qui ont diffusé l'information parmi leurs membres. Ce travail approfondi préalable à la passation de marchés a contribué à accroître la connaissance du marché du secteur tertiaire dans la ville de Madrid et a permis aux pouvoirs adjudicateurs de mieux en comprendre la situation.

La concession est divisée en trois lots dont chacun couvre différents quartiers de la ville (lot n° 1: 366 conteneurs; lot n° 2: 419 conteneurs; lot n° 3: 365 conteneurs). Le lot n° 3, qui couvre les quartiers Sud, est réservé aux entreprises sociales d'insertion professionnelle en raison des particularités socio-économiques de la zone, dont le niveau de revenu est inférieur à la moyenne. De même, l'accès aux infrastructures nécessaires à la collecte et à la gestion des vêtements de seconde main par le fournisseur a été facilité par la présence de terrains industriels dont les prix étaient inférieurs à la moyenne de la ville.

La procédure intègre également des considérations sociales parmi les conditions d'exécution du marché:

- l'obligation de respecter les réglementations sociales et du travail applicables, y compris les critères d'accessibilité et de conception universelle, ainsi que le respect de la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées;
- la garantie de pouvoir réutiliser un maximum de textiles et de tissus;
- l'obligation de fournir au pouvoir adjudicateur tous les documents pertinents sur les travailleurs employés;
- l'exigence que tous les supports de diffusion associés à l'exécution du service soient neutres du point de vue du genre.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Offrir des possibilités d'emploi aux personnes qui n'ont pas accès au marché du travail ou qui sont menacées d'exclusion sociale
- Promouvoir l'accès des opérateurs de l'économie sociale aux marchés publics
- Garantir des normes de travail décentes pour les personnes employées dans des ateliers protégés, des programmes d'emplois protégés et des entreprises sociales d'insertion professionnelle

Vérification

Les personnes employées aux fins de l'exécution du lot réservé sont recommandées par les services sociaux publics de la ville de Madrid. Pour être éligibles, les candidats doivent être en possession d'un certificat délivré par un service social public qui fait état de leur situation d'exclusion. Les groupes cibles éligibles sont variés, allant des chômeurs de longue durée aux migrants, en passant par les minorités ethniques, les mères célibataires exposées au risque de pauvreté ou les victimes de violence à l'égard des femmes.

Afin de promouvoir les objectifs d'inclusion sociale ainsi que la durabilité des placements, les bénéficiaires du programme d'insertion professionnelle suivent un parcours d'intégration personnalisé. Outre leur contrat de travail, les salariés signent un accord individuel d'intégration avec un conseiller en emploi, dans lequel sont définies les actions spécifiques qu'ils s'engagent à entreprendre afin d'améliorer leur employabilité. La priorité est accordée aux mesures liées au travail, y compris les qualifications de base telles que l'octroi d'un permis de conduire ou d'un permis de cariste, les compétences linguistiques et les compétences générales, ainsi qu'aux aspects liés à l'inclusion sociale, tels que le logement, les loisirs, la santé et d'autres formes de soutien à la personne et à son ménage.

L'accompagnement sur le lieu de travail permet aux travailleurs de développer des compétences propres à la fonction, ainsi que des aptitudes en matière de ponctualité, d'hygiène, de communication et d'interaction avec les autres employés.

Valeur du marché

La valeur totale du marché était de 5 472 852,50 EUR. La valeur du lot n° 3 était de 232 687,50 EUR. Dans la mesure où il s'agit d'une concession, la valeur du marché correspond au montant payé par les soumissionnaires au pouvoir adjudicateur. En fixant un prix inférieur pour le lot n° 3 (75 EUR par conteneur), le pouvoir adjudicateur a voulu compenser les coûts plus élevés supportés par l'ESIP en raison de sa spécificité.

Instrument

- Article 24 de la directive 2014/23/UE (permettant l'application de concessions réservées).

- La procédure s'inscrit dans le cadre de la stratégie de prévention et de gestion des déchets mise en place par la ville de Madrid pour la période 2018-2022. L'un des objectifs de la stratégie est de servir de levier pour l'emploi, y compris en faveur des personnes menacées d'exclusion sociale.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Madrid
- Fournisseurs sélectionnés: Recumadrid et Solidanza
- Bénéficiaires: travailleurs salariés

Incidences sociales

- Grâce à ce marché, six nouveaux emplois à temps plein ont été créés en faveur de personnes à faible employabilité. Dans certains cas, les salariés résident dans les quartiers de la ville où la collecte de vêtements est effectuée, ce qui favorise la cohésion sociale dans la zone. Dans la mesure où ils occupent un emploi, les bénéficiaires du programme d'insertion professionnelle ne touchent pas de prestations de chômage ou d'aide sociale et participent à la vie de la communauté en tant que contribuables.
- Les participants au programme d'insertion professionnelle bénéficient également de services d'accompagnement visant à favoriser leur insertion professionnelle et sociale, tels que des actions de formation, des soins de santé et une aide au logement.
- Les possibilités d'insertion professionnelle se développeront au début de 2020, avec la création de quatre emplois à temps plein supplémentaires.

Enseignements tirés et défis à venir

- La phase de consultation préalable du marché a joué un rôle déterminant en permettant au pouvoir adjudicateur de prendre conscience des capacités des ESIP et d'adapter ainsi les caractéristiques de la procédure afin de faciliter leur accès aux marchés publics.
- Les partenariats comme vecteurs d'une participation accrue des petits opérateurs: le soumissionnaire retenu était un consortium formé par deux ESIP, Recumadrid et Solidanza, présentant un intérêt pour l'objet du marché et possédant une expérience commune dans l'intégration professionnelle des personnes défavorisées. Les organisations ont uni leurs efforts afin de satisfaire aux exigences techniques et économiques du marché.
- Sensibilisation: les avantages de ce marché sont à la fois sociaux et environnementaux, puisque les contractants s'efforcent de promouvoir la réutilisation des articles ménagers et des textiles. Le contractant s'est servi du marché pour accroître la sensibilisation aux options de consommation alternatives telles que les boutiques de vêtements de seconde main, la défense de l'environnement ou les chaînes de gestion des déchets.
- Le principal défi réside dans la pleine reconnaissance du travail professionnel effectué par les ESIP. Les pouvoirs publics devraient apporter un soutien plus marqué aux entreprises de l'économie sociale et à l'économie circulaire en lançant de nouveaux appels d'offres portant sur la collecte des vêtements de seconde main et la gestion des déchets textiles sous la forme de marchés entièrement réservés (et non plus seulement de lots).

Contact

M^{me} Cristina Salvador, directrice de [RECUMADRID](https://www.recumadrid.es), recumadrid@gmail.com, +34 91 425 23 84

48. Passation de marchés portant sur l'achat de vêtements de travail avec l'objectif d'accroître l'emploi en Suède

Nom du pouvoir adjudicateur, pays:

centrale d'achat, région de Falun-Borlänge, Suède (Upphandlingscenter Falun Borlänge regionen, UHC)

Secteur de produits ou de services: textiles

Introduction/objectifs des marchés publics

L'UHC est une centrale d'achat régionale qui gère les procédures de passation de marchés pour le compte de sept municipalités différentes dans le comté de Dalécarlie. Elle a recours à des marchés publics socialement responsables depuis 2016. L'UHC poursuit plusieurs objectifs liés à la durabilité sociale, l'un d'entre eux étant de veiller à ce qu'au moins 30 % de tous les marchés publics annuels contribuent à accroître les perspectives d'emploi et/ou de stages en faveur des personnes éloignées du marché du travail.

Dans le cadre de ses marchés publics, la centrale d'achat met également l'accent sur le salaire minimum vital, qui est défini comme le revenu minimum nécessaire à un travailleur pour subvenir à ses besoins essentiels, aux fins de l'exécution du marché. L'objectif est de sensibiliser le secteur au fait que les marchés publics doivent être utilisés pour promouvoir le commerce équitable et les conditions de travail équitables.

Objet

Passation de marchés portant sur l'achat de vêtements de travail pour le personnel des services de soins à domicile, des logements sociaux et de l'enseignement préprimaire dans six municipalités du comté de Dalécarlie: Borlänge, Falun, Säter, Gagnef, Hedemora et Ludvika.

Étapes de la passation de marchés et critères

L'UHC impose trois conditions relatives à l'augmentation de l'emploi dans le cadre de l'exécution des marchés:

- le fournisseur doit participer à un dialogue avec l'UHC sur la façon dont il peut améliorer la prise en compte des considérations sociales. L'objectif est de sensibiliser les fournisseurs à la dimension sociale;
- le fournisseur doit explorer les possibilités de proposer des emplois ou des stages professionnels aux personnes éloignées du marché du travail (comme les chômeurs de longue durée ou les personnes handicapées);
- le fournisseur doit offrir un emploi ou un stage professionnel de trois à six mois à au moins une personne actuellement sans emploi.

Dans le cadre de la passation de marchés portant sur l'achat de vêtements de travail, le fournisseur devait proposer à au moins une personne éloignée du marché du travail un stage professionnel d'une durée de trois à six mois en rapport avec l'objet du marché. Les personnes éligibles sont celles qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail ou à s'y établir, comme les chômeurs de longue durée ou les personnes handicapées. Autrement, le fournisseur peut accorder à une personne (telle que définie ci-dessus) le droit à une formation professionnelle de trois à six mois, conformément aux directives du service public de l'emploi suédois ou de la municipalité.

L'objectif est que les stages évoluent vers des emplois, mais ce n'est pas une obligation. Le recrutement de personnes sur la base de ces dispositions ne peut entraîner le remplacement d'une autre personne déjà employée par le fournisseur. Dans le cadre du marché, l'exigence suivante s'applique en ce qui concerne le commerce équitable/le salaire minimum vital:

L'UHC cherche à augmenter la proportion de produits fabriqués dans des conditions où les salariés qui participent à leur fabrication perçoivent un salaire décent. Par salaire minimum vital, on entend une rémunération qui couvre les besoins essentiels d'une personne. Le fournisseur doit faire preuve d'une attitude positive à l'idée de développer des produits et des procédures qui satisfont à ces exigences. L'objectif est de veiller à ce qu'un à cinq produits (au moins un) relevant de l'accord-cadre soient fabriqués par un fournisseur ou un sous-traitant qui verse à ses salariés une rémunération correspondant au salaire minimum vital du pays. Le fait que le produit a été fabriqué dans des conditions équitables peut être attesté, par exemple, au moyen d'un label de commerce équitable.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'UHC applique une politique de passation de marchés commune aux municipalités affiliées à la centrale d'achat, en mettant l'accent sur les achats sociaux. Dans le cadre de cette passation de marchés portant sur des vêtements de travail, l'UHC souhaitait garantir des salaires décents et des possibilités d'emploi. L'UHC tient compte des demandes particulières des six municipalités en matière de responsabilité sociale. La priorité est accordée aux exigences relatives à l'exécution du marché.

Vérification

L'UHC assure un suivi permanent des activités menées par les fournisseurs au regard des considérations sociales. Une fois les accords conclus, l'UHC les passe en revue avec l'acheteur au sein des municipalités, le responsable des achats à l'UHC et le fournisseur. Dans le cadre du présent marché, les membres du personnel des services publics de l'emploi des six municipalités ont également été sollicités en qualité d'experts afin de trouver des salariés adéquats pour le fournisseur. Les municipalités doivent veiller à ce que les stages soient couverts par une assurance, raison pour laquelle le fournisseur et les municipalités concluent une convention de stage. Les municipalités assurent un suivi régulier des stages et des emplois auprès du fournisseur.

Valeur du marché

Accord-cadre de quatre ans d'une valeur totale estimée à 795 000 EUR.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.
- Chapitre 17, section 1, de la loi suédoise sur les marchés publics («LOU») (2016: 1145).

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: Upphandlingscenter Falun-Borlänge Region (UHC)
- Les municipalités concernées par cet accord-cadre: Borlänge, Falun, Säter, Gagnef, Hedemora et Ludvika.
- Fournisseurs sélectionnés: Fristads et Procurator
- Soutien à l'intégration de clauses sociales: services publics de l'emploi

Incidences sociales

En recourant aux clauses sociales, l'UHC entend avant tout favoriser l'insertion des chômeurs sur le marché du travail, promouvoir des conditions de travail équitables et développer des solutions à long terme pour la durabilité sociale. L'UHC a recensé plusieurs incidences découlant de l'augmentation de l'emploi:

- réduction de l'exclusion;
- amélioration de la santé mentale et de la sécurité;
- renforcement des compétences;
- efficacité économique.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les pouvoirs adjudicateurs doivent garder à l'esprit que les exigences en matière de responsabilité sociale doivent profiter à toutes les parties concernées.
- Avant d'introduire des exigences sociales avant-gardistes dans les marchés publics, il convient d'engager un dialogue préalable avec tous les acteurs concernés.
- À l'avenir, l'un des principaux défis consistera à collaborer avec des organisations capables de faire correspondre des personnes à des marchés spécifiques. Au début, l'UHC ne coopérait pas avec les services d'emploi locaux. En qualité d'acheteuse, la centrale d'achat ne dispose pas des compétences et de l'accès nécessaires pour trouver la personne adéquate pour chaque emploi, contrairement aux administrations locales du marché du travail.

Contact

Maria Fridholm, acheteuse publique, Upphandlingscenter, Maria.fridholm@ludvika.se

49. Clauses d'emploi dans les services de transport à Varsovie

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: autorité des transports urbains de la ville de Varsovie, Pologne

Secteur de produits ou de services: transports

Introduction/objectifs des marchés publics

La ville de Varsovie a eu recours à la fois à des marchés réservés (réservés aux organisations employant un minimum de 30 % de personnes issues de groupes à risque de marginalisation sociale) et à des clauses en matière d'emploi (emploi au titre d'un contrat destiné aux chômeurs, aux personnes handicapées et aux adolescents) relatives à l'exécution du marché. La clause sociale la plus répandue consiste à exiger l'embauche au titre d'un contrat de travail.

Par cette procédure de passation de marchés, la ville de Varsovie souhaitait accroître les possibilités d'emploi en faveur des groupes défavorisés mentionnés ci-dessus et attirer l'attention sur les possibilités offertes par les marchés publics en matière de création d'emplois.

Objet

Services de transport réguliers exécutés dans le cadre du transport public local sur les lignes de bus supervisées par ZTM (l'autorité de transport public de Varsovie).

Étapes de la passation de marchés et critères

La procédure de passation de marché a consisté en un appel d'offres ouvert. La ville de Varsovie a également intégré une exigence relative à l'exécution du marché. Le contractant retenu devait proposer un emploi à 120 personnes qui étaient actuellement sans emploi et éloignées du marché du travail. Celles-ci se sont vu offrir des emplois de conducteurs et de contrôleurs à temps plein. Le contractant était également tenu de soumettre les contrats de travail à la ville de Warsaw afin que celle-ci en vérifie les conditions.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La ville s'est fixé deux objectifs:

- accroître les possibilités d'emploi en faveur des chômeurs, des personnes handicapées et des jeunes;
- attirer l'attention sur les possibilités offertes par les marchés publics en matière de création d'emplois.

Vérification

Après le début de la prestation du service, la ville s'est entretenue avec le contractant afin de vérifier les conditions d'emploi des chauffeurs et des contrôleurs et de se faire remettre un registre des salariés contenant des informations sur le nombre de contrats de travail. L'opérateur transmet une version numérisée du contrat de travail (avec des données anonymisées en raison des exigences imposées par le RGPD). En outre, la ville vérifie le nombre de contrats de travail lors de visites effectuées dans les dépôts de bus des opérateurs.

Valeur du marché

Le marché a été signé en février 2016 et sa valeur totale est de 130 millions d'EUR pour une durée de sept ans, de 2016 à 2023.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.
- Ordonnance n° 1243/2015 du maire de la capitale Varsovie, qui institue l'application obligatoire des clauses sociales dans les marchés supérieurs à 30 000 EUR dans les catégories suivantes:
 - services de restauration et de traiteur;
 - services de soins;
 - services de nettoyage et de soins à domicile;
 - nettoyage hivernal et estival des rues et trottoirs;
 - entretien des espaces verts;
 - travaux de construction.

L'ordonnance recommande également le recours à des clauses sociales dans les procédures de passation de marchés publics d'une valeur inférieure à 30 000 EUR, et pour les marchés d'une valeur supérieure à 30 000 EUR dans des catégories autres que celles qui sont obligatoires. Entre le 1^{er} octobre 2015 et le 31 mars 2019, l'application des clauses sociales dans différents marchés publics s'est traduite par leur utilisation dans 444 marchés d'une valeur totale de près d'un milliard d'EUR.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: autorité des transports urbains de la ville de Varsovie
- Fournisseur: Mobilis SP

Incidences sociales

- Au cours de la période 2016-2023, les possibilités offertes en matière d'emploi dans le cadre des marchés publics ont globalement gagné en notoriété. Plus important encore, le taux d'emploi global a augmenté et continuera d'augmenter. Dans le cadre du présent marché, un emploi à temps plein sera proposé à 120 personnes éloignées du marché du travail.
- Depuis que le recours aux clauses d'emploi est obligatoire, la ville de Varsovie a constaté de nombreux avantages liés à l'augmentation de l'emploi en faveur de ces personnes. Plus de 16 500 personnes ont participé à l'exécution de marchés assortis de clauses sociales sur la base de contrats de travail.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les précédents contractants employaient des chauffeurs et des contrôleurs dans le cadre de contrats de travail, mais pas dans la même mesure que lorsque des exigences spécifiques sont utilisées dans les contrats. La clause relative aux salariés étant obligatoire et ayant des incidences sociales positives, le prochain marché public de l'autorité des transports sera vraisemblablement très similaire. Cependant, le marché actuel court jusqu'en 2023, et il est difficile de prévoir les circonstances qui prévaudront à l'avenir.

Contact

Radoslaw Maciak, département technique de la gestion du parc de véhicules de transport public, autorité des transports publics de Varsovie, r.maciak@ztm.waw.pl

50. Marché réservé pour la gestion des déchets à Rzgów, Pologne

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Rzgów, Pologne

Secteur de produits ou de services: gestion des déchets

Introduction/objectifs des marchés publics

Le 23 novembre 2017, la municipalité de Rzgów a lancé un appel d'offres portant sur la collecte et la gestion (valorisation ou élimination) des déchets municipaux auprès des propriétaires immobiliers de Rzgów, ainsi que sur la fourniture de sacs poubelles aux ménages. Une procédure d'appel d'offres réservé a été engagée pour attribuer le marché, dont la valeur était inférieure au seuil de l'UE, afin de créer des possibilités d'emploi en faveur de personnes éloignées du marché du travail. L'appel d'offres était assorti d'exigences environnementales relatives à la gestion des déchets municipaux – par exemple, des niveaux prescrits de recyclage, de préparation à la réutilisation et de valorisation par d'autres méthodes et la réduction du poids des déchets municipaux biodégradables transférés au stockage – conformément au plan de gestion des déchets de la région. En outre, l'appel d'offres intégrait des aspects sociaux, comme l'obligation pour le contractant d'employer des personnes issues de groupes marginalisés.

La coopérative sociale locale Komunalka Rzgów a remporté l'appel d'offres. Celle-ci emploie actuellement onze personnes, dont des chômeurs de longue durée et des personnes handicapées. Son activité principale est la collecte des déchets mixtes et séparés produits par les résidents de Rzgów.

Objet

Collecte et gestion des déchets municipaux et fourniture de sacs poubelles dans le cadre d'un marché réservé aux entreprises sociales.

Étapes de la passation de marchés et critères

L'appel d'offres portant sur la collecte et la gestion des déchets municipaux était réservé aux contractants qui remplissaient les conditions suivantes:

- ils devaient être dotés du statut de lieu de travail protégé ou exercer une activité comportant l'intégration sociale et professionnelle de personnes appartenant à des groupes socialement marginalisés; et
- au moins 50 % des salariés devaient appartenir à des groupes socialement marginalisés, conformément à l'article 22, paragraphe 2, du code polonais des marchés publics.

On entend par «groupes socialement marginalisés»:

- les personnes handicapées au sens de la loi du 27 août 1997;
- les chômeurs au sens de la loi du 20 avril 2004;
- les personnes privées de liberté ou libérées de prison rencontrant des difficultés de réinsertion, visées par la loi du 6 juin 1997;
- les personnes atteintes de troubles mentaux au sens de la loi du 19 août 1994;
- les personnes sans domicile fixe au sens de la loi du 12 mars 2004;
- les personnes auxquelles la République de Pologne a accordé le statut de réfugié ou la protection subsidiaire, visées par la loi du 13 juin 2003;

- les personnes âgées de moins de 30 ans et les personnes âgées de plus de 50 ans, en situation de recherche d'emploi et au chômage;
- les personnes appartenant à des minorités défavorisées, au sens de la loi du 6 janvier 2005.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'intégration sur le marché du travail des personnes issues de groupes marginalisés, ainsi que l'amélioration du recyclage, de la réutilisation et de la valorisation des déchets municipaux, comme le prévoit le plan régional de gestion des déchets 2022.

Vérification

Le contractant était tenu de soumettre à la municipalité un document confirmant son statut de lieu de travail protégé ou une déclaration attestant que son activité comportait l'insertion sociale et professionnelle de personnes appartenant à des groupes socialement marginalisés et qu'au moins 50 % des salariés chargés d'effectuer les tâches faisant l'objet du marché appartenaient à des groupes socialement marginalisés. Le contractant a fourni une liste de personnes (sans nom ni prénom) qui satisfaisaient aux critères susmentionnés.

Valeur du marché

La valeur totale du marché était de 378 000 złoty PLN (équivalent à 89 559,45 EUR) sur une période de six mois.

Instruments

- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/24/UE.
- «Plan économique pour la gestion des déchets de la région de Wielkopolska 2016-2022».

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Rzgów Konińska, Wielkopolska, Pologne
- Prestataire de services sélectionné: coopérative Komunalka Rzgów
- Bénéficiaires: salariés de la coopérative retenue issus de groupes socialement marginalisés

Incidences sociales

- En participant aux marchés publics, la coopérative sociale Komunalka Rzgów voit sa position renforcée, ce qui lui permet de garantir la durabilité de ses programmes et projets.
- Aux fins de l'exécution de ce marché, la coopérative a engagé trois personnes appartenant à un groupe socialement marginalisé.

Autres avantages

- Cette bonne pratique peut être reproduite par d'autres organisations et d'autres secteurs, ou leur être transférée.
- La municipalité conseille aux acteurs qui souhaitent reproduire cette pratique de recourir aux marchés réservés, car ceux-ci permettent d'atteindre les objectifs de la politique sociale par la passation de marchés de travaux ou de services.

- Les volets environnementaux de l'appel d'offres, tels que l'amélioration du recyclage, de la réutilisation et de la valorisation des déchets municipaux, sont également alignés sur le plan de gestion des déchets de la ville.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le recours à un appel d'offres réservé aux entreprises sociales employant des groupes marginalisés aux fins de la gestion des déchets municipaux a été considéré par le pouvoir adjudicateur comme une réussite, car la coopérative sociale a réalisé sans encombre les travaux prévus par le marché et a offert des emplois aux groupes ciblés par la municipalité, atteignant ainsi le double objectif des marchés publics. La municipalité a depuis renouvelé cette pratique dans le cadre d'autres appels d'offres ayant trait à la gestion des déchets.
- À l'avenir, la municipalité entend recourir à ce type de marchés plus souvent et dans d'autres secteurs.
- Une prochaine étape pourrait consister à intégrer dans la stratégie d'inclusion sociale de la municipalité le recours à des marchés publics socialement responsables, comme un moyen d'atteindre les objectifs sociaux qui y sont fixés.

Contact

Iwona Maciejewska, présidente de la coopérative sociale Komunalka Rzgów, iwona.maciejewska@komunalkarzgow.pl

51. Partenariat entre la ville de Lille et GECCO, une entreprise sociale, pour la production de biodiesel à partir d'huiles alimentaires usagées

Nom du pouvoir adjudicateur, pays:

municipalité de Lille, France

Secteur de produits ou de services:

transport local

Introduction/objectif de la passation de marché

En janvier 2017, la municipalité de Lille a conclu un marché avec GECCO, une entreprise sociale opérant à Lille et dans la région des Hauts-de-France. Le marché a été attribué en vue de la fourniture de services de recherche et de développement (R&D) d'une valeur inférieure au seuil de l'Union européenne. Il est axé sur la production, à partir d'huiles usagées, de biodiesel destiné aux véhicules publics et sur l'évaluation de la possibilité de proposer une solution de rechange viable à la consommation de carburant standard.

GECCO est une entreprise sociale spécialisée dans la collecte et la valorisation des déchets de la restauration. Elle emploie dix personnes possédant un large éventail de compétences, notamment des ouvriers, des chauffeurs, des ingénieurs, des commerciaux, des chefs de projet et des gestionnaires. Dans le cadre de ce partenariat, GECCO et la ville de Lille coopèrent pour optimiser la distribution de carburant et l'entretien des véhicules, en collaboration avec les constructeurs automobiles. Ce partenariat a pour objectif de développer une économie circulaire sur le territoire en récupérant les huiles de friture pour les transformer en carburant à l'usage des véhicules publics. La ville de Lille a reçu le biocarburant produit par GECCO et l'a utilisé dans plusieurs véhicules d'essai.

Objet

Partenariat de recherche et développement entre une municipalité et une entreprise sociale pour promouvoir le développement d'un produit innovant dans le domaine des biocarburants en vue de son utilisation par les véhicules publics.

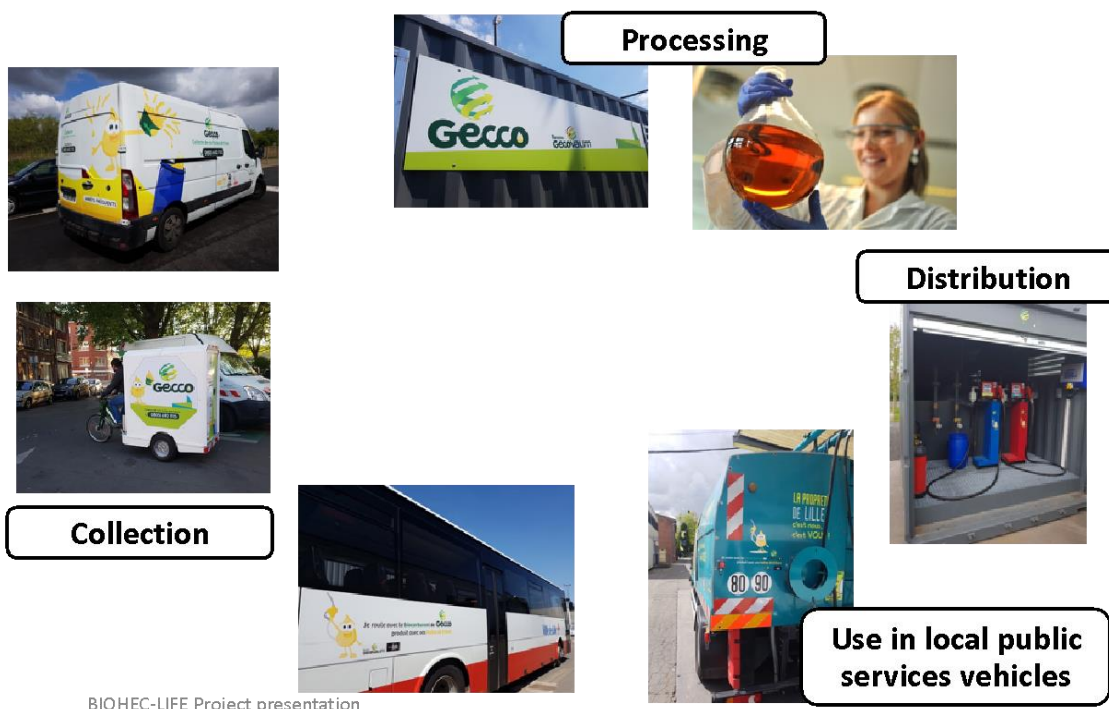
Étapes de la passation de marchés et critères/Instrument

Le partenariat entre la municipalité et GECCO a été conclu dans le cadre d'une procédure négociée sans préavis et il est divisé en deux phases.

- Première phase: au cours de cette phase, la ville de Lille a utilisé trois véhicules – un autocar, une balayeuse et une laveuse – fonctionnant au biocarburant produit à partir d'huiles de friture usagées. Un contrôle technique des véhicules, des moteurs et des émissions atmosphériques a été effectué. Pour chaque type de véhicule, des véhicules d'essai standard fonctionnant au diesel et au GNR ont été utilisés pour tester leur adaptation au biocarburant. Cette phase a duré 18 mois. Les trois véhicules roulent actuellement avec le nouveau type de carburant produit par GECCO (B30).

- Deuxième phase: en 2020, l'utilisation expérimentale du biocarburant sera étendue à une vingtaine de véhicules (nombre définitif à définir). Cette phase sera associée à une étude technique, économique, sociale et environnementale pour valider le déploiement du concept.

Au terme de l'expérimentation menée dans le cadre de ce partenariat, le pouvoir adjudicateur évaluera la faisabilité de l'utilisation à plus grande échelle du combustible obtenu à partir d'huiles usagées, et mettra en place des procédures de passation de marchés en conséquence.



Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Du point de vue de la ville de Lille, cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa politique en matière:

- de développement de sources d'énergie alternatives et renouvelables;
- de promotion de l'innovation et d'un laboratoire de recherche scientifique;
- de développement d'un secteur relevant de l'économie circulaire, qui valorise les déchets à travers une chaîne courte et qui a des retombées sur la communauté sous la forme d'emplois locaux, d'emplois verts liés à l'inclusion sociale et à l'intégration de personnes éloignées du marché du travail; et
- de sensibilisation des producteurs de denrées alimentaires et du grand public aux sources d'énergies alternatives et renouvelables. À cet égard, GECCO a également mis en place sur le territoire plusieurs points de collecte d'huile de friture, laquelle est ensuite réutilisée comme carburant pour la flotte de véhicules municipaux. (grâce à la mise en place parallèle sur le territoire, par GECCO, de points de collecte volontaire d'huile de friture, laquelle est ensuite transformée dans le cadre de l'expérience en cours et réutilisée sur une flotte de véhicules professionnels).

Valeur du marché

La valeur totale du marché est de 5 600 EUR au stade actuel (première phase terminée).

Instrument

- L'article 14 de la directive 2014/24/UE traitant des services de recherche et de développement et établissant les critères d'exemption de ceux-ci des marchés publics.
- Dans la législation française, l'article 30-II du décret n° 2016-360 du 26 mars 2016 relatif aux marchés publics encadre les procédures négociées sans préavis pour les «produits fabriqués uniquement à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement, sans objectif de rentabilité ou d'amortissement des coûts de recherche et de développement».

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Lille
- Fournisseur sélectionné: entreprise sociale GECCO
- Partenaires: le projet bénéficie du soutien du programme européen LIFE, de la Région Hauts-de-France, de la Métropole européenne de Lille, de la Communauté de communes Pévèle Carembault et de McCain Food Europe. GECCO a également reçu un soutien en matière d'éco-innovation par l'intermédiaire du projet BIOHEC-LIFE et de ses partenaires (Université de Lille, NEOECO, Pour la Solidarité-PLS et RREUSE).

Incidences sociales

- Création d'emplois et insertion professionnelle:
 - trois emplois permanents ont été créés depuis le début du projet, et six autres emplois sont à prévoir d'ici la fin de la phase 2. Deux des nouveaux salariés travaillaient auparavant dans des entreprises d'insertion professionnelle;
 - depuis sa création en 2007, GECCO a employé 23 personnes. Avant leur recrutement, 43 % d'entre elles étaient sans emploi, 13 % se trouvaient dans des entreprises d'insertion professionnelle et 17 % étaient des étudiants stagiaires;
 - GECCO a délégué une partie de sa collecte d'huiles de cuisson usagées à deux entreprises d'insertion sociale et professionnelle. Douze personnes ont collaboré à cette activité en 2019, et 50 % d'entre elles ont trouvé un emploi.
- Le projet a fait l'objet d'une évaluation SROI (rendement social sur investissement): les résultats montrent que pour chaque euro investi dans le projet, le territoire récupère 1,40 EUR en rendement social.
- Sensibilisation du grand public (adultes, adolescents et enfants) à la valorisation des déchets, aux approches «zéro déchet» et à l'atténuation du changement climatique. Cette démarche est soutenue par des actions de communication et des ateliers.

Autres avantages

Du point de vue de la ville de Lille, les autres incidences positives de cette expérience sont les suivantes:

- environnement: le nouveau biocarburant réduit les effets sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie non renouvelable, émission de particules fines) par rapport aux carburants diesel fossiles: - 95 % CO₂, - 65 % d'émissions de particules 100 % renouvelables;
- innovation: en utilisant ce processus innovant et éco-conçu, les autorités locales agissent comme des leviers pour le développement d'écosystèmes innovants permettant aux opérateurs de mettre leurs initiatives à l'essai et de les valider.

Enseignements tirés et défis à venir

- La difficulté pour GECCO est de poursuivre le développement de cette innovation en tant que source d'emplois verts. Il faudra pour cela augmenter la collecte des huiles de friture, promouvoir ce nouveau modèle de transformation et de distribution du biodiesel auprès d'autres flottes professionnelles et renforcer sa portée grâce à de nouveaux partenariats.
- La transférabilité au niveau européen a également été envisagée et des premiers contacts ont été établis dans certains pays de l'UE.

Contact

Contacts pour la municipalité de Lille:

- gestion de la maintenance pour l'évaluation technique de l'expérimentation sur le parc de véhicules professionnels: Pascal RAEPSAET, directeur de la maintenance et des bâtiments, praepsaet@mairie-lille.fr
- service des marchés publics pour la procédure initiale de passation des marchés: Gaëtan KERKENS, responsable des marchés publics, gkerskens@mairie-lille.fr
- service du développement durable: Véronique FALISE, directrice du développement durable, vfalise@mairie-lille.fr

Contacts pour la société GECCO:

- gestion des marchés et des projets généraux: Michel MILLARES, PDG, michel.millares@gecco.fr
- gestion technique du projet: Cédric HIS, directeur de la R&D, cedric.his@gecco.fr
- Communication: Alicia BACHELET, gestionnaire de projet, alicia.bachelet@gecco.fr

52. Projets pilotes en matière d'emploi social en Finlande

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Vantaa et ville d'Helsinki, Finlande

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction et objectifs des marchés publics

Dans le cadre du Fonds social européen (FSE), la Finlande et la Suède ont lancé un projet transnational sous la forme d'une initiative conjointe visant à faire le lien entre les marchés publics et l'emploi des personnes défavorisées. Le projet, appelé SIEPP (*Social Innovation and Employment through Public Procurement*, ou «Innovation sociale et emploi au travers des marchés publics»), a débuté en 2017 et est toujours en cours. Le SIEPP a pour objectif de lutter contre la hausse du chômage en Suède et en Finlande, et fait suite à un projet antérieur couronné de succès qui s'est déroulé de 2014 à 2017.

La connexion entre les marchés publics et l'emploi est un élément crucial. Elle rend possible la création de passerelles vers le marché du travail ouvert au profit des personnes qui rencontrent des difficultés à y accéder par elles-mêmes. Le projet permet à des partenaires dotés de différents niveaux d'expérience d'échanger leur savoir-faire et d'apprendre les uns des autres. En outre, il encourage l'échange international de bonnes pratiques entre les pays de l'Union européenne afin de garantir une approche commune.

Le projet vise à atteindre les objectifs suivants:

- créer des possibilités de stages, d'apprentissages et d'internats pour les personnes normalement éloignées du marché du travail ouvert;
- acquérir de l'expérience et collecter des informations concernant des processus innovants en matière d'accès au marché du travail et d'application des critères d'emploi, y compris l'établissement de nouveaux partenariats avec des entreprises privées et des acteurs spécialisés dans la résolution des problèmes de recrutement, tels que l'Institut finlandais de la santé et de la protection sociale;
- obtenir des données statistiques comparables et réutilisables pour acquérir des connaissances solides en la matière;
- élaborer un certificat destiné aux fournisseurs socialement responsables;
- réaliser une analyse stratégique du marché du travail et de la situation de l'emploi local.

Des marchés publics pilotes portant sur l'emploi de personnes défavorisées ont été lancés dans les villes finlandaises de Vantaa et d'Helsinki. En outre, les partenaires finlandais et suédois ont effectué des visites d'étude à Varsovie, Paris, Glasgow, Rotterdam et Barcelone pour acquérir une expérience de terrain sur le thème de l'intégration sociale dans les marchés publics. Ces visites ont permis de prendre connaissance des bonnes pratiques appliquées par les administrations locales. Les partenaires finlandais ont concentré leur attention sur la mise en œuvre de marchés publics durables et d'un mécanisme de vérification solide.

Objet

Procédures pilotes de passation de marchés portant notamment sur un service de logement 24 heures sur 24 pour les personnes âgées

Étapes de la passation de marchés et critères

Des procédures de passation de marchés pilotes et innovantes ont été menées dans les villes d'Helsinki (dix procédures pilotes) et de Vantaa (six procédures pilotes). Dans le cadre de ces projets pilotes, des critères d'emploi spéciaux ont été établis et intégrés dans de petits marchés publics d'une valeur d'environ 10 000 EUR chacun. Les procédures couvrent différents appels d'offres et différents marchés à Helsinki et à Vantaa. L'objectif principal de ce processus est de mettre à l'essai des marchés publics de moindre envergure dans l'optique d'étendre la méthodologie à des marchés plus importants à l'avenir.

Dans l'ensemble, ces passations de marchés devraient permettre de proposer au moins 100 emplois à Helsinki et 30 à Vantaa sous la forme d'actions directes et de retombées indirectes. Par exemple, l'un des projets pilotes a trait à un service de logement 24 heures sur 24 pour les personnes âgées. Le prestataire de services est tenu d'employer un chômeur pour une durée de neuf mois par tranche de 20 services de logement achetés (20 services achetés = 1 personne, 40 services = 2 personnes, et ainsi de suite). L'accent est mis sur l'emploi des jeunes chômeurs (moins de 25 ans, au chômage depuis plus de six mois) et des chômeurs de longue durée (ayant reçu plus de 300 jours d'allocations de chômage). L'objectif est d'offrir un emploi à temps plein à ces personnes.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif principal du projet est d'accroître les possibilités d'emploi en faveur des personnes éloignées du marché du travail, telles que les migrants, les chômeurs de longue durée, les personnes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), les personnes de plus de 50 ans et les personnes handicapées. La catégorie des NEET, en particulier, connaît une hausse spectaculaire en Finlande, où elle représente 20 % de l'ensemble de la population jeune. Le chômage de longue durée progresse particulièrement vite dans les grandes villes comme Helsinki et Vantaa et parmi les tranches d'âge inférieures à 40 ans; en outre, les demandeurs d'asile et les immigrants rencontrent des difficultés pour accéder au marché du travail.

Vérification

La condition relative à l'emploi est une exigence impérieuse du marché. Si elle n'est pas satisfaite, une pénalité de 9 000 EUR doit être payée par le prestataire de services.

Valeur du marché

160 000 EUR

Instrument

- Article 70 (sur les conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoirs adjudicateurs: municipalités d'Helsinki et de Vantaa
- Partenaire d'apprentissage transnational: Agence nationale des marchés publics de Suède
- Bénéficiaires: personnes éloignées du marché du travail qui ont été employées ou ont bénéficié d'un apprentissage dans le cadre des marchés pilotes

Incidences sociales

- Le projet a eu pour conséquence directe de permettre à des personnes éloignées du marché du travail de bénéficier de placements professionnels, d'apprentissages et de stages. L'expérience acquise jusqu'à présent montre que les marchés publics peuvent constituer une mesure efficace et simple pour améliorer l'emploi. S'ils sont utilisés correctement et bien planifiés, ils recèlent un vaste potentiel de création d'emplois.

- Dans certains cas, des chômeurs de longue durée ont été employés à l'essai dans le cadre du projet puis embauchés à temps plein.
- Les entretiens et les enquêtes menés auprès de 20 entreprises engagées dans le projet ont fait apparaître une attitude positive ou neutre vis-à-vis de la méthode; aucune opinion négative n'a été exprimée.
- À Helsinki, quatre citoyens sur cinq estiment que l'insertion de clauses d'emploi dans les marchés publics est une bonne chose, insistant sur le fait que la ville et les entreprises avec lesquelles elle conclut des marchés doivent s'acquitter de leurs responsabilités en procédant de la sorte.

Autres avantages

Outre les procédures pilotes de passation de marchés, le projet a pour but de diffuser les connaissances, de favoriser l'apprentissage transnational (avec la Suède) et de promouvoir le partage des bonnes pratiques.

Les éléments importants du SIEPP sont notamment les ateliers transnationaux, les visites d'étude et les possibilités d'apprentissage mutuel tout au long du processus. Des voyages d'étude consacrés aux marchés publics et à l'emploi ont été organisés en Pologne, aux Pays-Bas, en France, au Royaume-Uni et en Espagne, ainsi qu'en Finlande et en Suède. Des ateliers ont été organisés dans les pays partenaires et la collaboration autour de cette thématique est restée constante pendant toute la durée du projet. Le SIEPP devrait prendre fin en mars 2020. La collaboration entre les parties finlandaise et suédoise a été excellente, et de nombreux enseignements transnationaux ont été tirés d'autres pays européens. De plus,

- dans les villes pilotes d'Helsinki et de Vantaa, la collaboration entre leurs services respectifs de passation de marchés, les services municipaux chargés de l'emploi et les services locaux d'emploi du secteur public a été renforcée;
- des possibilités ont été créées afin que les entreprises puissent assumer leur responsabilité sociale.

Enseignements tirés et défis à venir

- Au cours du projet, des améliorations ont été apportées aux clauses sociales, comme l'allongement de la durée du contrat de travail de six à neuf mois minimum. Les contrats ont été adaptés pour convenir aussi bien à l'employeur qu'au salarié (par exemple, temps plein ou temps partiel, type d'emploi, description détaillée des tâches). Les résultats du projet découlent en partie de l'évaluation et de l'amélioration continues fondées sur les expériences acquises dans le cadre du projet: apprendre par la pratique et modifier en conséquence.
- Les prochaines étapes consisteront à étendre l'utilisation de clauses sociales ou d'emploi dans les marchés publics en Finlande en poursuivant la mise en œuvre à Helsinki, à Vantaa et dans le réseau des parties prenantes. Ainsi, les directives budgétaires applicables aux marchés publics en 2020 pour l'ensemble de la ville d'Helsinki disposent désormais que la clause d'emploi doit être intégrée dans tous les marchés publics d'un montant supérieur à 200 000 EUR.
- Cependant, le projet a fait apparaître que chaque pays et chaque municipalité applique des processus différents en matière de passation de marchés et d'intégration de clauses sociales. Il n'existe pas d'approche universelle. En outre, le projet a mis en évidence la nécessité d'améliorer la phase de vérification, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
- En revanche, les problèmes et les obstacles à l'application des clauses sociales dans les marchés publics peuvent se révéler partout similaires. Un modèle opérationnel portant sur la création d'emplois par l'intermédiaire des marchés publics avait déjà été mis en place dans le cadre d'un précédent projet du FSE. Ce cadre est également utilisé dans les villes pilotes du SIEPP.
- Le ministère finlandais des affaires économiques et de l'emploi lancera au printemps 2020 un programme d'accélération consacré à la promotion de l'emploi par les marchés publics. Le

programme s'appuie en partie sur les expériences pilotes et les recommandations du SIEPP. L'utilisation de clauses sociales dans les marchés publics a également été approuvée dans le cadre du programme gouvernemental de la Première ministre finlandaise.

Contacts

Veera Laurila, gestionnaire adjointe de projet, Institut finlandais de la santé et de la protection sociale: veera.laurila@thl.fi

Ville Grönberg, chef d'équipe de l'unité, Institut finlandais de la santé et de la protection sociale: ville.gronberg@thl.fi

Mika Villa, point de contact national du FSE en Finlande: mika.villa@ely-keskus.fi

53. Projet transnational au titre du FSE intitulé «Innovation sociale et emploi par l'intermédiaire des marchés publics»

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Agence nationale des marchés publics, Suède

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction/objectifs des marchés publics

Le projet avait pour objectif de renforcer le recours aux clauses d'emploi dans les procédures de passation de marchés publics en tant qu'outil favorisant la création d'emplois.

En juin 2016, le gouvernement suédois a adopté la stratégie nationale en matière de marchés publics. Cette stratégie encourage l'utilisation stratégique des marchés publics comme instrument pour relever les défis sociétaux, notamment la création de perspectives d'emploi pour tous. L'Agence nationale suédoise des marchés publics a joué un rôle de premier plan dans sa mise en œuvre.

Elle a retenu la coopération transnationale au titre du Fonds social européen (FSE) comme une approche permettant de concevoir un modèle national sur l'utilisation de clauses d'emploi dans les procédures d'appel d'offres. L'initiative intitulée «Innovation sociale et emploi par l'intermédiaire des marchés publics» était un projet transnational du FSE associant des organisations suédoises et finlandaises. Pour de plus amples informations sur l'expérience finlandaise dans le cadre de ce projet du FSE, voir le cas X (p. x)

L'objectif de ce projet FSE, qui a débuté en janvier 2017 et a duré 34 mois, était de renforcer les connaissances et les expériences des organisations participantes pour mieux tenir compte des critères sociaux en matière d'emploi dans les procédures de passation de marchés publics. À cet effet, sept ateliers thématiques transnationaux ont été organisés dans le but de favoriser l'apprentissage mutuel sur des questions étroitement liées à la mise en œuvre fructueuse des critères sociaux en matière d'emploi. Ces ateliers portaient sur les thématiques suivantes:

- la situation actuelle et l'échange de bonnes pratiques et défis;
- les méthodes innovantes pour appliquer les critères en matière d'emploi, le modèle des obligations à effet social et l'utilisation des primes;
- le processus de recrutement et l'analyse du marché du travail;
- les mesures de soutien en faveur de groupes cibles spécifiques (par exemple, les migrants);
- les statistiques et l'évaluation des incidences économiques;
- la communication et la production de résultats; et
- le rôle des entreprises sociales et la reconnaissance des fournisseurs responsables.

En outre, les partenaires transnationaux ont effectué des visites d'étude dans d'autres villes qui disposent d'une plus grande expérience dans ce domaine: Varsovie, Paris, Glasgow, Rotterdam et Barcelone.

Sur la base de ce projet, la Suède a élaboré un [modèle national](#) et une méthode en vue d'utiliser les clauses en matière d'emploi comme critères dans les marchés publics. Ce modèle décrit la manière d'utiliser les marchés publics comme un instrument stratégique pour favoriser la création d'emplois en faveur des personnes éloignées du marché du travail. Il couvre toutes les étapes du processus de passation de marchés: la phase de préparation, la phase de passation de marchés et la phase postérieure à la passation de marchés.

Le modèle intègre de nombreux aspects intéressants, comme la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore la participation des entreprises sociales aux marchés publics par l'intermédiaire de marchés réservés. Dans ce cadre, l'Agence nationale suédoise des marchés publics a également mis au point [un outil qui permet de calculer les avantages socio-économiques](#) pour les acteurs concernés: le salarié, le secteur public, le secteur privé/l'entreprise et l'avantage socio-économique total pour le pays.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le projet vise à renforcer les capacités des pouvoirs adjudicateurs à utiliser des critères sociaux en matière d'emploi en tant que critères d'attribution ou à les intégrer dans les clauses d'exécution des marchés, ainsi qu'à assurer le suivi des résultats et, éventuellement, à recueillir des statistiques afin d'évaluer les procédures de passation de marchés au cours de la phase postérieure à celles-ci.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Accroissement des possibilités d'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail (en Suède, surtout pour les migrants arrivés depuis moins de trois ans);
- renforcement de la sensibilisation aux clauses d'emploi parmi les autorités publiques et les municipalités;
- renforcement de l'utilisation de clauses et de critères relatifs à l'emploi dans les procédures de passation de marchés par les pouvoirs adjudicateurs.

Vérification

Il appartient au pouvoir adjudicateur de mettre en place un mécanisme de vérification.

Valeur du projet

Montant du projet FSE: environ 1 million d'EUR (pour 34 mois). La stratégie nationale élaborée dans ce contexte s'applique à tous les marchés publics conclus par les autorités suédoises, dont la valeur annuelle est d'environ 706 milliards de couronnes suédoises (SEK) (environ 67 milliards d'EUR).

Instrument

- Article 67 (critères d'attribution du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.
- La stratégie nationale suédoise en matière de marchés publics (2016).

Acteurs

Partenaires en Suède:

- service public suédois de l'emploi
- ville de Göteborg
- ville de Stockholm
- ville de Botkyrka
- ville de Helsingborg
- administration suédoise des transports

Partenaires en Finlande:

- Institut national de la santé et de la protection sociale
- ville de Helsinki
- ville de Vantaa

Incidences sociales

Le projet a favorisé la mise au point d'un outil qui permet de calculer les avantages socio-économiques pour les acteurs concernés: le salarié, le secteur public, le secteur privé/l'entreprise, l'État, ainsi que l'avantage socio-économique total pour le pays.

Cet outil peut être utilisé de deux manières:

- pour calculer les effets estimés de l'intégration d'exigences en matière d'emploi dans les marchés publics avant même que ceux-ci ne soient lancés, et
- pour assurer le suivi des effets d'un marché public comportant des clauses d'emploi une fois celui-ci terminé.

Dans le cas d'un migrant nouvellement arrivé qui obtient un emploi assorti d'une aide à l'emploi pendant 12 mois, l'avantage calculé pour la société s'élève à plus de 200 000 SEK. Si 100 nouveaux migrants, dans des conditions à peu près identiques, obtiennent un emploi par l'intermédiaire de marchés publics, les retombées économiques pour la société s'élèveraient en un an à plus de 20 millions de SEK.

En outre, le projet a d'importantes incidences qualitatives sur le plan social:

- la transition du statut de chômeur à celui de salarié se traduit souvent par des avantages personnels notables, tels qu'une meilleure santé ou un sentiment d'appartenance accru;
- elle contribue également à améliorer les chances de décrocher un emploi à l'avenir, grâce à l'expérience professionnelle acquise;
- ce type d'effets, bien qu'il ne soit pas mesuré par l'outil, devrait être pris en considération lors de la formulation des exigences en matière d'emploi, car il existe des effets positifs au-delà des seuls avantages économiques.

Abstraction faite de la ville de Stockholm, les autres partenaires ont fourni un emploi à durée déterminée à plus de 1 260 personnes (sur la base des chiffres déclarés, dans lesquels les statistiques de 2019 sont parfois manquantes). Selon les estimations de la ville de Stockholm, les centaines de marchés conclus ont généré des milliers d'emplois. Il n'est pas possible de donner des chiffres plus précis, faute d'un système unifié de collecte et d'agrégation des statistiques sur les exigences sociales et les exigences en matière d'emploi dans les marchés publics en Suède.

Autres avantages

Principales réalisations jusqu'en décembre 2019:

- mise au point d'un modèle national d'approvisionnement stratégique en Suède: celui-ci se compose de lignes directrices qui décrivent les étapes nécessaires à la mise en place d'un approvisionnement stratégique et déterminent quelles parties prenantes doivent être associées; de modèles et de listes de contrôle à l'intention des autorités publiques, ainsi que de conseils juridiques destinés aux pouvoirs adjudicateurs;
- création d'un réseau d'échange et de diffusion sur les marchés publics socialement responsables, tant au niveau national qu'international, dans l'Union européenne et avec les Nations unies, grâce aux contacts informels noués au cours du projet;

- vastes consultations au niveau national et dans différents secteurs en Suède: départements et services de l'emploi, syndicats et secteur privé;
- développement d'un outil en ligne pour calculer les avantages socio-économiques des clauses en matière d'emploi;
- élaboration de matériel de référence sur la manière de promouvoir la participation des entreprises sociales d'insertion professionnelle aux marchés publics par la mise en œuvre de marchés réservés aux personnes éloignées du marché du travail;
- création d'une plateforme en ligne appelée «banque de connaissances», qui regroupe toutes les connaissances partagées, telles que les clauses d'emploi, les bonnes pratiques, l'expérience recueillie auprès d'autres pays de l'UE lors de visites d'étude, les facteurs de réussite, les questions-réponses et le matériel pédagogique;
- création de matériel pédagogique pouvant être utilisé dans des organisations individuelles ou avec d'autres organisations.
- L'approche conçue dans le cadre du projet devrait être étendue au niveau national et dans différentes régions.

Enseignements tirés et défis à venir

- La coopération entre le secteur public et le secteur privé est essentielle pour résoudre les problèmes sociaux et sociétaux.
- Le secteur public devrait prendre conscience que l'expertise des entreprises sociales et des organisations de la société civile joue également un rôle fondamental.
- L'un des facteurs importants de réussite réside dans la volonté politique de promouvoir les clauses d'emploi dans les marchés publics. Le projet suédois a bénéficié du soutien du gouvernement et de la direction de l'Agence nationale des marchés publics.
- Il est nécessaire de renforcer la diffusion et la communication dans tout le pays auprès des groupes cibles concernés, même au terme du projet.
- Il convient de mettre en place un système informatique central pour assurer le contrôle, le suivi et la collecte de données sur les incidences à l'échelle nationale.
- Les pouvoirs adjudicateurs ont besoin de plus de ressources pour mener à bien ce travail, sous la forme de facilitateurs et de coordonnateurs dans tout le pays.
- L'approche transnationale, les visites d'étude au sein de l'UE et la coopération avec la Finlande ont permis aux autorités nationales suédoises et aux parties prenantes d'acquérir des connaissances qui ont contribué à la création du modèle national et de la banque de connaissances.
- Il est également important de disposer d'une organisation responsable à même de faciliter le processus de mise en relation entre le secteur privé et les demandeurs d'emploi.
- L'idée de cocréer un modèle national avec différents acteurs issus de différentes régions du pays est une méthode efficace qui permet de concevoir le matériel de référence en collaboration avec les utilisateurs effectifs, de manière à déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas sur le terrain.
- Ce projet peut être reproduit dans d'autres États membres, en tenant compte des différences qui existent en matière de cadres législatifs et de structures de gouvernance. Par exemple, contrairement à la France, où la législation régit souvent les conditions de travail et peut être incorporée dans les exigences des appels d'offres, en Suède, il est important de garantir le respect des

conventions collectives lors de la conception des procédures d'appel d'offres. Par conséquent, les consultations avec les partenaires sociaux, en particulier les syndicats, constituent un élément fondamental du processus de passation de marchés.

EXEMPLE DE LA MUNICIPALITÉ DE HELSINGBORG (un des partenaires du projet)

La ville de Helsingborg possède différentes unités d'achat, qui assurent le suivi des besoins de la ville en matière d'approvisionnement. Lorsqu'elle prépare une nouvelle passation de marché, l'unité d'achat s'adresse au **service chargé du marché du travail** (l'unité d'appariement) pour solliciter son avis quant à la pertinence des clauses en matière d'emploi. Le service chargé du marché du travail est installé dans les locaux de l'unité d'achat. Il formule un avis fondé sur l'évaluation des besoins du marché du travail. La décision finale revient à l'unité d'achat.

La ville de Helsingborg travaille presque exclusivement avec une **clause de dialogue**. Cela signifie que le fournisseur a l'obligation de discuter avec le service chargé du marché du travail des possibilités qui existent pour accompagner les personnes éloignées du marché du travail dans leur processus d'accès à l'emploi.

La clause de dialogue est concise et simple: «Le fournisseur doit coopérer avec l'administration du marché du travail afin d'insérer les personnes sur le marché du travail, par exemple en leur proposant des stages, en procédant à des recrutements parmi les groupes cibles de l'administration du marché du travail ou en assumant d'une autre manière sa responsabilité sociale. Le fournisseur doit participer aux réunions proposées par la ville. En concertation avec les parties, un accord est conclu sur la manière dont le résultat de la collaboration doit être communiqué et sur la façon dont la responsabilité sociale doit être assumée sur une base continue pendant toute la durée de l'accord».

La clause de dialogue favorise un dialogue «non contraignant» entre le pouvoir adjudicateur et le contractant. Elle ne fixe pas de nombre spécifique de personnes défavorisées à employer. Ce dialogue permet au fournisseur de mieux appréhender les objectifs poursuivis par le pouvoir adjudicateur et au pouvoir adjudicateur de déterminer plus précisément ce que le contractant peut offrir. Au final, les parties concluent un accord spécifiant le nombre de personnes défavorisées qui seront employées et le groupe cible auquel elles appartiennent.

Pour de plus amples informations, voir l'annexe «[Vous êtes un bâtisseur de communauté](#)» où sont présentées des informations brèves et concrètes sur les différentes options de collaboration. Pendant la période de mise en œuvre de l'appel d'offres, les fournisseurs sont invités à poser des questions sur ce sujet par l'intermédiaire du système informatique de passation de marchés publics.

La municipalité d'Helsingborg utilise les clauses d'emploi depuis 2015, avec un large éventail de fournisseurs issus de différents secteurs: entrepreneurs en bâtiment, services de nettoyage, entreprises de jardinage, restaurants et cafés, consultants en architecture, fournisseurs de sols, maisons de retraite, etc. En novembre 2019, la situation était la suivante: il existait des clauses en matière d'emploi dans 105 accords individuels conclus avec la ville de Helsingborg, dans le cadre de 33 procédures de passation de marchés. Depuis le lancement du projet en 2015, environ 320 personnes ont obtenu un emploi ou un stage chez des fournisseurs dont les accords comportent de telles clauses. La municipalité estime qu'environ un tiers de ces cas est le résultat direct de la clause d'emploi. Elle considère en outre cette clause comme un moyen d'établir des relations plus solides avec le fournisseur.

Contact

Patrick Amofah, gestionnaire de projet, Agence nationale suédoise des marchés publics,
patrick.amofah@uhmynd.se

54. Stratégie de l'autorité du Grand Londres en matière d'achats publics responsables

Pouvoir adjudicateur, pays: groupe de l'autorité du Grand Londres (*Greater London Authority* – GLA), Royaume-Uni

Secteur de produits ou de services: transports publics, police, sécurité incendie, textiles, développement économique et politique stratégique de la ville de Londres.

Introduction/objectifs des marchés publics

Pour l'autorité du Grand Londres (*Greater London Authority* – GLA), la passation de marchés publics responsables consiste à faire œuvre de pionnier sur le plan social, environnemental et économique, afin de garantir une meilleure qualité de vie et d'optimiser les ressources. Cette démarche consiste à établir des partenariats afin d'aider davantage de personnes à trouver un emploi et d'améliorer les conditions de travail. Il s'agit également d'offrir à diverses entreprises et organisations du secteur bénévole et communautaire un meilleur accès aux possibilités de marchés, d'encourager la mise en œuvre des bonnes pratiques parmi les fournisseurs et de promouvoir une plus grande sensibilisation à l'environnement.

Dans l'ensemble de la GLA, les dépenses annuelles combinées en matière de marchés publics s'élèvent à plus de 11 milliards de livres sterling. Compte tenu de l'ampleur de ses activités, la GLA a la possibilité de stimuler le progrès et l'innovation et de générer des avantages sociaux et économiques.

Grâce à la politique d'achats publics responsables, les décisions prises par les membres de la GLA concernant l'achat de biens, de travaux ou de services sont conformes à leurs engagements et contribuent à promouvoir des thématiques telles que l'amélioration de la valeur sociale, l'égalité et la diversité, ainsi que l'intégration de pratiques d'emploi équitables.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La stratégie a été révisée en juillet 2017 afin de veiller à ce que les activités de passation de marchés de la GLA satisfassent à toutes les exigences législatives nationales pertinentes, notamment la loi sur l'esclavage moderne de 2015, la loi sur la valeur sociale de 2012 et la loi sur l'égalité de 2010.

Elle est également alignée sur la stratégie relative aux compétences en matière d'infrastructures de transport publiée par le ministère des transports. En plus de la législation britannique, il est fait référence ci-dessous aux processus d'appel d'offres relatifs aux marchés de fournitures qui intègrent des exigences telles que le recours aux apprentissages, conformément aux articles 67 et 70 de la directive 2014/24/UE.

Parmi les thèmes sociaux inclus dans la stratégie 2018-2019 en matière d'achats publics responsables figurent la promotion des compétences, de la formation et des perspectives d'emploi pour les prestataires de services à Londres, ainsi que les mesures visant à améliorer les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement en uniformes de travailleurs.

Promotion des compétences, de la formation et des perspectives d'emploi

Au cours de l'année 2018-2019, 548 apprentissages liés à la chaîne d'approvisionnement ont débuté – dont plus de 50 % en faveur de personnes appartenant aux communautés noires-asiatiques et aux minorités ethniques (BAME).

Lorsque les fournisseurs sont invités à soumissionner, il leur est demandé de décrire la manière dont ils prévoient d'incorporer au moins un résultat du plan stratégique de formation et de besoins en main-d'œuvre (*Strategic Labour Needs and Training* – SLNT) pour chaque tranche d'un, de deux ou de

trois millions de livres dépensées, selon le type de contrat. En intégrant cette exigence dans les contrats des fournisseurs concernés, la GLA renforce les compétences et crée des perspectives d'emploi.

Les résultats du SLNT sont les suivants:

- un apprentissage;
- un emploi pour un chômeur;
- 20 jours de placement dans l'industrie ou de journées d'essai;
- 20 jours d'activités d'engagement scolaire;
- 10 jours de placements de mobilité sociale.

Dans chaque contrat, les apprentis doivent représenter au moins la moitié des résultats du SLNT, afin que chaque projet accueille de nouveaux travailleurs dans le secteur.

Pratiques d'approvisionnement éthique pour les achats de textiles

TfL (Transport for London) est un organe de la GLA. Il s'engage à ce que les personnes qui fabriquent les uniformes de ses salariés soient traitées équitablement. Il prévoit des exigences claires concernant le respect des droits de l'homme et des conditions de travail dans les contrats pertinents. Il a en outre défini de nouveaux niveaux d'excellence pour l'exercice d'une diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement dans le cadre des marchés publics.

Les uniformes sont fabriqués au Bangladesh et en Chine. Chaque année, les usines sont contractuellement tenues (conditions générales) de se soumettre à un audit social indépendant réalisé par un tiers et portant sur les neuf principes du code de base de l'Ethical Trading Initiative (ETI) (<https://www.ethicaltrade.org/eti-base-code>). Ensuite, des plans d'action sont établis d'un commun accord pour traiter les éventuels domaines de non-conformité. La plateforme en ligne de Sedex permet de consulter les résultats des audits et d'assurer le suivi des plans.

Vérification

TfL reconnaît les limites que présentent les audits sociaux pour traiter les causes profondes des non-conformités. Par conséquent, dans le cadre du marché relatif aux uniformes, le fournisseur est également tenu d'entreprendre une activité supplémentaire sur les sites de fabrication. Le personnel a, par exemple, suivi une formation sur les droits des travailleurs, la santé et la sécurité et le droit du travail du Bangladesh, y compris sur la manière d'utiliser les lettres de réclamation et le moment opportun pour le faire. Une usine s'est associée à une université locale pour accueillir des stagiaires, afin de leur permettre d'acquérir des qualifications de techniciens et de concepteurs. Cette initiative renforce les capacités des travailleurs vulnérables, tout en les aidant à mieux appréhender leurs droits sur le lieu de travail.

TfL a noué des contacts avec la Fairtrade Foundation pour s'assurer que le coton utilisé dans ses uniformes provient de producteurs certifiés, ce qui signifie que les agriculteurs et les travailleurs bénéficient d'un traitement équitable. Cette approche de l'achat éthique d'uniformes a été reproduite dans un récent marché portant sur des vêtements de travail.

Selon un rapport publié en 2018 par l'International Corporate Accountability Roundtable et la Corporate Responsibility Coalition, «par rapport aux ministères de l'administration centrale présentés dans ce rapport, les pratiques de TfL en matière de marchés publics sont nettement plus responsables et avancées sur le plan social».

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: l'autorité du Grand Londres (*Greater London Authority – GLA*), qui est membre du groupe GLA. Le groupe est composé des organisations suivantes:
 - Transport for London (TfL)
 - London Fire Commissioner (LFC)
 - Mayor's Office for Policing and Crime (MOPAC)
 - London Legacy Development Corporation (LLDC)
 - Old Oak and Park Royal Development Corporation (OPDC)

- Bénéficiaires:
 - chômeurs/demandeurs d'emploi, personnes appartenant aux communautés noires-asiatiques et aux minorités ethniques (BAME)
 - travailleurs de la chaîne d'approvisionnement textile

Incidences sociales

- L'équipe de compétences des fournisseurs (*Supplier Skills Team – SST*) de TfL, à la pointe du secteur, a contribué à créer plus de 5 500 apprentissages et 5 300 emplois en faveur de Londoniens sans emploi, dont plus de 100 anciens délinquants.
- La SST a été instituée pour remédier aux pénuries de compétences dans le secteur, en partenariat avec les contractants. Elle les accompagne dans l'embauche des bonnes personnes pour mener les projets et livrer les services de TfL, offrir des solutions à la sous-représentation et, enfin, contribuer à la régénération économique. La SST est associée à chaque étape du processus de passation de marchés. Elle met en œuvre et évalue les exigences contractuelles, soutient les fournisseurs du début à la fin de leur contrat et collabore avec eux sur une base volontaire afin de tirer le meilleur parti des compétences et des possibilités d'emploi qui se présentent dans le cadre des marchés.
- La SST peut mettre les contractants en contact avec des organisations caritatives et des partenaires d'insertion professionnelle qui facilitent la mise en place d'initiatives de travail. Chaque programme de la SST bénéficie d'un financement externe intégral et les participants reçoivent un soutien avant, pendant et après. Les risques d'abandon des candidats sont ainsi réduits.
- Les efforts de la SST permettent de combler le fossé entre, d'une part, le vivier de candidats potentiels aux apprentissages techniques et, d'autre part, les qualifications, l'expérience et les attitudes requises.

Autres avantages

- La reproduction de cette approche permettra de former et de soutenir davantage de demandeurs d'emploi.
- Plus de 200 membres du personnel ont reçu une formation sur les achats responsables.
- L'approche de TfL, qui consiste à intégrer les exigences du SLNT dans les contrats des fournisseurs concernés, a été étendue aux autres organes opérationnels de la GLA.

Enseignements tirés et défis à venir

- Plusieurs facteurs ont contribué aux réalisations de la SST: un soutien au plus haut niveau, un mandat clair énoncé dans le cadre de la politique d'achats publics responsables et un réseau de partenaires animés du même état d'esprit.
- Le prochain défi que devra relever TfL sera de veiller à ce que tous les nouveaux apprentis de la chaîne d'approvisionnement soient représentatifs de la diversité qui caractérise Londres. L'organe s'attelle à l'élaboration d'un processus d'assurance relatif aux pratiques de passation de marchés socialement responsables dans sa chaîne d'approvisionnement, afin de contrôler les fournisseurs

et de récompenser ceux qui s'y conforment. TfL continuera à promouvoir la reproduction et la diffusion de ses bonnes pratiques auprès d'autres autorités publiques.

Contact

Matt Galvin, gestionnaire des achats publics responsables, groupe de l'autorité du Grand Londres,
matthewgalvin@tfl.gov.uk

55. Intégration de critères d'inclusion sociale et d'emploi dans les marchés de construction et de sécurité

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: conseil municipal de Dublin, Irlande

Secteur de produits ou de services: construction (accords de développement) et services de sécurité

Introduction/objectifs des marchés publics

Le conseil municipal de Dublin (Dublin City Council – DCC) s'est doté d'une stratégie à long terme visant à intégrer pleinement les considérations relatives à la dimension sociale et à l'emploi dans ses procédures de passation de marchés. Le conseil souhaite créer des possibilités d'emploi pour l'insertion sociale des personnes défavorisées et des membres de groupes vulnérables. Le DCC a acquis une certaine expérience dans l'utilisation de clauses en matière d'emploi dans de précédents marchés. Soucieux d'accroître les incidences sociales de ses marchés publics, le DCC a adopté une nouvelle approche pour deux marchés qui ont abouti à la désignation d'un attributaire en 2019.

Objet

Marché n° 1 – Construction d'un ensemble résidentiel à occupation mixte

Le marché n° 1 porte sur le réaménagement d'un site dans le centre nord de Dublin en un projet résidentiel à occupation mixte comprenant des logements sociaux, des logements à prix abordable et des logements sur le marché libre. La procédure de dialogue compétitif a été menée de front avec une série de réunions de dialogue pour affiner les aspects juridiques, techniques et financiers du projet.

Marché n° 2 – Cadre à partie unique pour la fourniture de services de sécurité

Le marché n° 2 a trait à la fourniture de services de sécurité, y compris la télévision en circuit fermé (CCTV) et la supervision des alarmes, la mise à disposition de gardes de sécurité, les interventions, la gestion des clés et la sécurité de certains événements. La procédure restreinte a été utilisée pour conclure un accord-cadre avec un seul opérateur pour une période maximale de quatre ans.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le marché n° 1 comportait une nouvelle clause d'emploi social. Celle-ci impose au soumissionnaire retenu de respecter les conditions suivantes:

- 10 % des semaines-personnes effectuées dans le cadre du marché doivent être assurées par des personnes inscrites sur un registre national du chômage depuis une période consécutive d'au moins douze mois immédiatement avant leur embauche;
- 5 % des semaines-personnes effectuées dans le cadre du marché doivent être assurées par des personnes employées dans le cadre d'un programme d'apprentissage homologué ou d'un programme national de formation ou d'éducation équivalent;
- les personnes employées en vertu des clauses ci-dessus doivent avoir la possibilité d'évoluer vers des emplois à temps plein et des apprentissages, sous réserve de disposer des compétences appropriées;
- le soumissionnaire doit collaborer en partenariat avec des prestataires de services éducatifs afin de recenser les possibilités de formation et les programmes de perfectionnement correspondant aux

perspectives d'emploi découlant du projet, et coordonner leur mise en œuvre par les partenaires éducatifs au profit de la communauté locale.

En ce qui concerne le marché n° 2, le critère d'attribution suivant relatif à l'inclusion sociale («Proposition d'inclusion sociale pour le marché») a été appliqué:

- «Afin d'appuyer la politique du conseil municipal de Dublin visant à promouvoir de manière proactive l'inclusion sociale et l'emploi, les soumissionnaires doivent définir un programme d'emploi durable (comprenant tous les tutorats et formations appropriés) et décrire en détail la manière dont celui-ci sera mis en œuvre et les ressources qui seront allouées pendant toute la durée du marché.»
- Ce critère était assorti d'une pondération de 20 %. Le score maximal était de 2 000 et le score minimal requis était de 1 200.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'Irlande ne dispose d'aucune politique nationale sur l'intégration de la dimension sociale dans les appels d'offres. Il appartient donc à chaque pouvoir adjudicateur de définir et de mettre en œuvre ses propres approches. En 2019, l'Irlande a adopté une nouvelle politique nationale relative aux entreprises sociales, qui définit un certain nombre de mesures destinées à accroître la participation des entreprises sociales aux marchés publics. Un groupe consultatif sur les considérations sociales a également été créé au sein du bureau central des marchés publics (*Office for Government Procurement – OGP*).

Vérification

Pour le marché n° 1, le système de suivi suivant sera mis en place:

- le promoteur désignera un coordonnateur de l'emploi chargé de superviser la mise en œuvre des exigences en matière d'emploi social par le promoteur et l'entrepreneur en construction;
- l'entrepreneur en construction désignera un agent de liaison qui assurera la liaison avec le coordonnateur de l'emploi pour promouvoir et atteindre les objectifs sociaux en matière d'emploi;
- l'agent de liaison fournira des prévisions et des rapports trimestriels sur l'emploi social et informera le coordonnateur de l'emploi et le DCC des possibilités d'apprentissage;
- des réunions régulières seront organisées entre le coordonnateur de l'emploi et l'agent de liaison, ainsi qu'avec le DCC; l'emploi social constituera un point permanent de l'ordre du jour;
- l'entrepreneur en construction est tenu de présenter des rapports mensuels, y compris des feuilles de présence, pour démontrer le respect des clauses sociales d'emploi.

En ce qui concerne le marché n° 2, les soumissionnaires ont pu présenter une série de propositions et des justificatifs attestant de leur capacité à les mettre en œuvre. Ainsi, ils ont fourni des justificatifs attestant de leur capacité à former des chômeurs de longue durée à des tâches de sécurité, et de la manière dont l'entreprise prévoit de favoriser ces emplois à mesure que le personnel prend sa retraite ou change d'emploi.

Valeur du marché

La valeur estimée du marché n° 1 est de 125,5 millions d'EUR. La valeur estimée du marché n° 2 est de 11 millions d'EUR.

Instrument

Article 67 (critères d'attribution du marché) et article 70 (conditions d'exécution du marché) de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

Pouvoir adjudicateur du marché n° 1: l'équipe du projet HLI (Housing Land Initiative) au sein du DCC

Pouvoir adjudicateur du marché n° 2: approche collaborative entre le DCC et Greenville Procurement Partners Limited (partenaire)

Incidences sociales

L'attribution des deux marchés a été retardée pour des raisons indépendantes des critères sociaux décrits ci-dessus. Le DCC espère être en mesure d'attribuer ces marchés prochainement et de commencer à percevoir les effets de ces nouvelles approches.

Alan Nangle, haut responsable de la passation de marchés au sein du DCC, explique: «Nous prenons notre rôle dans la passation de marchés sociaux très au sérieux et nous avons réalisé que nous pouvions améliorer la manière dont nous l'envisagions. Nous devons veiller à ce que, dans le domaine de l'emploi, les personnes disposent au minimum de compétences qui leur permettent de conserver leur poste dans l'entreprise ou de chercher un emploi ailleurs».

Autres avantages

- Marché n° 1: une clause d'emploi social a également été introduite dans l'accord de développement (AD) d'un autre marché important portant sur la construction d'un ensemble résidentiel à occupation mixte. L'AD a été partagé avec d'autres autorités locales menant des projets similaires.
- Marché n° 2: après avoir obtenu une dérogation à l'utilisation du cadre national des services de sécurité du bureau central des marchés publics (OGP) en raison de l'inclusion d'une clause d'emploi social, le conseil municipal de Dublin a partagé ses conclusions et son expérience avec l'OGP et d'autres autorités locales.

Enseignements tirés et défis à venir

Le conseil municipal de Dublin a réalisé que tous les appels d'offres ne se prêtent pas à l'inclusion de clauses sociales, car le marché peut ne pas être en mesure d'y satisfaire. Il recommande donc aux pouvoirs adjudicateurs de consulter le marché par l'intermédiaire de demandes d'informations et d'examiner la manière dont la mise en œuvre des clauses sociales sera contrôlée.

À l'avenir, le conseil municipal de Dublin cherchera à développer des pratiques d'achat social pour les marchés de fournitures, ainsi que pour les travaux et les services.

Contact

Alan Nangle, haut responsable, conseil municipal de Dublin, alan.nangle@dublinCity.ie

56. Création de perspectives d'emploi pour prévenir le chômage de longue durée sur les marchés locaux grâce à la passation de marchés publics

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Dortmund, Allemagne

Secteur de produits ou de services: construction, secteurs des services publics, tels que la gestion des infrastructures, la sécurité, les transports, etc.

Introduction/objectif de la passation de marché

La ville de Dortmund a lancé un projet (2017-2019) pour s'attaquer au problème du chômage de longue durée et créer des perspectives d'emploi en faveur des chômeurs de longue durée grâce:

- à un marché du travail bénéficiant d'un soutien public (création d'emplois simples ou peu qualifiés dans des domaines pertinents dans le contexte urbain et social); et
- à la passation de marchés publics et à la création de nouveaux emplois peu qualifiés sur le marché du travail régulier dans les entreprises de la ville de Dortmund.

Le projet prévoyait l'identification de nouveaux secteurs de services dans lesquels il était envisageable de lancer des appels d'offres susceptibles d'inclure des clauses d'emploi en faveur des chômeurs de longue durée. La ville de Dortmund a créé un «centre de services pour l'emploi local», afin de fournir des conseils spécifiques aux soumissionnaires potentiels sur les possibilités d'intégrer les chômeurs de longue durée dans les marchés publics.

Au total, Dortmund compte 31 250 chômeurs, dont 24 326 chômeurs de longue durée (en décembre 2019).

Étapes de la passation de marchés et critères

Étape préalable à la passation de marchés

La mise en œuvre débute généralement par l'étape préalable à la passation de marchés et la préparation des marchés. Outre l'élaboration de documents de marché transparents, il est également nécessaire d'informer spécifiquement les associations artisanales, industrielles et commerciales, à l'échelle locale et régionale, des procédures de passation de marchés. L'objectif global est de sensibiliser les soumissionnaires potentiels aux aspects sociaux.

Le processus de communication ciblant les soumissionnaires potentiels commence à l'étape préalable à la passation du marché et se poursuit pendant la phase de passation et après celle-ci.

Conditions d'exécution du marché

La phase de passation de marchés intègre des clauses d'exécution du marché relatives à l'emploi, ce qui est une nouveauté en Allemagne. Le contractant reçoit des instructions spécifiques sur la manière d'intégrer concrètement le groupe cible de chômeurs de longue durée. La valeur du marché est définie dans les documents de marché, il n'est donc pas nécessaire d'évaluer les offres sur la base de prix différents. L'insertion des clauses en matière d'emploi dans les conditions contractuelles met toutes les entreprises sur un pied d'égalité et garantit le respect du principe d'égalité de traitement. Il n'est pas nécessaire d'évaluer les soumissionnaires en fonction de leur engagement envers les chômeurs de longue durée, puisque toutes les entreprises doivent promouvoir de la même manière leur intégration sur le marché du travail.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif social est triple:

- fournir des services sociaux efficaces et inclusifs tenant compte des besoins spécifiques des utilisateurs;
- accroître la sensibilisation sociale et l'engagement des soumissionnaires;
- améliorer l'inclusion sociale et la qualité de vie du groupe cible.

Vérification

Pendant l'exécution du marché, plusieurs étapes de vérification sont prévues, notamment:

- des contrôles mensuels fondés sur le principe des «quatre yeux», ce qui signifie que deux personnes vérifient indépendamment si le contractant respecte les clauses du marché. L'objectif est de prévenir les abus et la corruption;
- un soutien permanent en faveur du groupe cible et des contractants de la part d'équipes externes spécialisées dans le secteur de l'aide sociale (un travailleur social apporte son aide à 30 chômeurs de longue durée);
- des contrôles réguliers et un soutien aux contractants par l'intermédiaire de l'équipe du «centre de services pour l'emploi local».

Valeur du projet

Le projet (2017-2019) a été financé par la région Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la ville de Dortmund et l'agence locale pour l'emploi. Le budget total était de 5,8 millions d'EUR. Dans le cadre du projet, la ville de Dortmund a conclu des marchés avec des fournisseurs de services et de travaux de construction, au titre desquels Dortmund garantissait une subvention intégrale du salaire (environ 24 000 EUR) pour l'emploi d'un chômeur de longue durée pendant un an; cette subvention faisait partie intégrante des conditions contractuelles et était incluse dans le prix fixe du marché.

Les salaires des chômeurs de longue durée sont désormais majoritairement couverts par une subvention de l'agence pour l'emploi, en vertu d'une nouvelle loi (en allemand «Teilhabechancengesetz») entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Cette loi a pour but de fournir un soutien complet aux personnes aptes au travail qui ont droit à des prestations pour leur réinsertion sur le marché du travail. En conséquence, la ville de Dortmund garantit désormais à ses partenaires contractuels la couverture d'au moins 70 % du salaire d'un chômeur de longue durée pendant un an. Pour sa part, le contractant assumera au maximum 30 % de ce salaire.

En 2020, la ville de Dortmund allouera un budget de 114 500 EUR pour couvrir les subventions aux salaires dans les procédures de passation de marchés. Pour les années 2021 à 2029, le budget annuel qui y sera consacré sera porté à 208 500 EUR. Selon les prévisions, entre 55 et 60 chômeurs de longue durée seront employés chaque année de cette manière.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.
- Résolution du conseil municipal de Dortmund du 6 avril 2017 (n° 07209-17).

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Dortmund
- Soutien à l'intégration de clauses sociales: le bureau d'aide sociale («Sozialamt»), l'agence pour l'emploi («Jobcenter»), et l'agence économique de Dortmund («Wirtschaftsförderung Dortmund»)

- Prestataires de services sélectionnés

Incidences sociales

- Prévention du chômage de longue durée: ces deux dernières années, 160 chômeurs de longue durée se sont vu offrir un emploi grâce à une participation aux procédures de passation de marchés.
- Possibilité pour le groupe cible de participer à la vie sociale.
- Sensibilisation des acteurs concernés aux difficultés et aux problèmes sociaux inhérents au chômage de longue durée.
- Réinitialisation du cycle générationnel établi des chômeurs de longue durée afin de prévenir le chômage de longue durée chez les générations futures des familles concernées.
- Conversion des prestations sociales en une véritable rémunération afin d'accroître la confiance en soi des chômeurs de longue durée en leur proposant un salaire au lieu d'une allocation.
- Réduction des financements nécessaires à l'aide sociale sur le long terme.

Autres avantages

- Un service spécifique a été mis en place par la municipalité pour conseiller les soumissionnaires potentiels sur la manière d'intégrer les chômeurs de longue durée dans les procédures de passation de marchés («centre de services pour l'emploi local»).

Enseignements tirés et défis à venir

- L'expérience pratique fait apparaître les nombreuses possibilités qu'offre cette approche. À l'avenir, la ville de Dortmund entend accroître le soutien aux soumissionnaires et aux contractants potentiels afin de fournir des emplois aux chômeurs de longue durée dans les entreprises. En outre, d'autres approches de financement social seront proposées afin d'augmenter le nombre de participants potentiels.

Contact

Aiko Wichmann, Centre de passation de marchés, ville de Dortmund, awichmann@stadtdo.de

57. Un guichet unique pour l'intégration des clauses sociales à La Rochelle

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: La Rochelle, France

Secteur de produits ou de services: travaux, nettoyage, textiles et, à titre expérimental, alimentation

Introduction et objectifs des marchés publics

Depuis plusieurs années, le service Emploi et Enseignement supérieur de la communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA) s'est associée à la municipalité de La Rochelle, au bailleur social Atlantic Aménagement et à l'Office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle pour améliorer l'application des clauses sociales dans les procédures de marchés publics locaux.

En 2016, ces quatre entités publiques ont créé un guichet unique pour la mise en œuvre systématique de clauses sociales dans tous leurs marchés pertinents (travaux, nettoyage, textiles et, à titre expérimental, alimentation).

La CdA joue le rôle de partenaire principal et de facilitateur, en aidant les acheteurs du groupement à intégrer des critères et des clauses sociales dans leurs appels d'offres, en apportant une assistance aux fournisseurs pour qu'ils y satisfassent correctement et en contrôlant la mise en œuvre. Chaque partenaire apporte son soutien financier au guichet unique depuis 2017, date à laquelle ses activités ont officiellement débuté. L'accord de partenariat comprend une mission, des procédures de fonctionnement et des organes de pilotage et de suivi.

Objet

Les appels d'offres en question concernent principalement l'entretien des espaces verts, les services de nettoyage et les textiles pour vêtements de travail. En outre, un projet pilote est actuellement mené pour l'achat de produits alimentaires.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le guichet unique a pour mission d'examiner systématiquement les documents de marchés publics des entités associées dans le but d'insérer et d'affiner les clauses sociales. Ces clauses ont essentiellement trait à l'emploi de personnes socialement défavorisées par l'inclusion d'«heures d'insertion» spécifiques (ou heures de travail effectuées par des personnes nécessitant une aide sociale) en tant que clauses sociales relatives à l'exécution des marchés publics.

Le rôle du facilitateur dans le processus de passation de marchés peut être subdivisé en huit étapes:

1. approuver les clauses sociales dans le programme des futurs marchés publics;
2. déterminer les lots propices à l'inclusion des clauses sociales et calculer les «heures d'insertion» admissibles pour l'exécution du marché;
3. contribuer à la rédaction des clauses pertinentes dans les marchés publics. Le guichet unique soutient les pouvoirs adjudicateurs et les soumissionnaires, en garantissant un processus ouvert, neutre et transparent;
4. informer les entreprises concernées et les inviter à soumissionner. Le soutien aux soumissionnaires se limite à la fourniture d'une assistance administrative et d'informations; il est disponible pour tous les soumissionnaires intéressés;

5. participer à la réunion de lancement du marché public concerné, en fournissant des informations pertinentes sur les clauses sociales;
6. assister les entreprises dans leur procédure de demande en ce qui concerne les clauses sociales et l'inclusion d'heures d'insertion dans le marché;
7. assurer le suivi et le contrôle de l'application des «heures d'insertion» requises;
8. faire le bilan quantitatif et qualitatif de l'action entreprise.

Objectif de politique sociale et/ou normes de référence

Par son travail, la CdA entend articuler et faciliter les efforts déployés par les autorités publiques et les entreprises soumissionnaires pour appliquer et exécuter les clauses sociales dans le cadre de leurs marchés. Les clauses sociales mises en œuvre favorisent la réduction du taux de chômage, notamment parmi les groupes défavorisés. Les clauses sont intégrées dans les appels d'offres relatifs aux marchés de services et de fournitures, aux prestations intellectuelles et aux structures d'insertion par l'activité économique. Le groupe cible de personnes éligibles est défini par le code du travail français, ainsi que par les lignes directrices établies par le ministère de l'économie sur l'insertion de clauses sociales dans les procédures de passation de marchés publics. L'objectif principal est de promouvoir les clauses sociales, d'associer davantage d'acteurs et de garantir une concurrence équilibrée et équitable.

Le recrutement se fait directement ou via les services nationaux pour l'emploi dans le cadre de la sous-traitance ou de la cotraitance.

Vérification

Le personnel du guichet unique assure un suivi régulier de l'exécution des travaux et de l'application des «heures d'insertion», en effectuant des visites sur place et des contrôles réguliers. Le personnel de la CdA procède, à intervalles réguliers, à des visites sur place auprès de l'entreprise adjudicataire afin de vérifier la mise en œuvre effective des mesures convenues au titre du marché. La CdA effectue également des contrôles réguliers sur le matériel administratif.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 24/14/UE.
- Article 5213-13 sur les entreprises adaptées et article 5132-4 sur les entreprises d'insertion pour personnes handicapées et défavorisées du code du travail français.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: le partenariat qui associe:
 - la ville de La Rochelle
 - la Communauté d'agglomération de La Rochelle – unité administrative à laquelle 28 communes de la région Nouvelle-Aquitaine ont délégué certaines compétences politiques
 - le bailleur social Atlantic Aménagement
 - l'Office public de l'habitat de la Communauté d'agglomération de La Rochelle
 - Port Atlantique La Rochelle, qui est devenu le cinquième partenaire en 2018
- Les autres entités concernées par le travail de la CdA sont:
 - les services pour l'emploi locaux
 - les entreprises sociales bénéficiant d'un soutien pour participer à des marchés publics, et leurs salariés

Incidences sociales

En 2018, le guichet unique a dispensé 64 326 «heures d'insertion», soit l'équivalent de 40 contrats de travail à temps plein, lors de l'exécution de divers marchés publics des pouvoirs adjudicateurs partenaires. Le succès de l'initiative peut être mesuré par le fait que le nombre d'heures en 2018 a augmenté de 70 % par rapport à 2017.

Ainsi, en 2018, 205 personnes (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, etc.) ont travaillé dans le cadre de marchés de services de nettoyage; parmi celles-ci, 25 % des participants avaient moins de 26 ans. Trente-quatre marchés de construction, de rénovation et de services sociaux ont inséré des clauses sociales, avec 228 lots et 104 entreprises appliquant des «heures d'insertion». La plupart des contrats de travail (90 %) accordés à la suite de ces marchés prévoyaient des «heures d'insertion».

Autres avantages

Pour sensibiliser le public aux aspects sociaux et renforcer l'engagement des entreprises et des travailleurs, le guichet unique a créé cinq prix:

- le Prix de la meilleure évolution de carrière (pour les travailleurs)
- le Prix de l'alternance (pour les travailleurs)
- le Prix de l'engagement (pour les entreprises)
- le Prix de l'emploi durable (pour les entreprises)
- le Prix spécial pour les activités sociales menées (pour les entreprises)

La deuxième cérémonie de remise des prix a eu lieu en 2018 à l'occasion de la deuxième réunion des parties prenantes de la Chambre française de l'économie sociale et solidaire consacrée aux clauses sociales dans les marchés publics.

L'initiative a également capté l'attention internationale: lors du Forum mondial de l'économie sociale à Bilbao en 2018, le guichet unique a été présenté à 1 700 participants.

Enseignements tirés et défis à venir

- En 2018, l'autorité Port Atlantique La Rochelle a rejoint le partenariat. En conséquence, ses marchés publics comporteront également des clauses sociales contrôlées par le guichet unique.
- Afin d'accroître son engagement au niveau local, la prochaine étape du guichet unique consistera à créer un annuaire annuel des acteurs locaux. La première version a été publiée en 2018. Dans une prochaine phase, le guichet unique veillera à ce que des clauses sociales soient insérées dans un plus grand nombre de secteurs de marchés publics.

Contacts

Laurence Cesbron, adjointe de direction, RESECO,
laurence.cesbrorn@resco.fr, 0241724080, (contact principal)

Axelle Chapuis, chargée du développement de l'économie sociale, Pôle emploi-Agglomération La Rochelle,
axelle.chapuis@agglo-larochelle.fr (contact secondaire)

Mireille Jassine Le Guen, directrice, Pôle emploi-Agglomération La Rochelle, mireille.jassin-le-guen@agglo-larochelle.fr (contact secondaire)

58. Réseau de facilitateurs soutenant l'emploi des personnes défavorisées par l'intermédiaire des marchés publics dans la région Grand-Est (France)

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Conseil régional Grand-Est, France

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction/objectifs des marchés publics

Les facilitateurs sont des acteurs clés dans la mise en œuvre de marchés publics socialement responsables dans la région française du Grand-Est. En jouant le rôle d'intermédiaire, ils concilient l'ambition sociale des pouvoirs adjudicateurs avec les possibilités offertes par les opérateurs qui participent aux marchés publics.

La mise en œuvre de marchés publics socialement responsables par les pouvoirs adjudicateurs de la région prend différentes formes. Cependant, parallèlement à la promotion des marchés réservés et de la division en lots, le recours à des clauses en matière d'emploi comme conditions d'exécution des marchés constitue un instrument clé pour favoriser l'inclusion professionnelle des personnes éloignées des marchés du travail. Afin de soutenir cet objectif, les facilitateurs jouent un rôle fondamental dans la mobilisation et l'accompagnement des différents acteurs, lesquels peuvent contribuer à la mise en œuvre fructueuse de telles clauses grâce aux liens qu'ils entretiennent avec les groupes défavorisés. Parmi ces acteurs figurent les entreprises de l'économie sociale, les maisons d'emploi, les plans locaux pour l'insertion et l'emploi et les ONG.

Actuellement, le réseau de facilitateurs du Grand-Est est composé de plus de 30 personnes qui travaillent dans toute la région en étroite collaboration et en dialogue constant avec les pouvoirs adjudicateurs (conseil régional, municipalités, etc.) et les organisations susmentionnées. Le réseau de facilitateurs est financé par l'autorité régionale, les municipalités et les autres autorités et services publics de la région.

Étapes de la passation de marchés et critères

Les facilitateurs remplissent différentes fonctions qui couvrent l'ensemble du cycle de passation des marchés. Ils contribuent notamment à donner aux marchés publics une dimension plus sociale.

Planification et élaboration de procédures à long terme

- La collaboration entre les pouvoirs adjudicateurs et les facilitateurs est sous-tendue par une planification à long terme, d'une part, des possibilités d'emploi proposées aux personnes défavorisées dans le cadre des marchés publics et, d'autre part, des besoins des pouvoirs adjudicateurs. Les facilitateurs rendent régulièrement visite aux pouvoirs adjudicateurs de la région et discutent des futurs projets de marchés publics (généralement prévus pour les deux années à venir). Cette perspective à long terme permet aux facilitateurs de répertorier les futures possibilités, de cerner les besoins spécifiques (c'est-à-dire les secteurs, les types de professions, les tâches, les besoins en formation, le nombre d'heures) et d'approvisionner le marché en conséquence.
- Grâce à leurs connaissances et au lien étroit qu'ils entretiennent sur le terrain, les facilitateurs peuvent également contribuer à façonner les procédures de passation de marchés alors qu'elles sont encore en cours de conception. Ainsi, ils fournissent des informations clés sur les groupes éligibles, les services pouvant faire l'objet de clauses en matière d'emploi et les charges de travail raisonnables (calcul des volumes horaires).

Anticipation

- Une approche à long terme est également appliquée dans la relation entre les facilitateurs, les entreprises de l'économie sociale et les autres acteurs engagés dans l'emploi inclusif. Elle permet d'anticiper les exigences en matière de compétences et les besoins en formation qui garantiront le

respect des clauses d'emploi, tout en favorisant les synergies entre les acteurs concernés (c'est-à-dire les services de l'emploi et les prestataires de formation).

- Les facilitateurs recensent également les besoins en matière de capacités. Les facilitateurs sont idéalement placés pour identifier les opérateurs qui ont la capacité d'accéder aux marchés publics, soit en tant que soumissionnaires, soit en tant qu'organisations/services détachant des salariés, mais qui manquent de connaissances ou de capacités pour le faire. Pour combler ces lacunes, les pouvoirs adjudicateurs proposent des formations adaptées aux besoins et aux acteurs identifiés par les facilitateurs. La formation repose sur une approche résolument pratique et vise à aider les soumissionnaires potentiels à «interpréter» correctement les appels et à répondre efficacement aux exigences. Cette formation peut également porter sur la phase postérieure à la passation des marchés, en montrant aux soumissionnaires non retenus comment éviter de répéter les erreurs commises par le passé.

Accompagnement

- Les facilitateurs accompagnent les opérateurs économiques et les pouvoirs adjudicateurs tout au long du cycle de passation des marchés. Un contact et un dialogue permanents s'établissent entre les pouvoirs adjudicateurs, les facilitateurs et les opérateurs, couvrant l'identification des soumissionnaires potentiels, l'aide à la rédaction des propositions et pouvant aller jusqu'à la phase de suivi du marché, en favorisant la médiation entre les deux parties et en soutenant la qualité des prestations de l'opérateur si des problèmes surviennent pendant l'exécution du marché.

Si le rôle des facilitateurs est essentiel à la mobilisation des acteurs sociaux, les pouvoirs adjudicateurs ont pris des mesures complémentaires dans un but similaire. À cet égard, les pouvoirs adjudicateurs organisent des événements de mise en réseau de type «contacts accélérés» dans toute la région, afin d'accroître la connaissance mutuelle entre eux et les entreprises de l'économie sociale. Ces événements, appelés ESSpresso, visent à promouvoir l'accès des opérateurs de l'économie sociale aux marchés publics. Grâce aux connaissances acquises, les sessions sont de nature à stimuler le processus de sous-traitance de la part des pouvoirs adjudicateurs. Les informations sont également transmises aux facilitateurs, qui les incorporent dans leur banque de connaissances.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Offrir des possibilités d'emploi durable aux personnes qui n'ont pas accès au marché du travail ou qui sont menacées d'exclusion sociale.
- Promouvoir l'accès des opérateurs de l'économie sociale aux marchés publics.
- Élargir l'espace des marchés publics socialement responsables en veillant à accroître les interactions et la compréhension entre les pouvoirs adjudicateurs, les soumissionnaires potentiels et les autres parties prenantes concernées, telles que les services publics et les organisations de la société civile.
- Augmenter la palette de services, de tâches et de profils de salariés pouvant bénéficier de clauses d'emploi.

Instrument

- Article 20 sur les marchés réservés et article 40 sur les consultations préalables du marché.
- En France, les pouvoirs adjudicateurs publics dont les marchés dépassent 100 millions d'EUR par an, comme l'autorité régionale du Grand-Est, sont tenus d'adopter et de publier une stratégie de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables, appelée SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables). Cette obligation résulte des lois n° 2014-856 relative à l'économie sociale et solidaire (article 13) et n° 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (article 76). Le SPASER du Grand-Est a fait de la promotion des marchés publics socialement responsables une priorité et place le réseau de facilitateurs au cœur de la réalisation de cet objectif.

Acteurs

- Référence générale pour les MPSR parmi les pouvoirs adjudicateurs de la région: Conseil régional Grand-Est.
- Les pouvoirs adjudicateurs au sein de la région (le conseil régional lui-même, les municipalités, les services publics, etc.).
- Les facilitateurs, agissant comme intermédiaires entre les pouvoirs adjudicateurs, les opérateurs économiques et les parties prenantes afin de permettre la mise en œuvre de marchés publics socialement responsables.
- Les entreprises de l'économie sociale.
- Tous les autres acteurs engagés dans la promotion de l'inclusion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail.
- Les personnes éloignées du marché du travail.

Incidences sociales

- Le réseau de facilitateurs et la stratégie globale de promotion des marchés publics socialement responsables dans la région ont favorisé l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail. Grâce à ces actions, l'éventail des tâches et des services exécutés dans le cadre de ces dispositions s'est considérablement élargi, passant des services typiques, tels que le jardinage, la construction et d'autres formes de travail manuel, aux services intellectuels, du fait en partie de l'important vivier de jeunes qualifiés menacés d'exclusion. La multiplication des possibilités a changé la perception des pouvoirs adjudicateurs et leurs idées sur le potentiel des MPSR.
- L'intégration des clauses d'emploi a incité les employeurs à rechercher des profils de salariés différents pour l'exécution des marchés publics. Les facilitateurs ont joué un rôle essentiel pour concilier cette demande croissante d'emplois inclusifs avec l'offre disponible dans les entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP), les services sociaux et de l'emploi ou les ONG opérant dans la région.
- La planification à long terme des marchés publics est primordiale pour aligner ces besoins sur les actions de formation et de perfectionnement professionnel dans la région. Si les besoins en matière de compétences à long terme nécessaires à l'exécution des marchés sont clairement définis, des actions et des objectifs de perfectionnement peuvent être établis en conséquence. Cette démarche a pour effet de créer des synergies entre les différents acteurs et parties prenantes et permet d'investir dans des actions de formation dans une perspective à long terme.
- La planification globale des marchés publics favorise également la mutualisation des possibilités d'insertion professionnelle, lorsque les salariés peuvent travailler dans le cadre de différents marchés et bénéficier ainsi de parcours d'insertion professionnelle stables.
- Les facilitateurs ont joué un rôle clé dans la formation de partenariats entre les entreprises de l'économie sociale et les entreprises traditionnelles. D'une part, ces partenariats aident les entreprises de l'économie sociale à accéder aux marchés publics. D'autre part, ils peuvent également inciter les entreprises traditionnelles à appliquer les considérations sociales contenues dans les procédures.

Enseignements tirés et défis à venir

- Il est essentiel que l'autorité régionale et les facilitateurs renouvellent régulièrement leurs relations avec les entreprises d'économie sociale et leurs organisations de tutelle. Cette approche est déterminante pour prendre conscience de l'émergence de nouveaux acteurs, de nouveaux modèles d'entreprise et de nouvelles possibilités pour les marchés publics, ainsi que pour les comprendre. Par ailleurs, il est également indispensable de comprendre comment les fournisseurs appréhendent les

considérations sociales et si des ajustements sont nécessaires. Cela fait partie du travail quotidien des facilitateurs, mais une approche plus systématique serait souhaitable.

- L'un des éléments essentiels des interactions que les facilitateurs entretiennent régulièrement avec toutes les parties concernées a trait à la recherche de nouvelles activités, de nouveaux services et de nouvelles tâches pour lesquels des clauses d'emploi seraient applicables. À cet égard, il est impératif que les pouvoirs adjudicateurs puissent agir comme un levier en faveur du développement des activités d'économie sociale au-delà du secteur plus traditionnel.

Contact

M. Hervé Formell, RTES/Conseil régional Grand-Est, responsable des marchés publics socialement responsables, Herve.Formell@grandest.fr

59. Développement des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics de Grand Paris Sud Est Avenir (France)

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) – Établissement public territorial de la métropole du Grand Paris, France

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction/objectifs des marchés publics

Grand Paris Sud Est Avenir s'est doté d'une stratégie en matière de marchés publics depuis fin 2017. Celle-ci vise à planifier les procédures de passation de marchés à chaque phase afin de définir, de suivre et de mesurer les possibilités concrètes de produire des incidences sociales, environnementales et financières par l'intermédiaire de l'achat public. La stratégie repose sur cinq objectifs principaux:

- l'efficacité des dépenses publiques, grâce à des procédures de passation de marchés fondées non seulement sur la conformité juridique, mais aussi sur une approche économique reposant sur les coûts du cycle de vie;
- l'inclusion sociale, par l'intégration de considérations sociales, de critères sociaux ou de marchés réservés;
- la réduction des incidences sur l'environnement, soutenue par une vigilance accrue portée à la qualité des produits et des matériaux et une plus grande attention aux processus de production qui intègrent des critères environnementaux dans les marchés publics;
- la promotion d'un meilleur accès aux marchés publics pour les micro, petites et moyennes entreprises, grâce à des procédures simplifiées au stade de l'appel d'offres;
- un soutien accru à l'innovation, grâce au rôle moteur des autorités publiques dans la promotion et le développement d'innovations répondant aux besoins sociétaux et territoriaux.

Les marchés publics sont un moyen de mettre en œuvre les politiques publiques, notamment en matière d'inclusion sociale. Partant de ce constat, GPSEA a décidé de tirer parti des différentes possibilités offertes par la nouvelle législation sur les marchés publics pour favoriser l'accès à l'emploi de tous les habitants de la région métropolitaine, en particulier de ceux qui sont éloignés des marchés du travail.

À cette fin, GPSEA collabore étroitement avec son facilitateur de clauses sociales, l'association Pôle Compétence Initiative (P.C.I. 94), afin d'intégrer les dispositions sociales, en mettant l'accent sur l'emploi, dans les procédures de passation de marchés.

GPSEA a amorcé l'approche stratégique des marchés publics socialement responsables en élaborant un plan d'action sur les marchés publics qui répertorie toutes les procédures à lancer sur une année donnée. Cette liste est partagée avec le facilitateur, qui s'efforce de faire correspondre les besoins en matière d'approvisionnement avec les besoins d'inclusion sociale et professionnelle qu'il a recensés sur le territoire.

Grâce à sa meilleure compréhension des besoins sociaux sur le terrain, le facilitateur joue un rôle essentiel pour ce qui est d'identifier les groupes cibles à inclure, de définir les aptitudes et compétences disponibles et d'évaluer le potentiel des marchés publics à y pourvoir. Par conséquent, l'espace disponible pour des marchés publics socialement responsables est plus vaste que si le pouvoir adjudicateur cherchait à mettre en œuvre des considérations sociales par lui-même.

Objet

Par exemple, GPSEA a recouru à cette approche pour l'achat de jeux et de jouets dans le réseau de médiathèques et de ludothèques de la région.

Étapes de la passation de marchés et critères

Cette procédure a été lancée en juin 2018 et publiée en ligne sur [AchatPublic.com](https://achatpublic.com). Le marché était divisé en quatre lots, dont l'un était réservé aux opérateurs économiques employant des personnes handicapées (établissement et service d'aide par le travail, ESAT) ou des personnes en situation de précarité (structures d'insertion par l'activité économique, SIAE). En amont, le facilitateur avait mené un travail préalable à la passation du marché pour repérer les candidats potentiels parmi les opérateurs de l'économie sociale.

Le marché a été attribué à Rejoué, une organisation à but non lucratif qui gère une entreprise sociale d'insertion professionnelle (ESIP). Rejoué a mis en place avec succès une approche unique d'insertion professionnelle pour les personnes éloignées du marché du travail en Île-de-France, reposant sur des parcours individualisés vers l'emploi durable en faveur de différents groupes menacés d'exclusion sociale. Rejoué a employé 212 personnes depuis 2012. Son activité est axée sur la collecte, le nettoyage, la réparation et la vente de jouets d'occasion. Au-delà de ses objectifs sociaux, Rejoué contribue également à la durabilité environnementale en réduisant les déchets et en favorisant la réutilisation.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Encourager l'insertion des personnes éloignées du marché du travail par l'intermédiaire d'un marché réservé aux ESIP afin de combler les lacunes en matière d'emploi sur le territoire.
- Promouvoir un meilleur accès aux marchés publics pour les acteurs œuvrant auprès de groupes défavorisés spécifiques.

Valeur du marché

La valeur maximale du marché de jouets (quatre lots) est de 164 000 EUR sur quatre ans. Le lot réservé correspond à une valeur de 12 000 EUR sur quatre ans.

La valeur approximative de tous les marchés lancés par GPSEA contenant des clauses sociales est de 2 millions d'EUR par an.

Instrument

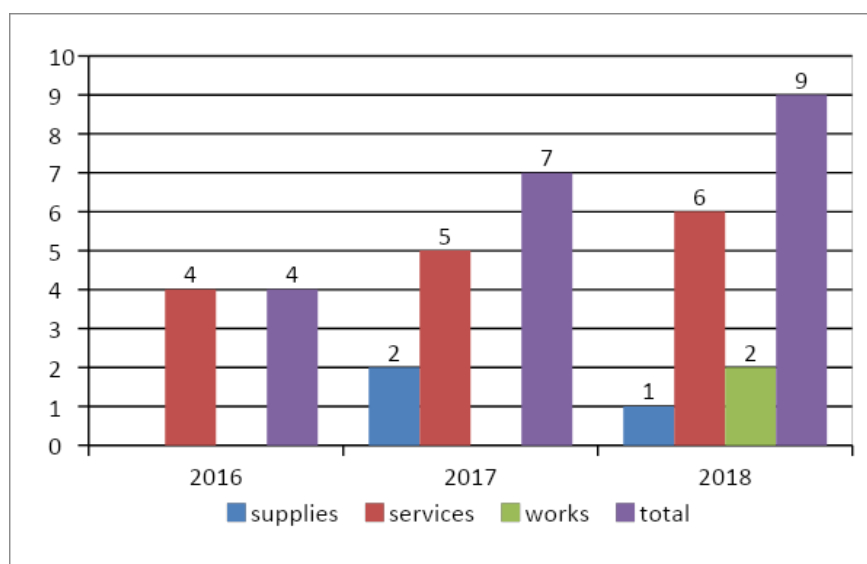
- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/24/UE.
- Cette disposition est inscrite dans la législation française à l'article L2113 du code de la commande publique, qui fixe à 50 % le pourcentage minimum de travailleurs handicapés ou défavorisés.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: Grand Paris Sud Est Avenir.
- L'association Pôle Compétence Initiative 94, en tant que facilitateur, joue le rôle d'intermédiaire entre le pouvoir adjudicateur, les opérateurs économiques et les parties prenantes, pour favoriser la mise en œuvre d'une commande publique socialement responsable et, en particulier, l'intégration de personnes défavorisées dans l'exécution des marchés.
- Les entreprises sociales d'insertion professionnelle qui emploient différents groupes cibles, comme les personnes handicapées (ESAT) ou d'autres groupes défavorisés (SIAE).
- Les entreprises traditionnelles, qui sont en contact étroit avec les facilitateurs afin d'assurer la mise en œuvre des clauses d'emploi lorsqu'elles sont intégrées dans les procédures, en orientant les salariés et en assurant le suivi de la bonne exécution des marchés.

Incidences sociales

- Entre 2016 et 2018, les procédures de passation de marchés publics assorties de clauses sociales visant à promouvoir les perspectives d'emploi pour toutes les personnes ont doublé au sein de GPSEA. Une telle augmentation démontre le succès croissant rencontré par les pouvoirs adjudicateurs dans l'utilisation des marchés publics comme outil pour répondre aux besoins d'inclusion sociale et professionnelle dans la région métropolitaine du Grand Paris.
- Le graphique ci-dessous illustre le nombre de marchés publiés comportant des clauses sociales (c'est-à-dire des conditions d'exécution, des critères de sélection, des marchés réservés ou autres).



Source: GPSEA

- GPSEA s'engage à exploiter tout son potentiel dans le cadre de projets ambitieux portant sur les infrastructures de transport et de mobilité (comme Teléval, Tégéval, Altival), les infrastructures d'entreprises (comme Ballastière Nord, Duvauchelle Est à Créteil - implantation de la Maison du Handball) ou les travaux publics du Grand Paris Express (par exemple, la ligne sud 15).
- Les projets de ce type offrent un large éventail de possibilités pour tirer parti de compétences et de profils nouveaux ou inutilisés dans les clauses d'emploi et les marchés publics socialement responsables en général (par exemple, activités hautement qualifiées/intellectuelles, services administratifs, services d'entretien, construction et rénovation ou entretien de bâtiments et monuments publics).

Enseignements tirés et défis à venir

- L'approche mise au point par GPSEA est applicable à toutes les collectivités publiques régionales et territoriales. Les pouvoirs adjudicateurs devront renforcer leur ambition de mettre en œuvre des marchés publics socialement responsables dans la planification à long terme des procédures. L'anticipation permettra aux pouvoirs adjudicateurs de mieux évaluer les possibilités et la faisabilité des considérations sociales dans chaque procédure. L'anticipation est essentielle pour l'organisation des activités de sous-traitance, lesquelles sont déterminantes pour appréhender le potentiel de secteurs spécifiques (opérateurs de l'économie sociale, ESIP) et intégrer les considérations sociales en conséquence.
- À cette fin, les facilitateurs jouent un rôle clé dans la mise en adéquation des besoins en matière de passation de marchés et d'inclusion sociale, notamment en contribuant à la rédaction des exigences des procédures.
- À long terme, il sera indispensable d'élargir l'éventail des groupes cibles qui bénéficient de la considération sociale (et des clauses d'emploi en particulier), par exemple au secteur des services.

Contact

M^{me} Aurore CARO, cheffe de projet Achat, Grand Paris Sud Est Avenir
acarо@gpsea.fr, +33 141943197

60. Un protocole pour des marchés publics socialement responsables à Gérone, reposant sur un soutien politique et un partenariat entre les parties prenantes

Nom du pouvoir adjudicateur, pays:

municipalité de Gérone, Espagne

Secteur de produits ou de services: politique, jardinage, nettoyage, collecte des déchets, et autres en fonction de chaque marché.

Introduction/objectifs des marchés publics

Le protocole pour des marchés publics socialement responsables dans la municipalité de Gérone a été adopté le 13 octobre 2014 avec l'objectif de promouvoir les marchés réservés et les considérations sociales, notamment les clauses d'emploi, dans les procédures de passation de marchés lancées par l'autorité locale. Les dispositions du protocole ont été adaptées pendant cinq ans et ont formellement intégré les nouvelles dispositions sociales incluses dans la loi espagnole transposant la directive 2014/24/UE sur les marchés publics. Le protocole est disponible [ici](#) (en catalan).

Dans tous les cas, l'objectif est de garantir un meilleur accès à l'emploi aux chômeurs de longue durée et aux personnes appartenant à d'autres groupes défavorisés, tels que les femmes victimes de violences sexuelles ou domestiques, les jeunes issus de foyers d'accueil, les personnes en situation de pauvreté et les personnes menacées d'exclusion sociale en raison de la pauvreté des travailleurs et d'autres formes de précarité.

Le protocole définit le type de marchés qui sera réservé aux ateliers protégés, aux entreprises sociales d'insertion professionnelle (ESIP) et à d'autres types d'opérateurs de l'économie sociale qui œuvrent en faveur de l'inclusion professionnelle et sociale des personnes soumises à différents types de situations défavorisées. Il prévoit également l'affectation d'au moins 4 % de l'ensemble des dépenses locales en biens et services à des marchés réservés. Ce montant ne peut être inférieur à 1 740 000 EUR par an dans tous les cas.

Le protocole dispose en outre que, pour les marchés de services d'une valeur supérieure à 65 000 EUR par an, le soumissionnaire retenu est tenu d'attribuer au moins 5 % des besoins en main-d'œuvre liés à l'exécution du marché à des personnes éloignées du marché du travail ou confrontées à d'autres formes de désavantage¹⁷. Les services sociaux et de l'emploi locaux travaillent en partenariat avec les fournisseurs pour aiguiller les travailleurs et évaluer conjointement leur aptitude pour chaque marché concerné. La même approche est suivie pour toutes les formes de marchés publics. Par conséquent, le protocole s'applique également aux marchés de travaux et aux concessions d'une valeur égale ou supérieure à 250 000 EUR.

Afin de contrôler la mise en œuvre du protocole et son état d'avancement, la municipalité a mis en place un comité chargé des marchés publics socialement responsables, composé de représentants des autorités

¹⁷ Les groupes éligibles sont énumérés dans le protocole (article 6) et incluent: a) les bénéficiaires du revenu minimum; b) les personnes handicapées; c) les femmes qui ont été victimes de violences sexuelles ou domestiques; d) les jeunes entre 18 et 30 ans ayant été placés sous un régime de protection de l'enfance; e) les délinquants bénéficiant d'un droit légal au travail et les anciens délinquants durant les 12 premiers mois suivant leur libération; f) les personnes souffrant de problèmes de toxicomanie ou d'autres formes de dépendance et suivant actuellement un traitement; g) les personnes qui ne sont pas éligibles au revenu minimum et qui sont menacées d'exclusion sociale; h) les personnes âgées de plus de 45 ans qui sont au chômage depuis au moins deux ans.

locales (multipartites), de l'économie sociale, des organisations professionnelles, des syndicats et des professionnels des marchés publics.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le protocole prévoit la mise en œuvre de marchés publics socialement responsables selon les axes suivants:

- marchés réservés: les marchés soumis à réservation portent sur un large éventail d'activités et comprennent, entre autres, les services d'entretien, les services postaux, les services de nettoyage et de blanchisserie, la restauration, la collecte et le transport des déchets, les arts graphiques et d'autres formes de services d'appui à l'administration locale;
- conditions d'exécution: généralement sous la forme de clauses d'emploi (applicables aux groupes cibles détaillés ci-dessus);
- critères d'attribution: les proportions plus importantes (c'est-à-dire au-delà des 5 % requis) de salariés éloignés des marchés du travail seront pondérées entre 5 % et 10 % dans les critères d'attribution;
- normes de travail décent: outre les clauses sociales obligatoires liées au respect des normes de travail et des conditions de travail applicables, le protocole met l'accent sur le respect des normes de travail décent et des conventions collectives dans des secteurs spécifiques où les risques de non-conformité sont plus élevés. À cet égard, le protocole a contribué de manière décisive à résoudre les problèmes liés à la prestation de services de soins à domicile et a renforcé le contrôle de la «solvabilité sociale» des contractants dans ce secteur en intensifiant le suivi et l'inspection des performances.

Dans toutes les procédures de passation de marchés, il convient de veiller à inclure une forme quelconque des clauses sociales susmentionnées. Toutefois, les pouvoirs adjudicateurs peuvent s'y opposer si la nature du marché ne le permet pas. Dans ces cas, les documents de marché doivent être accompagnés d'une justification quant aux raisons de cette décision.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

En appliquant les exigences susmentionnées, la municipalité de Gérone entend:

- accroître l'accès à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail et menacées d'exclusion sociale;
- créer un environnement propice à l'emploi et à des conditions de travail permettant à tous de jouir pleinement de leurs droits sociaux et du travail;
- accroître l'accès des entreprises de l'économie sociale aux marchés publics.

Valeur du marché

Dans le cadre de marchés réservés, 10 700 707 EUR ont été alloués à six ateliers protégés et à deux entreprises sociales d'insertion professionnelle sur une durée de cinq ans.

Instrument

- Article 18, paragraphe 2, sur la clause sociale obligatoire, article 20 sur les marchés réservés, article 67 sur les critères d'attribution des marchés et article 70 sur les conditions d'exécution du marché liées à l'emploi ou à d'autres clauses sociales, de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: la municipalité de Gérone, selon une approche coordonnée entre ses différents départements et services, tels que les marchés publics, l'emploi local et les services sociaux.
- Les partenaires sociaux, les opérateurs de l'économie sociale et les organisations de la société civile, en tant que soumissionnaires.
- Les employés, y compris les personnes éloignées du marché du travail et appartenant à différents groupes défavorisés.
- Le comité chargé des marchés publics socialement responsables, qui se réunit régulièrement et assure le suivi, l'évaluation et la proposition de nouvelles actions dans ce domaine.

Incidences sociales

- De 2014 à 2019, 75 personnes menacées d'exclusion sociale et/ou éloignées des marchés du travail ont été employées en vue de l'exécution de marchés réservés lancés conformément aux exigences du protocole.

Autres avantages

- Tirant profit de l'expérience positive acquise par la municipalité, des travaux sont actuellement menés en vue de créer un protocole et un comité en matière de marchés publics socialement responsables dans la province de Gérone.
- Le comité municipal étudie actuellement la possibilité d'augmenter la part des ressources affectées de 4 à 7 %.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le comité a joué un rôle déterminant en favorisant une compréhension mutuelle des difficultés liées aux marchés publics pour les différents types d'acteurs. Il a permis d'accroître les connaissances sur les nouvelles possibilités de mise en œuvre de marchés publics socialement responsables (services, groupes cibles), de trouver des solutions à des problèmes récurrents (par exemple, l'engagement des organisations professionnelles pour remédier au non-respect des clauses d'emploi), etc.
- La sensibilisation et le renforcement des capacités des praticiens sont essentiels pour saisir pleinement le potentiel des opérateurs de l'économie sociale à participer aux marchés publics et à atteindre leurs objectifs sociaux. L'un des aspects fondamentaux de cette communication est la présentation des incidences sociales produites par les marchés réservés et les autres formes de marchés publics socialement responsables.
- Partenariat entre les opérateurs de l'économie sociale: depuis 2008, Caritas Girona collabore avec d'autres organisations. Ensemble, elles ont créé Grupo Èxit, une alliance d'entreprises de l'économie sociale dont l'objectif est de favoriser des synergies en vue d'accroître les possibilités d'insertion professionnelle des personnes souffrant de handicaps graves et des personnes menacées d'exclusion sociale dans la ville de Gérone et ses environs.
- En 2012, six nouvelles organisations ont rejoint le groupe, qui opère actuellement conjointement sur le marché libre. Le groupe coopère avec les autorités et les services publics (tels que le service régional de l'emploi, les services pénitentiaires et les services sociaux), les employeurs (y compris la chambre de commerce), mais aussi les écoles. En outre, il est représenté au niveau institutionnel dans le cadre du comité local chargé des marchés publics socialement responsables, des agences locales de développement économique, des centres de formation, etc.
- L'un des principaux avantages de ce partenariat réside dans la création de consortiums entre les ESIP pour la mise en œuvre spécifique de marchés réservés. Cette approche est essentielle pour remédier

à la fragmentation des entreprises de l'économie sociale et leur permettre de participer à des marchés complets plutôt qu'à des lots.

Contact

M^{me} Anna Güell Juanola, secrétaire générale, Associació Clúster Èxit Girona, aguell@caritasgirona.cat, tél. +34 608 90 61 31

61. Protocole d'accord pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées ou défavorisées par l'intermédiaire de marchés réservés

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Brescia, Italie

Secteur de produits ou de services: services sociaux

Introduction/objectifs des marchés publics

Le protocole d'accord a été signé le 11 mars 2019 par la province et la municipalité de Brescia, l'association de la municipalité de Brescia, l'association professionnelle nationale «GB Vinghenzi» des secrétaires municipaux et provinciaux, et Confcooperative Brescia. Il s'agit d'un outil de coopération public-privé et de passation de marchés réservés conformément à l'article 20 de la directive 2014/24/UE et à l'article 112 du décret législatif italien n° 50/2016.

L'objectif est d'offrir davantage de possibilités d'emploi aux personnes handicapées ou défavorisées et aux segments les plus faibles du marché du travail grâce à la participation des coopératives sociales de type B aux marchés publics. Le groupe de travail conjoint composé des signataires du protocole d'accord, parmi lesquels figurent la province et la municipalité de Brescia, l'association de la municipalité de Brescia, l'association professionnelle nationale «GB Vinghenzi» des secrétaires municipaux et provinciaux, et Confcooperative Brescia, a élaboré une série d'outils pour la gestion des marchés réservés aux coopératives sociales de type B.

Le protocole d'accord est jugé important en raison de son approche collaborative. Brescia possède une longue tradition dans ce type d'approches; en effet, la première coopérative de solidarité sociale et le premier consortium italien de coopératives sociales ont tous deux été créés à Brescia, respectivement en 1963 et 1983. Au fil des ans, cette tradition a contribué à la mise en place d'un système local de politiques actives du travail visant à l'intégration professionnelle des groupes défavorisés.

Elle a également favorisé l'essor de la dimension entrepreneuriale des coopératives sociales de type B. Selon les données de 2017, on estime à 110 le nombre de coopératives sur le territoire de Brescia, lesquelles emploient environ 1 365 personnes.

Étapes de la passation de marchés et critères

Ce protocole d'accord concerne la phase de passation des marchés. Les marchés publics sont attribués aux coopératives sociales (et à leurs groupements) qui présentent les caractéristiques suivantes: une expérience pratique du travail avec des personnes handicapées ou défavorisées, ces personnes représentant au moins 30 % des salariés dans leur structure organisationnelle, une approche globale de l'intégration (c'est-à-dire un soutien sur le lieu de travail, des formations, un accès aux services pertinents, un suivi des incidences, etc.). Le protocole d'accord comporte également des instruments qui encouragent la participation du secteur privé en tirant parti non seulement des solutions prévues par la législation, mais aussi de partenariats public-privé efficaces.

Les dispositions du protocole d'accord et ses outils s'appliquent également aux marchés et aux concessions, qu'ils soient supérieurs ou inférieurs aux seuils de l'Union européenne. En ce sens, le protocole d'accord ne fait pas référence à des types de marchés et d'activités spécifiques, laissant aux administrations le soin de déterminer dans quels secteurs et pour quels seuils l'appliquer.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Le protocole d'accord encourage le recours aux marchés réservés pour des opérateurs tels que les coopératives sociales de type B. Les marchés réservés s'adressent aux coopératives sociales qui comptent des personnes défavorisées (au moins 30 % des salariés). Le protocole d'accord encourage également l'inclusion de critères d'attribution à caractère social, tels que l'emploi, et l'utilisation de clauses sociales dans les conditions d'exécution des marchés.

Vérification

Le groupe de travail, composé des signataires du protocole d'accord, est chargé de promouvoir et de suivre les activités ainsi que d'élaborer des propositions et des procédures spécifiques.

Valeur du marché

Varie en fonction du marché.

Instrument

- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/24/UE.
- Article 112 du décret législatif n° 50/2016 de l'Italie.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: province de Brescia, municipalité de Brescia
- Autres membres du groupe de travail:
 - l'association de la municipalité de Brescia
 - l'association professionnelle nationale «GB Vighenzi» des secrétaires municipaux et provinciaux
 - Confcoopérative Brescia

Incidences sociales

- Depuis la signature du protocole d'accord en 2019, les pouvoirs adjudicateurs ont attribué une trentaine de marchés réservés pour une valeur totale de 15 millions d'EUR. Il s'agit notamment de marchés publics pour des services de garde et d'entretien de cimetières publics et d'espaces verts publics.
- Les personnes handicapées ou défavorisées sont insérées au marché du travail par l'intermédiaire de marchés réservés. Ces personnes bénéficient également d'un soutien dans d'autres sphères de leur vie – notamment en matière d'orientation professionnelle, de développement des compétences, de soutien auprès des services sociaux et en cas d'urgence.
- En participant aux marchés publics, les modèles d'entreprise des coopératives sociales sont renforcés, ce qui contribue à assurer la durabilité de leurs programmes et projets.
- La promotion du développement territorial local est consolidée par la coopération, la mobilisation des ressources et l'expertise de différentes entités, y compris les institutions publiques et la société civile (notamment les coopératives sociales).

Autres avantages

- L'approche collaborative adoptée pour la rédaction du texte du protocole d'accord renforce la coopération et le partenariat entre le secteur public et l'économie sociale.
- Le caractère global du protocole d'accord s'inscrit dans une stratégie où l'inclusion des personnes défavorisées est systématique et relève d'une vision à long terme.

Enseignements tirés et défis à venir

Le protocole d'accord est en place depuis moins d'un an, mais certains résultats sont déjà visibles. Ce modèle a été proposé comme ligne directrice à suivre pour d'autres provinces. En outre, les autorités publiques de la région de Brescia ont utilisé divers outils prévus par le protocole d'accord, en fonction de leurs besoins.

Contact

Emilio Emmolo, ConfCooperative - Federsolidarietà, federsolidarieta@confcooperative.it

62. Stratégie conjointe des municipalités de Sodankylä et Kittilä pour des marchés publics responsables

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalités de Sodankylä et Kittilä, Finlande

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction/objectif de la passation de marché

Les municipalités de Sodankylä et Kittilä sont situées dans la région de Laponie. Il s'agit de la plus grande région de Finlande, qui couvre 30 % de la superficie du pays, mais où ne vit que 3 % de la population. Pour cette raison, la Laponie est reconnue comme une région peu peuplée, avec une densité de population de 1,5 habitant par kilomètre carré. La région est confrontée à des défis démographiques liés à l'émigration et au vieillissement de la population. En outre, ses caractéristiques géographiques se traduisent par un éloignement des marchés européens et nationaux. Afin de faire face à ces défis, l'innovation sociale est encouragée pour créer des approches innovantes afin de résoudre les problématiques sociétales, notamment en utilisant les marchés publics pour stimuler le développement socio-économique inclusif et la compétitivité ainsi que l'emploi, au profit du développement et de la croissance de la région.

La Laponie est également l'une des régions qui font partie de la [plateforme de spécialisation intelligente dédiée à l'économie sociale](#). Ce partenariat a pour objectif de stimuler les opérations transfrontières des mutuelles et des coopératives pour leur permettre d'exploiter pleinement le potentiel du marché intérieur, y compris les marchés publics, afin de développer les activités de l'économie sociale, grâce à des activités de collaboration interrégionale. Il vise à relever plusieurs défis liés à la S3 (spécialisation intelligente) et à l'économie sociale, notamment:

- le développement de pôles d'économie sociale;
- la création de chaînes de valeur européennes regroupant des entreprises de l'économie sociale issues de différentes régions d'Europe;
- le renforcement de la coopération entre les entreprises et les autres acteurs territoriaux, en particulier ceux qui possèdent des compétences technologiques et innovantes.

Lorsque la législation sur les marchés publics a été modifiée en Finlande à la suite de la publication de la directive 2014/24/UE, les municipalités de Kittilä et de Sodankylä ont saisi l'occasion pour aligner les marchés publics sur le développement durable. Une nouvelle approche en matière de marchés publics a été élaborée pour les municipalités dans le cadre du projet «Les marchés publics durables comme facteur de vitalité» financé par le FEDER, qui a été mis en œuvre de 2016 à 2018 par Kideve Kittilä Development en collaboration avec la municipalité de Sodankylä. Ce projet a été mis à profit pour contribuer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie en matière de marchés publics (disponible [ici](#) en finnois) et de deux guides des marchés publics par municipalité, l'un sur les marchés inférieurs au seuil (disponible [ici](#) pour Kittilä et [ici](#)

pour Sodankylä) et l'autre sur les marchés supérieurs au seuil¹⁸ (disponible [ici](#) pour Kittilä et [ici](#) pour Sodankylä). Les politiques et pratiques des municipalités ont pour objet de contribuer au développement d'une économie à faible émission de carbone, au développement régional et à l'amélioration des possibilités offertes aux PME de participer aux marchés publics. Il est intéressant de noter que seules deux organisations en Laponie sont titulaires du label finlandais d'entreprise sociale¹⁹.

Les deux municipalités voisines ont uni leurs forces dans le cadre de cette initiative, à la fois en raison des similitudes qui les caractérisent et dans le but de mener une réflexion commune sur les solutions à apporter.

Le guide relatif aux marchés inférieurs au seuil fournit des informations allant au-delà de ce qui est mentionné dans la législation nationale finlandaise sur les marchés publics, sur la base de la directive 2014/24/UE. Il encourage les municipalités à utiliser des plateformes de passation de marchés électroniques (telles que [Cloudia](#) ou tout autre service similaire) pour les marchés d'une valeur supérieure à 10 000/20 000 EUR (selon la nature du marché) afin de garantir une procédure de passation ouverte et transparente, dûment annoncée et accessible en ligne, y compris pour les PME. Cette démarche peut également contribuer à favoriser l'accès aux marchés publics des entreprises sociales, qui sont généralement des PME, y compris d'autres régions.

Dans les guides, les pouvoirs adjudicateurs sont vivement encouragés à mener la procédure de passation de marchés publics de manière ouverte et participative, en incluant tous les acteurs. Les municipalités ont également dispensé des formations, tant aux pouvoirs adjudicateurs qu'aux opérateurs économiques, pour leur permettre de se familiariser avec le nouveau système de passation des marchés publics et avec les procédures d'adjudication sur les plateformes électroniques.

Vérification

Un échange ouvert a lieu chaque année, mais aucun suivi direct des marchés n'est assuré en raison des ressources limitées, tant techniques qu'humaines, dont disposent ces petites municipalités à cette fin. La municipalité de Kittilä envisage d'utiliser un système de suivi de tous les marchés (en plus du système d'adjudication électronique). Dans l'idéal, une personne au sein de la municipalité devrait être chargée de rencontrer les soumissionnaires afin de contrôler la conformité des marchés attribués et d'en rendre compte.

Volume des marchés publics

Selon les données de 2016, les volumes des marchés publics des municipalités de Kittilä et de Sodankylä s'élevaient respectivement à 23,08 et 34,04 millions d'EUR. Cela représente environ 40 % du budget annuel.

Instruments

¹⁸ Le seuil national en Finlande est fixé à 60 000 EUR.

¹⁹ Pour de plus amples informations, veuillez consulter le lien suivant: <https://www.oecd.org/cfe/leed/The-Finnish-Social-Enterprise-Finland.pdf>

Les deux guides sont axés sur les instruments suivants, comme moyen de renforcer les marchés publics responsables:

- *Consultations préalables du marché (article 40 de la directive)*

Les guides expliquent comment réaliser une consultation préalable du marché ou comment les pouvoirs adjudicateurs peuvent effectuer des recherches, notamment en prenant part à des événements. Ils précisent que l'objectif de la demande d'informations est de recenser les entreprises, les produits et/ou services et les niveaux de prix, ainsi que de déterminer la volonté éventuelle de participer au marché. Les informations obtenues dans le cadre de la demande d'informations sont destinées à garantir que l'appel d'offres proprement dit débouche sur des offres aussi claires et comparables que possible. Il est recommandé d'adresser une demande d'informations au plus grand nombre possible de prestataires potentiels afin de garantir l'égalité de traitement de ces derniers. La demande d'informations peut donc être publiée sur le site d'annonces www.hankintailmoitukset.fi ou sur les pages web de la municipalité ou encore dans une annonce de journal ou autre. La demande d'informations doit clairement indiquer qu'il s'agit d'une enquête préalable, mais pas encore d'un appel d'offres.

- *Incitation à mettre l'accent sur la qualité et les critères sociaux et environnementaux dans les critères d'attribution (article 67 de la directive)*

Le recours à des critères de qualité et à des considérations sociales et environnementales dans les critères d'attribution est encouragé; leur utilisation a également été discutée lors de l'un des ateliers organisés par les municipalités pour présenter la stratégie.

- *Planification annuelle et publicité*

La communication anticipée des marchés publics aux fournisseurs et aux soumissionnaires potentiels est fortement encouragée. Par exemple, les guides mentionnent des actions telles que des événements d'information présentés comme des «soirées de passation de marchés», organisées en marge de la période d'adjudication. Ils soulignent que les marchés particulièrement importants doivent être notifiés à temps pour permettre aux opérateurs de se préparer à soumissionner, ou éventuellement de soumissionner en tant que groupe. Pour les entreprises locales, même les appels d'offres inférieurs au seuil présentent souvent un volume considérable, il est donc recommandé de les annoncer en temps utile. En outre, un modèle a été mis à l'essai en 2018, dans lequel l'approvisionnement de chaque unité a été présenté au conseil d'administration dans le plan annuel. Le plan annuel permet de programmer les appels d'offres et d'y affecter les ressources nécessaires, de manière appropriée. Le plan d'exécution du budget prévoit également une procédure d'appel d'offres d'un an.

- *Division en lots (article 46 de la directive)*

Afin d'accroître la participation des PME aux procédures de passation de marchés publics, les municipalités ont estimé que le recours à la division en lots était un outil efficace pour favoriser l'accès aux marchés de grande envergure.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalités de Sodankylä et Kittilä
- Soumissionnaires
- Agent des marchés publics (couvrant toutes les municipalités et disponible également pour les opérateurs économiques en Laponie)

Incidences sociales

- Dans le cas des marchés publics liés à la prestation de services sociaux et de soins de santé, on constate un changement de paradigme positif sous l'effet des guides, les pouvoirs adjudicateurs se concentrant sur les besoins des utilisateurs, notamment au moyen de consultations avec ces derniers.
- Bien que les données officielles fassent défaut, il semble que les PME participent davantage aux marchés publics dans la région.

Autres avantages

- Les bonnes pratiques sont transférables (malgré des contextes nationaux différents), les guides ont déjà été reproduits dans d'autres municipalités de Laponie.
- Grâce à la page web de Kittilä (disponible [ici](#) en finnois), qui fournit des lignes directrices pratiques à l'intention des décideurs, des pouvoirs adjudicateurs et des entrepreneurs, ces guides sont également utilisés dans le sud-est de la Finlande et peuvent être appliqués dans l'ensemble du pays.

Enseignements tirés et défis à venir

- Afin d'assurer l'efficacité des actions entreprises par les pouvoirs adjudicateurs dans le cadre des marchés publics durables, il est conseillé d'associer toutes les parties prenantes à ce processus.
- Il est important de consacrer du temps pour faire évoluer les mentalités et les méthodes de travail, car instaurer la confiance ne se fait pas du jour au lendemain. Par exemple, les PME peuvent se montrer sceptiques en raison du fait que la procédure de passation de marchés n'était pas toujours ouverte dans le passé. La tenue de nombreux événements consacrés à ce sujet et la description détaillée des nouvelles procédures contribuent à convaincre les opérateurs économiques et les pouvoirs adjudicateurs de la valeur ajoutée qu'elles représentent.
- Des organisations ou des personnes telles que l'agent des marchés publics (financé par le FEDER en tant que consultant régional) apportent une aide concrète aux municipalités sans grands moyens afin de les accompagner dans les procédures de marchés publics socialement responsables. Dans ce cas, des conseils gratuits sont disponibles, ce qui permet de faciliter la prise en main des différents outils proposés par la directive.
- Le niveau de sensibilisation doit toujours être maintenu au plus haut. Les municipalités connaissent parfois une rotation du personnel, si bien que les pratiques doivent être constamment renforcées et maintenues en tête de l'ordre du jour.
- Les systèmes d'adjudication électroniques sont très utiles, mais toutes les municipalités n'ont pas mis à jour leurs lignes directrices. Certaines le font, d'autres non, et certaines municipalités ne les utilisent que pour les procédures européennes et non pour les procédures locales, ce qui peut constituer un problème.
- L'organisation d'événements avec la participation d'entrepreneurs locaux, de décideurs et de pouvoirs adjudicateurs est utile pour présenter aux parties prenantes les outils et les informations

sur la nouvelle stratégie en matière de marchés publics, afin qu'elles se familiarisent avec son utilisation.

Contact

Katja Kaunismaa, chef de projet, municipalité de Kittilä, Katja.Kaunismaa@kittila.fi

Susanna-Sofia Keskinarkaus, agent des marchés publics, organisation régionale des entreprises de Laponie, susanna-sofia.keskinarkaus@yrittajat.fi

63. Loi nationale sur les marchés publics pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Bulgarie

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: gouvernement national bulgare, Bulgarie

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction/objectifs des marchés publics

La Bulgarie a adopté une politique nationale visant à promouvoir et à soutenir les entreprises de l'économie sociale au service des personnes handicapées. En 2016, au titre de cette politique, le gouvernement national a adopté une législation en faveur des entreprises travaillant avec des personnes handicapées dans le cadre des marchés publics.

Cette disposition, inscrite à l'article 12 de la loi bulgare sur les marchés publics, a été élaborée conformément à la directive 2014/24/CE de l'UE, avec une référence particulière à l'article 20 sur les marchés réservés. La législation sur les marchés publics définit une liste de plus de 100 biens et services à attribuer à des entreprises, coopératives ou entités économiques spécialisées dont l'objectif principal est l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées ou défavorisées.

La liste peut être mise à jour si nécessaire et un registre national consacré aux entreprises et aux coopératives spécialisées a été créé. La réservation s'applique également aux entreprises qui satisfont à des conditions équivalentes en vertu de la législation d'un autre État membre de l'Union européenne.

Étapes de la passation de marchés et critères

La liste des biens et services a été élaborée selon une approche participative par un groupe de travail interservices composé d'experts du gouvernement bulgare et d'organisations nationales représentant les personnes handicapées. La liste définitive englobe 103 produits et 14 secteurs de services dans les catégories suivantes:

- catégories de produits: habillement et vêtements de travail; produits en polyéthylène; sacs poubelles; volets, brochures et produits en papier; gilets réfléchissants; ustensiles de cuisine; machines de nettoyage; filtres à air et à gaz; conteneurs;
- catégorie de services: services d'impression et services numériques; services de blanchisserie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, cette nouvelle disposition a été appliquée dans plusieurs marchés publics en Bulgarie. À titre d'exemple, la ville de Gabrovo a publié un appel d'offres le 13 août 2019 pour l'achat de brochures et de produits en papier, pour une valeur totale du marché de 20 250 EUR. Trois des quatre entreprises qui ont soumis une offre étaient inscrites au registre national des entreprises et coopératives spécialisées constituées de personnes handicapées et œuvrant en faveur de celles-ci; elles ont donc été privilégiées pour l'attribution du marché.

Un autre exemple est l'appel d'offres portant sur la production et la livraison de vêtements de travail et de vêtements spécialisés, lancé par la Stolichen Avtotransport Ltd, la société de transport public de Sofia, en 2018. La valeur totale du marché était de 205 128 EUR. Dans ce cas, tous les soumissionnaires étaient des entreprises spécialisées enregistrées, conformément à la disposition nationale.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif de cette liste de produits et services est de contribuer à l'instauration d'un environnement favorable et inclusif pour les entreprises spécialisées au niveau national. Cette initiative découle de l'idée que le secteur public, par la voie des marchés publics, peut agir comme un levier pour accroître les

débouchés commerciaux des entreprises de l'économie sociale dans l'ensemble du pays et ainsi multiplier les possibilités d'emploi en faveur des personnes handicapées.

La liste a été élaborée en vertu de la loi nationale sur les personnes handicapées, qui exige de l'État et des autorités locales qu'ils soutiennent l'emploi des personnes handicapées en instituant les incitations économiques et les aides financières appropriées, y compris les possibilités de mise en œuvre d'initiatives sociales. Ces mesures devraient favoriser la productivité et la compétitivité, accroître l'employabilité des personnes handicapées dans des environnements de travail spécialisés et améliorer leur formation professionnelle et leur emploi, en surmontant les contraintes financières et économiques.

Selon la nouvelle législation bulgare sur les marchés publics, les opérateurs économiques peuvent être privilégiés dans l'attribution de marchés publics réservés, à condition qu'au moins 30 % des membres de leur personnel soient handicapés. Les autorités compétentes doivent vérifier la conformité avec l'article 20 de la directive 2014/14/UE pour les offres dont la valeur est supérieure au seuil.

Vérification

La conformité est vérifiée par des contrôles réguliers dans le registre public des entreprises et des coopératives spécialisées constituées de personnes handicapées et œuvrant en faveur de celles-ci. Pour chaque marché spécifique, un agent responsable relevant du gouvernement national vérifie la conformité du produit livré et l'exécution du marché conformément aux dispositions sociales et techniques fixées dans les documents de marché.

Instrument

- Article 20 sur les marchés réservés de la directive 2014/14/UE.
- Article 12 de la loi bulgare sur les marchés publics.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: le gouvernement national bulgare
- Responsable politique: agence bulgare pour les personnes handicapées
- Centrales d'achat et agences régionales connexes
- Ministère bulgare du travail et des politiques sociales, associé à la constitution de la liste des produits et des secteurs de services qui peuvent faire l'objet de marchés réservés aux entreprises de l'économie sociale
- Les municipalités bulgares se sont engagées à exploiter les possibilités d'emploi offertes aux personnes handicapées par la politique nationale. À cette fin, elles veillent à ce que les produits et services figurant sur la liste fassent l'objet de marchés réservés.

Incidences sociales

- La politique d'inclusion sociale des personnes handicapées a donné des résultats consistants en Bulgarie. En février 2020, les procédures de passation de marchés connexes avaient permis de conclure des marchés avec 233 entreprises ou coopératives constituées de personnes handicapées, soit plus de 2 500 salariés et travailleurs, dont au moins 30 % sont handicapés (conformément à l'exigence légale d'inscription au registre national).
- Grâce à la politique nationale, le nombre d'entreprises et de coopératives travaillant avec des personnes handicapées a augmenté et la qualité des produits et services qu'elles proposent s'est améliorée. Les meilleures conditions offertes aux entreprises sociales permettent également à un plus grand nombre de personnes handicapées de trouver un emploi.

Enseignements tirés et défis à venir

- La politique sociale mise en œuvre en Bulgarie repose largement sur la vérification publique de la fiabilité des entreprises inscrites au registre spécialisé. Des mises à jour régulières de la liste des biens et services sont indispensables.
- En ce qui concerne le premier point, l'un des principaux défis a consisté à mettre au point un mécanisme solide permettant de vérifier les entreprises avant leur enregistrement et d'assurer leur surveillance continue. Ces contrôles se poursuivront à l'avenir, et la rigueur et les méthodes de vérification seront renforcées.
- En outre, compte tenu du caractère inédit du processus, les entreprises spécialisées sont encore en phase d'apprentissage. Par conséquent, il arrive que la qualité du produit final ne réponde pas aux attentes. Cela pourrait également s'expliquer par le fait que les produits ou services spécifiques énumérés doivent refléter les capacités et aptitudes des entreprises spécialisées enregistrées qui sont concernées.

Contact

Todor Popov, conseiller juridique de la municipalité de Gabrovo, t.popov@gabrovo.bg, 00359 066 818 30

64. La stratégie de Valladolid pour stimuler les marchés publics socialement efficaces: stratégiques, honnêtes et durables

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Valladolid, Espagne

Secteur de produits ou de services: tous (politique)

Introduction/objectif de la passation de marché

L'objectif principal de la stratégie «Instruction 1/2018, sur la promotion des marchés publics socialement responsables – stratégiques, honnêtes et durables – dans la municipalité de Valladolid et les entités publiques locales»²⁰ est de concevoir un nouveau système de marchés publics qui soit «plus efficace, plus transparent et plus honnête». La stratégie vise à prévenir la corruption, à renforcer la transparence par une plus grande publicité des appels d'offres, ainsi qu'à favoriser des décisions rapides et des garanties d'égalité de traitement pour tous les soumissionnaires. Elle a également pour objectif d'utiliser les ressources existantes pour les marchés publics afin de mettre en œuvre les politiques publiques européennes et nationales dans les domaines social et environnemental, du développement économique et de la promotion de l'innovation et des petites et moyennes entreprises (PME).

Les PME génèrent 61,3 % de la valeur ajoutée et près de 72 % de l'emploi total en Espagne²¹, et une partie importante des PME sont des entreprises et organisations de l'économie sociale. Consciente de cette réalité économique, ainsi que de la valeur ajoutée apportée par les entités de l'économie sociale, tant sur le plan de l'innovation sociale que sur celui de l'inclusion des groupes marginalisés, la municipalité de Valladolid a cherché à renforcer l'accès des PME aux marchés publics et à consolider le travail et la protection sociale.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

La stratégie de Valladolid a pour objectif général de simplifier les procédures et de faire un usage plus stratégique des règles relatives aux marchés publics afin de favoriser l'accès des PME et des entreprises de l'économie sociale aux marchés publics et de garantir des marchés publics durables sur le plan social et environnemental.

Tous les marchés publics poursuivent les objectifs suivants, et les appels d'offres comprendront au moins deux objectifs sociaux qui seront mis en œuvre par le truchement des clauses sociales mentionnées ci-dessus:

- promouvoir l'insertion professionnelle des personnes en situation (ou à risque) d'exclusion sociale et des personnes ayant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, notamment les personnes handicapées;
- éliminer les inégalités entre les genres, en accordant une attention particulière à la parité salariale, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, aux personnes LGBTI et à l'élimination des mesures sexistes dans les codes vestimentaires esthétiques;
- lutter contre le chômage des groupes qui éprouvent plus de difficultés à accéder au marché du travail, notamment les femmes, les jeunes, les personnes de plus de 45 ans et les chômeurs de longue durée;

²⁰<https://www.valladolid.es/es/ayuntamiento/normativa/instruccion-1-2018-impulsar-contratacion-socialmente-eficie.ficheros/475710-INSTRUCCIONContrataci%C3%B3n%20eficiente%20y%20estrat%C3%A9gica.docx.pdf>

²¹ Commission européenne, *Single Business Act factsheet. Espagne 2019*.

- garantir le respect des droits fondamentaux du travail tout au long de la chaîne de production, le commerce équitable et une plus grande transparence et traçabilité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

1. Mesures axées sur l'inclusion sociale et le respect des normes sociales

- Pour chaque achat de service ou de fourniture, il convient de veiller à ce que les fabricants et/ou les prestataires respectent les normes fondamentales du travail de l'OIT et les normes sociales. Des mesures concrètes destinées à respecter ces normes ainsi que l'accessibilité universelle sont prises en considération dans la conception de chaque marché. Pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes issues de groupes défavorisés ou discriminés, des critères d'attribution et des conditions d'exécution seront inclus dans les marchés. Tous les soumissionnaires devront joindre à leur offre une «déclaration de responsabilité» (un document décrivant la manière dont ils se conforment aux conventions fondamentales de l'OIT) et fournir la preuve qu'ils sont titulaires de labels sociaux pertinents (conformément à l'article 47 de la stratégie).
- La stratégie prévoit des objectifs sociaux qui doivent être intégrés à l'objet du marché, lorsqu'ils peuvent être réalisés parallèlement à l'exécution du marché et sont compatibles avec son objet. Les autorités municipales réalisent une étude, avant la publication de l'appel d'offres, pour analyser les aspects sociaux à prendre en considération.
- L'évaluation des considérations sociales s'appuiera de préférence sur un système mathématique. Dans les cas où cela n'est pas possible, le soumissionnaire devra présenter un plan social pour l'exécution du marché. Ce plan devrait formuler des propositions concrètes concernant:
 - le recrutement de personnes issues de groupes éprouvant des difficultés à accéder au marché du travail. Ce recrutement ne devra pas entraîner le licenciement ou la réduction du temps de travail d'autres salariés de l'entreprise. Les femmes victimes de violence fondée sur le genre et la communauté LGTBI feront l'objet d'une attention particulière, dans la catégorie «groupes éprouvant des difficultés à accéder au marché du travail»;
 - un programme relatif à la stabilité de l'emploi des salariés qui exécuteront concrètement le marché;
 - des mesures concrètes destinées à garantir la sécurité au travail et les normes de santé et de sécurité pendant l'exécution du marché, des mesures concrètes relatives à la formation des salariés participant à l'exécution du marché (compétences), un plan d'égalité professionnelle garantissant les mêmes conditions de travail aux hommes, aux femmes et aux personnes possédant une identité sexuelle différente ainsi qu'un plan de conciliation entre vie professionnelle et vie privée;
 - en cas de sous-traitance, il convient de donner la priorité aux ateliers protégés, aux entreprises sociales ou à d'autres entreprises de l'économie sociale telles que les coopératives, mais aussi aux indépendants et aux PME en général.

Ces propositions concrètes figurant dans le plan social seront considérées comme des obligations contractuelles essentielles, dont le non-respect donnera lieu à des sanctions ou à la résiliation du marché.

2. Mesures visant à favoriser la participation des PME, y compris l'économie sociale

- Afin que les PME puissent se préparer à répondre aux appels d'offres, la municipalité publie un plan annuel sur ses besoins en matière de marchés publics. Ces informations sont ensuite partagées avec les parties prenantes du secteur. À cette fin, la municipalité propose également des formations ciblées et un renforcement des capacités des PME locales sur la manière de répondre aux appels d'offres par voie électronique et de se préparer à un appel d'offres, en particulier pour l'adjudication en ligne.

- Le délai dont disposent les soumissionnaires pour présenter leurs offres est porté à cinq jours de plus que prévu par la loi espagnole sur les marchés publics (n° 9/2017). Le nombre de documents de candidature et leur longueur sont réduits dans les appels d'offres afin de faciliter la participation des PME, notamment en tenant compte de la capacité des PME de petite taille à soumissionner.
- Des consultations préalables du marché incluant des experts et des opérateurs économiques sont prévues par la stratégie afin de répondre aux besoins et aux objectifs que la municipalité entend atteindre grâce à ses marchés publics et d'évaluer l'état de préparation du marché (notamment pour la participation des PME au processus de passation de marchés).
- Afin de favoriser l'accès des PME aux marchés, la stratégie prévoit le recours à la division en lots, sur la base de critères fonctionnels, géographiques et/ou économiques (article 33 de la stratégie). La municipalité fait de la division en lots une règle générale de ses procédures de marchés publics, les exceptions seront limitées au minimum. En outre, la municipalité invitera de préférence les PME à participer aux appels d'offres inférieurs au seuil qui ne font pas l'objet d'une publicité.
- Dans sa planification annuelle, la municipalité réserve 8 à 10 % des marchés publics aux entreprises d'insertion et aux ateliers protégés (article 46 de la stratégie). Ce pourcentage ne comprend pas les marchés réservés aux services sociaux, culturels et de santé fournis par des entreprises et organisations de l'économie sociale. Les marchés inférieurs au seuil de l'UE attribués selon une procédure négociée sans publication préalable seront également réservés aux PME, en particulier aux entreprises de l'économie sociale et aux entreprises créées dans le cadre des programmes de la municipalité (article 39 de la stratégie).
- La municipalité garantit aux contractants un paiement dans les 30 jours suivant l'émission de la facture. En outre, l'autorité publique prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les sous-traitants sont payés par le contractant en temps voulu. En effet, de nombreuses PME, en particulier celles de l'économie sociale, ne disposant généralement pas de liquidités importantes, la fiabilité et la rapidité des paiements après la signature d'un marché leur permettent d'éviter les difficultés financières.

Vérification:

- Un gestionnaire de marché est désigné pour veiller au respect des exigences fonctionnelles, à la qualité, au prix et à la durée des travaux ou des services prévus dans chaque contrat. Le gestionnaire de marché peut fournir des instructions précises et procéder à des inspections des activités opérationnelles, lesquelles doivent être documentées et faire l'objet d'un rapport adressé au pouvoir adjudicateur et à l'organe de contrôle.
- Les aspects sociaux intégrés dans les documents de marché ou proposés par le soumissionnaire feront l'objet d'une vérification par l'agent municipal en charge du marché. Toute partie peut porter réclamation si l'opérateur retenu ne remplit pas ses obligations sociales (article 60 de la stratégie).

Instrument

- Article 18, paragraphe 2, et articles 20, 40, 43, 46, 67, 70 et 77 de la directive 2014/24/UE.

Valeur du marché

La valeur des marchés relevant de la stratégie dépendra des biens et services spécifiques faisant l'objet de l'appel d'offres. À titre indicatif, en 2019, les dépenses totales de la municipalité se sont élevées à 74 383 477,69 EUR.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur et concepteur de la stratégie: la municipalité de Valladolid.

Les acteurs suivants ont contribué à l'élaboration de la stratégie:

- différents niveaux compétents du gouvernement espagnol;
- la Confédération espagnole des entreprises de l'économie sociale (CEPES), qui a fourni des conseils sur les mesures visant à promouvoir la participation des PME;
- des ONG internationales et nationales;
- des observatoires des marchés publics;
- des fondations;
- des entreprises publiques;
- des associations de collectivités locales.

Incidences sociales

- Entre 8 et 10 % de l'ensemble des marchés sont réservés à la fois aux ateliers protégés, qui, en Espagne, sont tenus d'employer au minimum 70 % de personnes handicapées, et aux entreprises d'insertion professionnelle qui, dans la région de Castille-et-León, emploient au moins 30 % de personnes en situation ou à risque d'exclusion sociale.

Autres avantages

- Grâce à cette stratégie, Valladolid a atteint le double de la moyenne nationale en ce qui concerne le nombre total de marchés attribués aux PME; en effet, les PME ont remporté 75 % et 79 % de tous les marchés attribués en 2016 et 2017, respectivement. En 2019, le nombre de PME retenues est passé à 81 % de l'ensemble des soumissionnaires ayant obtenu un marché, ce qui représente 51 % du budget d'approvisionnement de la municipalité.

Enseignements tirés et défis à venir

Les éléments suivants ont été déterminants pour garantir le succès de la stratégie de Valladolid en matière de marchés publics:

- la planification, la préparation de l'appel d'offres et la vérification ultérieure de son exécution se sont révélées être les aspects les plus importants pour la réalisation fructueuse d'un marché public socialement responsable et durable. Toutefois, une telle démarche nécessite un investissement suffisant en temps et en ressources humaines;
- afin s'assurer que les critères et les obligations sont respectés par le fournisseur, chaque marché fait l'objet d'un suivi au moyen d'un système de vérification rigoureux. En outre, les sanctions en cas de non-exécution des travaux/services (y compris le non-respect des critères sociaux et environnementaux) doivent être substantielles et dûment appliquées;
- la professionnalisation tant des pouvoirs adjudicateurs que des opérateurs est essentielle, notamment pour garantir la participation des PME aux procédures de passation de marchés publics;

- l'utilisation d'un modèle de documents de marché en accès libre et réutilisable peut faire gagner du temps et renforcer la cohérence des procédures de marchés publics de la municipalité (y compris les critères sociaux et environnementaux appliqués); ces modèles permettent également de mieux préparer les PME soumissionnaires à répondre aux attentes d'un appel d'offres;
- de toutes les mesures figurant dans la stratégie, la plus efficace pour permettre aux PME de participer aux marchés publics a été la division en lots, en vertu de laquelle un tiers au maximum des lots peut être attribué à la même entreprise. Cependant, cette mesure est également délicate à mettre en œuvre, car il existe une résistance de la part des pouvoirs adjudicateurs et des équipes techniques lorsqu'il s'agit de modifier la méthode de travail, dans la mesure où cela implique généralement un bouleversement de la routine, un surcroît de travail, un suivi plus important et une coordination beaucoup plus poussée (pour la division des marchés en lots).

Contact

M. José Manuel Martínez Fernández, secrétaire général adjoint du conseil municipal de Valladolid,
jmmfernandez@ava.es

65. Un cadre pour la passation de marchés à valeur sociale à Vancouver

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Vancouver, Canada

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction et objectifs des marchés publics

La ville de Vancouver a été l'une des premières villes du Canada à s'engager dans la passation de marchés à valeur sociale en 2015 avec l'adoption de la stratégie et du plan d'action pour une ville saine (2015-2018). Le plan d'action comprenait un engagement:

- à «encourager le développement et/ou le renforcement des cadres de passation de marchés à valeur sociale parmi les membres de la Table de leadership»; et
- à «créer un cadre officiel de passation de marchés à valeur sociale pour orienter les pratiques de la ville de Vancouver en la matière».

En avril 2019, le conseil municipal et la direction exécutive de la ville ont approuvé le cadre de passation de marchés à valeur sociale. Ce cadre avait pour objectif de fournir une orientation en matière de marchés publics sociaux et d'accords sur les avantages pour la communauté, en définissant notamment des principes, des paramètres relatifs à la portée et à l'ampleur des initiatives, des mesures et des objectifs. Le cadre intègre la valeur sociale dans les dépenses municipales, «tout en contribuant à des résultats plus généraux liés aux stratégies, objectifs et priorités de la ville». Cet objectif sera atteint au moyen de lignes directrices en matière de marchés publics visant à accroître la diversité de la chaîne d'approvisionnement tout en améliorant l'indépendance économique et en renforçant les capacités grâce à l'accès à l'emploi et aux droits du travail.

Étapes de la passation de marchés et critères

Le cadre décrit plusieurs approches différentes pour intégrer la valeur sociale dans les marchés publics:

- renforcer les capacités et encourager les entreprises sociales/diversifiées à soumissionner pour des marchés;
- appliquer des critères d'évaluation (d'attribution) qui ciblent la valeur sociale;
- appliquer des clauses contractuelles reposant sur des consultations du marché et garantissant des pratiques d'emploi améliorées et équitables.

Afin d'accroître la diversité de sa chaîne d'approvisionnement, la ville emploie des méthodes telles que des évaluations approfondies de la disponibilité et de la capacité des fournisseurs en vue de déterminer les possibilités qui s'offrent aux entreprises sociales/diversifiées et de mieux connaître sa base de fournisseurs sociaux/diversifiés. Une entreprise est considérée comme sociale/diversifiée si elle est titulaire d'une certification reconnue et/ou si elle est détenue ou exploitée par des groupes traditionnellement marginalisés, tels que les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ou les LGBTQ+. Lorsqu'une occasion se présente, la ville veille à ce que ces entreprises en soient informées et puissent participer aux marchés publics.

D'ici 2023, l'objectif est d'attribuer 50 % du nombre de marchés ainsi que 50 % de la valeur des marchés à des entreprises sociales/diversifiées dans des catégories de services telles que les services professionnels, les consultants, les RH, l'entretien des installations, les échanges, les réparations et les experts/conseillers techniques.

Un autre aspect important du cadre politique relatif à la valeur sociale est constitué par les mesures destinées à améliorer l'indépendance économique locale et la capacité des citoyens grâce à l'accès à l'emploi et aux droits du travail. Parmi ces mesures figurent des lignes directrices visant à promouvoir l'achat de services qui:

- sont éthiques – par exemple en ce qui concerne les normes de travail, le commerce équitable, la santé et la sécurité des salariés;
- favorisent la diversité de la main-d'œuvre par la participation de groupes de personnes sous-employées, sans emploi ou sous-représentées;
- favorisent le bien-être économique par des conditions de travail décentes, l'épanouissement des salariés et des avantages sociaux.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Les objectifs des marchés publics à valeur sociale à Vancouver sont les suivants:

- améliorer la santé et le bien-être des communautés;
- accroître et améliorer les perspectives économiques des entreprises sociales et diversifiées;
- améliorer l'indépendance économique et renforcer les capacités des populations sous-employées, sans emploi et sous-représentées.

Instrument

Le cadre de passation de marchés à valeur sociale a été approuvé par le conseil municipal et la direction exécutive de la ville en avril 2019, selon les modalités suivantes:

- une gouvernance à l'échelle de l'organisation conforme aux objectifs de valeur sociale et un engagement en faveur de ceux-ci, avec une appropriation et une intégration dans le processus de passation des marchés publics;
- la prise en compte de son importance et de son alignement en tant qu'outil visant à soutenir les priorités sociales à long terme de la ville et la concrétisation de la valeur globale, y compris les résultats en matière de durabilité, de résilience, d'équité et de réconciliation;
- la reconnaissance que des niveaux variables de valeur sociale peuvent être atteints de différentes manières et dans des délais différents selon le type de marché.

Incidences sociales

Les marchés publics à valeur sociale sont considérés comme un investissement à long terme pour l'avenir, dans l'objectif de favoriser l'émergence d'une communauté et d'une économie plus équitables et inclusives grâce à des achats publics socialement responsables. Les résultats feront l'objet d'un suivi de la part des services chargés de surveiller l'équité, la réduction de la pauvreté, le sans-abrisme, etc. Cependant, ces incidences ne devraient pas être visibles dans l'immédiat.

Approuvé en avril 2019, le cadre avait déjà été appliqué à plus d'un tiers des marchés publics d'une valeur supérieure à 75 000 dollars canadiens (51 600 EUR) en décembre 2019. Les incidences sociales suivantes ont été constatées:

- l'une des expériences menées jusqu'à présent est celle d'un marché de services d'aménagement paysager où cinq entreprises sociales/diversifiées ont été invitées à soumissionner. Trois d'entre elles ont répondu à l'appel d'offres et une entreprise sociale a remporté le marché pour un devis inférieur au budget;

- une autre expérience est celle de la passation d'un marché de services d'agence de recrutement temporaire. Étant donné que ces types d'agences comptent peu d'employés internes, la seule façon d'accroître les populations sous-représentées dans la main-d'œuvre est de veiller à ce que les agences recherchent les personnes issues de ces groupes et en assurent le placement. Au cours de la consultation du marché, la ville a informé les fournisseurs qu'ils devaient redoubler d'efforts pour trouver et attirer des candidats issus de groupes sous-représentés. Dans le but de recueillir des informations et de renforcer la sensibilisation, les documents de marché comportaient une question standardisée concernant le lieu où le soumissionnaire recrutait sa main-d'œuvre et la manière dont il le faisait. La procédure de passation du marché comprenait également un critère d'attribution fondé sur la valeur sociale. Les fournisseurs se sont vu attribuer des points pour leur approche de la valeur sociale (affaires, approvisionnement, équité), lesquels pouvaient représenter jusqu'à 15 % de la note globale. Plusieurs fournisseurs ont été désignés et trois sur quatre ont été considérés comme sociaux/diversifiés sur la base de la propriété/du contrôle/de la certification de leur entreprise et/ou de leurs pratiques en matière de main-d'œuvre. Dans le cadre de l'exécution du marché, ils devront tous présenter un rapport sur ces pratiques.

Autres avantages

- Le cadre de passation de marchés à valeur sociale est vaste par nature et laisse une marge de manœuvre suffisante pour trouver la bonne solution pour chaque marché spécifique. Des questions sont systématiquement posées sur les aspects sociaux et la diversité, et la ville peut décider d'accorder plus de poids aux critères sociaux lorsque cela s'avère judicieux. Cette approche flexible permet de dégager une valeur sociale dans différentes catégories de marchés publics ou de déployer des efforts supplémentaires sur les aspects sociaux d'un marché lorsque les perspectives de résultats significatifs sont réelles.
- Moyennant une adaptation, le cadre peut être transféré à d'autres organismes d'achat. Le recours à ce cadre a également été envisagé dans d'autres organisations au Canada, notamment dans les municipalités et les universités locales, les organisations du secteur public de la métropole du Grand Toronto et les gouvernements provinciaux et fédéral canadiens.

Enseignements tirés et défis à venir

Enseignements tirés

- La ville de Vancouver a consenti des efforts pour déterminer ce qui se faisait déjà avant de décider de ce qui devait être fait en matière de marchés publics socialement responsables. Cette démarche lui a permis de se rendre compte que nombre de ses fournisseurs étaient déjà sociaux/diversifiés et pouvaient remporter et exécuter des marchés sans pour autant être plus chers.
- Pour ce type de cadre, il est utile de commencer par un processus d'«appariement». Commencez par quelques catégories de service et essayez de vous intéresser au marché spécifique. Par exemple, les services de conciergerie et d'aménagement paysager peuvent convenir aux entreprises sociales.

Défis à venir

- L'augmentation de la pondération/des points attribués à la valeur sociale dans les marchés publics peut donner lieu à des incidences plus définitives liées à l'inclusion de tels critères.
- Il existe des occasions à saisir dans les petits achats et marchés qui offrent généralement des possibilités intéressantes pour les entreprises sociales et diversifiées. Cependant, les services adjudicateurs connaissent bien leurs entreprises/fournisseurs traditionnels et ont tendance à renouveler leur collaboration avec eux, ce qui peut limiter les possibilités de recourir à de nouvelles entreprises sociales/diversifiées qui travaillent avec des groupes sous-représentés, sous-employés ou sans emploi.

Contact

Kim Buksa, responsable des achats durables et éthiques (ville de Vancouver, BC, Canada),
kim.buksa@vancouver.ca

66. Politique de Wageningen en matière de rendement social des investissements

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Wageningen, Pays-Bas

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction/objectifs des marchés publics

La ville de Wageningen a mis en place une politique de passation de marchés en vertu de laquelle l'administration est tenue d'inclure le rendement social des investissements dans chaque appel d'offres dont la valeur attendue est supérieure à 50 000 EUR. Un pourcentage fixe (5 %) du prix contractuel convenu de chaque marché supérieur à 50 000 EUR est affecté à l'emploi de chômeurs enregistrés ou de personnes éloignées du marché du travail.

Aux Pays-Bas, il existe plusieurs façons d'intégrer le rendement social dans les marchés publics. Parmi les options possibles figurent la fixation de conditions spéciales d'exécution, l'inclusion de critères d'attribution ou la réservation d'un marché à des sociétés d'emploi protégé. Pour d'autres exemples, voir dans cette série les cas de Haarlem (p. 229) ou de Rotterdam (p. 134).

Objet

Le rendement social est un aspect important de la politique de passation de marchés de la municipalité de Wageningen. La municipalité met tout en œuvre pour obtenir des résultats sociaux concrets en attribuant des marchés aux acteurs du marché. Dans ce contexte, aux fins du rendement social, la municipalité impose aux soumissionnaires des considérations sociales contractuelles. Ces conditions ont trait aux possibilités d'emploi offertes aux demandeurs d'emploi.

Étapes de la passation de marchés et critères

Les fournisseurs sont invités à décrire les options dont ils disposent en ce qui concerne la concrétisation du rendement social des investissements. L'évaluation des critères d'attribution est effectuée par le gestionnaire de compte du service chargé des entreprises au sein de la municipalité. Après la conclusion du marché, le gestionnaire de compte devient le point de contact pour la concrétisation du rendement social des investissements.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Trois options différentes sont envisageables pour inclure le rendement social dans un appel d'offres, le soumissionnaire devant en choisir une:

- *exigence contractuelle:* un pourcentage fixe (5 %) du montant convenu pour un marché est affecté à l'embauche de chômeurs ou de personnes éloignées du marché du travail. La mise en œuvre de cette exigence peut être convenue entre l'entrepreneur et la municipalité dans un plan établi après l'attribution du marché;
- *exigence contractuelle combinée à un critère d'attribution:* un pourcentage fixe (5 %) du montant convenu pour le marché est affecté à l'embauche de chômeurs ou de personnes éloignées du marché du travail et est inclus dans l'offre en tant que critère d'attribution.

- *appel à idées*: les soumissionnaires sont invités à présenter une proposition quant à la manière de concrétiser le rendement social. Cette proposition ne doit pas être intégrée comme critère d'attribution, mais est, après attribution, élaborée plus en détail en collaboration avec la municipalité.

Vérification

La ville inclut dans le marché la possibilité d'imposer une amende. Les progrès réalisés dans la concrétisation du rendement social des investissements sont examinés chaque année. Si le soumissionnaire ne respecte pas son engagement, la ville est en droit de lui facturer 5 % de la valeur du marché pour les services fournis (en 2019, ce mécanisme a été utilisé à une seule reprise). La ville affectera ce montant à la conception d'initiatives qui contribuent directement à l'élaboration ou à l'utilisation d'instruments destinés à soutenir les demandeurs d'emploi ou les personnes éloignées du marché du travail dans leur recherche d'emploi.

Le gestionnaire de compte désigné est responsable de la vérification des engagements en matière de rendement social des investissements.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: la municipalité de Wageningen
- Bénéficiaires: les demandeurs d'emploi (en particulier les personnes éloignées des marchés du travail)

Incidences sociales

- La municipalité de Wageningen s'est fixé pour objectif d'aider le plus grand nombre possible de résidents à participer au marché du travail.
- La politique en matière d'achats et d'appels d'offres vise à contribuer à cet objectif en mettant en œuvre la politique de rendement social des investissements et en créant ainsi des perspectives pour les personnes défavorisées sur le marché du travail.
- La municipalité s'est engagée à appliquer les principes du rendement social des investissements à tous les appels d'offres. Peu importe que le marché porte sur des services, des livraisons ou des travaux.

Autres avantages

- Réduction des prestations sociales: le rendement social des investissements donne aux chômeurs de longue durée de plus grandes chances de trouver un emploi rémunéré. Ils n'auront alors plus besoin de prestations sociales.

Enseignements tirés et défis à venir

- Inscrivez le rendement social des investissements à l'ordre du jour lorsque vous organisez une consultation du marché.
- Le pouvoir adjudicateur devrait demander la présentation d'un plan d'action en matière de rendement social des investissements et, si possible, collaborer avec le contractant à l'élaboration de ce plan.
- Associez à un stade précoce les collaborateurs responsables de la mise en œuvre et de la vérification de la politique de passation de marchés fondée sur le rendement social des investissements.

- L'inclusion du rendement social des investissements dans chaque appel d'offres dont la valeur contractuelle attendue est supérieure à 50 000 EUR est un objectif plutôt modeste (5 % de 50 000 EUR, cela ne représente que 2 500 EUR). Il pourrait être préférable de conserver la valeur limite de 221 000 EUR (le montant au-delà duquel vous devez lancer un appel d'offres en Europe jusqu'en 2020), afin que les placements des demandeurs d'emploi obtenus grâce au rendement social des investissements soient plus stables. La durée du placement dépend, entre autres, de la valeur du marché.

Contact

Cynthia A. van der Roest, conseillère principale en marchés publics,

cynthia.van.der.roest@wageningen.nl

67. L'approche de Haarlem en matière de rendement social des investissements

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Haarlem, Pays-Bas

Secteur de produits ou de services: tous les secteurs qui nécessitent le recours à de la main-d'œuvre (appels d'offres pour des services et des travaux)

Introduction/objectifs des marchés publics

La ville de Haarlem est une pionnière dans l'application du concept de «rendement social des investissements» dans les appels d'offres, avec pour objectif d'encourager les fournisseurs à créer une valeur sociale. Depuis 1995, elle a recours à la responsabilité sociale des entreprises/au rendement social des investissements dans ses marchés publics, en tant que condition particulière pour l'exécution d'un marché. Cette méthode a fait ses preuves en matière de création d'offres d'emploi pour les personnes dont les perspectives d'emploi sont limitées.

Aux Pays-Bas, il existe plusieurs façons d'intégrer le rendement social dans les marchés publics. Parmi les options possibles figurent la fixation de conditions spéciales d'exécution, l'inclusion de critères d'attribution ou la réservation d'un marché à des sociétés d'emploi protégé. Pour d'autres exemples, voir dans cette série les cas de Wageningen (p. 227) ou de Rotterdam (p. 134).

Objet

Accroître la participation au marché du travail et l'emploi des chômeurs et des personnes handicapées.

Étapes de la passation de marchés et critères

Au cours de la procédure de passation de marché, les soumissionnaires doivent accepter une condition particulière d'exécution, laquelle consiste à affecter un montant égal à 5 % de la valeur du contrat au renforcement de la participation au marché du travail en soutenant les personnes qui en sont éloignées. La valeur peut être obtenue par l'intermédiaire d'un emploi, de stages ou d'autres activités réalisées dans le cadre du marché en question. La valeur du rendement social des investissements recherché est proportionnelle à l'objet et à l'ampleur du marché: un taux de 5 % de rendement social des investissements est appliqué dans les appels d'offres de services ou de travaux. En ce qui concerne les marchés de fournitures à faible intensité de main-d'œuvre, un pourcentage plus faible de rendement social des investissements est prévu.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'initiative est en phase avec les objectifs stratégiques suivants:

- contribuer à l'émergence d'un marché du travail plus inclusif:
 - accroître le nombre de résidents qui travaillent et s'acquittent de leurs tâches en fonction de leurs capacités;
 - accroître la participation des résidents sans emploi au marché du travail;
 - réduire le taux de décrochage scolaire;
 - faire le lien entre l'éducation et le marché du travail;

- en réintégrant les individus sur le marché du travail, d'autres objectifs sociaux peuvent être atteints:
 - améliorer le cadre de vie local et la cohésion sociale;
 - renforcer l'autonomie des demandeurs d'emploi;
 - prévenir et maîtriser les problèmes d'endettement et de solitude;
 - soutenir les entreprises sociales et l'entrepreneuriat (local).

Vérification

- Calcul de la valeur du rendement social des investissements = valeur du marché multipliée par un % du rendement social des investissements, dans ce cas 5 %
- Calcul de la valeur du rendement social des investissements obtenu en utilisant les valeurs des catégories standard. Les valeurs des catégories standard font référence aux activités qu'un contractant peut réaliser pour satisfaire à l'exigence de rendement social des investissements. Il existe trois grands types d'activités: a) les emplois ou les stages destinés aux personnes qui n'ont pas connu une situation d'emploi stable; b) la participation des entreprises sociales à l'exécution du contrat et c) d'autres activités de RSE liées au marché en question.

Valeur du marché

Le rendement social des investissements est utilisé pour tous les marchés d'une valeur égale ou supérieure à 200 000 EUR. Le pourcentage de la valeur du marché consacré au rendement social des investissements, soit 5 %, représenterait une valeur supérieure ou égale à 10 000 EUR.

Instrument

- Article 70 sur les conditions d'exécution du marché de la directive 2014/24/UE.
- En vertu d'un règlement du conseil municipal²², Haarlem applique le rendement social des investissements à tous les appels d'offres de services ou de travaux dont la valeur attendue est égale ou supérieure à 200 000 EUR.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Haarlem
- Bénéficiaires: chômeurs/demandeurs d'emploi, personnes handicapées

Incidences sociales

- Augmentation du taux de participation au marché du travail: le rendement social des investissements accroît les perspectives d'emploi pour les groupes cibles. Chaque année, des centaines de chômeurs de longue durée et de personnes handicapées sont intégrés dans le marché du travail en décrochant un emploi ou un stage;
- responsabilité sociale des entreprises: le rendement social des investissements encourage le marché à se mobiliser et à participer à la réalisation des objectifs sociaux.

Autres avantages

- Réduction des prestations sociales: le rendement social des investissements donne aux chômeurs de longue durée de plus grandes chances de trouver un emploi rémunéré. Ils n'auront alors plus besoin de prestations de chômage.

Enseignements tirés et défis à venir

Les facteurs suivants ont été déterminants pour le succès de l'initiative:

- afin de garantir la mise en œuvre fructueuse de la politique de rendement social des investissements, il est très important d'avoir l'adhésion de toutes les parties prenantes. Il faut d'abord obtenir leur

²² <https://haarlem.pleio.nl/file/download/48093642>

soutien, notamment celui des décideurs et du marché. L'appui politique garantit la pérennité du rendement social des investissements dans les marchés publics de la ville;

- dialogue de marché et intérêts mutuels: la tâche sera accomplie par le marché qui se mobilise pour offrir des possibilités d'emploi au groupe cible. Il est important de maintenir le contact et de communiquer au sujet des possibilités, des difficultés et de ses besoins;
- des règles et réglementations concrètes, souples, simples et claires permettent aux contractants de se conformer plus facilement au rendement social des investissements et facilitent son application.

À l'avenir, le défi consistera à coopérer avec les pouvoirs adjudicateurs (semi-) publics de la région, tels que les autres municipalités et les autres organisations de services publics.

Contact

Khalil Khuwam, gestionnaire des comptes et des marchés, ville de Haarlem, kkhuwam@haarlem.nl

68. Promouvoir l'égalité des chances et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée par la voie des marchés publics

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville de Vienne, Autriche

Secteur de produits ou de services: divers

Introduction/objectifs des marchés publics

Depuis plus de 25 ans, la ville de Vienne s'attache à soutenir et à promouvoir les femmes et les filles afin de lutter contre les inégalités existantes. Le service municipal des questions féminines a ouvert ses portes en 1992 et un réseau d'experts et de projets en matière de genre a alors été mis en place dans différents services. Toutefois, en 2020, l'égalité des genres à tous les niveaux de la société est encore loin d'être acquise. Les différences de revenus entre les femmes et les hommes subsistent, de même que la répartition inéquitable du travail rémunéré et non rémunéré. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes pour un travail à temps plein à Vienne était de 14,5 % en 2019.

La ville de Vienne attribue de nombreux marchés, allant de l'achat de matériel de bureau aux marchés de recherche. Étant donné la taille de l'administration municipale, le volume financier de ces marchés est considérable. La prise en considération des questions de genre et la promotion des femmes dans les marchés publics ont pour effet de garantir que les dépenses contribuent également à l'égalité des femmes et des hommes dans les entreprises privées.

C'est pourquoi la ville de Vienne a créé un groupe de travail en 2010 afin d'examiner la manière dont la promotion de l'égalité des genres pouvait être intégrée dans les marchés publics. Plusieurs projets pilotes ont ensuite été menés dans un nombre croissant de domaines. Au départ, les services municipaux concernés étaient le service chargé de la stratégie européenne et du développement économique et le service des marchés publics.

Objet

La ville de Vienne a élaboré des lignes directrices à l'intention des entreprises, ainsi que des instruments leur permettant d'évaluer l'état d'avancement de l'égalité des chances au sein de l'entreprise et de déployer des mesures. En outre, les fonctionnaires (toutes les personnes intéressées, les acheteurs en particulier) reçoivent une formation spécifique, des listes de contrôle, etc.

Étapes de la passation de marchés et critères

Les services municipaux participants doivent adhérer aux principes suivants:

- pour les marchés de services, les soumissionnaires doivent s'engager dans leur offre à appliquer des mesures de promotion des femmes et en apporter la preuve dans un délai déterminé. Ces conditions d'exécution s'appliquent actuellement à tous les marchés de services d'une durée minimale de six mois et d'une valeur estimée d'au moins 50 000 EUR qui sont attribués à des entreprises de plus de 20 salariés. Par cette mesure, la ville de Vienne vise délibérément les marchés de services de plus grand volume et de plus longue durée. À ce niveau, des changements organisationnels peuvent effectivement être opérés par les entreprises privées. Cette exigence n'a aucune incidence sur l'évaluation et le classement des offres, mais elle constitue une condition pour l'obtention d'un marché. La mise en œuvre des mesures de promotion des femmes n'est vérifiée qu'au moment de l'exécution du contrat;

- la promotion des femmes et les questions de genre doivent être prises en considération dans l'évaluation des besoins, la planification des achats et la spécification des services. Les salariés travaillant dans le domaine des marchés publics doivent tenir compte de ces aspects en amont. Par exemple, si une étude doit être commandée, la description du service dans l'appel d'offres peut être formulée de sorte à tenir compte des différents besoins et perspectives des femmes et des hommes;
- la promotion des femmes et les questions de genre peuvent être prises en considération lors de la formulation des critères d'attribution pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse. Par exemple, la preuve que les personnes chargées de l'exécution du marché ont suivi une formation spéciale dans le domaine de l'intégration de la dimension de genre et de la promotion des femmes.

Si un fonctionnaire a besoin d'un soutien supplémentaire, il peut suivre des cours de formation organisés par le groupe exécutif du personnel et de l'audit interne de la ville de Vienne.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

- Intégration de la dimension de genre et promotion des femmes par l'intermédiaire des marchés publics
- Égalité des femmes et des hommes dans les entreprises privées

Vérification

Lors de la phase d'adjudication, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration dans laquelle ils s'engagent à mettre en œuvre des mesures sélectionnées dans le catalogue de mesures suivant:

- groupe A: promotion des femmes dans le recrutement
- groupe B: promotion des femmes dans la qualification
- groupe C: conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée
- groupe D: mesures structurelles (telles que la mise en œuvre d'un plan de promotion des femmes qualifiées, des mesures de lutte contre le harcèlement sexuel, la nomination de représentantes des femmes, des formations complémentaires sur l'égalité).

Les soumissionnaires s'engagent à mettre en œuvre les mesures choisies au plus tard à mi-parcours de la période contractuelle, ainsi qu'à soumettre des preuves écrites de leur mise en œuvre. S'il n'est pas possible de mettre en œuvre l'intégralité des mesures sélectionnées dans les délais, les soumissionnaires doivent en indiquer les raisons. Un manquement à l'obligation de mettre en œuvre les mesures choisies peut entraîner le signalement d'un «défaut grave» dans le registre des contractants de l'Autriche.

En cas de manquement à l'obligation de fournir la preuve de la mise en œuvre complète des mesures choisies dans le délai d'exécution, une pénalité s'applique, pouvant aller jusqu'à 1 % du montant du marché, avec un plafond de 10 000 EUR.

Des contrôles aléatoires sont également effectués par le groupe d'audit interne de la ville de Vienne et la Cour des comptes de la ville de Vienne.

Instrument

Le recours à des critères sociaux d'attribution et à des clauses d'exécution du marché, qui peuvent inclure des considérations de genre, est autorisée par l'article 67 et l'article 70 de la directive 2014/24/UE.

Lignes directrices élaborées par la ville de Vienne: les obligations formelles, auxquelles les entreprises doivent souscrire, et le catalogue des mesures d'intégration de la dimension de genre qu'elles peuvent choisir sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.wien.gv.at/wirtschaft/gewerbe/pdf/verpflichtungserklaerung-vergabe-frauenfoerderung.pdf>

Acteurs

Le projet a été étendu en 2012 et 2015. En décembre 2019, les services municipaux suivants participaient au projet en adhérant aux principes susmentionnés:

- service des affaires européennes
- service des marchés publics
- service des technologies de l'information
- services de l'éclairage public
- service des questions féminines
- service du développement urbain et de l'urbanisme
- service d'architecture et d'aménagement urbain
- service de la protection de l'environnement
- service des affaires économiques, du travail et des statistiques

Les services suivants soutiennent la mise en œuvre du projet dans les services partenaires:

- groupe exécutif pour l'organisation, la sûreté et la sécurité (MD-OS), section pour l'intégration de la dimension de genre
- service des questions féminines
- service du droit commercial, de la confidentialité des données et de l'état civil **Incidences sociales**

Le projet a une incidence importante sur l'égalité des genres dans la société, car il garantit l'adoption de mesures visant à promouvoir les femmes et l'égalité des genres sur les lieux de travail et sur le marché de l'emploi. Les entreprises retenues jouent un rôle important en matière d'égalité des genres à Vienne.

Le projet a une incidence sur:

- l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail;
- la promotion des femmes aux postes de direction;
- l'élimination de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes;
- l'assurance que les femmes et les hommes ont accès aux services municipaux sur un pied d'égalité.

Le projet a servi de modèle à d'autres villes en Autriche et au niveau international (par exemple, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe – OSCE).

Autres avantages

Faits et chiffres:

- les mesures les plus couramment utilisées sont l'offre d'horaires de travail flexibles et l'augmentation du nombre de femmes aux postes de direction;
- du point de vue juridique, une seule réclamation a été déposée à ce jour, laquelle n'a pas abouti;
- toutes les entreprises ont respecté l'accord, de sorte qu'aucune sanction n'a dû être imposée au cours des huit années d'exécution du programme, bien qu'une telle possibilité soit prévue dans le projet.

Enseignements tirés et défis à venir

- Le projet a rencontré un énorme succès. Cela s'explique principalement par le fait que les entreprises ont bénéficié d'un soutien suffisant dès le début. Par exemple, des ateliers ont été organisés, un manuel d'analyse de l'égalité et des idées d'actions ont été fournis, tandis que des conseils individuels par téléphone peuvent également être prodigués. Il en va de même pour le soutien aux fonctionnaires chargés de la passation des marchés: des formations sont régulièrement proposées et une liste de contrôle sur les questions de genre a été élaborée dans le cadre d'un processus participatif mené par des experts en la matière, avec des représentants des services municipaux concernés.
- Le recours à un juriste de renom pour la vérification de la réglementation a également été un facteur déterminant. Celui-ci a apporté un soutien précieux lorsque les discussions ont été engagées.
- La création d'un groupe de travail collaboratif s'est avérée très utile pour mettre en place le projet. Des experts en matière de genre, des services juridiques et des représentants de différents services municipaux ont collaboré dès le début.
- Un tel projet n'aurait pu être lancé et géré sans un appui politique inconditionnel.

Contact

Laura Wimmer, ville de Vienne, laura.wimmer@wien.gv.at

69. Dialogue en faveur de la durabilité dans les procédures de passation de marchés de Brême

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: ville hanséatique libre de Brême, Allemagne

Secteur de produits ou de services: Cette méthodologie a été appliquée à plusieurs produits/services différents, notamment les textiles, les vêtements de travail de protection, les jouets, les équipements sportifs, les chaussures et les gants de sécurité, et les services de nettoyage (politique).

Introduction/objectif de la passation de marché

La ville de Brême compte environ 570 000 habitants. En tant que ville hanséatique, Brême profite du commerce national et international depuis 1260. Aujourd'hui, c'est cette identité qui motive Brême à façonner le commerce de manière équitable et durable afin que toutes les parties concernées puissent en bénéficier. Depuis 2009, la ville hanséatique libre de Brême s'est fixé pour objectif de rendre les marchés publics écologiquement et socialement responsables. Le succès rencontré par la ville dans sa candidature au titre de «Capitale allemande du commerce équitable» en 2011, qui a mobilisé de nombreux acteurs de la société civile, de la politique, de la science, de l'économie et de l'administration, a constitué une première étape dans ce processus. Depuis lors, ces acteurs ont continué à contribuer à la promotion et à la consolidation du commerce équitable au sein de la communauté. La création d'un centre de compétences dédié aux marchés publics socialement responsables en 2016 a également contribué à promouvoir la mise en œuvre systématique de critères de durabilité dans les procédures d'appel d'offres de la ville. Ces dernières années, l'accent a été mis en particulier sur les groupes de produits suivants: les vêtements de travail de protection, les jouets, les équipements sportifs, les articles promotionnels et les articles de restauration (café, thé, cacao, sucre de canne).

Avant mais aussi pendant les procédures d'appel d'offres portant sur ces produits, des dialogues avec les soumissionnaires, des ateliers destinés aux utilisateurs et des ateliers à l'attention des soumissionnaires sont organisés au sein du service des achats stratégiques de la centrale d'achat et d'adjudication de Brême (EVZ), qui est responsable des procédures d'appel d'offres pour les marchés publics centralisés de la ville hanséatique libre de Brême.

Étapes de la passation de marchés et critères

- Les *dialogues avec les soumissionnaires* ont pour objectif d'informer et de sensibiliser les soumissionnaires potentiels et les acteurs de la demande (responsables des marchés publics) à l'intégration de critères sociaux et écologiques dans un appel d'offres à venir. Lors de la planification d'un appel d'offres portant sur un nouveau groupe de produits, des recherches intensives (sous la forme, par exemple, d'une enquête auprès des fournisseurs locaux) sont menées pour trouver des fabricants potentiels. Brême ne dispose d'aucune procédure automatique pour annoncer les événements de dialogue en ligne, bien que certains événements soient parfois annoncés sur les sites web d'ONG telles qu'Engagement Global et «Südwind». Pour ce qui est des appels d'offres à l'échelle de l'Union européenne, il existe des règles claires qui doivent être respectées afin de laisser suffisamment de temps pour soumettre les offres et permettre aux soumissionnaires de poser des questions.

- Les fabricants et, le cas échéant, les fournisseurs sont invités à ces événements et reçoivent un rapport par la suite. Les résultats des ateliers destinés aux soumissionnaires sont intégrés dans les documents de marché.
- Les ONG participent à ces dialogues et y apportent des contributions majeures. L'événement comprend généralement des présentations, suivies de questions et de discussions sur les sujets abordés. Le type et la portée des exigences en matière de passation de marchés sont décrits, de même que les exigences qualitatives et socio-écologiques. Les ONG présentent les problèmes auxquels, de leur point de vue, il convient de remédier dans la production et la chaîne d'approvisionnement du produit ou du service en question. Ainsi, les entreprises doivent pouvoir se faire une première idée de la demande, de ses exigences et de l'approche à adopter pour améliorer les exigences socio-écologiques dans la production et la chaîne d'approvisionnement. Le dialogue est aussi l'occasion d'aborder la question de la capacité ou de la volonté des entreprises à satisfaire aux exigences socio-écologiques et à participer aux procédures d'attribution correspondantes. Il est important de sensibiliser les services demandeurs au sein de la municipalité à l'utilisation de critères sociaux et écologiques.
- Les *ateliers destinés aux utilisateurs* visent à informer les principaux responsables des marchés publics ainsi que l'EVZ des produits que proposent les soumissionnaires potentiels, ainsi qu'à sensibiliser les utilisateurs finaux, les organisations d'utilisateurs et les entreprises aux droits de l'homme et aux aspects écologiques des marchés publics. Au cours de l'événement, plusieurs entreprises présentent leurs produits et leurs caractéristiques (qualitatives, mais aussi sociales et écologiques) à un petit groupe d'acheteurs et de fournisseurs, qui se succèdent par rotation afin que tous les participants puissent découvrir tous les produits.
- Lors d'un *atelier destiné aux soumissionnaires*, le pouvoir adjudicateur, les soumissionnaires potentiels et les principaux consommateurs individuels collaborent avec les ONG pour améliorer la description du service et les conditions contractuelles, que le pouvoir adjudicateur a déjà formulées au préalable. L'atelier a pour but d'apporter de la transparence dans le processus d'appel d'offres et de prendre en considération les besoins et les questions de toutes les parties prenantes. Au cours de ce processus, les textes préparés sont expliqués et discutés sous contrôle juridique.

Le centre de compétences pour les marchés publics socialement responsables a instauré le recours à des dialogues dans la phase préalable à la passation de marchés au sein de la ville hanséatique libre de Brême en 2016. Depuis lors, divers dialogues ont été menés, notamment (mais pas uniquement) sur les thèmes suivants:

- *groupe de produits: textiles/vêtements de travail*
 - Dialogue à l'intention des fabricants concernant les uniformes
 - Ateliers destinés aux utilisateurs et consacrés aux vêtements de travail (*ateliers destinés aux utilisateurs qui ont examiné les vêtements de travail exposés par six fabricants durables et ont consigné leurs exigences et leurs commentaires dans un questionnaire. L'acheteur stratégique a ensuite utilisé ce questionnaire pour finaliser les documents de marché.*)
 - Atelier destiné aux soumissionnaires et consacré aux vêtements de travail
- *groupe de produits: jouets*

- Dialogue à l'intention des soumissionnaires concernant les jouets (*dialogue visant à sensibiliser les consommateurs, notamment les enseignants des jardins d'enfants, aux conditions de travail dans l'industrie du jouet et à la pratique d'adjudication de la ville hanséatique libre de Brême, ainsi qu'à établir un premier contact avec des soumissionnaires potentiels.*)

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

L'objectif des dialogues et des ateliers est de jeter les bases d'un élargissement systématique de l'éventail des groupes de produits au sein des accords-cadres centraux qui répondent aux exigences rigoureuses d'un marché public socialement et écologiquement durable.

Le règlement sur les normes de travail fondamentales («Kernarbeitsnormenverordnung») de la ville hanséatique libre de Brême définit ces exigences, qui ont été mises à jour en mai 2019. Le règlement contient une liste de produits qui doivent être achetés de manière à respecter les normes fondamentales du travail de l'OIT. Ceci est particulièrement important pour les «produits sensibles», dont on sait qu'ils sont souvent fabriqués dans de mauvaises conditions de travail.

La liste des produits sensibles comprend les groupes suivants:

- produits textiles
- produits agricoles du Sud (par exemple, thé, café, cacao et autres)
- fleurs coupées du Sud
- jouets et ballons de sport
- produits en bois
- produits des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- articles en cuir et produits de tannage

Vérification

Les dialogues se déroulent sous la forme d'événements pour lesquels les soumissionnaires potentiels ou les consommateurs/services demandeurs de la municipalité n'ont pas besoin de vérification. Il s'agit d'une possibilité à faible seuil consistant à impliquer des parties prenantes qui, autrement, ne participeraient pas aux processus de passation de marchés socialement ou écologiquement responsables. Les exigences spécifiques appliquées dans les appels d'offres sont sujettes à vérification.

Valeur du marché

Étant donné que plusieurs appels d'offres différents ont été menés sur la base de ces formes de dialogue, il n'est pas possible de donner une valeur de marché précise.

Instrument

- Article 40 sur les consultations préalables du marché de la directive 2014/24/UE.

- Dans le cadre de la législation du Land de Brême, les marchés publics sont régis par la loi sur le respect des tarifs et les marchés publics («Tarifreue- und Vergabegesetz»).
- Le règlement sur les normes fondamentales du travail («Kernarbeitsnormenverordnung») et le règlement administratif pour les marchés publics de la ville hanséatique libre de Brême («Verwaltungsvorschrift für die Beschaffung der Freien Hansestadt Bremen»).

Acteurs

Le sénateur des finances, la chancellerie du Sénat et Immobilien Bremen développent et étendent conjointement la passation de marchés publics durables et équitables à Brême.

- Le sénateur des finances est responsable du domaine des marchés publics (y compris les marchés publics durables) et charge l'entreprise publique Immobilien Bremen de fournir des services pour les achats centralisés et la mise en œuvre des procédures de passation de marchés publics. Le centre de compétences pour les marchés publics socialement responsables est établi directement au sein d'Immobilien Bremen.
- La chancellerie du Sénat est responsable de la promotion du commerce équitable à Brême et entretient des partenariats avec les villes partenaires de Brême dans le Sud.
- Les groupes cibles des formes de dialogue décrites ici sont les services municipaux de Brême, toutes les autres institutions de la ville hanséatique libre de Brême (municipalités rurales et urbaines) et les soumissionnaires potentiels.
- Les autres groupes cibles sont les partenaires réunis dans le cadre de syndicats d'achat public-privé ainsi que les bénéficiaires de subventions qui sont autorisés à participer aux marchés publics centraux de Brême.

Incidences sociales

- Jusqu'à présent, ces dialogues ont permis aux acheteurs, aux consommateurs et aux soumissionnaires de mieux appréhender les produits socialement responsables et l'intégration des critères sociaux dans le processus de passation de marchés. En outre, ils contribuent à dissiper la réticence des fournisseurs à participer à des appels d'offres comportant de tels critères.
- En interne, l'un des avantages sociaux a été de permettre aux organismes demandeurs de mieux appréhender les avantages offerts par les accords-cadres de la centrale d'achat de la municipalité, dans la mesure où ils simplifient le processus de commande et favorisent la prise de décisions d'achat privilégiant des produits socialement responsables.

Autres avantages

- Les personnes engagées dans la passation de marchés jouent un rôle de catalyseur déterminant au sein de la municipalité. Les dialogues renforcent et étendent cet effet multiplicateur en développant les compétences et en fournissant des informations aux responsables des marchés publics et aux employés municipaux.
- Les accords-cadres centraux relatifs à tous les groupes de produits et services sont mis à la disposition des utilisateurs décentralisés de la municipalité, qui peuvent les commander facilement. De cette manière, les services demandeurs au sein de la municipalité seront durablement orientés

vers des produits qui satisfont aux critères de la passation de marchés socialement responsables ou du commerce équitable.

- Les produits correspondants peuvent être commandés par voie électronique sans difficulté.

Enseignements tirés et défis à venir

- Les dialogues se révèlent efficaces pour sensibiliser les services demandeurs et les soumissionnaires potentiels à la nécessité de mettre en place des marchés publics socialement et écologiquement responsables.
- La réticence à participer à des appels d'offres comportant des critères sociaux et environnementaux est atténuée, car les questions et les incertitudes qui se posent entre les fournisseurs et le pouvoir adjudicateur peuvent être abordées directement.
- Des difficultés peuvent survenir, en particulier lorsqu'un groupe de produits n'a pas encore fait l'objet d'une attention particulière du point de vue de la production durable (par exemple, les jouets ou, dans une plus large mesure encore, les équipements sportifs), car la sensibilisation aux besoins des acheteurs en matière de production durable ainsi que la disponibilité d'acteurs du marché capables de fournir de tels produits sont faibles.
- En outre, les ressources financières et humaines nécessaires à la tenue des dialogues constituent un défi permanent, car elles viennent s'ajouter aux coûts du processus d'appel d'offres standard.

Contact

Johanna Reimers, chancellerie du Sénat de la ville hanséatique libre de Brême,
Johanna.reimers@ez.bremen.de, +49 421 361 2878

70. Garantir des conditions de travail équitables

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: Copenhague, Danemark

Secteur de produits ou de services: nettoyage, construction, restauration, soins de santé, transports, crèches, voirie et entretien

Introduction/objectifs des marchés publics

Dans le cadre de l'initiative «Copenhague contre le dumping social», la ville de Copenhague a pris des mesures à caractère social en intégrant dans les marchés des clauses relatives au travail afin de garantir des conditions de travail équitables à tous les salariés travaillant pour ses contractants et ses sous-traitants.

L'objectif est de garantir une concurrence et des conditions de travail équitables pour toutes les personnes qui travaillent dans le cadre des marchés de la ville, en recourant à des conditions d'exécution du marché. Un groupe de travail interne a été mis en place pour veiller à ce que les contractants et les sous-traitants respectent la clause relative au travail et offrent à leurs salariés des rémunérations et des conditions de travail équitables.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Des rémunérations et des conditions de travail équitables sont prévues dans le marché conclu avec la ville de Copenhague, sous la forme d'une clause relative au travail. Certains marchés comportent également des clauses relatives à l'éducation et à l'emploi, qui imposent respectivement aux fournisseurs de former des stagiaires et des apprentis ou d'employer des chômeurs pour une mission.

La ville de Copenhague s'efforce de lutter contre le dumping social afin de garantir:

- une rémunération et des conditions de travail équitables pour chaque salarié travaillant dans le cadre d'un marché conclu avec la ville;
- des conditions de concurrence équitables pour toutes les entreprises qui soumissionnent pour des marchés;
- davantage de stages et d'apprentissages pour les jeunes.

Vérification

- La ville de Copenhague a mis en place un groupe de travail composé de neuf personnes (des experts en responsabilité sociale des entreprises engagés par la ville), chargée de contrôler le respect des clauses relatives au travail par l'ensemble de ses fournisseurs.
- Le groupe de travail privilégie les inspections régulières sur place et est habilité à visiter tous les types de lieux de travail à tout moment. Les conditions de rémunération et de travail des fournisseurs opérant dans les secteurs de la construction, du nettoyage et des transports font l'objet d'un suivi rigoureux.
- Quelque 600 contrôles de conformité sont effectués chaque année. Environ un tiers des contrôles consistent en des inspections sur place, tandis que le reste est mené sous la forme d'enquêtes portant sur les conditions de travail de certains employés spécifiques sur la base de documents relatifs à la rémunération, aux heures de travail, à la pension, à la fiscalité, etc.
- L'équipe a adopté, pour ses inspections, une approche fondée sur les risques, en portant l'essentiel de ses efforts sur les domaines et les emplois où le risque d'infraction est considéré comme étant le

plus élevé. En cas de violation des clauses, un dialogue est engagé avec l'employeur, et la ville de Copenhague a le droit de retenir la rémunération. Si aucune amélioration n'est constatée, l'employeur doit s'acquitter d'une pénalité et, in fine, la ville se réserve le droit de résilier le marché.

Valeur du marché

Cette initiative s'applique à tous les marchés de services et de construction ainsi qu'aux cas dans lesquels la ville verse des aides ou des subventions à des projets ou à des institutions.

Instrument

- Article 70 (sur les conditions d'exécution du marché) et article 71 (sur la sous-traitance) de la directive 2014/24/UE.
- Directive 91/76/CE modifiée par la directive (UE) 2018/957 concernant le détachement de travailleurs.
- Les barèmes de rémunération pertinents sont fixés dans des conventions collectives contraignantes entre la ville et les différents syndicats.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: ville de Copenhague
- Salariés des contractants et sous-traitants de Copenhague
- Groupe de travail de Copenhague sur le dumping social
- Syndicats négociant des conventions collectives

Incidences sociales

- *De meilleurs conditions de rémunération et de travail:* les salariés des contractants et des sous-traitants de la ville de Copenhague ont droit à une rémunération et à des conditions de travail conformes à la convention collective applicable et à la directive sur le détachement des travailleurs, y compris en matière de rémunération, d'heures de repos et de compensation des heures supplémentaires. Leurs droits aux congés payés et à l'assurance conformément au droit du travail danois sont également garantis.
- *De meilleurs outils de suivi:* un projet pilote a été lancé par la ville de Copenhague, dans le cadre duquel les travailleurs doivent s'enregistrer au moyen d'une carte d'identité lorsqu'ils accèdent sur le lieu de travail ou qu'ils en sortent. Ce système permet au groupe de travail de la ville de cibler plus facilement les contrats et les employeurs qui présentent un risque accru de dumping social, en fournissant des informations sur le nombre de travailleurs employés, l'emplacement dans la chaîne d'approvisionnement, le type de travail, la forme d'emploi, les heures de travail, etc. L'objectif est de donner au groupe de travail une meilleure vue d'ensemble des personnes qui exécutent des tâches dans le cadre des projets de la ville de Copenhague, et de doter les principaux fournisseurs de la municipalité d'un outil leur permettant de mieux gérer leurs sous-traitants à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement.
- *Application ciblée:* tout au long de l'année 2018, le groupe de travail a constaté que la plupart des violations de la clause relative au travail étaient commises par des sous-traitants en aval de la chaîne. Souvent, le contractant principal ne dispose pas d'une vue d'ensemble des entreprises présentes sur les sites, ce qui l'empêche de garantir le respect de la clause relative au travail en aval de la chaîne d'approvisionnement. Ce constat est valable même pour les entreprises qui veillent à assurer des conditions de rémunération et de travail décentes et qui ont mis en place diverses formes d'autocontrôle.

Les efforts de contrôle reposent actuellement sur un modèle fondé sur le risque, de sorte que le groupe de travail concentre les activités de contrôle là où il estime que le risque de violation est le plus élevé. Cette démarche a pour but de détecter le plus grand nombre possible de cas de dumping social et de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les travaux des contractants en règle ne soient pas perturbés inutilement.

Le modèle fondé sur le risque a été établi par le groupe de travail et est constamment mis à jour. Il tient compte d'un certain nombre de facteurs tels que le type d'entreprise, les conditions d'emploi, le type de travail effectué, les infractions antérieures commises par les entreprises concernées, etc. Les nouveaux efforts de contrôle fondé sur les risques obligent le groupe de travail à se rendre fréquemment sur les lieux de travail où des tâches sont effectuées pour la municipalité, en particulier sur les grands chantiers.

La présence physique sur le site permet de se faire une idée plus précise du processus de construction et de mieux connaître les entreprises, qu'il s'agisse du contractant principal ou des différents sous-traitants. En outre, cela permet aux salariés du contractant de connaître le groupe de travail et de prendre conscience des efforts déployés par la municipalité pour lutter contre le dumping social.

- *Prévention:* outre l'effort de contrôle à proprement parler, le groupe de travail met davantage l'accent sur la prévention en renforçant, entre autres, le dialogue avec les entreprises de la ville. Au cours de l'année écoulée, le groupe de travail a organisé quatre réunions d'information à l'intention des entreprises qui souhaitent en savoir plus sur les efforts déployés contre le dumping social et les exigences de la municipalité. L'équipe d'intervention s'est également entretenue avec les entreprises qui souhaitent doter leurs responsables de la construction de meilleurs outils pour satisfaire aux exigences de la clause et être prêtes pour le contrôle.

En même temps, la présence du groupe de travail sur les sites de travail lors des contrôles devrait avoir un effet préventif à long terme, car l'équipe est alors visible et distribue des documents destinés aux entreprises et aux salariés lors de ces visites d'inspection.

Autres avantages

- L'expérience prouve que les clauses relatives au travail ont un double effet: elles contribuent à garantir des conditions de rémunération et de travail équitables pour tous les salariés qui exécutent des tâches dans le cadre de marchés publics et elles mettent en évidence, au sein de l'organisation, l'importance de la responsabilité sociale dans les marchés publics. Cependant, ces clauses ne peuvent pas suffire à elles seules; elles doivent être complétées par des inspections et des contrôles de conformité, réalisés de préférence par une équipe interne à l'organisation. Les clauses relatives au travail, combinées à des inspections régulières, peuvent avoir un effet positif et aider à créer un climat de concurrence équitable entre les fournisseurs.
- La ville de Copenhague souhaite contribuer à accroître les possibilités d'apprentissage et de stages pour les jeunes. Par conséquent, elle exige de ses fournisseurs et des bénéficiaires de subventions qu'ils emploient et forment des étudiants et des apprentis lorsque cela est possible.

Enseignements tirés et défis à venir

- Il s'est avéré qu'une approche fondée sur des visites et mise en œuvre par des agents internes est plus efficace que l'externalisation du contrôle des conditions de travail.
- Il est préférable d'adopter une approche fondée sur le risque, selon laquelle les contrôles documentaires ne sont effectués que dans les cas où l'on estime qu'il existe un risque de non-respect de la clause relative au travail.
- La plupart des infractions se produisent en aval de la chaîne d'approvisionnement, au niveau des sous-traitants et de leurs propres sous-traitants.

- En cas de suspicion de violation de la clause relative au travail, il est essentiel de recueillir des informations sur l'identité des travailleurs employés sur le site et sur leurs horaires de travail exacts,

Contact

Eva Milsted Enoksen, consultante en RSE, jc3y@kk.dk

71. Stratégie pour des marchés publics socialement responsables au conseil municipal de Pampelune

Nom du pouvoir adjudicateur, pays: municipalité de Pampelune, Espagne

Secteur de produits ou de services: politique – tous les produits et tous les services.

Introduction/objectifs des marchés publics

Le 16 avril 2019, la municipalité de Pampelune a approuvé une «instruction sur les marchés publics stratégiques et socialement responsables», accompagnée d'un guide qui place les clauses sociales, les mécanismes de vérification et les outils de mesure d'impact au cœur de la passation des marchés publics (le guide est disponible [ici](#) en espagnol). Cette approche doit être suivie dans toutes les procédures de passation de marchés lancées par la municipalité et reflète l'engagement de l'autorité locale à intégrer des critères sociaux et environnementaux dans ses activités de passation de marchés publics.

La nouvelle orientation en matière de marchés publics à Pampelune vise à rentabiliser au maximum les investissements publics en faveur de la population et à produire des effets clairs en termes d'inclusion sociale, de redistribution, d'égalité et de durabilité. En outre, elle cherche à combiner l'efficacité et l'efficience avec la promotion d'objectifs sociaux dans les activités d'achats publics. À cet égard, chaque procédure de passation de marché portant sur des travaux, des services ou des fournitures poursuivra ou envisagera l'intégration d'objectifs tels que la promotion de l'égalité des sexes, des emplois décents et de qualité, des possibilités d'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail²³ ou la participation des personnes handicapées à l'emploi et à la société. Les marchés publics viseront également à accroître la participation des micro, petites et moyennes entreprises et des opérateurs de l'économie sociale, ainsi qu'à promouvoir l'économie circulaire, la responsabilité sociale des entreprises et des niveaux accrus de cohésion sociale et territoriale.

Objectif de politique sociale et/ou norme de référence

Le pouvoir adjudicateur a un rôle central à jouer dans l'accomplissement du mandat légal relatif à la promotion d'une passation de marchés publics socialement responsable dans toutes les procédures, ainsi que dans la mise en œuvre de ces procédures dans la pratique quotidienne des marchés publics. Pour ce faire, une évaluation détaillée sera réalisée afin de déterminer la possibilité de recourir à des clauses sociales dans chaque procédure et son cahier des charges.

Cette approche est juridiquement étayée par les dispositions prévues par la législation régionale sur les marchés publics, qui est conforme au droit national transposant la directive 2014/24/UE. À cette fin, l'instruction vise à promouvoir les mesures suivantes:

Renforcement de l'étape préalable à la passation de marchés

- La planification des procédures de passation de marchés qui seront lancées tout au long de l'année sera obligatoire.

²³ Les groupes éligibles sont les personnes handicapées, les personnes employées dans des entreprises sociales d'insertion, les ateliers protégés et les groupes qualifiés de groupes cibles dans la législation nationale, tels que les jeunes, en particulier ceux possédant des niveaux de qualification inférieurs, les femmes, les chômeurs de longue durée, les personnes âgées de plus de 45 ans, les migrants, les personnes à risque d'exclusion sociale (Real Decreto Legislativo 3/2015, de 23 de octubre, por el que se aprueba el texto refundido de la Ley de Empleo, article 30).

- Des consultations préalables du marché peuvent être menées afin de mieux connaître les fournisseurs potentiels et les solutions disponibles.
- L'objet du marché peut être défini par des critères sociaux et environnementaux.

Garantie d'un emploi décent

- Les besoins en matière d'emploi liés à chaque marché sont évalués et établis, notamment par les moyens suivants:
 - estimation des besoins en personnel pour l'exécution de chaque marché, y compris les qualification et les coûts, conformément aux conventions collectives applicables;
 - indication claire des coûts salariaux et des conditions de travail des personnes qui étaient employées lors des précédents marchés et doivent être absorbées par le nouveau contractant (conformément à la directive 2001/23/CE relative au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de parties d'entreprises ou d'établissements);
 - mesures visant à prévoir le paiement direct aux sous-traitants et à s'assurer que les paiements aux contractants sont subordonnés au paiement des salaires aux employés.

Simplification et facilitation de l'accès des petits opérateurs aux marchés publics

- Réduire au minimum la charge administrative et les obstacles à la participation des micro, petites et moyennes entreprises et des entreprises locales. Pour ce faire, les mesures suivantes seront appliquées:
 - lors de la phase d'adjudication, chaque soumissionnaire devra présenter un formulaire d'autodéclaration ou un document unique de marché européen (DUME) pour prouver sa capacité à exécuter le marché et sa solvabilité;
 - des critères de sélection ciblés simplifiant les exigences techniques, financières ou professionnelles.
- Les procédures faciliteront la soumission d'offres conjointes. Les soumissionnaires pourront prouver leur solvabilité financière en faisant valoir les ressources détenues par d'autres entreprises.
- Le chiffre d'affaires annuel minimal requis pour démontrer la solvabilité financière ne doit pas dépasser la valeur totale estimée du marché, à moins que cela ne soit dûment justifié par les risques associés aux travaux, services ou fournitures faisant l'objet du marché dans chaque cas.
- Les procédures permettront, dans la mesure du possible, de réduire ou d'éliminer les garanties financières provisoires pour participer à la phase d'adjudication. La garantie définitive sera établie par le pouvoir adjudicateur conformément au cahier des charges de chaque marché, mais sera, dans tous les cas, inférieure à 4 % de sa valeur. Dans le cas des marchés réservés, aucune garantie provisoire ou définitive ne sera en principe exigée, à moins qu'elle ne soit justifiée par les risques liés à l'objet du marché.
- Les contrats seront divisés en lots par défaut. La participation aux lots ou leur attribution sera limitée pour chaque opérateur. Certains lots seront réservés aux entreprises de l'économie sociale.

Vérification

Le respect des critères sociaux inclus dans chaque procédure est assuré par les moyens suivants:

- chaque clause sociale figurant dans chaque marché sera accompagnée d'une disposition de vérification. Le vérificateur déterminera le type de preuve et le stade de l'adjudication auquel la conformité avec la clause sociale doit être prouvée. Les marchés précisent dans tous les cas

l'obligation des soumissionnaires de prouver qu'ils respectent les exigences sociales. Les considérations sociales seront toujours considérées comme des dispositions contractuelles obligatoires;

- la violation des clauses sociales entraînera de graves sanctions et pourra conduire à la résiliation des marchés ou à l'impossibilité de participer à de futures procédures. Le personnel désigné par le pouvoir adjudicateur sera chargé de vérifier le respect des clauses sociales, de signaler les cas de non-respect et d'engager des procédures de sanction si nécessaire. Les marchés ne seront pas finalisés tant que les clauses sociales qui y sont inscrites n'auront pas été respectées conformément aux conditions convenues et que leur respect n'aura pas été vérifié.

Valeur du marché

La municipalité de Pampelune consacre chaque année environ 80 millions d'EUR aux marchés publics.

Instrument

- Article 40 sur les consultations préalables du marché; article 18, paragraphe 2, sur la clause sociale obligatoire; article 71 sur la sous-traitance; article 58 sur les critères de sélection, y compris article 58, paragraphe 3, sur le chiffre d'affaires; article 59 sur le document unique de marché européen; article 63 sur le recours aux capacités d'autres entités; article 46 sur la division des marchés en lots; articles 20 et 77 sur les marchés réservés; article 70 sur les conditions d'exécution du marché; et article 73 sur la résiliation de marchés.
- L'instruction (règlement local) de la municipalité de Pampelune, dont le respect est obligatoire, renforce et exploite pleinement le potentiel social de la législation régionale et nationale sur les marchés publics.

Acteurs

- Pouvoir adjudicateur: municipalité de Pampelune
- Soumissionnaires: entreprises, entreprises de l'économie sociale, organisations de la société civile

Incidences sociales

- La municipalité de Pampelune entend être la première administration publique d'Espagne à vérifier et à mesurer les incidences sociales de ses marchés publics. Pour ce faire, chaque clause sociale intégrée dans les procédures sera accompagnée d'une mesure de vérification permettant de prouver son respect et d'un indicateur destiné à mesurer son efficacité et son résultat.
- De cette manière, la municipalité sera en mesure d'évaluer de manière systématique les résultats et les avantages tirés de la passation de marchés publics socialement responsables. Les incidences mesurées peuvent inclure, par exemple, le nombre de personnes handicapées ou de femmes victimes de violences fondées sur le genre qui sont employées, le respect des normes du travail, l'augmentation des contrats à durée indéterminée, la valeur des contrats ou des contrats de sous-traitance attribués à des opérateurs de l'économie sociale et à des entreprises sociales d'insertion professionnelle, les mesures d'égalité des sexes appliquées et le nombre de personnes qui en bénéficient, ou la valeur des produits issus du commerce équitable ou de la production locale achetés.
- Comme l'instruction n'a été appliquée qu'au cours d'une période limitée, le rapport sur les incidences sociales est encore en cours d'élaboration.

Autres avantages

- Cette initiative peut être facilement transférée et appliquée par d'autres autorités publiques.

Enseignements tirés et défis à venir

- La volonté et le soutien politiques en faveur d'une telle initiative sont essentiels. Toutefois, un appui transversal à l'ensemble des services (services et personnel municipaux) est également nécessaire. Ainsi, des sessions de formation ont été organisées sur la stratégie et sur le guide à l'intention des praticiens.
- Le principal défi à venir réside dans le suivi efficace de la mise en œuvre des marchés publics socialement responsables conformément à l'instruction. À cette fin, il est essentiel d'intégrer des objectifs de marchés publics socialement responsables dans le cadre des objectifs stratégiques de la municipalité, tels que la stratégie 2030 pour Pampelune.

Contact

M. José Costero, directeur, bureau stratégique, conseil municipal de Pampelune, j.costero@pamplona.es, +34948420527

TABLEAU DES DISPOSITIONS SOCIALES PERTINENTES

Directive 2014/24/UE	Explication (pertinence pour les MPSR)	Cas citant la disposition
Article 18, paragraphe 2 <i>Clause sociale obligatoire</i>	Des mesures doivent être prises pour garantir le respect du droit social et du travail et des conventions collectives applicables au niveau national, européen et international lors de l'exécution des marchés publics.	(5) Télévision tchèque; (8) Commission européenne; (20) Madrid; (25) Roumanie; (26) Toscane; (30) Tampere; (40) Catalogne; (41) Hansel; (42) BMZ Allemagne; (44) MTAS tchèque; (46) Bonn; (60) Gérone; (64) Valladolid; et (71) Pampelune.
Article 20 <i>Marchés réservés</i>	Les marchés peuvent être réservés aux ateliers protégés/programmes d'emploi employant au moins 30 % de travailleurs handicapés ou défavorisés.	(1) Catalogne; (7) Wrocław; (18) Vendée; (21) Corfou; (22) Belgique; (26) Toscane; (27) Tolède; (28) Salamanque; (31) Oslo; (47) Madrid; (50) Rzgów; (58) Conseil régional Grand-Est; (59) Grand Paris Sud Est Avenir; (60) Gérone; (63) Bulgarie; (64) Valladolid; et (71) Pampelune.
Article 40 <i>Consultations préalables du marché</i>	Des consultations préalables du marché peuvent être organisées avec des opérateurs économiques et des experts indépendants.	(1) Catalogne; (2) Helsingborg; (5) Télévision tchèque; (25) Roumanie; (31) Oslo; (32) Koto SIB; (58) Conseil régional Grand-Est; (62) Sodankylä et Kittilä; (64) Valladolid; (69) Brême et (71) Pampelune.
Article 42 <i>Accessibilité dans les spécifications techniques</i>	Dans tous les marchés destinés à être utilisés par des personnes, les spécifications techniques doivent tenir compte des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ou de la notion de conception pour tous les utilisateurs.	(25) Roumanie; (30) Tampere; et (43) agence finlandaise pour l'éducation.
Article 43 <i>Labels</i>	Des labels sociaux peuvent être exigés dans les spécifications techniques, les critères d'attribution ou les clauses d'exécution du marché, à condition qu'ils répondent à certaines normes de transparence et d'objectivité, et que des labels équivalents soient également acceptés.	(11) Berlin; (19) Oslo; (20) Madrid; (24) Émilie-Romagne; (42) BMZ Allemagne; et (64) Valladolid.
Article 46 <i>Division en lots</i>	Les marchés peuvent être divisés en lots, et si une décision est prise de ne pas le faire, une explication doit être fournie dans les documents ou le rapport de marché.	(1) Catalogne; (5) Télévision tchèque; (12) Ille-et-Vilaine; (15) Strasbourg; (21) Corfou; (26) Toscane; (45) Gand; (62) Sodankylä et Kittilä; (64) Valladolid; et (71) Pampelune.
Article 56, paragraphe 1	Les pouvoirs adjudicateurs peuvent décider de ne pas attribuer un marché à l'offre	

<i>Principes d'attribution de marchés</i>	économiquement la plus avantageuse si cette offre ne respecte pas les obligations applicables visées à l'article 18, paragraphe 2.	
Article 57, paragraphe 4 <i>Motifs de l'exclusion</i>	Les soumissionnaires peuvent être exclus lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, un manquement aux obligations applicables visées à l'article 18, paragraphe 2.	(16) Skien; (25) Roumanie; (34) Brescia; et (60) Gérone. Système centralisé d'achat; (52) Gérone.
Article 58/Annexe XII <i>Gestion de la chaîne d'approvisionnement</i>	Il peut être demandé aux soumissionnaires d'indiquer les mesures de gestion de la chaîne d'approvisionnement qu'ils seront en mesure d'appliquer dans le cadre du marché.	(44) MTAS tchèque; et (71) Pampelune
Article 67 <i>Critères d'attribution du marché</i>	Les critères d'attribution du marché peuvent porter sur des caractéristiques sociales ou des conditions commerciales pour autant qu'ils soient liés à l'objet du marché, qu'ils fassent l'objet d'une publicité préalable, qu'ils ne confèrent pas une liberté de choix illimitée au pouvoir adjudicateur, qu'ils garantissent la possibilité d'une véritable concurrence et qu'ils puissent être vérifiés concrètement.	(1) Catalogne; (3) Budapest; (4) Aarhus; (5) Télévision tchèque; (6) Ballerup; (9) Malte; (10) Jeux olympiques; (19) Oslo; (25) Roumanie; (28) Salamanque; (31) Oslo; (35) Gdynia; (38) Rotterdam; (41) Hansel; (42) BMZ Allemagne; (53) Suède; (54) Londres; (55) Dublin; (60) Gérone; (62) Sodankylä et Kittilä; (64) Valladolid; et (68) Vienne.
Article 70 <i>Conditions d'exécution du marché</i>	Les conditions d'exécution du marché peuvent inclure des considérations sociales ou liées à l'emploi, à condition qu'elles soient liées à l'objet du marché et fassent l'objet d'une publicité préalable.	(2) Helsingborg; (4) Aarhus; (5) Télévision tchèque; (6) Ballerup; (8) Commission européenne; (12) Ille-et-Vilaine; (14) Castille-et-León; (16) Skien; (17) Grangegorman; (19) Oslo; (25) Roumanie; (35) Gdynia; (48) Falun-Borlänge; (49) Varsovie; (52) Vantaa et Helsinki; (53) Suède; (54) Londres; (55) Dublin; (56) Dortmund; (57) La Rochelle; (60) Gérone; (64) Valladolid; (66) Wageningen; (67) Haarlem; (68) Vienne; (70) Copenhague; et (71) Pampelune.
Article 71, paragraphes 1 et 6 <i>Sous-traitance</i>	Les obligations prévues à l'article 18, paragraphe 2, sont opposables aux sous-traitants; une responsabilité conjointe à l'égard de ces obligations peut être engagée avec le contractant principal; le pouvoir adjudicateur	(41) Hansel; (70) Copenhague; et (71) Pampelune.

	peut exiger le remplacement d'un sous-traitant qui ne s'y conforme pas.	
Articles 74 à 77 <i>Régime assoupli pour des services sociaux et d'autres services spécifiques</i>	Les pouvoirs adjudicateurs peuvent appliquer des procédures plus souples pour certains services sociaux, sanitaires, éducatifs, culturels et autres, pour autant que les principes d'égalité de traitement et de transparence soient respectés; certains marchés peuvent être réservés aux entreprises sociales/mutuelles de service public.	(18) Vendée; (31) Oslo; (34) Brescia; (36) Riga; (37) Lituanie; (39) Italie/Slovénie; et (64) Valladolid.

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

Par téléphone ou courrier électronique

Le service Europe Direct répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696, ou
- par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union sur le site web Europa à l'adresse suivante: https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications de l'UE gratuites et payantes à partir du site suivant: <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (voir https://europa.eu/european-union/index_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union européenne, notamment à l'ensemble du droit de l'Union depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, veuillez consulter EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

